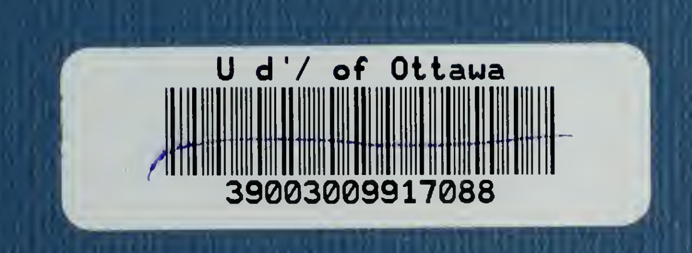


INSCRIPTIONS ANTIQUES

DE LA

CÔTE-D'OR

PAR

Paul LEJAY
ÉLÈVE DIPLÔMÉ DE L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES
AGRÉGÉ DE L'UNIVERSITÉ



PARIS
ÉMILE BOUILLON, LIBRAIRE-ÉDITEUR
67, RUE RICHELIEU, EN FACE DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

—

1889

A MONSIEUR

ANTOINE HÉRON DE VILLEFOSSE

MEMBRE DE L'INSTITUT

CONSERVATEUR DU MUSÉE DES ANTIQUES

DU LOUVRE

Sur l'avis de M. Antoine Héron de Villefosse, Directeur de la conférence d'épigraphie latine et antiquités romaines, et de MM. O. Riemann et A. Longnon, commissaires responsables, le présent mémoire a valu à M. Paul Lejay le titre d'*Élève diplômé de la section d'histoire et de philologie de l'École pratique des hautes études*.

Le Directeur de la conférence,
Signé : A. Héron de Villefosse.

Les Commissaires responsables,
Signé : O. Riemann
A. Longnon.

Le Président de la Section,
G. Paris.

BIBLIOTHÈQUE
DE L'ÉCOLE
DES HAUTES ÉTUDES

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES

DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

SCIENCES PHILOLOGIQUES ET HISTORIQUES

QUATRE-VINGTIÈME FASCICULE

INSCRIPTIONS ANTIQUES DE LA CÔTE-D'OR,
PAR PAUL LEJAY, ÉLÈVE DIPLÔMÉ DE L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES,
AGRÉGÉ DE L'UNIVERSITÉ



PARIS
ÉMILE BOUILLON, LIBRAIRE-ÉDITEUR
67, RUE RICHELIEU, 67

—

1889



INSCRIPTIONS ANTIQUES

DE LA

CÔTE-D'OR



Chartres. — Imp. Durand, rue Fulbert.

La pensée de ce recueil m'a été inspirée à la conférence d'épigraphie de l'Ecole des Hautes Études par M. Héron de Villefosse qui depuis lors n'a cessé de porter à ce travail un intérêt dont je suis profondément touché et reconnaissant. Toute mon ambition serait qu'on y retrouvât souvent les traces de l'enseignement et des conseils de ce maître éminent.

Le but que je me suis proposé est de présenter l'ensemble des inscriptions gallo-romaines du département de la Côte-d'Or que j'ai pu connaître et de les entourer de tous les renseignements nécessaires au contrôle et à l'explication de ces textes. Chaque numéro comprend quatre parties essentielles : la description des monuments, le texte avec la transcription, la bibliographie et le commentaire[1].

La description a été écrite en présence des monuments eux-mêmes quand j'ai pu les aborder[2], ou a été empruntée aux auteurs qui les ont publiés. Elle est suivie d'une indication relatant le sort de l'inscription : l'absence de toute remarque de ce genre indique seulement le défaut de renseignements, sauf pour les monuments donnés par Legouz de Gerland dont très peu existent encore.

On constatera dans la transcription certains usages que

1. Les tables indiquent sous une forme précise les résultats d'ensemble auxquels on est amené par l'étude de ces inscriptions au point de vue de la religion, de l'onomastique, des formules, de la paléographie et de la langue.

2. Le numéro des inscriptions dont je n'ai pu contrôler le texte par moi-même est accompagné de l'astérisque.

je suis obligé de justifier, car ils n'ont pas encore passé dans l'habitude des travaux épigraphiques, au moins en France. Le génitif singulier, le nominatif, le datif et l'ablatif pluriel des noms en *-ius* se présentent sous la forme improprement appelée contracte toutes les fois que cette forme est donnée dans l'inscription : *Serui* et non *Seruii*, *dis* et non *diis*. De même, l'*u* voyelle et l'*u* consonne, l'*i* voyelle et l'*i* consonne ne sont pas typographiquement distingués l'un de l'autre. Quelles que soient d'ailleurs les opinions que l'on professe en matière d'orthographe, le plus sûr et le plus naturel est de conserver au texte son orthographe ancienne, quand celle-ci est certaine comme c'est le cas pour les inscriptions. C'est affaire à celui qui lit de lui donner la prononciation convenable.

J'aurais voulu joindre une traduction aux transcriptions, car je suis persuadé que, même pour les inscriptions latines, le premier commentaire à donner est une version exacte. Des considérations d'ordre matériel m'ont fait sacrifier cette partie de mon travail.

La bibliographie, malgré tous les soins que j'ai pu y apporter, contient certainement des lacunes. Les titres ont été le plus souvent donnés en abrégé: on les trouvera reproduits intégralement dans la liste qui suit cet avertissement.

Le commentaire est destiné à donner sur le texte toutes les indications qui permettront au lecteur d'en user pour ses travaux personnels. Si je dois beaucoup aux autres pour toutes les parties de ce recueil, je leur ai en quelque sorte emprunté celle-ci tout entière. Dans un travail qui est seulement une collection de documents et de renseignements, on ne peut viser à l'originalité, et ce serait manquer le but de négliger les travaux antérieurs. Tout mon regret est de n'en avoir pas tiré un meilleur parti.

Le plus souvent je n'ai pu donner aucune indication relative à la date des inscriptions. Une partie de ces monuments ont aujourd'hui disparu. Pour les autres, la forme des lettres est un guide fort incertain. La paléographie des inscriptions est encore dans l'enfance. Ce n'est que le jour où l'on aura des recueils de fac-similés en héliogravure d'inscriptions datées pour chaque province de l'Empire, que l'on

pourra faire intervenir les considérations paléographiques dans la détermination de l'âge des textes.

On pourra me reprocher d'avoir choisi un cadre artificiel et qui ne correspond à rien dans l'antiquité. Si j'ai pris pour les limites de mon travail celles du département de la Côte-d'Or, c'est qu'elles sont exactement définies et suffisamment connues de tous. Essayer de faire cadrer un recueil de ce genre avec les délimitations des *ciuitates* des Gaules me paraît illusoire ; ces délimitations comportent toujours un certain à peu près, dont on ne saurait s'accommoder pour répartir méthodiquement les débris antiques épars sur le sol. Il est superflu de compliquer de questions de géographie ancienne les recherches épigraphiques dans des inventaires dont la disposition doit être claire et l'usage commode.

Il me reste à remercier toutes les personnes qui m'ont prêté le concours de leurs lumières et de leur bonne volonté: qu'elles veuillent bien accueillir ici l'expression publique de ma reconnaissance. Je dois une mention toute spéciale aux juges de cette thèse, MM. Riemann et Longnon, qui m'ont fourni l'un d'importantes remarques grammaticales et de nombreux rapprochements entre l'oculistique ancienne et la moderne, l'autre des observations sur le tracé des voies romaines et sur leur âge relatif ; à M. d'Arbois de Jubainville, qui, par l'entremise de M. l'abbé Rousselot, m'a donné de précieux renseignements sur les inscriptions et sur les noms celtiques ; enfin à MM. les conservateurs et employés de la Bibliothèque municipale de Dijon, qui ont servi mes intentions avec une intelligence rare et une obligeance inépuisable[1].

Novembre 1886.

1. Je dois aussi remercier MM. J.-J. Pépouey et Ch. Delabar, élèves de l'Ecole des Carmes, licenciés ès lettres, qui ont bien voulu m'aider dans la correction des épreuves.

BIBLIOGRAPHIE

ALBUM. — NESLE, *Album pittoresque de l'arrondissement de Châtillon-sur-Seine* (avec texte, par MIGNARD). In-fol. Planches non numérotées. Dijon, MDCCCLIII.

ALLMER, I. V. — *Inscriptions antiques et du moyen âge de Vienne en Dauphiné.* 6 vol. in-8. Atlas in-4. Vienne, 1875-1876.

ANSART (A.-J.). — *Histoire de Sainte-Reine d'Alise et de l'abbaye de Flavigny.* In-12. Paris, MDCCLXXXIII (B. D., 16604 [2]).

AUBERTIN (CH.). — *Quelques renseignements sur le musée archéologique de Beaune.* In-12, 130 pp. Beaune, 1880.

BARD (JOS.). — *Archéographie de l'insigne Eglise collégiale de Notre-Dame et du beffroi de Beaune.* In-4, 54 pp. et 2 pl. (dessins des figures trouvées dans le *castrum*). Beaune, 1836 (B. D., 18753).

BAUDIAU (ABBÉ). — *Le Morvan, ou essai géographique, topographique et historique sur cette contrée.* 3 vol. in-8. 2e éd. Nevers, 1867.

BAUDOT AÎNÉ. — *De la Saône et de sa navigation.* In-8, 77 pp. Dijon, 1813 (B. D., Fonds Bt. 155).

BAUDOT. — *Lettres sur l'origine des villes d'Autun et de Dijon, à M. Derequeleyne, conseiller au parlement, commissaire aux requestes du Parlement, à Dijon.* (Sans nom d'auteur.) In-12, 127 pp., 4 pl. Dijon, 1710 (B. D., 18762).

BAUDOT. — *Lettres Dijonnaises.* Ms. B. D., Fonds Bt. 195.

BAUDOT (P.-L.). — *Nouveaux Mélanges historiques:* 2 vol. in-8. 1810.

BAUDOT-LAMBERT. — *Observations sur le passage de M. Millin à Dijon, avec des Recherches historiques sur les Antiquités de cette ville et de ses environs.* In-8. Dijon, 1808 (B. D., 18723).

BAUDOT. — *Notes et dessins d'objets trouvés à Alise.* Ms. B. D., Fonds Bt. 148 (Art. du *Mag. enc.* de juin 1813).

BAVARD (E.). — *Histoire de Volnay.* In-8, v-303 pp. Dijon, 1870.

B. E. — *Bulletin épigraphique de la Gaule,* dirigé par F. Vallentin (1881-83), et par R. Mowat (1884-1886). In-8. 6 vol. Vienne et Paris.

Beitraege. — Bezzenberger, *Beitraege zur Kunde der indogermanischen Sprachen,* t. XI, pp. 131 ss. (Art. de Whitley Stokes *sur les Inscriptions gauloises*).

Bigarne (Ch.). — *Etude sur l'origine, la religion et les monuments des Kalètes-Edues.* In-8. Beaune, 1872.

Bigarne (Ch.). — *Notes sur la bourgade gallo-romaine de Bolar, près Nuits,* ap. *M. S. E.,* vii-386 et pl.

Bul. Mon. — *Bulletin monumental d'art et d'archéologie,* fondé par De Caumont, dirigé par L. Palustre. 1 vol. par an. In-8. Paris.

Bourgogne (La), *Côte-d'Or, Saône-et-Loire et Yonne. — Revue provinciale.* Revue mensuelle, fondée par A. Albrier, en 1868. Dijon (B. D. 21205).

Boissieu (A. de), I. L. — *Inscriptions antiques de Lyon reproduites d'après les monuments où recueillies dans les auteurs.* Lyon, 1846-1854.

Brambach (W.), I. R. — *Corpus Inscriptionum Rhenanarum consilio et auctoritate societatis antiquariorum Rhenanae ed.* Guil. Brambach. Elberfeldae, 1867.

Brambach (W.). — *Die Neugestaltung der lateinischen Orthographie in ihrem Verhæltniss zur Schule.* In-8. x-354 pp. Leipzig, 1868.

Bul. crit.— *Bulletin critique,* recueil bi-mensuel. 1 vol. in-8 par an, depuis 1880. Paris.

Bulletin mensuel *de numismatique et d'archéologie,* dirigé par E. Serrure. Bruxelles. In-8.

Caylus. — *Recueil d'antiquités égyptiennes, grecques, étrusques, romaines et gauloises.* 7 vol. in-4. Paris, 1752-1767.

Clerc (Ed.). — *La Franche-Comté à l'époque romaine, représentée par ses ruines.* In-8. 176 pp., 8 grav., 1 carte. Besançon, 1853.

Com. Arch., 1832-1835. — *Mémoires de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or.* 2 vol. in-8 avec atlas. Dijon, 1832-1837.

Com. Arch. — *Mémoires de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or,* 10 vol. in-4. Dijon, 1836-1884.

Table des comptes-rendus et procès-verbaux année par année[1] : Ier vol. : 1836, p. i ; 1837, p. xiii ; 1838, p. xxiv ; 1839, p. xxxiii ;

1. Cette table n'étant pas faite, j'ai cru utile de la dresser pour faciliter les vérifications assez pénibles dans ce Recueil.

1840, p. xliii ; 1841, p. lii. — IIe vol. : 1842, p. i ; 1843, p. xiii ; 1844, p. xxi ; 1845, p. xxix ; 1846, p. xxxvii. — IIIe vol. : 1847, p. i ; 1848, p. xxi ; 1849, p. i ; 1850, p. xxv ; 1851, p. xxxix ; 1852, p. lxiii. — IVe vol. : 1853, p. i ; 1854, p. xix ; 1855, p. xli ; 1856, p. liii. — Ve vol. : 1857, p. i ; 1858, p. xiii ; 1859, p. xxi ; 1860, p. lv. — VIe vol. : 1861, p. i ; 1862, p. xxiii ; 1863, p. xxxix ; 1864, p. lxvii. — VIIe vol. : 1865, p. i ; 1866, p. xxvii ; 1867, p. lxiii ; 1868, p. lxxxxv ; 1869, p. cxxxi. — VIIIe vol. : 1870, p. i ; 1872, p. xxxix ; 1873, p. lxiii. — IXe vol. : 1874, p. i ; 1875, p. xlvii ; 1876, p. lxxv ; 1877, p. xcix. — Xe vol. : 1878, p. i ; 1882, p. xxxi ; 1883, p. lxix ; 1884, p. lxxxix.

Corp. Inscr. Lat. — *Corpus Inscriptionum Latinarum consilio et auctoritate academiae litterarum regiae Borussicae editum.* In-fol. 14 vol., dont 12 parus en tout ou en partie. Berlin, 1863 ss.

Clément-Janin. — *Note sur des substructions gallo-romaines trouvées à Thil-Châtel.* In-16, 12 pp. (Résumé ap. *Com. Arch.* 1868). (B. D., br. 2191).

La Côte-d'Or, journal quotidien. In-fol. Dijon.

Courtépée [et Béguillet]. — *Description générale et particulière du duché de Bourgogne, précédée de l'abrégé historique de cette province.* 2e éd. 4 vol. in-8, 2 cartes et 3 plans. Dijon, 1847 (1re éd. 1774-1781).

Courtépée. — *Pièces historiques.* En manuscrit, dans 11 cartons (B. D., Fonds Bt., 79).

C. R. Ac. Insc. — *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions.* Paris. In-8. 1 vol. par an.

Creuly. — *Liste des noms supposés gaulois,* ap. *Rev. Celt.,* t. III, pp. 153 et 297. Paris, 1877 et 1878.

Denizot (abbé J.). — *Histoire de Sainte-Sabine.* Publié par *Mém. Soc. Beaune,* 1881.

Desjardins (E.). — *Sept inscriptions inédites du cabinet de M. de Torcy.* In-8. Paris, 1880 (Tirage à part de Rev. Arch., n. s., t. 40, p. 135).

Desjardins (E.). — *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine,* 4 vol. grand in-8 (3 seulement parus). 1876 ss.

Dict. Arch. Gaule. — *Dictionnaire archéologique de la Gaule, Epoque celtique.* Paris, in-fol. Tome I ; tome II, liv. 1 et 2.

Je renvoie aux *inscr. gaul.* = Inscriptions gauloises publiées dans les planches du premier volume ; et aux *mon. gaul.* = monnaies gauloises également reproduites en fac-similé avec texte.

Duchalais. — *Observations sur les cachets des médecins oculistes*

anciens, ap. *Mém. Soc. Ant. de France*, t. XVIII, p. 159 ss. Paris, 1846.

Febvret de Saint-Mesmin. — *Description de deux cachets antiques d'oculistes romains, trouvés récemment dans le département de la Côte-d'Or, précédée d'une notice sur les autres cachets du même genre, découverts et publiés précédemment.* (Rapport fait à la Commission archéologique, le 10 avril 1833). In-8, 38 pp. Dijon, 1834 (B. D., 20626).

Fyot (abbé). — *Histoire de l'Eglise abbatiale et collégiale de Saint-Etienne de Dijon.* In-4. Dijon, 1696.

Gandelot (abbé). — *Histoire de la ville de Beaune et de ses antiquités.* In-4, lii-342 pp. et fig. Dijon, 1772 (B. D., 18749).

Girault (C.-X.). — *Archéologie de la Côte-d'Or, rédigée par ordre de localités, cantons et arrondissements.* In-8, 40 pp. Dijon, janvier 1823 (B. D., 20861).

Grignard (abbé). — *Note sur une divinité gauloise et un amulette chrétien, découverts à Lantilly.* In-8. Autun, 1881 (B. D., br. 2739 ; tiré des *M. S. E.*, t. X, 211 ; pl.).

Grotefend, *Die Stempel der roemischen Augenaerzte.* In-8, 134 pp. Hannover, 1867.

Gruter. — *Inscriptiones antiquae totius orbis Romani in absolutissimum corpus redactae olim auspiciis Ios. Scaligeri et M. Velseri, industria autem et diligentia Jani Gruteri, denuo cura Jo. Georg. Graeuii recensitae.* Amstelodami, 1707.

Guenebaud. — *Le Reveil | de Chindonax | prince des Vacies | druydes celtiques | Diionnais, | avec la sainctelé, religion et diuersité des | ceremonies obseruees aux anciennes sepultures | par | I. G. D. M. D.* (Jean Guenebaud, docteur-médecin dijonnais). Dijon, 1622, in-8 (B. D., 20483).

H. = Henzen. — *Volumen tertium collectionis Orellianae supplementa emendationesque exhibens.* Turici, 1856.

Hermes. — *Zeitschrift für classische Philologie*, hsgg. von G. Kaibel u. K. Robert. Berlin, in-8. Trimestriel ; depuis 1866.

Herzog. — *Galliae Narbonensis historia, descriptio, institutionum expositio.* In-8, x-262-174 pp. (676 insc.). Leipzig, 1864.

Huebner (E.). — *Exempla scripturae epigraphicae Latinae a Caesaris dictatoris morte ad aetatem Justiniani.* In-4, lxviii-448 pp. Berolini, 1885.

I. R. N. — *Inscriptiones Regni Neapolitani latinae*, ed. Th. Mommsen. Lipsiae, 1852.

Jullian (C.). — *Inscriptions romaines de Bordeaux*, tome I, x-615 pp., in-4. Bordeaux, 1887.

Lapérouse (G.). — *L'Histoire de Châtillon*. In-8, 599 pp. Châtillon, 1837 (B. D., 18757).

Laureau de Saint-André. — *Histoire de France avant Clovis*, in-4. Paris, 1789.

Le Blant (E.), I. C. G. — *Inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures au* VIII[e] *s*. Paris, 2 vol. in-4.

Le Blant (E.). — *Manuel d'épigraphie chrétienne*. In-12, 267 pp. Paris, 1869.

Lebeuf (abbé). — *Recueil de divers écrits pour servir à l'histoire de France*. 2 vol. in-12. 416-376 pp. Paris, 1738 (B. D. 17479).

Leclere et Gaveau. — *Archéologie celto-romaine de l'arrondissement de Châtillon-sur-Seine*. In-4, 24 pp. et 6 pl. Paris, 1840 (B. D., 20499 bis).

Legouz de Gerland. — *Dissertation sur l'origine de la ville de Dijon et sur les antiquités découvertes sous les murs bâtis par Aurélien*. Petit in-4, 170 pp., 1 plan et 32 pl. Dijon, 1771.

Longpérier (A. de). — *Œuvres complètes* (tomes 2 et 3, antiquités romaines et gauloises), in-8. Paris, 1883-1884.

Mag. enc. — *Magasin encyclopédique, dirigé par* Millin. 4 vol. in-12 par an. Paris.

Manuel de l'étranger, *à Dijon, ou essais historiques et biographiques sur la capitale de la Bourgogne et sur cette ancienne province, par* C. X. Girault. In-12, 564 pp. Dijon, 1824 (B. D., 18711).

Mém. ac. Dijon. — *Mémoires de l'académie de Dijon*. In-8. Dijon.

Mém. soc. Beaune. — *Mémoires de la société d'histoire, d'archéologie et de littérature de Beaune*. In-8. 1 vol. par an. Beaune.

Mém. soc. Linguistique. — *Mémoires de la société de Linguistique de Paris*. 6 vol.

Mém. soc. Semur. — *Mémoires de la société d'histoire et des sciences de Semur*. In-8. 1 vol. annuel. Semur.

Mignard. — *Excursion archéologique dans la Bourgogne septentrionale*. In-8, 52 pp. 1855.

Millin (A.). — *Voyage dans les départements du midi de la France*. 4 vol. in-8 et atlas (sur la Côte-d'Or, t. I). Paris, 1806.

Moniteur de la Côte-d'Or, journal quotidien. Dijon, in-fol.

Montfaucon (B. de). — *L'Antiquité expliquée et représentée en fig*. Latin et français, 1719-1724. 15 vol. in-fol.

Mochot (A.). — *Histoire d'Is-sur-Tille*. In-8. Dijon, 1873 (B. D., 18743[a]).

Morillot I. — Morillot (l'abbé). *La Durée du paganisme dans*

les campagnes bourguignonnes, ap. *Bullet. d'hist. et d'arch. du diocèse de Dijon*, t. I (1883), p. 46.

Morillot III. — Morillot (abbé). *Substitution de monuments chrétiens aux monuments païens*, ap. *Bulletin, etc.*, t. III (1885), p. 63.

M. S. E. — *Mémoires de la société Eduenne*, nouvelle série. In-8. 1 vol. annuel depuis 1872.

Muratori (L.-A.). — *Nouus Thesaurus ueterum inscriptionum in praecipuis earundem collectionibus hactenus praetermissarum*. 4 vol. in-fol. Mediolani, 1739.

Nicaise (abbé). — *Minerua Arnalya* (sic) ; ou, *Dissertatio de Minerua Arnalya, una cum Mercurio, illius* ΣΥΜΒΩΜΩ. — Il existe de cet ouvrage, qui n'a jamais été imprimé, deux manuscrits à Dijon (B. D. ms., 406,3 et 406,4) et un à Paris (B. N., fonds lat., n. acq., 291.) L'un des manuscrits de Dijon paraît être l'original (406,3).

Nicaise (abbé). — *Lettre à Santeul*, Mém. Ac. Dijon, 1880, pp. 10-18.

O. = Orelli. — *Inscriptionum latinarum selectarum amplissima collectio ad illustrandam Romanae antiquitatis disciplinam accommodata*. 2 vol. in-8 (plus 1 vol. donné par Henzen). Turici, 1828.

Origines dijonnaises, par Roget de Belloguet. In-8, 229 pp. Dijon, 1851 (B. D., 18716 ter).

Pasumot et Grivaud. — *Dissertations et Mémoires sur différents sujets d'antiquité et d'histoire*. 1 vol. in-8 avec atlas (paginé pour chaque mémoire). Paris, 1810-1813. (B. D., 20497.)

Pasumot. — *Notice des Antiquités de la ville de Beaune*, ap. *Annales des Voyages*, t. XIII, c. xxxvii. 80 pp. Publié dans Pasumot et Grivaud.

Progrès de la Côte-d'Or (Le), journal quotidien. In-fol. Dijon.

Protat (E.-H.). — *Deuxième étude sur les inscriptions des enceintes sacrées gallo-romaines*. Inscription d'Alise. In-4. Dijon, 1861.

Protat (E.-H.). — *Troisième étude sur les inscriptions des enceintes sacrées gallo-romaines*. (Nevers, Avallon, Volnay). In-4, 8 pp. Dijon, 1861. (B. D. br., 630).

Rev. arch., n. s. — *Revue archéologique*, nouvelle série. 44 vol. in-8. Didier à Paris. 1860 et années suivantes.

Rev. arch., III. — *Revue archéologique*, 3e série, in-8. Paris, 1882 et ss.

R. E. — *Revue épigraphique du midi de la France*, par A. Allmer. In-8. Vienne, 1881 et ss.

Reinesius. — *Syntagma inscriptionum antiquarum.* In-fol. 1032 pp. et 84 pp. d'index. Lipsiae et Francofurti, 1682.

Renier (L.), I. A. — *Inscriptions romaines de l'Algérie.* In-fol. Paris, 1855.

Rép. arch. — *Répertoire archéologique des arrondissements de Dijon et Beaune,* publié par les soins de la Commission des antiquités. Dijon, in-4, 1872.

Rev. celt. — *Revue celtique,* dirigée par H. Gaidoz (1870-1885), et par H. d'Arbois de Jubainville (1886 et ss.). 9 vol. (10e vol. en publication). Paris, in-8.

Rev. crit. — *Revue critique d'histoire et de littérature,* recueil hebdomadaire. In-8. 2 vol. par an. Paris.

Revue soc. sav. — *Revue des sociétés savantes des départements.* In-8. Paris.

Richard, Ant. diu. — *Ioannis | Richardi | antiquitatum | diuionensium, et de | statuis nouiter Diuione repertis in | Collegio Godraniorum, Liber : | ad Joann. Patouilletum. | Adiecti sunt ad calcem hendecasyllabi de Fortuna | Reduce : et alij aliquot fere ad easdem anti- | quitates eiusdem authoris spectan- | tes uersus imprimis funebres.*

Parisiis. Apud Gulielmum Linocerium, in monte D. Hilarij, ad insigne Vasis aurei, CIↃ. IↃ. XXCV. En tête 8 fol. non paginés ; 48 fol. à 22 lignes par page. In-12.

S. A. F. — *Bulletin de la société des Antiquaires de France.* Trimestriel. Paris, in-8.

S. A. F. Mém. — *Mémoires de la société des Antiquaires de France.* — Annuel. Paris, in-8.

Schuchardt. — *Vokalismus des Vulgærlateins.* 3 vol. in-8. Leipzig, 1866-1868.

Schuermans. — *Sigles figulins* (époque romaine). Petit in-8, 293 pp., 6000 nos. Bruxelles, 1867. (Extrait des *Annales de l'Académie d'Archéologie de Belgique,* t. XXIII).

Sichel. — *Nouveau recueil de pierres sigillaires d'oculistes romains.* Paris, 1866, in-8 (Extrait des *Annales d'oculistique,* t. LVI, pp. 97 et 216).

Spon, Ant. Lyon. — *Antiquités de Lyon,* édition publiée avec des additions, par L. Renier et Monfalcon. Lyon, impr. Perrin. In-8. 1858.

Spon, Miscell. — *Miscellanea eruditae antiquitatis in quibus marmora, statuae, etc., ... Grutero et Ursino ignota.... illustrantur.* In-fol. 1685.

Tablettes de Bourgogne, 1753 à 1760. 8 vol. petit in-24. (B. D., 18698.)

Tôchon, d'Annecy. — *Dissertation sur l'inscription grecque* ΙΑCΟΝΟC ΛΥΚΙΩΝ *et sur les pierres antiques qui servaient de cachets aux médecins oculistes.* Paris, 1816.

Tudot (E.). — *Collection de figurines en argile de l'époque gallo-romaine.* In-4. Paris, 1861.

Vienne. — *Essai historique sur la ville de Nuits.* In-8, 374 pp., 5 pl. Dijon, 1845 (B. D., 18753 *quater*).

Villefosse (Ant. Héron de) et Thédenat. — *Cachets d'oculistes anciens.* In-8. T. I, Paris, 1881.

Voy. litt. — *Voyage littéraire de deux religieux bénédictins de la Congrégation de S. Maur.* 2 parties. In-4. Paris, 1717.

W. = Wilmanns. — *Exempla inscriptionum Latinarum, in usum praecipue academicum.* 2 vol. in-8. Berolini, 1873.

De Wal. — *Mythologiae septentrionalis Monumenta epigraphica latina.* In-8, xi-288 pp. Utrecht. 1847.

ABRÉVIATIONS DIVERSES

B. D. — Bibliothèque de Dijon.

B. N. — Bibliothèque nationale.

Bt. (fonds). — Fonds Baudot (à la bibliothèque de Dijon).

INSCRIPTIONS ANTIQUES

DE LA

CÔTE-D'OR

AIGNAY-LE-DUC

(Ancien diocèse d'Autun, archidiaconé de Flavigny. — *Ciuitas AEduorum*).

1*

Ermitage de S. Michel. Autel en pierre trouvé par le curé Collon, vers 1829. Creuly (*Liste,* etc., v° *Cicolluis*) a commis une erreur en attribuant ce monument à Arnay-le-Duc[1].

11 pouces de long. sur 19 de profondeur.

AVG · SAC	*Aug(usto) sac(rum).*
DEO MARTI CI	*Deo Marti Ci-*
COLLVI ET LITAVI	*collui et Litaui*
P ATTIVS PATERCLVs	*P(ublius) Attius Paterclu*[*s*]
V S L M	*u(otum) s(oluit) l(ibens) m(erito).*

Mém. Ac. Dij., 1830, p. 50. — *Com. Arch.* 6, 1862, xxix. — *Rev. Arch.,* n. s., 4, 116. — *Album,* pl. 31, 10. — Mignard, *Excurs. arch. dans la Bourg. sept.,* p. 31.

1. La consécration à Auguste indique que cette divinité locale était considérée comme lare public (*lar augustus*).

2. On connaît le mot de César relatif au culte de Mercure dans la Gaule: *Deum maxime Mercurium colunt*[2]; il peut

1. On a trouvé en 1833 un autre autel votif présentant de face Hercule, et sur les côtés un jeune homme et une femme nue (*Comm. arch.,* 1834-35, p. 154).

2. Caes., *B. G.,* VI, 17.

être aussi bien appliqué au culte de Mars. Un grand nombre de dieux locaux ont été identifiés à cette divinité romaine. On peut citer *Albiorix,* au Sablet près Vaison ; *Belatucadrus,* en Grande-Bretagne ; *Boluinus,* à Bouhy ; *Britouius,* à Nîmes ; *Budenicus,* à Collias ; *Buxenus,* à Velleron, près Carpentras ; *Carrus Cicinus,* à Vaumeilh ; *Dinomogetimarus* et *Diuannus,* à Saint-Pons ; *Giarinus,* à S. Zacharie ; *Halamardus,* à Ruremonde ; *Harixo*, à Loudenvielle ; *Lacauus,* à Nîmes ; *Leherennus,* en Aquitaine ; *Lelhunnus,* à Aire-sur-l'Adour ; *Lenas* et *Visucius,* sur les bords du Rhin ; *Leucetius* ou *Loucètius,* à Angers et aux environs de Mayence ; *Leusdrinus* ou *Ieusdrinus* à La Pene, près Vence ; *Mogetius,* à Bourges ; *Randosas,* à Taragnat ; *Rigisamus,* à Bourges ; *Rudianus,* dans le Vercors ; *Thingsus,* à Housesteads (Angleterre) ; *Tritullus,* à S. Laurent de Trèves ; *Vorocius,* à Vouroux ; *Vintius,* à Vence ; *Latobius*, à Seckau, en Styrie, etc. A cette liste forcément incomplète, il faut ajouter *Teutates* ou *Toutatis*[1], nommé par Lucain dans un passage bien connu et assimilé à Mars par l'inscription de Seckau[2].

3. *Cicolluis* est un surnom nouveau qu'on peut ajouter aux précédents. *Mars Cicolluis* se rencontre encore à Dijon, *Mars Cicolluis et Litauis,* à Mâlain (n°s 145, 203, ss.). *Cicolluis* paraît être seul de sa famille dans les noms gaulois jusqu'à présent connus. Il n'en est pas de même de *Litauis.* On avait déjà le dérivé *Litauicus,* d'après différentes sources[3] ; *Litauicrari* est le nom du lieu où se trouve la *cella memoriae,* objet principal du testament découvert à la bibliothèque de

1. Luc., *Phars.* I, 445 ; sur l'alternance de *-eu-* et de *-ou-*, L. Ponsinet, *Mém. Soc. Ling.*, VI, 72.

2. Cf. en général *Liste* et la table du t. XII du *Corpus*, p. 925 ; *Budenicus*, *R. E.*, I, 158 ; *Dinomogetimarus* et *Diuannus*, *R. E.*, 286 ; *Harixo*, *R. E.*, n. 86 et 87 ; *Lelhunnus*, *Rev. crit.*, 1885, II, 180 ; *Mogetius*, *Bul. crit.*, 1885, 288 et 348 ; *Randosas*, *S. A. F.*, 9 juill. 1884 ; *Rigisamus*, *Bul. Com. trav. hist.*, 1885, 466 ; *Thingsus,* Scherer ap. *Sitzungsberichte der K. Preus. Akad. der Wissenschaften*, 1884 ; *Tritullus*, *R. E.*, 200 ; *Vorocius*, *S. A. F.*, 1883, 263 ; *Latobius*, *Corp. Insc. Lat.*, III, 5320 : *Marti Latobio Harmogio Toutati.*

3. Creuly, *Liste*, v° ; LITAVICOS, monnaie des *Ædui*, *Dict. arch. Gaule*, mon. 67 ; Caes., *B. G.*, VII, 37.

Bâle par Kiessling[1] (cp. *Nouem-craris* nom d'une station de la voie romaine qui longe le Rhône) ; *Conuictolitauis* enfin est un chef éduen mentionné par César[2]. — Il ne s'agit pas ici d'une même divinité ; en réalité, il y en a deux, *Mars Cicolluis* d'une part et *Litauis* de l'autre. Ces associations de divinités, quelle qu'en soit la signification, ne sont pas de pures et simples accumulations d'épithètes, comme dans la dédicace latine *I(oui) O(ptimo) M(aximo)*. Ce qui le prouve, c'est un fragment d'inscription trouvé à Mâlain (infra n° 207) qui permet de restituer : *Marti Cicollui et Bellonae*. Si cette restitution est certaine, Litauis désigne une divinité parèdre de Mars Cicolluis.

4. Les noms du dédicant sont connus. On croit que le nom d'*Attius* est plus rare en Gaule. Cependant d'après les tables actuelles du *Corpus*, on le trouve 163 fois en terre celtique contre 160 fois dans le reste de l'Empire : les tables des vol. VI et XI d'un côté et XIII de l'autre manquent. Les différentes copies portent PATERCIV.

1. Le texte de ce document a été publié *Rev.Arch.*, n. s. 10, 29 note, et dans W. 315.

2. Caes., *B. G.*, VII, 32. On a aussi *Litauicc(i)* (gén.) dans une inscr. de Monthureux-sur-Saône, maintenant au musée d'Epinal (n° 82). — On a donné de ces dédicaces à *Mars Cicolluis* et à *Litauis* une autre interprétation ; je la mentionne seulement afin d'être complet et parce qu'elle est reproduite avec persistance dans les *Mémoires de la Commission*, particulièrement VI, 1862, p. XXIX. M. Protat, membre de cette Commission, lit *Ci(ppum) colui et litaui*. Mais 1° l'abréviation *Ci* = *Cippum* est extraordinaire ; elle est impossible dans un texte soigneusement gravé comme celui du n° 145 ; 2° la locution *cippum colere et litare* est au moins étrange sinon barbare ; 3° les monuments donnent CICOLLVI, non CICOLVI (sauf le n° 205, mais il y a déjà une faute certaine de copie) ; 4° *litare* ne se rencontre guère que dans des inscriptions métriques, par exemple *Corp. Inscr. Lat.*, II, 762. Les rapprochements établis par M. Mowat entre *Litauis* et d'autres mots sont une preuve extrinsèque de la certitude de la lecture du général Creuly.

2*

Cippe pyramidal trouvé dans un verger avec une monnaie d'Auguste.

MON	*Mon(umentum)*
REGULIOSERVI	*Regulio, Serui (filio).*

Mém. Ac. Dijon, p. 50. — *Album,* pl. 31, 8.

1. *Mon(umentum)*; expression qui caractérise toute une classe de monuments funéraires dans le département. Ils ont d'ordinaire la forme de cippes. Aujourd'hui encore, dans les mêmes régions, on emploie couramment l'expression de « monument » dans le sens antique. Ce mot se présente sous des formes et des sigles diverses ; on les trouvera à l'index. Chaque pays a ainsi ses usages funèbres : à Bordeaux, la formule *d(is) m(anibus) et memoriae,* le mot *defunctus* (DF), la mention de ceux qui font faire la tombe et l'ascia [1]; à Narbonne, la formule *uiuit* ou *uiuunt* (V) [2].

2. Si cette copie est exacte, le nom du défunt est au datif, ce qui est très rare. Le dessin de l'*Album* de Nesle permet de croire que le monument est de basse époque. On peut remarquer l'emploi de U voyelle et de V consonne ; l'alternance inverse a été remarquée sur un monument de Gigthis [3].

ALISE-SAINTE-REINE

(ALESIA MANDVBIORVM) (Diocèse d'Autun. — *Civitas AEduorum*).

Alise est une des localités du département qui a fourni le plus d'objets antiques. Dès 1652, on découvre l'inscription

1. *Defunctus* en toutes lettres ou en sigle (D.DEF,DF) est au moins 137 fois dans le recueil de M. Jullian.

2. *Corp. insc. lat.*, XII, p. 947.

3. Cette interprétation donnée par M. S. Reinach à l'inscription de Gigthis (*Bul. arch. com. trav. hist.*, 1886, p. 46) a été contestée par M. J. Schmidt qui voit dans l'emploi des deux caractères avec deux valeurs différentes un simple hasard (*Eph. epigr.*, VII, n. 13).

de Ti. Claudius Professus Niger au dieu Moritasgus. Puis, c'est en 1784, une inscription à la Victoire[1]; en 1790, quatre chapiteaux corinthiens; en 1821, un bas-relief représentant Bacchus couronné de pampres et tenant un cep; en 1822, deux chapiteaux corinthiens et 162 médailles; en 1830, à l'est du mont Auxois, à la Croix-Saint-Charles, les restes d'un « temple tétrastyle »; en 1839, les restes d'un autre édifice, l'inscription gauloise de Martialis, une petite pièce de bronze décrite par Fr. Lenormant, présentant de face une tête de femme et au revers un aigle aux ailes éployées avec la légende ALISIIA. Dès lors, n'ont cessé de se succéder fouilles et découvertes; parmi ces fouilles il faut mentionner celles qu'ordonna l'empereur Napoléon III[2].

3

Cartouche avec moulures et queues d'aronde trouvé en 1839. L'inscription en langue gauloise est soigneusement gravée, avec de belles feuilles de séparation. Ligne 1, l'*o* de *Dannotali* est gravé au milieu de la haste du T; l'A est superposé aux deux lettres LI; ligne 2, premier I surélevé, I de SOSIN formé par le prolongement de la première haste de l'N; ligne 3, feuille de séparation entre les deux mots; il n'y a pas de point après *etic,* comme on en a mis dans la transcription du *Dictionnaire archéologique;* ligne 4, premier G surélevé; lignes 5 et 6, entre chacune d'elles, des deux côtés une feuille de séparation; cassure qui a emporté la partie inférieure des trois premières lettres de VCVETIN, une feuille de séparation entre *in* et *Alisia* de la ligne suivante et la base de la haste gauche de l'A de ce mot; ligne 6, troisième I d'*Alisiia* surélevé. — Original au musée d'Alise, bon moulage à celui de Dijon.

1. Inscription suspecte, cf. n° 294.
2. Les inscriptions n. 3, 4, 8, 11 ont été publiées par Fr. Lenormant. *Mém. présentés à l'Acad. des Inscr. par div. savants*, 1re sér., t. VI, pp. 20 et 4.

Haut. 48 cent. Larg. 73 cent.	Hauteur des lettres
MARTIALIS · DANNΦ$^{A}_{LI}$	44mm
IEVRV · VCVETE · SOSIN	40mm
CELICNON ᛃ ETIC	35mm
GOBEDBI · DVGIIONTIIO	35mm
ᛃ VCVETIN ᛃ	32mm
IN ALISIIA	42mm

Martialis Dannotali ieuru
Martial, fils de Dannotalos, a fait
Ucuete sosin celicnon etic
pour Ucuetis cette tour, et
gobedbi dugeontiio Ucuetin
plaise l'ouvrage à Ucuetis
in Alisiia.
dans Alise.

Com. Arch., 4, 283. — *Rev. Arch.*, n. s., 5, 118. — *Ib.*, 14, 8 (A. Maury réfute le paradoxe émis par le comte L. Hugo qui prétendait que cette inscription et les autres inscriptions gauloises étaient non pas gauloises, mais germaniques). — *Ib.*, 14, 221 (réplique du comte Hugo). — *Ib.*, 15, 313 (*Nouvelles Lettres* de Pictet sur les Inscriptions gauloises). — Protat, *Deuxième Etude sur les inscriptions des enceintes sacrées gallo-romaines. Inscription d'Alise.* Dijon, 1861, in-4. — *Dict. arch. de la Gaule, Inscriptions gauloises,* nº 7 (fac-simile et transcription). — *Rev. soc. sav.*, 1863, 2, 165. — Serrure. *Etudes gauloises :* l'inscription d'Alise, ap. *Bull. mens. de numism. et d'arch.* Bruxelles, II, 61-76. — Desjardins, II, 400. —Whitley Stokes, ap. *Beitraege zur Kunde der indogermanischen Sprachen* de A. Bezzenberger, t. XI, p. 131 [1].

1. *Martialis Dannotali.* Deux détails indiquent ici une époque de transition, où la romanisation de la Gaule n'est pas encore achevée. C'est d'abord la différence des deux noms. Le père porte un nom gaulois, le fils un nom latin : d'une génération à l'autre les noms propres ont donc changé de langue. De plus *Dannotali* est un génitif latin au milieu d'un texte gaulois. La forme celtique, pour indiquer la filiation, serait *Dannotalicnos.* Un tel mélange des deux langues n'est pas unique. Nous le retrouverons dans l'inscription votive de la patère de Couchey, nº 62. Dans une inscription du Vieil-Evreux [2] on lit *Remi filia* au milieu de désignations gauloises ;

1. C'est à ce travail que j'ai emprunté la traduction interlinéaire du texte gaulois ; je ferai de même pour les autres inscriptions gauloises.
1. *Dict. arch. de la Gaule, Inscr. gaul.*, nº 8.

à Marsac[1], une inscription porte *ieuru* à côté de la formule latine *u(otum) s(oluit) l(ibens) m(erito)* qui en est la traduction[2]. — *Martialis* nom bien connu ; on trouve surtout en Gaule un grand nombre d'exemples de dénominatifs appartenant à la même racine. Ce fait peut s'expliquer par l'extension du culte de Mars dans les pays gaulois (cf. *supra* 1). — *Dannotalus ;* le féminin de ce nom propre se lit sur une inscription de Saint-Privat[3]; on a encore Dann-adinn, Dann-icius, Danno-marus, Danno-nia, Danno-rix, Dann-um[4]. *Tanotalos,* de l'inscription de Briona près de Novare[5], est le nom même de *Dannotalus* : *d* est écrit *t* à cause de l'insuffisance de l'alphabet étrusque qui ne peut distinguer par l'écriture la sourde et la sonore ; *Tanotaliknoi* de la même inscription en est le patronymique. Il n'y a dans ces formes qu'un seul *n*, c'est une différence purement graphique[6]. La seconde partie du mot est *-talos* comme dans *Argio-talus, Cario-talus, Dubno-talus, Rio-talus, Sanco-talus*[7]. Elle se retrouve actuellement en breton sous la forme *dal* et veut dire « front ».

2. *Ieuru.* Ce mot se trouve fréquemment sur des inscriptions votives[8]; aussi M. Mowat veut le traduire par *uouit*[9]. Une inscription de Vaison[10] écrite en caractères grecs présente la transcription ΕΙΩΡΟΥ. Une autre inscription gauloise, trouvée à Néris, donne une forme différente du même

1. SACER PEROCO | IEVRV DVORI | CO. V. S. L. M. *S. A. F.*, 1865, 177.

2. Rapprochements établis par M. Mowat à propos de la patère de Couchey. *Bul. Mon.*, 1882, 253. Léon Renier assignait le milieu du Ier s. ap. J.-C. comme date aux inscriptions présentant ces caractères, *Rev. Arch.*, n. s. 11.408.

3. ....TITIAE.DANO | TALE.MATRI | P. *Corp. Inscr. Lat.* XII, 2985.

4. Creuly, *Liste.* J'ai cependant quelques doutes sur le nom aquitain *Dannadinn.* Ce dernier est à *Dannad-*, comme *Brig-inn* est à *Brig-* (dans *Brig-antium, Nerto-brig-a*).

5. *Dict. arch. Gaule, Inscr. gaul.*, n° 10.

6. Cf. *Danus, Rev. celt.,* 3.165.

7. *Beitraege*, etc., p. 118.

8. Autun, *Dict. arch. Gaule, Inscr. gaul.*, n° 5. — Guéret, *B. E.*, 1881, p. 38. — Vieux Poitiers, *Dict. arch. Gaule, Inscr. gaul.*, nos 3 et 3 bis.

9. *Rev. Arch.*., n. s., 42.375.

10. *Dict. Arch. Gaule, Inscr. gaul.,* 2. *Corp. Insc. Lat.,* XII, p. 162.

mot : *iorebe*[1]. M. W. Stokes le considère comme un prétérit formé avec l'agglutination d'une particule *u*, comme dans l'impératif sanskrit *gachatu*. Le mot serait composé de la préposition *ei* = ἐπί avec chute régulière du *p* et de la racine *ur*, faire, que l'on veut retrouver dans *ur-na, ur-ceus*, ὕρχη[2]. M. d'Arbois de Jubainville la rapproche du verbe vieil-irlandais *ferain* qui a des sens très variés (donner, dédier, faire faire, faire). — *Ucuete* est le nom d'une divinité au datif, donné plus bas (l. 5) à l'accusatif. Cp. *Ucumus*, nom de potier ; *Ucetia*, Uzès. Ce mot se rattacherait à la racine de πυκινός πυκνός par chute du *p*. — *Sosin*, ce démonstratif se retrouve dans l'inscription de Vaison déjà citée.

3. *Celicnon*. Ce mot doit être de la même famille que la deuxième partie du nom de pays *Graioceli*[3]. Il faut reconnaître ici la racine KEL qui, selon M. d'Arbois de Jubainville, a le sens d'élevé (cp. *cel-s-us*). Le mot a été emprunté par le gothique (*kelikn* = πύργος, ἀνώγαιον dans Ulfilas.)

4. *Gobedbi*. On y reconnaît un préfixe *go*, une racine *bed* (indo-eur. **bhedh* ; lat. **fad-tus*, *fastus* ; goth. *bats*, angl. mod. *better*) et un suffixe *-bi* (= suff. lat. *-uit*)[4]. — *Dugeontiio*. M. W. Stokes lit *dugeonteo* et plus bas *Alisea*. Je crois que dans cette inscription, qui est très soigneusement gravée, I *longa* indique *i* consonne. J'ai même des doutes sur la lecture *Duge-* de DVGII... On a des exemples de la rencontre de II et de E dans la même inscription, mais ce sont des inscriptions gravées hâtivement ou sur des objets votifs. M. Stokes explique *Dugeonteo* comme un féminin en *-ìa* [?] formé du

1. *Rev. celt.*, V, 1881. Il faut se défier des transcriptions grecques. Pictet expliquait ε-ιωρου = *e* + *ieuru* = *ex* + *fecit*. Mais il faudrait savoir d'abord ce que représente ει. La confusion de cette diphtongue avec ι, déjà régulière en Béotie au IIIe s. av. J.-C., devient fréquente dès le Ier s. av. J.-C. (papyrus des Ptolémées) et normale à partir du IIe s. ap. J.-C. (A. Q. XIX, 14 ; Terent. Maurus, v. 430). Je crois que c'est ainsi que l'a compris M. Whitley Stokes : il décompose ει-ωρου et le rapproche de *i-euru*. De plus ici ει n'est pas pour *e* + *ie*, mais pour *ie*, de sorte qu'il n'y a peut-être là qu'une erreur de gravure : ειωρου pour ιεωρου.

2. *Beitraege*, pp. 157 et 123.

3. Caes., *B. G.*, I, 10. *Rev. Arch.*, n. s., 24.150.

4. *Beitraege*, pp. 132 et 155.

thème du participe et du suffixe *-ia* (γερόντ-ια, *sapient-ia*). Cp. *Brigant-ia, Auent-ia, Segont-ia*. Mais aussi cp. les noms propres *Dugionus, Dugius, Dugiauua*.

6. *Alisiia*. Dans la plupart des textes non littéraires, la seconde voyelle est un *i*. La forme celtique devait être en même temps la forme populaire usitée dans le pays. Dès lors, la forme classique *Alĕsia* doit correspondre à *Alĭsia* populaire : César et les gens cultivés ont dû donner au mot *Alisia* recueilli dans la langue du peuple une forme répondant à l'ensemble des parallèles du latin populaire avec le latin classique. Ils ont dit *Alĕsia* par opposition à *Alisia*, comme ils disaient *Sĕxtius* par opposition à *Sĭxtius, dĕcem* à *dicem, Nĕmĕsis* à *Nimisis*[1]. Mais *Alise* ne peut venir de *Alĭsia*, et, comme on le voit, *Alīsia* est exclu par le classique *Alĕsia*. L'explication est peut-être dans la graphie par deux *i*, qui indique sans doute une *s* suivie de *y*. C'est ce que confirme l'orthographe *Alixia* dans l'inscription de Sérancourt[2] et la transcription grecque Ἀλεξία. C'est aux romanistes à décider la question.

4

Sur la tranche d'un bloc de pierre méplat qui provient sans doute d'un autel. L'inscription porte encore des traces de rouge dans le creux des lettres. Les T sont surélevés ; la boucle des R n'atteint pas la haste de la lettre. La ligne 3 présente seulement des traces de lettres des deux premiers mots ; on y distingue cependant assez bien, grâce à l'enduit rouge, les lettres S et M de *testamento* et les deux premières lettres de *suo*. De plus une cassure qui part de la haste du deuxième E de *testamento* pour s'élever jusqu'à la moitié de la haste du T et redescendre au-dessous de l'O de *suo* a enlevé la partie inférieure des lettres *entosu*.

1. Cf. Schuchardt, *Vokalismus*, I, 373, 376, 416.— Sur le nom d'Alise, cf. J. Quicherat ap. *Rev. Arch.*, n. s., 11.98 et les réponses pp. 244 et 252. Parmi les noms gaulois traités de même par les bouches romaines ou romanisantes, j'emprunte à la réponse faite à Quicherat *Olircos, Lixovios, Orcitirix*.

2. *Rev. arch.*, n. s., 16, 12.

Cette inscription, trouvée en 1823, est actuellement au Musée de la Commission, à Dijon, n° 269.

Haut. 26 cent. Larg. 78 c. Haut. des lettres : 45^{mm}, sauf les T qui ont 54^{mm}.

MARTI · ET · BELLONAE	*Marti et Bellonae.*
SESTIVS · NIGRINVS · EX	*Sestius Nigrinus ex*
TESTAMENTOSVOREPOSVIT	*testamento suo reposuit.*

Mém. Ac. Dij., séance publique de 1823 (1824), p. 74. — *Com. Arch.*, 4, 270. — Creuly, *Rev. Arch., n. s.*, 5, 111.

1. Cette association de Mars et de Bellone n'a rien que de très naturel. Cependant elle prend une signification particulière en Gaule de l'existence de couples et de triades de divinités. C'est ainsi que l'on a Boruo et Damona [1], Mercure et Rosmerta [2], Albiorix et Albiorica [3]. Nous avons vu plus haut l'association de Mars *Cicolluis* et de *Litauis,* de Mars *Cicolluis* et de *Bellona* (n° 1). Il est probable qu'ici nous sommes en présence des mêmes divinités, désignées exclusivement sous leurs noms romains. Ce rapprochement devient tout à fait vraisemblable si l'on songe à la faible distance qui sépare Alise de Mâlain, où l'on a trouvé plusieurs dédicaces à Cicolluis et à Litavis. ET dans lequel il y a deux fois *t* est une distraction du lapicide.

2. Sestius est une forme vulgaire du gentilice Sextius [4].

1. Cf. Chabouillet ap. *Rev. Arch.*, n. s., 39. 19, 64, 129 ; 41. 292 ; E. Desjardins ap. *B. E.*, 2.267.

2. Ch. Robert. ap. *C. R. Ac. Inscr.*, 33 mai 1873 ; cp. *infra,* n° 196.

3. On n'a pas trouvé d'inscription réunissant les noms d'*Albiorix* et d'*Albiorica* ; mais l'existence d'une parèdre est prouvée par l'inscription de saint Saturnin d'Apt : ALBIORICE / / / / / / / / V. S. L. M. Sur les triades, cf. A. Bertrand. *Rev. Arch.*, n. s., 39. 51, 337 ; 40.1,71.

4. L'orthographe *Sextius* est seule autorisée. Voici les résultats d'une statistique faite à l'aide des tables de quelques volumes du *Corpus* : Vol. 1 : *Sextius*, 7 fois ; *Sestius* manque ; vol. 5 (Italie du n.). *Sextius* (*a*) 33 fois, *Sestius* (*a*) 2 fois ; vol. 14 : *Sextius* (*a*) 26 fois, *Sestius* (*a*) 4 fois (3 fois dans la même inscription) ; vol. 9 : *Sextus* (*a*) 18 fois, *Sestius,* 1 fois ; vol. 10 : *Sextius,* 28 fois, *Sestius* manque ; vol. 4 (inscr. pariet. de Pompéi) : *Sestius* 4 fois, *Sextius* manque. Il semble d'après cette statistique de l'Italie, à laquelle manque seulement Rome et la partie du t. XI. que *Sestius* est une forme vulgaire. Ces résultats sont confirmés par l'inspection des tables des autres volumes : vol. 3

Manque-t-il une lettre, abréviation du prénom? L'aspect de la pierre ne le fait pas supposer. — *Nigrinus* est un surnom très connu dérivé de *Niger;* il appartient à la catégorie de surnoms, très fréquents dans l'antiquité, tirés de la couleur de la peau et des cheveux.

3. Au lieu de *ex* | *testamento suo reposuit,* les Mémoires de l'Académie donnent seulement à la troisième ligne *u. s. uiu. e.* D'un autre côté Creuly présente la lecture *ex* | ... *iussu?* (ou *monitu*) *reposuit.* — *Reposuit* est une formule assez rare: on la trouve dans des textes honorifiques[1]. On attendrait plutôt ici *refecit* ou *restituit.*

5*

« On lit encore à Alise cette curieuse inscription, découverte [le 10 décembre] 1652[2]... Elle est placée au-dessus d'une fontaine, dans le jardin des ci-devant Cordeliers ; elle est en partie couverte de mousse, ce qui tend à la détruire et la rend presque indéchiffrable[3] ». Inscription détruite en 1814.

Dans le champ:

TI · CL · PROFESSVS · NIGER · OMNIBVS ·
HONORIBVS · APVD · AEDVOS · ET ·
LINGONAS · FVNCTVS · DEO · MORITASGO ·
PORTICVM · TESTAMENTO · PONI ·
5 IVSSIT · SVO · NOMINE · IVLIAE ·
VIRGVLINAE · VXORIS · ET · FILIARVM ·
CLAVDIAE · PROFESSAE · ET · IVLIANAE · VIRGVLAE ·

(Asie) : *Sextius* (*a*) 12 fois, *Sestius* (*a*) 5 fois; vol. 8 (Afrique) : *Sextius* (*a*) 22 fois, *Sestius* manque; vol. 7 (Grande-Bretagne): le nom manque; vol. 2 (Espagne) : *Sextius,* 3 fois, *Sestius,* 3 fois: vol. 12 : *Sextius* 16 fois, *Sestius* 4 fois.

1. Inscr. de Pompéi, *I. R. N.*, 2299 = *Corp. Insc. Lat.*, X, 851.

2. Au lieu dit « le cimetière Saint-Père, » dans le tombeau des prédécesseurs du sieur Debadier, bailli de Flavigny.

3. Millin, *Voyage,* I, 207.

Sur le bandeau inférieur :

IVLIA · VIRGVLA · FILIA · MOERENS · POSVIT ·

Ti(berius) Cl(audius) Professus Niger, omnibus honoribus apud Æduos et Lingonas functus, Deo Moritasgo porticum testamento poni iussit suo nomine, Iuliae Virgulinae uxoris, et filiarum Claudiae Professae et Iulianae Virgulae (s. ent. *nomine*).

Iulia Virgula, filia, m[ae]rens posuit.

Spon, *Miscell.*, 169 et *ignot. deor. arae* 6, 5. — Reinesius, *Syntagma,* I, 189. — Cellarius, *Notitia Orbis antiqui,* 1701-1706, I. — Fleetwood, *Inscriptionum sylloge,* 37. — Reinesius, *Epist.* 217 (p. 683). — Lempereur, *Dissertation sur div. sujets d'antiquité,* p. 5. — Bouquet, *Scriptores rer. Gall. I, in Ep. ex inscr. gr.*, 130. — Martin, *Religion des Gaulois,* II, 367. — Schœpflin, *Alsatia illustrata,* I, 17. — D'Anville, *Eclaircissements sur l'ancienne Gaule,* p. 494.— *Tablettes de Bourgogne pour l'année* 1755, 148 (mention).— Abbé Mongault, *Mémoires de l'Académie des Inscriptions, anc. sér.*, 3. — Laureau, *Histoire de France avant Clovis,* Paris, 1789, in-4, p. 223. — Millin, *Voyage,* I, 207 (et *Mag. encycl.*, 1807, 1, 12)[1]. — *Com. Arch.*, 1838-1841, p. 111. — *Com. Arch.*, 4, 267. — Orelli, 2028. — *Mémoire sur le dieu Moritasgus et l'inscription trouvée à Alise en* 1652. Semur, 1822, 8 (mémoire de C. X. Girault). — Courtépée, III, 536. — Wal, p. 127, n. 173.

1. *Ti. Cl(audius)*. Deux empereurs ont porté ces noms : Ti. Claudius Nero (Tibère), et Ti. Claudius Nero Germanicus (Claude) ; les noms de particuliers semblables à ceux des empereurs nous reportent souvent à l'époque de la dynastie où ces noms étaient en usage. Cette inscription monumentale serait donc du milieu du premier siècle. Je croirais volontiers que le personnage dont il est ici question est un contemporain de Claude. On sait en effet que ce prince prononça en 48 un discours pour obtenir aux *primores* de la Gaule Chevelue le *ius honorum*[2]. Le Sénat ne l'accorda qu'aux seuls Eduens. Or précisément *Professus Niger* est un de ces *primores,* ayant rempli sa carrière municipale chez les Eduens comme chez

1. Une partie de la bibliographie est empruntée à Millin, *l. l.*
2. Tac. *Ann.*, XI., 23 ; cf. Desjardins. III. 279, ss.

les Lingons. Il n'est pas invraisemblable qu'en reconnaissance du bienfait de Claude, il ait pris les noms de l'empereur. — *Niger* est un sobriquet : « le Noir ».

3. *Deo Moritasgo.* Ce dieu est sans doute un dieu local comme il y en avait tant dans la Gaule. Parmi ces dieux, les uns sont simplement, comme ici, qualifiés de *deus* ou *dea* (*dea Bibracte,* à Autun[1] ; *Icouellauna dea,* au Sablon[2] ; *deus Boruo,* dans l'Allier et à Bourbonne-les-Bains, etc.), les autres sont identifiés à un dieu romain, Mars (cf. plus haut), Mercure, Jupiter, Hercule[3]. Moritasgus est le nom d'un roi des Senones mentionné par César[4]. Ce nom est composé de deux parties : *Mori* que l'on retrouve dans *Morini,* nom d'une peuplade habitant le nord-ouest du département actuel du Pas-de-Calais[5], et *Tasgus* (*Tasg-*) reconnaissable dans *Tasg-ellus*[6], *Tasg-ius*[7], *Tasgetios*[8].

5. *Suo nomine, Iuliae Virgulinae uxoris,* etc. Remarquer la brachylogie d'après laquelle *et nomine* se trouve sous-entendu. Cette manière de dire est fréquente dans le style épigraphique : *nomine meo et Atiliae uxori(s)* ; dans la langue ordinaire on trouve seulement : *meo iudicio stare malo quam omnium reliquorum*[9]. Cette construction, dans toute la hardiesse que nous présentent les inscriptions, devait être courante dans la langue populaire, car on la retrouve dans les serments de Strasbourg : *pro Deo amur et pro christian poblo et nostro commun salvament*[10]. Elle est très logique, puisque

1. *Mém. Soc. Ed.* III, 299.
2. *S. A. F.,* 1882, 277.
3. Sur ces assimilations, cf. H. d'Arbois de Jubainville, *Rev. celt.*, VII, 254.
4. *B. G.*, V, 34.
5. Orelli, 5211. Caes, *B. G.*, II, 4.
6. Bordeaux. Noms gaulois de Bordeaux ap. *R. E.*, I. 182.
7. Nîmes. *Corp. Inscr. Lat.* XII, 3277.
8. Monnaie des Carnutes : TASGIITIOS, *Dict. arch. Gaule, Monn.* n° 73. Tasgetius, Caes., *B. G.*, V, 25.
9. Cic., *ad Att.,* XII, 21.5.
10. Il est impossible de considérer *christian poblo* comme un membre dépendant de *pro* et coordonné avec *nostro commun salvament* : le sens, le parallélisme des deux membres tous deux représentés par des

le génitif possessif est un véritable cas à part, s'opposant à tous les autres emplois du génitif.

6. *Iuliae Virgulinae*. Le nom de Iulius (ou de Iulia) appartient à toutes les époques ; mais il présente ici un certain intérêt, rapproché du nom de Tiberius Claudius. *Virgula* est un surnom masculin dans les cénotaphes de Pise (décrets en l'honneur des petits-neveux d'Auguste, Lucius et Gaius César) qui sont de l'an 4 ap. J.-C.[1]. Ces rapprochements confirmeraient l'hypothèse proposée pour la date de l'inscription.

7. L'une des filles prend le nom du père et l'autre celui de la mère.

8. Cette ligne est donnée seulement par les plus anciennes copies. *Iulia Virgula* est-elle une faute du lapicide ? Cette erreur est aussi imputable aux copies. De même *moerens,* qui est une faute d'orthographe pour *maerens,* peut être aussi une erreur de lecture.

6*

Fragment d'inscription, trouvé et copié par Laureau de Saint-André, en 1784.

	. . . . ? . . . .
CVS SIBI	*cus sibi*
VIVOS	*uiuos*
FECIT	*fecit*

Laureau de Saint-André, *Histoire de France avant Clovis,* 1789-1794, p. 223. — *Com. Arch.,* 6, 1861, xv.

1. Le commencement d'un nom propre, dont les lettres *cus* étaient la fin, devait se trouver dans la ligne précédente. Il est difficile de le rétablir, un grand nombre de mots comme *Priscus, Rusticus,* etc., possédant cette terminaison.

2. *Viuos* était l'orthographe régulière sous la République ; on trouve *uu* déjà à la fin de la période républicaine, par exemple dans les Fastes Capitolins où cette orthographe est

termes abstraits, enfin l'absence de *pro* devant *nostro* (cp. au contraire : PRO· *Deo amur et* PRO *c. p.*) s'y opposent également. La traduction est donc : *pro christiani populi et nostro communi saluamento.*

1. Orelli, 643 ; W. 883, II.

régulière; *uo* apparaît encore çà et là dans les documents officiels de la fin du premier siècle ap. J.-C.[1]. C'est donc à la fin du premier siècle que l'orthographe par *uu* devint normale. En cela, le témoignage des inscriptions est confirmé par celui de Quintilien qui reporte cet usage à la génération précédente[2]. Mais l'orthographe *uo* n'a jamais cessé d'être employée dans la langue populaire. Il semble même, d'après le passage cité de Quintilien[3], que le deuxième *u* avait un son intermédiaire entre *o* et *u* que Claude représentait par son Ⅎ.

7-8-9-10

Fragments d'une inscription monumentale. Le fragment 7 présente la forme d'un rectangle dont les côtés sont un peu obliques les uns par rapport aux autres ; le côté inférieur est irrégulier et présente vers la gauche une pointe triangulaire. Il ne reste de la première lettre que les extrémités d'une haste et la barre horizontale supérieure de l'*e* a été emportée par une cassure. Le fragment 8 semble offrir à gauche l'arête primitive de la pierre : ce côté a 21 centim. Le bord supérieur monte en pointe, puis redescend en obliquant à droite, de manière que ce débris étroit en haut est en bas large de 22 centim. Il va se rétrécissant un peu à la partie inférieure et est terminé par une arête légèrement concave. La première ligne n'offre plus que l'extrémité inférieure d'une haste, distante de 5 centim. et demi de la ligne suivante. La partie supérieure des dernières lettres de chaque ligne suivante a disparu, sauf dans la dernière ligne où la cassure a porté sur la partie inférieure. Le fragment 9 est brisé assez régulièrement sur la gauche ; il a dans son ensemble l'aspect d'un pentagone aux côtés inégaux et irréguliers. La quatrième lettre de la première ligne est brisée à droite ; la partie inférieure de toute la deuxième ligne a été également emportée. Le

1. Brambach, *die Neugestaltung*, pp. 319-320.

2. Quint., *Inst. orat.*, I, 7,26 : *nostri praeceptores* seruum ceruumque u *et* o *litteris scripserunt quia subiecta sibi uocalis in unum sonum coalescere et confundi nequiret ; nunc* u *gemina scribuntur.*

3. *Neutro sane modo uox quam sentimus efficitur.*

fragment 10 a des arêtes presque droites en haut et à droite; en bas, la pierre forme une courbe très prononcée ; l'arête gauche a peu d'étendue. La troisième lettre de la première ligne n'a plus sa partie droite ; il manque dans la seconde ligne les parties extrêmes de la première et de la dernière lettre et toute la moitié inférieure. Ces fragments sont conservés au musée d'Alise.

7. Lettres de 8 cent.

I · LE

9. Lettres de 4 cent.

FLAN
DAC

10. Lettres de 4 cent.

FVN
I · AV

8. Lettres de 25 millim. (l. 2) et de 20 millim.

I
ORDO
CIVITA
ET OMNES
OMNIBUS · AP

Il est vraisemblable que ces fragments proviennent d'une même inscription.

Il devait y avoir après les noms du personnage honoré la mention du sénat de la cité au nom duquel l'inscription était élevée : *ordo* [*splendidissimus?*] *ciuitatis*. Le nom de cette cité est malheureusement perdu. Sans doute les habitants étaient mentionnés: *omnes* [*ciue*]. Le personnage objet du décret avait dû remplir dans son pays toutes les fonctions de la carrière municipale : [*honoribus*] *omnibus ap*[*ud suos*] *fun*[*cto*] : le commencement du mot *functo* nous est fourni par le fragment n. 10. Peut-être était-il question d'un *flam*(*en*) *Au*-[*g*(*usti*)]. On obtiendrait cette mention en rapprochant la ligne 1 du n. 9 de la ligne 2 du n. 10: ces deux fragments ont des lettres de même hauteur.

Ainsi disposées, les lignes auraient respectivement : 8 centim. ; 25 millim. ; 20 millim. ; 4 centim. Il manquerait une ou plusieurs lignes en tête de l'inscription contenant les noms et les titres du personnage honoré; l'objet de la décision prise par l'*ordo decurionum* et son motif manqueraient également. Elle présenterait dans l'ensemble le sens suivant : « A un tel, ... (noms et titres) .... l'ordre très distingué

(des décurions) de la cité de ....., et tous les citoyens et habitants ; à lui, s'étant acquitté dans sa cité de toutes les charges municipales, ... flamine augustal... » Ce qui peut justifier le rapprochement de ces lambeaux d'inscription, c'est qu'ils semblent tous se rapporter au même objet. De plus, ils présentent les mêmes particularités paléographiques, gravure profonde et soignée, emploi des points triangulaires sans règle fixe. On pourra d'ailleurs imaginer un autre groupement et d'autres compléments, surtout pour les fg. 9 et 10; l'essentiel est de connaître leur communauté de provenance.

8 seul a été publié par Protat, dans *Com. Arch.*, 6, 1861, p. XVI.

7. Les restes d'une lettre qui se voient à gauche ne peuvent faire songer qu'aux lettres H, I, M, N. La lettre *i* paraît convenir mieux que toute autre, c'est peut-être la finale du datif d'un titre.

8. Je ne crois pas que la base de lettre qui se trouve dans la ligne 1 appartienne à la ligne du fragment précédent. Les titres ont besoin en effet de compléments ; ils ne pouvaient trouver place dans la première ligne, si l'étendue de chaque ligne est telle que je la crois. Il ne faut pas perdre de vue que toute cette partie de l'inscription est en caractères fort grands. Les lignes suivantes ont une hauteur beaucoup moindre. — On peut conjecturer que nous avons dans cette ligne la partie inférieure d'une lettre faisant partie de la dénomination d'une légion.

Les diverses épithètes que se donnent les sénats municipaux sont *splendidissimus, honestissimus, sanctissimus et felicissimus,* etc. De tous ces titres, *splendidissimus* est le plus fréquent et convient assez pour le nombre des lettres.

Le mot *ciuitas* a une signification particulière aux provinces de la Gaule celtique, des deux Germanies et de la Bretagne. Un grand nombre de *ciuitates* n'étaient ni des colonies ni des municipes, ainsi que le prouvent les inscriptions et les expressions ethniques *ciuis Treuerus, ciuis Lingonus*[1]. — Le nom de la cité devait suivre cette désignation.

Après la mention des titrés publics mise en tête, vient

1. L. Renier, *Rev. Arch., n. s.,* 11.400.

celle des charges municipales à la suite du nom de la cité et probablement pour rappeler les titres particuliers du personnage à la reconnaissance de ses concitoyens.

9-10. La restitution de ces dernières lignes est très douteuse. On ne met guère à la suite du titre de flamine que le nom de l'empereur divinisé. — Il serait bien hardi de songer à restituer *Dac(icus)*. Les empereurs qui ont porté ce titre de *Dac(icus)* sont Trajan (à partir de 102 ou 103), Maximin et Maxime (depuis 237 ou 236), Dèce (très rare), Gallien (peut-être un seul exemple), Aurélien (depuis 271 environ); seul Trajan fait suivre ses noms de l'épithète simple. A en juger par les fragments, l'inscription devait être fort belle et les lettres sont d'une forme excellente. Il ne serait donc pas invraisemblable que l'empereur dont il est ici question ne fût Trajan.

11

Fragment d'une inscription honorifique. Ce fragment a des contours très irréguliers et mesure en tout 23 centim. et demi de haut. Musée d'Alise.

Haut. des lettres, 32 millim.

[*pu*]BL · OB	[*pu*]*bl(ice)* [*ob*]. . . .
[*m*]ERITA · S[*ua*]	[*m*]*erita s*[*ua?*]
STR	. . . . *str* . . . . .

J'ai hésité à joindre ce fragment à ceux qui précèdent, dans une même inscription; les points ici sont de forme ronde et paraissent être employés d'une manière régulière entre les mots.

12

Fragment irrégulier. Il manque dans la première ligne la partie supérieure de L, la partie droite de O; dans la seconde ligne, le jambage gauche du V; dans la troisième ligne, la moitié inférieure et la partie gauche de la barre du T.

Haut. des lettres, 3 cent.

LINC	. . . . . *lino* . . . .
/ISTI	. . . . . *uis ti*. . . .
r < ST	. . . . . *t · si*. . . .

Il est difficile de dire à quoi peut se rapporter ce fragment. Peut-être *lino* à la ligne 1 est-il la fin d'un nom propre au datif et la seconde ligne contient-elle la fin d'un mot ..... *uis* et le commencement du suivant *ti*...... ?

13*

Fragment trouvé en 1829.

I · V · D · D

Mém. Ac. Dij., 1829, p. 229.

La lecture de ce fragment, égaré ou détruit, est impossible. Y a-t-il là un reste mal copié de la dédicace *In h*(*onorem*) *d*(*omus*) *d*(*iuinae*)*?* Ces lettres ont-elles été bien lues et sont-elles vraiment des sigles? Ne peut-on pas lire ..... *i u*(*otum*) *d*(*edit*) *d*(*edicauit*)*?*

14*

Sur une tessère de plomb trouvée près d'une fontaine des bains de l'hospice[1]. Mercure debout tenant de la main droite une bourse, de la gauche un caducée ; un coq est à ses pieds. Au revers, une palme et la marque :

ALESIENS — *Alesiens(is)*

15*

Sur deux tessères de plomb.

AL — *Al(esiensis)*

1. Au lieu dit « la Porte », tessère présentant les mêmes figures et l'inscription ALISIENS. *Rev. Arch. n. s.*, 8.377.

16*

Sur une tessère de plomb portant Mercure à l'avers. Au revers, un bœuf et :

ALS *Al(esiensi)s*

17*

Sur une tessère de plomb de même caractère.

A *A(lesiensis)*

14 et 15 ont été publiés dans *Com. Arch.*, 6, 1861, p. XIII; 14, 16 et 17 par Longpérier, *Revue de numismatique*, 1861, 253 (= Œuvres complètes, II, 490) et A. de Barthélemy, *Rev. Arch., n. s.*, 8, 376. M. de Longpérier pense que ce sont des monnaies. La provenance d'Alise des n[os] 16 et 17 n'est pas certaine.

18*

« C'est une marque à feu, destinée à imprimer, sur le bois, des caractères qui sont gravés en saillie sur un bandeau de fer de 5 pouces et demi de longueur. Ce bandeau est soutenu par une queue, en forme de T, dont le prolongement arrondi entroit dans un manche de bois qu'on pouvoit changer facilement, lorsqu'il avoit été endommagé par la chaleur de l'instrument. Cette partie inférieure est longue en tout d'environ 9 pouces ..... Il n'existe que quelques lettres qui peuvent faire conjecturer qu'elles étaient destinées à figurer OLIBIAT.....I. Les deux avant-dernières lettres sont indéchiffrables. Toutes ces lettres étaient de bonne forme et avaient 4 lignes de hauteur [1]. »

Long. de l'inscr., 5 pouces 1/2. Haut. des lettres, 4 lignes.

OLIBIAT . . I *Olibiat . . i*

Baudot, *Notice sur quelques objets d'antiquités trouvés sur l'emplacement d'Alesia Mandubiorum*, ap. *Mag. enc.*, juin 1813, et en manuscrit, B. D., Fonds Bt, 148, pp. 15-16.

1. Baudot, *l. l.*

La lecture la plus naturelle de ce nom est *Olibiat*[ic]*i*. C'est peut-être un nom gaulois.

19*

Inscription sur un petit fragment de bronze qui paraît avoir appartenu à un manche de patère. Cette inscription est en pointillé.

DEO · VM	*Deo Um.....*
RO · DO	[p]*ro Do.....*

H. Thédenat, ap. *S. A. F.,* 1883, p. 308.

1. *Um*... est le commencement d'un nom de dieu inconnu.
2. M. l'abbé Thédenat restitue *pro* d'après le texte de la patère de Visignot. D'après lui, l'inscription dont nous n'avons plus ici qu'un débris comprenait quatre éléments : 1° le nom du dieu, 2° celui du dédicant, sur la première ligne ; — 3° le nom de la personne pour qui le vœu est formulé, 4° la formule *u*(*otum*) *s*(*oluit*) *l*(*ibens*) *m*(*erito*), sur la seconde ligne.

20*

Cachet d'oculiste, trouvé vers 1858, avec des balances et les anses d'un vase en bronze, et acheté à cette date par M. le docteur Marchand qui le possède. Il est en stéatite verdâtre et de forme rectangulaire. Il n'y a d'inscription que sur une seule tranche ; la tranche opposée est bombée, les deux autres ont été aplanies pour la gravure, mais elles ne portent rien. La partie supérieure a perdu le quart environ de son épiderme, ce qui a emporté le sommet des deux dernières lettres de la première ligne. Les lettres sont négligemment gravées [1].

1. D'après M. de Villefosse, le nom d'*Idoneus* est peut-être le seul mot de lecture certaine. Voici quelques particularités paléographiques. L. 1, O muni d'une sorte de queue oblique; Ib = Æ; l. 2. Les deux N sont rétrogrades, le premier en monogramme avec V ; B refait sur un E ; S lunaire à boucle abaissée.

IDONEI AD DIA — *Idonei ad dia(theses)*
YVVDIN BICVI — *ynudin(um)? bis ui(ride)?*

Ant. Héron de Villefosse, *apud B. M.*, 1883, 164-176 (une planche).
Ce cachet était inédit quand M. de Villefosse l'a publié [1].

1. *Idoneus,* seul exemple de ce surnom[2]. Il rentre dans une classe très nombreuse de surnoms exprimant des qualités individuelles. — *Diatheses.* Le sens de cette expression est assez général. On peut traduire par : contre les affections de l'œil [3]. DIA est la forme ordinaire dont ce mot s'abrège ; on trouve encore D, DI, DIAT, DIATHE, DIATHES [4], ce qui suffit pour prouver que dans ces petits monuments, il n'y a pas de sigles proprement dites, mais seulement des abréviations arbitraires. La désignation de la maladie avant le nom du collyre et immédiatement après le nom du médecin est une anomalie.

2. *Ynudinum = Anodynum.* C'est un exemple de la manière dont sont défigurés les mots gravés sur les cachets : *dialepidos* écrit *diallepidum, dialepidus, dialepinus ; diapsoricum* écrit *diabsoricum, dabsoricum, diaphsoricum, diafsoricum ; penicillum* écrit *penicilem ; clatir* pour *clarit(atem) ; aspar* pour *ad aspr(itudines) ; crsomaelinm* pour *chrysomelinum,* etc. — C'est un collyre calmant [5] ; Gallien distingue deux espèces d'*anodyna,* les *anodyna* improprement dits qui guérissent, et les calmants [6]. On peut considérer comme calmants le *lene somnus* d'un cachet de Normandie, le *melinum ad omnem dolorem* [7]. — *Bis,* deux fois le jour ou deux fois dans la maladie, indication très fréquente dans la médecine ancienne; on l'a trouvée trois fois sur des cachets, à Saint-Albans, à

1. Je n'ai pas cru pouvoir mieux faire dans cet article que résumer la très intéressante notice de M. de Villefosse.
2. Une liste des noms d'oculistes romains a été publiée récemment par M. S. Reinach, *Rev. arch.*, III, t. XI, pp. 254 et ss.
3. Cf. Villefosse, *Cachets,* I, 162 ; Sichel, *Ann. d'ocul.,* LVI, 235.
4. Grotefend, nos 75, 81, 86, 50.
5. Celse, *Medic.*, V, 25, 1.
6. Gall., V, 19, t. XI, 766, éd. Kühn.
7. Grotefend, 52 et 73.

Orange et dans notre cachet[1]. On peut rapprocher de cette expression le *ter* du cachet de Nuits (n° 242). — *Vi(ride)*, la lecture n'est pas très sûre. Il est assez fréquent de voir désigner un collyre par sa couleur[2]. C'est le seul cachet, si la lecture est exacte, qui présente ce nom sous sa forme latine ; on le trouve sept fois sous la forme grecque, *chloron*[3]. Le vert de ce collyre devait être obtenu au moyen du vert de gris[4]. Aujourd'hui on emploie encore les sels de cuivre dans l'ophtalmiatrie[5].

21

Marque gravée en creux ; lettres d'environ 3 centim. gravées profondément sur un bandeau de bronze. Le premier V présente la branche gauche presque verticale, tandis que la droite est oblique et plus courte.

Moulage au musée d'Alise.

GVGVA

Ce nom n'a pas une physionomie latine.

22

Marques de potiers[6]. Musée d'Alise.

ABRIILI M — *Abreli m(anu)*

1. Grotefend, 47 et 60. Pour les textes des médecins anciens. cf. Villefosse, *l. l.*

2. Sur les collyres désignés d'après leur couleur. Villefosse, *Cachets*, I, 179.

3. Gallien donne les recettes de quatre collyres de ce nom : χλωρὸν πρὸς διαθέσεις, Ζωΐλου τὸ χλωρόν, ἄλλο χλωρὸν Ζωΐλου ὀφθαλμικοῦ, χλωρὸν Ἀνθαίου, t. XII, 763. — Ce qui me ferait douter de la lecture de M. de Villefosse, c'est l'ordre des mots *anodynum bis viride;* on attendrait plutôt *bis a. u.* ou *a. u. bis.*

4. Gallien, περὶ συνθέσεως φαρμάκων τῶν κατὰ γένη, c. 2, p. 496, t. XII.

5. A. Bouchardat, *Manuel de matière médicale,* II, p. 606 et 608.

6. Ces marques sont empreintes en relief sur des poteries rouges.

23*

OP · AQVITAN — *Op(us)? Aquitani*

Rev. soc. sav., 1865, 2, 234.

Marque très fréquente[1].

24

OF PVDEИ — *of(ficina) Pudent(is)*

Marque publiée par Schuermans sous le nº 4523.

25

NO FEC — ..... *no fec(it)*

Les noms en *-o* sont fréquents, surtout dans les marques de potiers. Les noms gaulois en *-on* avaient perdu leur *n* comme les noms latins (*Criciro*, n. 37)[2]. Nous verrons que dans l'onomastique de cette époque il y a non seulement des noms en *-o* qui appartiennent à la troisième déclinaison (gén. *-onis*), mais aussi des noms en *-o* de la deuxième déclinaison : *o* devenant la forme vulgaire de *u* avec chute de l'*s*[3].

26

LALI · AMNI ·

Je ne suis pas sûr de la lecture de cette marque. On trouve d'un côté les marques LALLI · MA, LALLO · F, LALLVS FEC, LALLIM et d'un autre côté *Ammius* et *Annius*[4]. Cette

Sauf la dernière, elles sont gravées sur une ligne droite dans un cartouche.

1. Il faut sans doute lire *of(ficina)*. Cf. Schuermans, nº 443.
2. Zeuss-Ebel, *Gramm. celt.*², p. 772.
3. Schuchardt, II, 169.
4. Schuermans, 2895 ss. et 281 ss. On connaît aussi *Lalus* (*C. I. L.*, XII, 2799.)

marque est autour d'une rosace à six feuilles sur une poterie rouge.

27*

Inscription gravée en deux lignes sur une cornaline ; les deux lignes de l'inscription sont séparées par un tiret. Cette cornaline trouvée en 1885 a été vendue à un notaire de Troyes (renseignements fournis par Madame Borne, d'Alise).

VALE
———
VIVAS

27a

Lieu dit « La Fausse Rivière », dans la plaine des Laumes, vase d'argent orné d'une guirlande en relief. Poids actuel : 490 gr. Sur le pied, avec d'autres indications difficiles à lire, en cursive, nom de l'artiste. Musée de Saint-Germain, salle 13, vitrine 15.

Sur le rebord :

MEDA NA . E

Dans le champ :

III $\begin{smallmatrix}\circ & \circ\\ \circ & \circ\end{smallmatrix}$

S. Reinach, *Catalogue du mus. de St-Germain*, p. 107.

On croit lire *Medati* et des indications pondérales très peu certaines [1].

1. Ces indications devraient se lire 3 livres 1/3, ce qui ferait 1091 g. 50 ; ce chiffre est beaucoup trop fort, quelle que soit la quantité perdue par le vase. Ne s'agirait-il pas plutôt de l'ancienne livre italique de 273 g. encore usitée à une époque récente (H. Nissen, *Handbuch* d'I. Müller, t. I, pp. 681 et 708) ? On aurait 810 gr. comme poids total et la coupe aurait perdu 320 gr., soit un peu moins des deux cinquièmes, ce qui est encore beaucoup.

AMPILLY-LES-BORDES

(Diocèse d'Autun, archidiaconé de Flavigny. — *Ciuitas AEduorum*)

28*

Au lieu dit « la Pierre qui corne ». Statue en demi-relief se détachant sur une stèle et représentant un homme imberbe, seulement vêtu d'un manteau fixé à chaque épaule par une agrafe. Ce manteau tombe librement par derrière. Par devant, la main gauche le relève de manière à laisser à nu le bras droit, le côté droit de la poitrine, le ventre et tout le bas de la statue. Celle-ci est mutilée un peu au-dessus du genou. La main droite tient un raisin ; à gauche, sur la partie du manteau qui couvre la poitrine, on voit un oiseau. L'inscription se lit sur la stèle dans la partie laissée libre par la tête et les épaules. Ce monument découvert au XVII[e] siècle a été transporté à l'abbaye de Flavigny[1], puis au cabinet des Bénédictins à Saint-Germain-des-Prés. On ignore ce qu'il est devenu.

DEOBE	*Deo Be-*
MILVCIO	*milucio-*
VI	*ui*

Gruter, p. 84, n. 5. — Montfaucon, *Antiq. expliq.*, II, p. 427, et pl. CXCII. — Martin, *Relig. des Gaulois*, I, 299 et pl. 8. — Muratori, 1986, 6. — Orelli, 1970. — Leclere et Gaveau, pl. VI, 4. — *Album*, pl. 31,14. — *Rev. soc. sav.*, 1863, 2, 166. — Grignard, *Note sur une divinité gauloise et un amulette chrétien découverts à Lantilly*, Autun, 8, 1881 (B. D. br. 2739) et *ap. M. S. E.*, X, 211 et planche. — Donat. *Suppl.*, I, 163. — Mone, *Gesch. d. Heidenthums*, II, 418. — Wal, p. 54, n. 41.

Il ne faut pas songer à lire *Bemiluc Ioui*. Les noms de di-

1. Attribué à Paris par divers auteurs, qui semblent tous avoir puisé leur dire dans Muratori : cette fausse indication est due au transfert du bas-relief à Saint-Germain-des-Prés.

vinités gauloises sont latinisés et ainsi on ne peut avoir *Bemiluc;* ce ne serait pas davantage une finale gauloise. De plus, dans les dédicaces, les noms spécifiques précédent les noms locaux : on aurait dù écrire *Deo Ioui Bemiluc.* Deux doutes peuvent seulement rester dans l'esprit. Y a-t-il *c* ou *g*, les deux lettres étant très voisines au point de vue phonétique comme au point de vue graphique? *Vi,* au commencement de la ligne 3, est-il la fin du mot précédent ou la première syllabe du nom du dédicant, ce nom ayant été négligé par le copiste ou effacé partiellement? Malheureusement la disparition du monument ne permet de répondre ni à l'une ni à l'autre de ces deux questions[1].

ANTIGNY

(Diocèse d'Autun, archidiaconé de Beaune. — *Ciuitas AEduorum*).

29*

Marque sur un fond de vase en terre rouge.

GECAVD

Com. Arch., 2, 171.

AUXEY

(Diocèse d'Autun. — *Ciuitas AEduorum*).

30

Climat des Autèts (ou Antêtes), au pied du mont Mélian. Pierre méplate présentant une inscription gauloise en beaux caractères dans un champ refouillé et jadis entouré d'un cadre.

1. Deux bronzes reproduisent le même type, d'après Leclere et Gaveau : l'un à Chalon, qui est fort beau; l'autre, d'exécution médiocre, à Périgueux. Aucun d'eux ne porte d'inscription.

Les lettres portaient, au temps où fut rédigée la notice du *Dictionnaire archéologique*, des traces de couleur rouge ; elles ont aujourd'hui entièrement disparu. Une cassure a écorné à gauche la partie supérieure du monument et emporté dans la ligne 1 la première lettre et la partie supérieure du C, dans la ligne 2 la boucle du P. Dans la ligne 1 la branche gauche du V a disparu dans une cassure[1], O et P sont accolés. Cette pierre a été trouvée au siècle dernier ; suivant une tradition suspecte, elle recouvrait un petit sarcophage qui contenait des ossements calcinés et des cendres. Transportée à Volnay, elle resta longtemps chez le maire de cette commune : de là le nom d'inscription de Volnay sous lequel on la désigne d'ordinaire. En 1855 elle fut donnée au musée de Beaune.

ICCAVOS · OP	[*Ic*]*ca*[*u*]*os Op-*	Iccauos, fils d'Op-
PIANICNOS · IEV	[*p*]*ianicnos ieu-*	pianos, a
RV · BRIGINDONI ·	*ru Brigindoni*	fait pour Brigindu
CANTALON ·	*cantalon*	ce cantalon.

Dict. arch. Gaule, inscr. gaul., n° 4 (fac-simile). — *Rev. Arch.*, *n. s.*, 15, 388 (trad. de Pictet).— *Com. Arch.*, 6, 1862, XXIX. — Protat, *troisième étude*[2], p. 8. — *Com. Arch.*, 9, p. LXXXII. — Ch. Aubertin, *Quelques renseignements*, p. 37.— E. Bavard, *Hist. de Volnay*, p. 13.— *Rép. archéol.*, col. 165.— *Rev. Arch.*, *n. s.*, 5,28.— *Rev. soc. sav.*, 1863, 2, 179. — *Beitraege*, p. 129.

1. On remarquera que la description précédente est en désaccord avec le fac-simile du *Dict. arch.* C'est que le temps fait son œuvre rapidement à Beaune. La plupart des antiquités — presque toutes les inscriptions — sont rangées le long d'un mur du jardin de l'hôtel de ville, au couchant, c'est-à-dire exposées à toutes les intempéries et à toutes les dégradations. Je ne sais si le musée de Beaune a été compris dans la communication de M. Flouest à la Société des Antiquaires de France (1er sept. 1886, *Rev. crit.*, 1886, 2.232) parmi ceux « dans lesquels la façon dont on conserve les monuments laisse beaucoup à désirer ; » mais l'Etat devrait pouvoir faire transporter d'office au musée de Saint-Germain tous les monuments à la garde desquels les villes, à cause de leur incurie, n'ont plus droit de prétendre.

2. L'inscription de Volnay a été ordinairement mal copiée. Protat, par un système ingénieux d'abréviations, obtient un texte *latin* dont je ne vais donner que la traduction ; ce sont les pierres qui adressent la parole au passant : « Ici est la cave. Ici nous formons l'enceinte

1. *Iccauus*. On peut comparer d'un côté *Ico* [1], *Icos, Iccius, Iccianus, Icco,* d'un autre côte *Accauus* [2], *Liccaus* [3], *Saccauus* [4].

2. *Oppiani-cnos*. La terminaison est le signe de la filiation. Dans l'inscription gauloise de Néris [5] on lit de même *Bratronos Nantonic(nos)* (= *Nantonii filius*) et dans une inscription de même langue trouvée à Nevers [6] au xve s. : *Andecamulos Toutissicnos* (= *Toutissii filius*). Cet adjectif patronymique est composé du thème fléchi en *-i* suivi d'une terminaison appartenant à la racine du verbe irlandais *cinim*, je descends [7]. Le gaulois a deux autres adjectifs patronymiques, l'un en *-eos*: ΟΥΙΛΛΟΝΕΟC à Vaison [8], ΛΙΤΟΥΜΑΡΕΟC à Saint-Remy [9], et l'autre en *-ios:* ΗΛΟΥCΚΟΝΙΟC à Saint-Remy [10]. On peut comparer les formations grecques Διονύσιος, Ἀπολλώνιος et les formations latines *Marcius, Octauius.*

3. *Ieuru*. Cf. inscription d'Alise, n° 3, l. 2. — *Brigindoni*. De la première partie du mot peuvent être rapprochés *Admagetobriga, Brig-antium, Brig-inn, Nerto-briga, Sego-briga, Tameobrigus* [11].

4. *Cantalon* ne serait, d'après Pictet, que l'altération du

consacrée au très bon père Janus. Brig a fait présent de ce canthare. » *Troisième étude*, p. 8.

1. Nom gaulois à Bordeaux, *R. E.*, I, p. 182.
2. *B. E.*, II, 59.
3. Brambach. 232.
4. Gruter, 745, 11. Les gentilices en *-acus* et en *-auus* sont d'après M. Mowat d'origine gauloise (*Bul. Soc. Ling.*, 1883, n. 24, p. CXXXVII).
5. *Rev. celt.*, V, 1881.
6. *Dict. arch. Gaule, inscr. gaul.* 9. Cf. Ἀρτικνος, Muratori, 643 ; *Gobannicnos* (= *Gobannilno*), *ib.*, 1384, 4 ; *Trutiknos* qui doit se lire *Druclinos,* à Todi (*Corp. inscr. lat.*, I, 262). Ces mots ne sont pas des composés (E. Ernault, *Rev. celt.*, VII, 107-108).
7. *Beitraege*, p. 114 (W. Stokes).
8. *Dict. arch. Gaule, inscr. gaul.*, 2. *Corp. inscr. lat.*, XII, p. 162.
9. *Rev. celt.*, 3.506. *Corp. inscr. lat.*, XII, p. 127, n. 2.
10. *Ib.*, 123. *Corp. inscr. lat.*, XII, p. 127, n. 3.
11. Creuly. *Liste, passim.* On attribue au mot *briga* le sens de « colline », Zeuss, *Gr. celt.*, p. 86. Ce mot se trouve comme nom propre dans des inscriptions du Norique et de la Pannonie supérieure (*C. I. L.*, III, 5285 et 4202).

mot latin *cantharum*. Whitley Stokes le considère, de même que *nemeton* et *celicnon*, comme le nom de quelque édifice, nom apparenté à *cantus* dans *Canti-cantus* Cachan (Arcueil-Cachan, Seine).

AUXONNE

(Diocèse de Besançon. — *Ciuitas Sequanorum*).

31*

Hameau des Trois-Maisons. Fragment de milliaire trouvé en 1816 et disparu depuis. La division des lignes n'est pas connue[1].

IMP · CAES ·		*Imp(eratore) Caes(are)*
TRAIAN · HA		*Traian(o) Ha-*
DRIAN · [*aug.*]		*drian(o) [Aug(usto)]*
P · M · [*tr.*] POT · [*ii*]		*p(ontifice) m(aximo), [trib(uniciae)] pot(estatis) [iterum]*
COS · II	(118 p. C.)	*co(n)s(ule) (iterum).*

C. X. Girault, *Archéologie*, pp. 7-8. — *Rép. arch.*, col. 71. Ces deux témoignages n'en font qu'un, le répertoire archéologique copiant Girault. Ce dernier, maire d'Auxonne et habitant de cette ville pendant de longues années, était en situation d'être sûrement informé.

Aug(*usto*). J'ai suppléé ce mot d'après les autres monuments qui portent le nom de cet empereur.

Trib(*unicia*). Ici la lacune était indiquée par Girault ; mais

1. Nous avons une indication dans les lacunes de la copie de Girault. Il y a en effet trois lacunes certaines : le titre *aug.*, la sigle *trib.* (ou *tr.*), enfin le chiffre II de la puissance tribunice. De ces trois lacunes, une seule est indiquée par Girault (*trib.* qu'il n'a pu sans doute lire) ; on peut supposer que les deux autres étaient des fins de lignes, omises par suite d'un accident quelconque. En effet, Girault ne semble même pas les soupçonner, lui qui en a indiqué une autre ; il se serait aperçu de lacunes à l'intérieur des lignes. Par conséquent les mots P. M. *trib.* (ou *tr*). POT. *ii* devaient constituer une ligne.

j'ai rétabli le chiffre *proprio marte*. Hadrien fut consul pour la seconde fois en 871/118, ce qui est l'année même de son second titre de puissance tribunice ; l'année suivante, il est de nouveau consul, de sorte que le titre *cos. II* doit forcément coïncider avec celui de *trib. pot. II*. — Hadrien reçut la puissance tribunice pour la première fois le 11 août 870/117, et pour la seconde fois le 10 décembre de la même année : on sait qu'à partir de Trajan l'usage s'introduisit en effet de compter la deuxième année de la puissance tribunice à partir du 10 décembre de l'année de la collation.

Co(n)s(ule) II = 118 ap. J.-C. Le premier consulat d'Hadrien eut lieu en 861/108 (avec M. Trebatius Priscus). Le deuxième consulat a donc lieu dix ans plus tard. Il l'exerça avec Cn. Pedanius Fuscus Salinator, puis avec différents consuls substitués [1].

L'inscription est certainement incomplète. On peut penser qu'il y avait après la mention du consulat le titre de *P(ater) P(atriæ)*, qui depuis Domitien suit immédiatement le titre de consul. Il manque au moins l'indication de la distance du milliaire au point de départ.

BARJON

(Diocèse de Langres. — *Ciuitas Lingonum*).

32*

Monument funéraire conservé dans la chapelle du cimetière où il sert de support à un autel fixe en pierre, recouvert par un autel en bois.

MAIVRI SIIDAN[*t*]IANI	*Ma[t]uri Sedan[t]iani,*
MARCI FILI A LVII	*Marci fili, a(nnorum)* LVII.

Morillot, *Bull. d'hist. et d'arch. du dioc. de Dij.*, III, 119.

Le texte ne me paraît pas certain, malheureusement je

1. Cf. Henzen, *Ephem. epigr.*, I, 195.

n'ai pu obtenir de renseignements exacts sur ce monument. La copie de M. Morillot porte SIIDANIIANI. On pourrait peut-être lire aussi *Sedatiani*.

BEAUNE [1]

(Diocèse d'Autun. — *Ciuitas Æduorum.*)

33*

Dans les celliers de la collégiale, sous la sacristie actuelle de l'église Notre-Dame. Ligne 1, la lettre finale a perdu sa haste droite dans la cassure de la pierre ; ligne 2, il manque la partie inférieure de la branche gauche de l'A et la partie supérieure de la branche droite du second V.

Haut. des lettres, 25 cent. Long., 4 pieds.

NIMEN	*[Mo]nimen[tum]*
AVERV	*[cur]aueru[nt]?*

Gandelot, XLVII-XLVIII. — Jos. Bard., *Archéographie,* p. 32. — Pasumot, pl. I, 4. — *Rép. arch.,* col. 146. — Foisset, *Com. Arch.,* 10, 6.

2. Il est difficile de conjecturer ce que représentent ces cinq lettres. Peut-être ne faisaient-elles point partie d'un verbe mais d'un nom propre. Dans ce cas, le monument serait funéraire. Mais la dimension des lettres rend cette hypothèse moins vraisemblable.

34*

Fragment trouvé dans les murs du vieux château, dans une des tours carrées, en 1683. Cette pierre est encastrée au-dessus d'une porte de la cour Chevignard (anciennement cour

1. Sur le nom de cette ville, cf. *Rev. Soc. sav.*, 1866, t. 2, p. 457. Les détails des trouvailles archéologiques ont été publiés par Gandelot pour les derniers siècles et par Ch. Aubertin pour notre époque.

Segaud), rue Paradis. A droite existe une moulure bien visible. Une cassure profonde de la pierre la partage verticalement entre l'E et le G de la première ligne et coupe l'M de la deuxième ligne.

Long., 79 cent. Haut. des lettres, 7 cent.

VET · LE G · PRIVIXIT · ANNIS XXX MINERVIAE CIVES	*.....uet(eranus) leg(ionis) pri(mae)* *[Mineruiae] uixit annis* *triginta, ciues.....*

Gandelot, xxxii. — Pasumot, p. 58. — *Rev. Arch., n. s.,* 5, 25. — *Rép. arch.,* col. 146. — *Com. Arch.,* X, 2.

2. J'avais cru d'abord que les copies de cette inscription étaient inexactes, et qu'il fallait lire : .... *uet, leg. pri. Mineruiae, uixit annis XXX, ciues....* Comme je n'avais pu m'en rendre compte par moi-même, mon ami, M. Charles Glantenay, de Beaune, voulut bien vérifier et m'envoya une copie qui faisait cesser mes doutes. Je crois néanmoins qu'il s'agit de la légion I *Mineruia*[1]. Cinq légions ont porté le numéro 1 : la I *Germanica,* créée pour remplacer une des trois légions détruites avec Varus, envoyée en Germanie, licenciée en 71 par Vespasien ; la I *Italica* créée par Néron en 66, d'abord envoyée en Gaule, et après la bataille de Crémone, dirigée sur l'Illyrie, puis la Mésie ; la I *adjutrix,* créée par Néron en 68, envoyée en Germanie sous Vespasien à deux reprises, mais pour peu de temps ; la I *Parthica,* créée par Septime Sévère et campée en Pannonie; enfin la I *Mineruia,* créée par Domitien pour remplacer la V *Alauda,* et qui séjourna dans la Germanie inférieure, sauf un court passage en Mésie, sous Vespasien. Les vétérans de cette dernière

1. L'inscription n'est pas suspecte; un faussaire n'aurait pas imaginé ce fragment et il n'y avait pas de faussaire à Beaune au XVII[e] siècle. On en était encore à expliquer *Vet.* par *Vettius,* comme fait Gandelot. Il y a là seulement une erreur du lapicide. Après avoir gravé le nom du soldat (aujourd'hui perdu), sa qualité, le numéro de sa légion, il n'a pas songé au surnom *Mineruiae* et a passé immédiatement à l'âge du défunt. Puis au cours de son opération il s'est aperçu de sa distraction et a rétabli *Mineruiae* à la première place libre : il l'a écrit en toutes lettres, pour qu'aucune fausse interprétation ne puisse être donnée. Ordinairement ce surnom est abrégé par MIN ou par M.

ont laissé de nombreux monuments dans la vallée de la Saône et du Rhône, surtout à Lyon. Quand ils avaient fini leur temps, ils venaient jouir de leur retraite dans les villes situées plus au midi.

35

En Champagne, au bout de Saint-Nicolas.

Stèle quadrangulaire arrondie à la partie supérieure. La moitié inférieure contient le champ de l'inscription ; en haut dans une sorte de niche se trouve une figure de femme tenant une quenouille (prise pour un vase allongé par certains auteurs ?). Ce monument est encastré dans un cadre artificiel en maçonnerie en forme de gros pilier quadrangulaire. Dans une autre face, se trouve un monument représentant un homme barbu ; mais il n'y a pas d'inscription. Enfin le troisième côté présente une stèle trouvée en Bolar (Nuits) et ordinairement attribuée à Quincey. Il n'y a rien dans le quatrième côté. — Le monument qui nous occupe[1] a été trouvé, ainsi que la stèle anépigraphe, le 23 avril 1818, au lieu indiqué ci-dessus. Le tout est aujourd'hui au musée de Beaune, c'est-à-dire dans le jardin de l'Hôtel-de-Ville.

MONIMETV	*Monimetu(m).*
SACVRIA · MVTACI	*Sacuria Mutaci (filia).*

Rev. Arch., n. s., 5, 24 (ne donne pas les deux noms propres). — Aubertin, *Quelques renseignements,* p. 43. — *Rép. trav. hist.,* I, 372 (reproduit Aubertin). — Ant. Héron de Villefosse, *ap. S. A. F.,* 1882, 4e trim. (seule copie exacte)[2].

1. *Monimetu*(*m*) pour *Monimentu*(*m*) est un vulgarisme. Rien n'est plus fréquent dans le latin vulgaire que la fusion de la nasale avec la voyelle précédente devant certaines consonnes. C'est un des phénomènes les plus anciens du parler

1. Les A ont des points au lieu de barres.
2. Cependant la description associe la figure de femme à celle d'homme barbu, sans indiquer que cette association est purement fortuite et ne se trouve pas dans la même stèle.

populaire : devant *s*, le fait est contemporain des premiers monuments de la langue[1] ; devant *t*, il apparaît isolément dès l'époque républicaine[2]. Il est probable que l'absence d'*m* à la fin du mot n'est pas davantage une abréviation. Elle n'était pas nécessaire, car il y avait assez de place pour graver cette lettre. On sait que cette finale était très sourde et que les gens cultivés eux-mêmes la faisaient à peine entendre[3].

2. *Sacuria :* je ne connais pas d'autre exemple de ce nom. Il n'en est pas de même de *Mutacus*. M. de Villefosse, qui publie notre inscription à propos d'une plaque votive de Mandeure, en cite quatre autres exemples, à Mandeure, à Bordeaux (nom d'un Séquane), deux à Langres. Il en conclut que ce nom appartient « à une région bien déterminée et à trois peuples voisins, les Séquanes, les Lingons et les Eduens ».

36

Stèle présentant une figure de femme tenant en main un fuseau (?). La boucle des R ne touche pas la haste ; les A ne sont pas barrés. L'inscription ne contient que le nom de la morte. Escalier de la bibliothèque de Beaune.

Haut. des lettres, 15 à 20 millim.

CISORINA « *Cisorina* » (= *Censorina*).

Aubertin, *Quelques renseignements*, p. 127.

Voici comment le vocalisme de ce mot doit s'expliquer. La forme latine non vulgaire était *Censorina*, ou *Censorinus* au masculin. En vertu du phénomène connu dont nous avons déjà vu un exemple (n° 35), ce nom a pris la forme *Cesorinus, a*. Ce stade est représenté par une marque de potier *Cesorini*[4]. Enfin l'emploi de *i* pour *e*, résultant de la confusion de *ĭ* et de *ē*, a amené le mot à la forme de notre inscription.

1. Schuchardt, *Vokalismus*, I, 104, ss.
2. *Corp. inscr. lat.*, I, 1501.
3. Quint., *Inst. or.*, IX, 4.40.
4. Marque rétrograde dans l'Allier, Tudot, pp. 68 et 71 ; CESORI///, à Reillac (Creuse), ap. *B. E.*, I, 261.

37

Stèle avec une figure d'homme barbu. Les R ne sont pas fermés. L'inscription et le bas-relief ont un air de parenté avec le monument précédent. Ils sont sans doute de même provenance et aussi de même fabrique. Escalier de la Bibliothèque de Beaune.

CRICIRV *Criciru*

Aubertin, *Quelques renseignements*, p. 127.

Les exemples de ce nom ne sont pas rares dans la région. *Criciro* est une marque de potier que l'on rencontre fréquemment [1]; il se rencontre aussi sur un marbre de Sainte-Sabine (n° 250); on le trouve également sur des monnaies sous diverses formes, notamment la forme CRICIRV [2]. Cette seconde forme est une forme vulgaire; l'alternance de l'*u* et de l'*o* a déjà été signalée dans les noms en *-uus;* elle n'est pas moins fréquente dans ceux en *-o*, *-onis*. C'est ainsi que l'on a *Vagiru* [3], *Frontu, Iuau* (= *Iuao* dat.) [4]. Un auteur ecclésiastique du milieu du IVe s., Lucifer de Cagliari, présente l'ablatif *interceptu* (= *intercepto*) [5]. Des exemples de ce phénomène sont très fréquents dans les inscriptions de l'Empire, surtout dans les inscriptions chrétiennes, et à la fin des mots principalement: *tertiu, uiuu, maritu,* etc. [6]. Il ne

1. Autun (la Gironette), Corberon (*infra* n° 60), Allier, Amiens, Bordeaux (Jullian, n. 499), Douai, Londres (*C. I. L.*, VII, 1336, 361), Poitiers, Augst, Woorburg, Neuwied (Cf. Schuermans, 1743 ss.); Lyon (*R. E.*, 1885, p. 152), Boviolles (*Bul. arch. com. trav. hist.*, 1887, 115, fibule).

2. Monnaie trouvée au Mont-César (Oise), *Rev. Arch.*, *n. s.* 41, 74; *Dict. arch. Gaule*, mon. g. 113. On croit que le chef gaulois auquel se rapporte cette marque était Suession (A. de Barthélemy, *Rev. celt.*, t. VIII, p. 399).

3. Paris, musée Carnavalet, n° 113.

4. Mowat, *B. M.*, 1882, 263. Une partie de ces observations a déjà été faite par M. Mowat.

5. *Luciferi Calaritani opera*, ed. W. Hartel, 300, 10.

6. Schuchardt, *Vokalismus,* II, 91 ss.

faudrait donc pas transcrire *criciru(s)* : la véritable forme de ce nom est *Criciro, -onis*[1].

38*

Monument connu sous le nom d'autel de libations, à cause d'une rigole établie dans la surface horizontale. « Cette inscription est placée au milieu d'une couronne sculptée en traits creux et formée d'un feuillage presque indéterminé et dont cependant les pointes paraissent convenir aux feuilles de laurier.... La face de la pierre opposée (est) presque brute et à peine dégrossie[2] ». La partie supérieure de la première ligne et de la couronne manquaient. Les L ont la barre horizontale fortement inclinée dans le dessin de Pasumot. Ce monument, trouvé au XVIIe s. « dans un bois que les Chartreux de Beaune ont coupé à un quart de lieue de la ville[3] », a longtemps servi de piédestal à une croix sur le chemin de Chalange. Depuis lors, croix et piédestal ont disparu.

Haut., 39 pouces 1/2. Largeur, 29 pouces. Épaisseur, 2 pieds. Haut. des lettres, 2 pouces 1/4.

BONO	*Bono*
REI PVBL	*reipubl(icae)*
NATO	*nato*
LXXIII	*LXXIII*

Gandelot, XLIV; pl. V, 2. — Pasumot, p. 68, pl. I, 5. — *Com. Arch.*, 6, 1864, LXXXV. — *Rép. Arch.*, c. 147. — Courtépée, II, 293.

La dernière ligne de ce fragment contenant une notation numérique rend impossible l'explication de cette inscription dans le sens d'un *titulus* honorifique. La seule hypothèse

1. Parmi les différentes formes relevées sur les monnaies par M. A. de Barthélemy (*Rev. celt.*, IX, 30), la marque CRICIRONI atteste la déclinaison. Aussi Zeuss, *Gr. celt.*, p. 772, croit que ce nom est de ceux qui ont perdu *n* final au nominatif.
2. Pasumot, *l. l.*, 69.
3. Gandelot, XLIV.

plausible est celle d'un milliaire. Cette opinion avait été soutenue anciennement, ainsi qu'en témoigne Pasumot qui essaie de la réfuter[1]. On a trouvé sur la voie Appienne une série de monuments tout semblables. M. Mommsen, après les avoir d'abord considérés comme des bases, les a classés définitivement parmi les milliaires[2]. M. Protat croit aussi que c'est un milliaire et il complète l'inscription par un autre fragment sur lequel il ne donne pas de détails. Voici l'ensemble de l'inscription ainsi rétablie.

IMP · CÆS · FL ·	*Imp(eratore) Caes(are) Fl(auio)*
CONSTANTINO	*Constantino*
P · F · AVGVSTO	*P(io) F(elice) Augusto*
~~	
BONO	*bono*
REIPVBL	*reipubl(icae)*
NATO	*nato*
LXXIII	*l(eugae) XXIII*

1. « Je n'ai pu me ranger de cet avis, dit-il, parce que les pierres placées sur les voies romaines pour faire connaître les distances ont toujours eu la forme d'une colonne [c'est en effet la forme ordinaire, mais on trouve aussi des milliaires carrés, par exemple aux environs de Lambèse, Renier, 4305 = *Corp. Inscr. Lat.*, 10238]; que leur dimension était plus grande [si ce fragment appartient à un milliaire, il est incomplet et le monument était plus grand dans son ensemble]; que jamais on n'y mettait de couronne triomphale [c'est la seule objection un peu sérieuse, mais on peut penser que la couronne encadrant l'éloge rappelait les *quinquennalia* de Constantin] et qu'enfin l'inscription faisait mention seulement du nom de l'empereur sous le règne duquel elles avaient été posées ou réparées [on n'a qu'à parcourir un recueil d'inscriptions pour se convaincre de la fausseté de cette assertion; la formule *bono reipublicae nato* devient d'ailleurs un véritable nom impérial dans les inscriptions de Constantin et de Julien et on ne peut la considérer comme un éloge véritable]. » Pasumot, 72. Il en conclut que l'inscription était un cippe en l'honneur de Julien. Quant à la rigole qui a fait prendre ce monument pour un autel de libations (?), elle ne peut entrer en discussion; puisque la partie supérieure de la première ligne manque, la surface dans laquelle se trouvait cette rigole (qui n'était peut-être qu'une cassure) n'était pas la surface antique.

2. Cf. la note du t. X, n° 8419. Parmi les inscriptions énumérées

3. M. Protat donne E au lieu de F. Il faut noter l'absence du surnom de *Maximus*. Ce surnom fut pris par Constantin en 315, époque des *decennalia* de ce prince et de l'érection à Rome de l'arc de Constantin.

4. Il est impossible de dire si quelques mots manquent entre la l. 3 et la l. 4. Certaines inscriptions de Constantin ne donnent en effet que les titres que nous avons ici. — *bono reipubl*(*icæ*) *nato*. C'est un éloge propre aux Césars du IVe s. On le trouve déjà appliqué aux Augustes Constantin et Licinius, aux Césars Crispus, Licinianus et Constantin, dans une inscription gravée entre 315 et 323[1]. Comme dans ce texte, l'éloge est sous forme de sigles : B(*ono*) R(*ei*) P(*ublicæ*) N(*atis*), il devait être en usage depuis quelque temps. Cette formule rappelle un éloge décerné à Tibère : *natus ad aeternitatem romani nominis*[2] ; mais cet éloge n'est pas un titre qui se répète à la suite des noms du prince dans toute une série de monuments. *Bono* dans ces expressions est peut-être un ablatif indiquant l'idée d'accompagnement : « né avec le bonheur de l'Etat » ; on peut comparer dans Tacite (*Ann.*, 14, 11) : *publica fortuna extinctam* où *publica fortuna* semble être l'équivalent de *bono publico*.

7. Il est difficile de dire quel est le point de départ de cette mesure : ce n'est ni la distance d'Autun à Beaune ni celle de Beaune à Dijon. M. Protat lit : (*leugæ*) *LXXIII* : mais cette lecture est impossible : il faut absolument prendre L comme indication des lieues. Beaune ne devait pas se trouver sur la voie de Dijon à Lyon, mais sur une voie venant de Saulieu. S'il en est ainsi et si le tracé qu'on donne de cette voie est exact, ce serait à peu près la distance de Saulieu à Beaune. Cette distance devait être, si l'on tient compte des détours de la route, de 54 à 58 kilomètres ; 23 lieues gauloises font environ 51 kilomètres. On peut admettre que le milliaire a été déplacé de quelques kilomètres pour servir de base à la croix mentionnée.

dans cette note, les n°s 6080, 6222 et 8419 présentent la même inscription que notre fragment, sauf le chiffre de la distance qui manque dans ces textes.

1. Henzen, 5573.
2. Orelli, 689.

39

Stèle contenant une figure imberbe, et terminée par un faîte arrondi ; l'inscription se trouvait sur la bande qui forme ce faîte. Aujourd'hui on ne peut guère en lire que quelques lettres. La quatrième lettre a l'aspect d'un N dont la barre transversale partirait du dernier quart de la haste gauche. Jardin de l'Hôtel-de-Ville de Beaune.

SILNN — [*D(is) M(anibus)?*] *Siluin*[*i*]

40

Stèle quadrangulaire contenant dans un encadrement de même forme une figure de femme et une figure d'enfant en demi-relief, avec une inscription très effacée sur la bande supérieure. Jardin de l'Hôtel-de-Ville de Beaune.

LVCL · I I\ I M — [*D(is)*] *Luci (?)...... M(anibus)?*

La lecture de cette inscription est très incertaine. Peut-être la troisième lettre est-elle *e*. Il faudrait comprendre alors *Lucie* « aux Mânes de Lucia » ?

41 *

Je donne cette inscription et la suivante d'après Gandelot, dont je reproduis scrupuleusement le texte et la disposition : il me paraît difficile de tirer un texte présentable de copies aussi informes. « Les pierres, dit le même auteur, en ont été trouvées dans les démolitions de l'ancien Château en 1683 et au XI[e] siècle ».

PRAEDIS	*praedis*
IVL........	*iul(ianis)*
———	(ou [*in his*] *praedis Jul(iae)...*).
.... RO	
M..........	

Gandelot, XLVII.

42*

Cf. l'inscription précédente.

E SVO......... PE
NILLA
MANIBVS.......
———
.....O.............
.....R.............

Gandelot, XLVII.

43*

Sur un des anciens piliers de l'église S. Pierre, on lisait d'après Gandelot *biliomento sunuc haeredes*, et d'après Pasumot, on y remarquait *D(is) M(anibus)*. De ces indications, on peut tirer un texte hypothétique, dans le genre de celui-ci.

MONI	*Moni*
D MENTO SVNVC M	*D(is) mento(m) Sunuc- M(anibus)*
AE REDES [*ati*]	*ae Redes[ati?] (filiae)*

Gandelot, XLVII. — Pasumot, 77 (simple mention).

Monimento. L'alternance de *i* avec *u*, *o* avec *u*, la suppression de l'*m* final sont des faits connus. Ce mot, tel que je le

suppose ici, se lit sur des monuments encore existants. — Je suppose que la 5e lettre de Gandelot est un D pris pour un O et j'introduis la formule D.M. d'après l'assertion de Pasumot ; de même M pris pour H est une confusion facile. — *Sunuca.* Un peuple de la Gaule Belgique s'appelle ainsi[1]. — *Redes*[*ati*]. Pasumot dit que cette inscription est mutilée : ce qui explique la lacune ici et peut-être dans les premières lettres. *Redesatus* serait un nom gaulois comme le précédent. On le lit sous la forme *Redsatus* ou *Ressatus*, *Resatus* dans des inscriptions de la Pannonie inférieure et du Norique[2]. Peut-être cependant y avait-il *haeredes* : *Sunuc*(*i*) *m. haeredes* [*p. c.*].

44*

La Maladière. Fond de coupe en terre rouge : marque de potier.

DAMONO *Damon*(*i*) *o*(*fficina*)

Ce nom est très connu. Tudot le donne dans cinq marques différentes : DAM · ETCOS, DAMO, DAMON, DAMONVS, DAMONVSSF[3]; on le trouve encore à Augst, à Autun, à Londres[4], à Lyon[5], dans différentes localités de la Narbonnaise[6]. Il est intéressant de rapprocher ce nom du nom de Damona, parèdre féminine de Boruo. C'est ce qui en rend probable l'origine gauloise[7].

1. *Sunuci,* O., 5455.
2. *Corp. Inscr. lat.*, III, Pannonie : *Ressatus*, *Resatus*, 3358, 6010 (181) ; Norique : 3299, 3450, 5643; *Redsatus*, 4753 (*Matugenti f.*), 4962a. Ce nom est-il gaulois? On ne le trouve ni au tome V ni au tome XII.
3. Tudot, 71.
4. Schuermans, vo. *C. I. L.*, VII, 1336 (402).
5. *R. E.*, 1885, 152.
6. *C. I. L.*, XII, 5686 (299).
7. La série des monnaies trouvées à la Maladière (Beaune) va de Tibère à Valentinien II et Théodose, *La Bourgogne*, 3,75.

45*

La Maladière. Lame de bronze avec lettres découpées à jour ; elle a dû appartenir à un coffret (?).

NAV

C. Aubertin, *ap. La Bourgogne*, 3, 75.

46*

Aux environs de Beaune, sur l'ancienne voie d'Autun à Saulieu. L'inscription se trouvait sur un buste de vieillard.

MONV *Monu(mentum).*

Mém. Ac. Dij., 1820, XXXVIII.

47

Sur un objet en calcaire qui a pu servir de sceau. Il présente d'un côté une surface plane et circulaire, de l'autre un manche court et arrondi qui se rattache à la partie plate par un cône. Le tout est d'un seul morceau. Musée de Beaune.

I

C'est peut-être l'initiale d'un Iulius.

48

Empreinte en relief sur un fragment de poterie. Musée de Beaune.

RICTV *Rictu(s)*

49

Sur le fond d'une lampe conservée au Musée de Beaune. Empreinte en relief de forme ovale.

LVPATI *Lupati*

Cette estampille est donnée aussi par le catalogue de Schuermans comme une marque de lampe (trouvée à Ratisbonne, à Rosenheim et dans la Haute-Italie [1]).

50

Inscription gravée à la pointe sur une poterie après la cuisson. L'A est barré par un crochet qui part de la branche gauche et se termine en un trait vertical. La boucle inférieure du B n'est pas fermée.

CAB *Cab.....*

BEIRE-LE-CHATEL [2]

(Diocèse de Langres. — *Ciuitas Lingonum*).

51*

Dans la vallée de la Tille, à 20 m. du village. Fragment de statue trouvé en janvier 1881. Sur la base, on lit (les A ne sont pas barrés) :

1. Schuermans, 3081. *Corp. Inscr. lat.*, V, 8114, 84.
2. *Sur les fouilles* entreprises par M. l'abbé Morillot (1880 et années suivantes), cf. *Com. Arch.*, X, pp. XXXII-XXXIII ; *le Progrès de la Côte-d'Or*, 19 oct. 1881.

DEAE · IANVARIE — *Deae Januari(a)e,*
SACROVIRVs — *Sacrouiru[s]*

A. Héron de Villefosse, *ap. S. A. F.,* 1881, 135.

1. C'est la divinité d'un mois. M. H. Gaidoz l'identifie à celle des étrennes.

2. Ce nom gaulois est connu par une inscription de Langres[1] et des poteries. On connaît l'Eduen *Sacrouir* qui se révolta sous Tibère en 21 ap. J.-C.[2]. *Sacrouir* est un des noms qui se lisent sur l'arc d'Orange[3].

BELLENOT-SOUS-ORIGNY

(Diocèse d'Autun. — *Ciuitas Æduorum.*)

52*

Bloc méplat qui sert aujourd'hui de base au premier pilier du portail, au midi.

Long., 3 pieds 2 pouces. Haut. des lettres, 28 lignes.

CARANEAE NOBILIS
FILIAE MONIMENTVM

Mém. Ac. Dij., 1830, 51-52. — Leclere et Gaveau, p. 22 et pl. VI, 1. — Mignard, *Excursion arch. dans la Bourgogne septentrionale,* p. 14.

1. *Caranius* est mentionné par Creuly, *Liste...,* et *Caran...* se lit sur des poteries trouvées aux Fins, près d'Annecy, et à Orange[4]. Peut-être pourrait-on lire *Caranteae, te* formant un monogramme mal déchiffré.

2. Il faut noter le rejet de *monimentum* à la fin comme assez rare.

1. Creuly, *Liste,* v°
2. Tac., *Ann.,* 3,40.
3. *C. I. L.,* XII, 1231.
4. *C. I. L.,* XII, 5686 (180). M. O. Hirschfeld rattache ces poteries à

BOUILLAND

(Diocèse d'Autun. — *Ciuitas Æduorum*).

53*

Gros morceau de marbre trouvé par Courtépée en 1773, sur le mont du Châtelet.

Courtépée donne deux textes différents :

a. IAN · SAC

Courtépée, I, 16.

b. ANVSD · M · AN · C

Courtépée, II, 313.

C'est du texte *b* qu'il faudra sans doute partir pour arriver à une leçon plausible. Je n'oserais en proposer une.

BRAZEY-EN-PLAINE[1]

(Diocèse de Langres. — *Ciuitas Lingonum*).

54*

Au-dessus d'une niche contenant un personnage qui tient un gobelet de la main droite. Commencement de l'inscription.

VI

Protat, ap. *Com. Arch.*, 3, p. 211 ; pl. XI, 2.

l'estampille *Caranti*. Le nom de *Caranus* se lit en toute lettre sur une dédicace à Mercure et à Rosmerta provenant de Sion (Meurthe-et-Moselle), aujourd'hui au musée de Nancy, n° 127.

1. Les fragments suivants ont été trouvés en 1849 avec des poteries, des tuiles, des débris de sculpture. Le *Répert. archéol.*, 254, note des cippes trouvés « au Lambreuil » et « à la None de Glaire ».

55*

Au-dessus d'une niche contenant un personnage qui tient de la main droite une sorte d'équerre, de la gauche un fouet (?). Cassure qui a emporté la haste du D.

ƆMIO *D(is) M(anibus) Io.....*

Protat, ap. *Com. Arch.*, p. 211; pl. xi, 4.

BROCHON

(Diocèse de Langres. — *Ciuitas Lingonum*).

56

Stèle très fruste contenant un personnage barbu. Musée de Dijon, 105.

Haut., 126 millim. Larg., 57 c. Haut. des lettres, 3 cent.

ANIANCANT *Anian(us) Cant(i) (filius).*

La lecture de ces noms est très incertaine. *Canto* (*Canti o(fficina)*?) se lit sur des poteries trouvées en Angleterre[1]; Cantius est un nom gaulois qui se trouve 8 fois dans le t. XII du *Corpus* et 11 fois dans le t. V; *Cantorix* se lit sur des monnaies gauloises[2]; enfin *Cantismerta* est le nom d'une divinité gauloise[3].

1. *C. I. L.*, VII, 1330, 8; cp. *Canti* sur des poteries trouvées à Orange, à Vaison et à Narbonne, tome XII, 5686 (170).
2. A. de Barthélemy, *Rev. Celt.*, t. IX, pp. 30 et 35.
3. A Lens en Valais, *C. I. L.*, XII, 131. Sur la racine gauloise de ces mots, cf. Zeuss, *Gr. celt.*, p. 162.

CESSEY-SUR-TILLE

(Diocèse de Langres. — *Ciuitas Lingonum*).

57*

Cachet d'oculiste. Ce cachet est en schiste ardoisier. La face *b* a les dernières lettres un peu effacées. La lecture des deux dernières lettres de la première l. de *d* et de la première de la ligne suivante n'est pas très sûre.

a.	[*c.c*] L · PRIMI · TVRINVM	[*G*(*ai*) *C*]*l*(*audi*) *Primi turinum*
	[*ad*] · SVPPVRAT · OCVLOR	[*ad*] *supppurat*(*iones*) *oculor*(*um*).
b.	CCLPRIMI · TERENTIANV	*G*(*ai*) *Cl*(*audi*) *Primi terentianu*(*m*)
	CROCADASPRIT · ET · CICAT	*croc*(*odes*) *ad asprit*(*udines*) *et cica*(*trices*).
c.	CCLPRIMI · DIASMYRNES	*G*(*ai*) *Cl*(*audi*) *Primi diasmyrnes*
	POSTIMPET LIPPITVD I	*post impct*(*um*) *lippitudi*(*nis*).
d.	C · IVL · LIBYCIDIACHO	*G*(*ai*) *Jul*(*i*) *Libyci diacho*
	LES AD SVP VR VET CCI I AR	*les ad suppur*(*ationes*) *et ueteres cicatri*(*ces*)

Febvret de Saint-Mesmin, *Description de deux cachets antiques*, 1834, p. 20, et *ap. Com. Arch.*, 1832-1833, p. 122[1]. — Duchalais, 222. — Grotefend, *Philologus*, XIII, 137. — Grotefend, n. 24.

a. Le nom de Claudius était fréquent sous l'empire ; aussi le rencontre-t-on souvent sur les cachets (sept fois dans le seul recueil de Grotefend). — *Primus ;* ce surnom fait partie de la catégorie des surnoms empruntés aux nombres ordinaux. On sait que ces noms de nombre jusqu'à *decimus* servent les uns comme prénoms *q*(*uintus*), *sex*(*tus*), *d*(*ecimus*), et les autres comme surnoms.

a. *Turinum*, collyre à base d'encens[2]. L'orthographe *tus* était consacrée dans les écoles de l'Empire. D'après Servius[3],

1. Publié de nouveau, *Com. Arch.*, I, 365.
2. Villefosse et Thédenat, I, 60, ss.
3. *Ad Georg.*, I, 57.

thus était un archaïsme [1]. C'est l'orthographe des manuscrits d'Horace et des Actes des frères Arvales [2].

Il est identique au DIALIBANVM [3].

b. *Terentianu(m)*. Cet adjectif indique le nom de l'inventeur. Au contraire, si l'on avait deux noms propres au génitif, il faudrait en conclure l'association de deux praticiens. Le nom de Terentius n'est connu que par un cachet d'Entrains, L. Terentius Paternus [4]; mais Gallien cite un remède inventé par un Terentius: *diarrhodon Terentii constans ex pompholyge* [5]. — *Croc(odes)*, collyre au safran [6]. Il se présente d'ordinaire sous les sigles CROC ou CROCOD. — On appelle cicatrice, dit Gallien, une ulcération séparant toutes les membranes, dans laquelle une croûte se forme, à la suite d'un ulcère antérieur, et où une couleur blanche apparaît dans la partie noire de l'œil [7].

c. *Diasmyrnes* (écrit aussi *diazmyrnes*), collyre fabriqué avec de la myrrhe [8]. Un grand nombre de noms de collyres sont composés avec la préposition grecque *dia* et un génitif de forme grecque : diarrhodon = διὰ ῥόδων, diamisyos = διὰ μίσυος, diaceratos = διὰ κέρατος, etc. — *Post impetum*. Le mot *impetus* (IM, IMP, IMPET, IMPETV), un des termes les plus fréquents de l'oculistique ancienne, veut dire attaque. « C'est un collyre utile après que la première violence de l'ophthalmie est passée et qu'elle est déjà sur son déclin ou accompagnée de sécrétion muqueuse [9]. » — *Lippitudo* désigne l'ophtalmie ; c'est à tort qu'on ne la considère pas comme une maladie déterminée [10], car on a des collyres *ad omnia præ-*

1. Brambach, *die Neugestaltung*, p. 293.
2. Note d'Orelli-Hirschfelder *Horat. Carm.*, I, 19, 14.
3. On cite souvent à ce propos un passage de Pline (Pl., *N. H.*, 23, 1,16) ; mais il s'agit de la vigne blanche ou couleuvrée.
4. Grotefend, 92.
5. Ed. Kühn, XII, 766.
6. Villefosse et Thédenat, I, 63. ss.
7. Εἰσαγωγή, XVI, ap. t. XIV, 775. Cp. Villefosse et Thédenat, I, 58.
8. Villefosse et Thédenat, I, 165.
9. Sichel, *Ann. oc.*, LVI, 123 ; Villefosse et Thédenat, I, 17 et 170.
10. Villefosse et Thédenat, I, 51.

ter lippitudinem (plus bas n. 289). C'est de ce nom qu'Horace désigne son mal ; il se qualifie de *lippus*[1].

d. C. Julius Lybicus (écrit à tort *Libycus*) est encore un nom d'inventeur. S'il en était autrement, ce serait le nom d'un associé de Primus ; mais alors le nom de Primus devrait se trouver joint à celui de Lybicus[2]. Le nom de Julius est aussi fréquent sur les cachets qu'ailleurs[3]. — Grotefend voulait lire ensuite : *diac(eratos) iodes* : on aurait alors non plus un collyre, mais un mélange(?) de deux collyres, l'un fait avec de la corne, l'autre avec des violettes. Mais le point placé après *Diac* est le tiret horizontal d'un H dont nous avons toute la branche droite, et la première lettre de la ligne suivante dont il ne reste qu'un débris est un L, non un D. Il faut donc lire : *Diacholes*.

Le *diacholes* est un collyre fabriqué avec du fiel[4].

CORBERON

(Diocèse d'Autun. — *Ciuitas Æduorum*)

Découvertes faites en 1867 par M. E. Beauvois, dans une importante habitation gallo-romaine, à « la Grande-Corvée ». On y a trouvé, outre les objets suivants, une roulette à six rayons et des monnaies d'Antonin, de Septime-Sévère, de Gallien et de Cornelia Salonina.

58*

Inscription gravée à la pointe sur un tesson et lue par M. E. Beauvois :

PECV

Ch. Aubertin, *ap. La Bourgogne,* 1, 25.

1. *Sat.*, I, 5, 30.
2. Sur ces associations de noms, cf. Villefosse et Thédenat, I, 176, et *B.-M.*, 1883, 339.
3. Villefosse et Thédenat, I, 157.
4. Villefosse et Thédenat, I, 41.

59*-60*-61*

Marques de potier.
Fonds de vase.

59 LVP

Ch. Aubertin, *La Bourgogne,* 1, 25. — *Répert. Arch.,* col. 205 (donne LVPVS).

Cette marque peut cacher plusieurs noms. Nous avons vu plus haut *Lupatus* (Beaune, n° 49) ; on peut aussi supposer *Lup*(*us*), *Lup*(*pa*), etc.[1].

60 CRICIROOF

Id. *ib.* — Aubertin, *Quelques renseignements,* 127.

Cf. *supra,* 37.

61 LICINIVS

Id., *ib.* — Marque trouvée à Londres, à Augst, à Tours et à Paris[2].

COUCHEY

(Diocèse de Langres. — *Ciuitas Lingonum.*)

62

Inscription pointillée sur un manche de patère trouvé en 1853. Le vase a 75 cm. de circonférence et 20 cm. de pro-

1. Schuermans, 3081, ss.
2. Ib., 2973.

fondeur. Les points des angles et des extrémités des lettres sont un peu plus gros et plus ronds. Musée de Dijon.

DOIROS · SEGOMARI	*Doiros Segomari*	Doiros, fils de Segomaros,
IEVRV · ALISANV ❦	*ieuru Alisanu*	a fait (cela) pour Alisanos.

Aubert, *Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest,* 1856. — Fr. Lenormant, *Mém. présentés à l'Ac. des Inscr.*, 1re sér., t. VI, 1re part., p. 20, n. 3. — Rossignol, *Alesia,* p. 111. — *Rev. Arch., n. s.,* 11, 98 (mention de J. Quicherat); 15, 398. (Pictet).— *Com. Arch.,* 4, 281 (Baudot),— *Rép. arch.,* col. 91. — *Dict. arch. Gaule, inscr. gaul.*, 6 et 6 *bis.* — *Rev. soc. sav.,* 1863, 2, 165, n. 2 .— *B. M.,* 1882, 259 (Mowat). — Desjardins, I, 423.— *Mém. soc. Semur,* 1881-82, 232. — Hübner, *Exempla,* n. 931. — *Beitraege,* p. 131. — *Academy,* 1886, p. 210 (copie de W. Stokes).

1. *Doiros,* probablement parent de *dīrus,* gr. δεινός. — *Segomarus* connu par l'inscription gauloise de Vaison [1] et par une inscription de Brescia [2]. Ce mot est composé de deux parties: *Sego,* 1° force (*Sego-briga, Sego-dunum, Segomo* (nom de divinité, plus bas, n° 236), *Segouia, Segolatius;* 2° sagacité (cp. *sag-io, sagax;* le mot irlandais *seaghmhar* correspond exactement à notre Segomaros) [3]; la deuxième partie — *māros* (irlandais *mār,* grand) se retrouve dans un grand nombre de noms gaulois (*Nerto-marus, Indutio-marus,* etc.) [4]. — Nous avons le génitif latin à côté du mot gaulois *ieuru* : sur un tel mélange de formes, cf. n° 3,1.

2. *Ieuru,* cf. n° 3, 2. — *Alisanu,* datif singulier d'un thème en *-o.* Le dieu *Alisanus* est un dieu local; cf. plus bas, n° 291. Les deux patères présentent la dédicace au même dieu et les mêmes détails de fabrication. On a lieu de croire que

1. *Dict. arch. Gaule, inscr. gaul.*, 2.

2. O. 2123. = *C. I. L.*, V, 4205.

3. Cp. des monnaies portant SEGO, TASCIO-SEGO (A. de Barthélemy, *Rev. celt.*, t. IX, p. 34).

4. *Beitraege*, p. 122 (W. Stokes). Une liste des noms gaulois en *-marus* a été donnée autrefois par L. Renier, *Mém. Ac. Inscr.*, t. XXVI, part. I, p. 125 : elle est naturellement fort incomplète. Les inscriptions portant des *apices* assurent la quantité longue (*ib.*) — Cf. aussi Zeuss, *Gr. celt.*, p. 16.

ces objets ont la même provenance. Pline nous apprend que ce fut à Alise que l'on trouva le moyen d'étamer avec l'argent[1]. Il y avait donc en ce pays une industrie métallurgique considérable, et il est vraisemblable que les deux patères trouvées dans la Côte-d'Or sont sorties de cette fabrique.

COURCELLES-LEZ-SEMUR

(Diocèse d'Autun. — *Ciuitas Æduorum*)

63 *

Dans une *cella* découverte en 1855 par M. Moreau et fouillée par la Société des sciences historiques et naturelles de Semur, on a trouvé des monnaies de Gallien et de Constantin II, quantité de débris de poteries et de briques, deux moules en terre cuite représentant, l'un, une femme assise, allaitant son enfant placé sur ses genoux, l'autre, une tête d'animal, de lion vraisemblablement. On pense que c'était un atelier de céramiste. — Sur un fond de vase richement décoré.

CRITOBVLI

Bull. soc., Semur, 1864 (MDCCCLXV), pp. 117-135, p. 121.

DIJON

(Diocèse de Langres. — *Ciuitas Lingonum*)

Les découvertes archéologiques se sont faites à Dijon surtout sur deux points : au cœur de la ville dans les murs de l'ancien *castrum,* et au sud-est, dans des terrains qui

1. Plin., *N. H.*, 34,17. Cf. le nom populaire du lieu dit « le Champ Maréchal », F. Lenormant, *l. l.*, p. 22.

s'étendent le long des allées de la Retraite et au delà jusqu'au Cours du Parc.

Les murs du *castrum* remontent au IIIe s.; ils ont été décrits par Grégoire de Tours dans un passage souvent cité[1]. Comme pour la plupart des constructions des derniers temps de l'Empire, une partie des matériaux a été empruntée à des ruines de monuments antérieurs accumulés sur le sol par les guerres des compétiteurs à l'Empire[2]. «Ces murs étaient fondés sur une glaise jaunâtre; ils étaient formés de gros gravois mêlés de chaux et battus; ensuite était un lit de pierrailles mises à plat; puis trois assises de moellons de pierres blanches, provenant des débris de monuments antiques, placés à sec; ensuite sur ces libages était une maçonnerie de pierrailles toujours posées sur le côté alternativement d'un sens différent dans chaque couche; ces pierres étaient liées ensemble par un mortier composé de chaux, de sable mêlé de briques pilées, de paille hachée.... Ce mortier était tellement dur, qu'on ne détachait qu'avec beaucoup de peine des fragments de cette muraille qui, par sa dégradation extérieure, annonçait qu'elle avait été revêtue de pierres blanches taillées. J'ai mesuré ce mur tel qu'il était, c'est-à-dire dégradé au dehors de l'enceinte; il avait 7 pieds 4 pouces d'épaisseur aux fondations, et 7 pieds 2 pouces seulement au-dessus de la retraite... Cette ancienne enceinte avait quatre portes, l'une du côté d'Orient, appelée la Porterelle, qui fut détruite pendant les troubles de 1568 ou 1571. [Elle était située dans la rue de la Liberté = rue Condé, à peu près à la hauteur de la rue des Etioux.] On voyait encore dans le XVIIe siècle la porte méridionale, dans la rue qui conduisait de la Sainte-Chapelle à l'église Saint-Pierre, près de la maison de François Baudot. [Elle était sans doute un peu plus loin, à l'angle de la rue Chabot-Charny = rue Saint-Etienne et de la rue du Petit-Potet; car la rue des Singes, partie de la rue Chabot-Charny entre la rue de l'Ecole-de-Droit et la rue

1. Greg. Turon., *H. F.*, III, 19, éd. Arndt.

2. Sur un tel usage, cf. Le Blant, *Manuel d'épigraphie chrétienne*, 46 ss. Il en est de même à Reims (Villefosse, *B. E.*, mai 1883), à Saintes (Espérandieu, *Epigraphie de Saintes*), à Tours, à Poitiers, à Limoges, à Sens, à Narbonne (*Corp. Inscr. Lat.*, XII, pp. 522-523), etc.

du Petit-Potet, était traversée par le mur du Castrum.] La porte occidentale n'était pas éloignée de l'église de la Madeleine [elle était située rue Amiral-Roussin, vers la place Saint-Georges]; et la porte septentrionale, appelée Porte-aux-Lyons, fut abattue, lorsqu'en 1775 on construisit la première aile du logis du Roy ou palais national ou impérial[1]. » Cette porte se trouvait par conséquent du côté de la place Notre-Dame. Un peu plus loin, à l'extrémité de l'aile en question du Palais, une rue porte encore le nom de rue Porte-aux-Lions.

Une partie des inscriptions trouvées dans le mur du Castrum appartient à des monuments funéraires. Elles ont été découvertes avec des sculptures qui témoignent une fois de plus du caractère réaliste de l'art gaulois[2]. Les principales occupations des habitants y sont *illustrées* avec précision et relief. C'est ainsi que l'on a trouvé dans la tour du Petit-Saint-Bénigne un thème qui devait être d'une vente courante. C'est l'action de décharger le grain d'une voiture d'osier[3]. Autant qu'on peut en juger, les sculpteurs gallo-romains ne se copiaient pas complètement. La tombe du marinier de la Saône[4] qui reproduit le même sujet présente quelques variantes : il y a une personne de plus, celle qui emporte le grain dans un sac, et on ne voit pas les restes du petit édifice à colonnes qui décore le fond du bas-relief anépigraphe. Sur un autre monument, nous voyons un homme en costume de voyage et appuyé sur une canne. Il mène, pour le vendre sans doute à la foire de quelque *oppidum* important, un cheval sur lequel un personnage peu distinct lève un fouet[5]. Ailleurs un

1. Baudot-Lambert, p. 61 (n. 6). On trouvera dans le même ouvrage, pp. 111-114, la description des substructions antiques découvertes dans les fouilles de l'emplacement de la Sainte-Chapelle. Antoine (*Découverte des ruines d'un monument triomphal*, Dijon, vendémiaire an X, 12 pp. et fig.) mentionne les ruines de quatre tours des anciens murs.

2. A. de Barthélemy, *Rev. Arch.*, *n. s.*, 10,1 ; Allmer, *Inscr. Trion*, p. 236 ; C. Jullian, à propos du Musée de Bordeaux, *Rev. Arch.*, 3e sér., 5, 325 ; Hettner, *Westdeutsche Ztschr. für Gesch. u. Kunst*, II.

3. Musée archéologique, n° 183.

4. Cf. *infra*, n° 103.

5. Musée, n° 38.

autre personnage pétrit du pain [1]. Enfin un curieux monument, trouvé à Thil-Chatel [2], mais qui se rapproche des précédents par le même caractère, présente une série de boutiques, dont une seule malheureusement est intacte. Elle comprend deux étages reliés par un escalier. Au bas, un personnage très grand tient un vase à la main. Au-dessus, un homme est installé devant une table et verse le contenu d'un pot dans un plat. Au plafond, sont suspendus des pots semblables de dimensions variées. Au plafond des deux autres boutiques, on voit suspendus de même des paniers (?), des pieds de cochon, des jambons. Pour être complet, il faut ajouter cependant que des fragments trouvés aussi à Dijon témoignent de l'influence de l'art gréco-romain. Mais ils paraissent avoir appartenu à des monuments publics, à des temples peut-être. Dans les monuments d'un caractère privé, comme les tombeaux, la sculpture indigène a suivi ses tendances propres.

La destruction des murs du Castrum commença en 1443, époque où Philippe-le-Bon l'autorisa. Lorsqu'on construisit le collège des Godrans, dont la première pierre fut posée le 7 mars 1581, on trouva quantité de monuments antiques. Jean Richard dans ses *Antiquitates diuionenses* publia les inscriptions; mais son livre, paru en 1585, ne les renferme pas toutes, car les Jésuites ne purent prendre possession du collège que le 29 juillet 1587. Mais c'est à partir du début du XVIIIe siècle que les trouvailles se succèdent pour ainsi dire sans interruption. En 1710, une tour est démolie près du collège et les inscriptions qui en proviennent sont transportées dans la maison de François Baudot, à l'angle de la rue de l'Ecole-de-Droit et de la rue Chabot-Charny. En 1733, on trouva l'inscription de Biracattus décrite par Bouhier. La même année, en construisant une partie de l'aile occidentale de la mairie actuelle, des fragments de monuments furent découverts; malheureusement, ils furent détruits presque aussitôt sans avoir été décrits. La démolition de la tour qui était au sud du chœur de Saint-Etienne amena au jour en 1781 un certain

1. Musée, nº 184.
2. Musée, nº 308.

nombre de monuments funéraires transportés dans la maison de Richard de Ruffey, depuis hôtel de Vesvrottes, où ils sont encore. En 1806, dans les fondations de la Sainte-Chapelle apparurent des substructions antiques décrites et mesurées par Baudot-Lambert. On y trouva des inscriptions hébraïques maintenant au Musée. L'année suivante, les découvertes eurent lieu sur deux points opposés de l'ancienne enceinte : dans les fondations de la Madeleine et dans le haut de la rue Chabot-Charny. Des fragments furent trouvés en 1809 dans le massif de la tour du Petit-Saint-Bénigne. En 1820, l'élargissement de la rue des Singes, qui n'avait alors que 4 mètres de large, fit connaître la partie de l'enceinte située entre Saint-Etienne et le collège des Godrans. En 1830, on fit différentes découvertes place Saint-Vincent, dans les fouilles de la maison Lagier (aujourd'hui rue Vaillant). D'autres débris de figures, de frises et de pilastres furent trouvés avec des fibules non loin de là, sur l'emplacement de l'église Saint-Médard. En 1862, « M. le conseiller honoraire Lorin, dont l'hôtel situé rues Madeleine et du Petit-Potet s'appuie sur une masse encore subsistante de la muraille antique, y découvrait, avec des statues plus ou moins frustes, des ex-voto et des cippes chargés d'inscriptions[1] ». En 1863, une tour du Castrum (?) à l'angle de la rue de la Monnoye et de la rue Longepierre présentait des morceaux de sculptures représentant des génies ailés se jouant dans des ceps de vigne, des urnes, un poisson mythologique, différents personnages nus et drapés, entre autres une Vénus. Mais cette fois, il n'y avait pas d'inscription[2]. Enfin il faut mentionner la découverte de quelques restes d'enceinte faite en 1870 dans la cour de l'école de la rue du Petit-Potet[3] ; il n'est pas fait non plus mention d'inscription[4].

Aujourd'hui, il ne reste plus, des murs décrits par Grégoire de Tours, que la tour du Petit-Saint-Bénigne (rue Amiral-

1. Mirande, ap. *Moniteur de la Côte d'or*, 30 oct. 1862.
2. Id., *ib.*, 14 nov. 1863.
3. *La Bourgogne,* 3.270, n. 4.
4. Je ne crois pas nécessaire de donner une bibliographie détaillée que l'on trouvera à chaque inscription. Pour l'histoire générale des découvertes archéologiques, cf. le résumé ap. *Origines dijonnaises*, 78.

Roussin, 23) et les substructions découvertes récemment (août-septembre 1886) dans les fondations de l'église Saint-Etienne.

L'autre champ des recherches archéologiques se trouve à l'orient de la ville, dans des terrains non encore complètement bâtis. On peut le limiter au nord par la rue de Gray, au sud par une parallèle partant de la grille du Parc. Le cours du Parc borne en cet endroit les gisements archéologiques du côté de l'ouest. Plus au nord, l'ancien lit de Suzon[1] peut être adopté pour limite. C'est donc une vaste étendue, d'ailleurs inégalement féconde en trouvailles. Le lieu le plus favorisé sous ce rapport a été jusqu'ici le climat des Poussots. Assez éloigné de la ville, il est situé entre les routes de Longvic et d'Auxonne, à l'extrémité orientale du champ de recherches que nous venons de circonscrire.

C'est en 1598 que le médecin Guénebaud fit la première découverte connue aux Poussots. Elle consistait en substructions antiques, en une fiole de verre et un sarcophage. Guénebaud n'en publia la relation qu'en 1621. Il est difficile de donner les dates exactes des trouvailles faites en ce lieu depuis lors[2]. Cependant on peut mentionner celles de 1816, transportées dans la maison Baudot, rue du Vieux-Collège. C'est dans notre siècle surtout qu'ont eu lieu les plus importantes découvertes dans ces régions, par suite de l'extension de la ville hors des anciens remparts. En 1856, c'est une inscription trouvée par M. Lépine. Plus anciennement, vers 1831, quatre fragments avaient été découverts dans l'ancien lit de Suzon, en face Champmaillot, près de l'emplacement du premier jardin botanique (à peu près en face du collège actuel de S. Ignace). En 1859, aux allées de la Retraite, on trouva dans une sablière un tombeau : il y avait une tête accompagnée de sculptures et de lambeaux d'inscription ; c'était sans doute quelque débris de stèle funéraire[3]. En 1868, on signale

1. Sur les changements de lit de ce torrent, cf. *Com. Arch.*, t. III, p. VIII ; *ib.*, t. III (1851), p. XLIV. On ne dit jamais *le* Suzon : ce provincialisme est peut-être intéressant au point de vue de folk-lore.

2. Cependant des débris de « tombeaux gaulois furent » trouvés le 10 mars 1752, près la Porte-Neuve (*Manuel de l'étranger*, p. 63).

3. *Com. Arch.*, 5, 1859, LXXVI.

la découverte aux Poussots de deux grands vases antiques en verre[1], et rue de Gray, d'un cippe tronqué, depuis au Musée. En 1870, dans les travaux d'établissement de la ligne de Langres, on exhuma un édicule gallo-romain, au lieu dit « au bas des Petites-Roches », anciennement désigné du nom significatif de « la Pièce aux Auges[2] ». Enfin en 1882, aux Lentillières, on trouvait quatre groupes de sépultures disposées trois à trois ; chacune de ces sépultures contenait un vase de verre à la tête; trois stèles en forme de borne étaient auprès et l'une d'elles porte une inscription[3]. D'autres inscriptions proviennent des terrains situés entre le cours du Parc et la route de Longvic. Elles sont au Musée et le catalogue nous apprendra peut-être la date de leur découverte.

Il résulte de cet exposé qu'on n'a trouvé que des monuments funéraires dans ces régions. Ils sont de deux natures, les cippes et les stèles. Les cippes sont en forme de bornes pyramidales à base carrée : ils portent plus généralement la formule *monumentum* sans le *D*(*is*) *M*(*anibus*) ordinaire.

Les stèles sont généralement en forme de niche : à la partie supérieure se lit l'inscription, accompagnée presque toujours du *D*(*is*) *M*(*anibus*). Dans la niche se voit la figure du défunt; parfois un homme et une femme sont associés dans le même monument. Ces sculptures présentent tous les degrés de relief, depuis le simple trait, quelquefois accusé par un enduit rouge appliqué dans les creux, jusqu'au relief le plus accentué grâce auquel la figure se détache presque du fond. « On remarque que ces figures sont, en général, vêtues d'une espèce de tunique à manches, qui descend jusqu'au-dessous du mollet ; ..... elles sont taillées dans une pierre qui a été creusée et dont le bord relevé leur sert à la fois d'encadrement et de défense ; plusieurs de ces figures portent à la main [droite] une espèce de vase qui a la forme de nos gobelets, et [de la main gauche] un petit panier à anses qui contient probable-

1. *Com. Arch.*, 7, CXXXIII.
2. *La Bourgogne*, t. III, p. 269. *Com. Arch.*, X, p. XXXVI (J. d'Arbaumont).
3. *Com. Arch.*, 10, LXX.

ment du pain ou quelques mets[1]. » Ce que Millin appelle un panier est une sorte de boîte rectangulaire munie d'une anse.

On peut supposer que cet ensemble de sépultures constituait un véritable cimetière hors les murs. Pour en expliquer la situation, on a conjecturé que la voie romaine de Chalon à Langres passait là, se dirigeant vers la Maladière où l'on a trouvé le milliaire de Tetricus et vers Norges où a été découvert un autre milliaire.

Les objets antiques découverts[2] sur les divers points du territoire de la ville ont trouvé de bonne heure des amateurs éclairés pour les recueillir. Au commencement du XVIIIe s., François Baudot forma dans sa maison un petit musée de débris antiques provenant d'une tour du Castrum. En 1771, Legouz de Gerland fit transporter au jardin botanique les monuments trouvés à Dijon et aux environs ; dans les annotations de Baudot-Lambert sur un manuscrit de sa bibliothèque, on apprend que dans cet endroit étaient conservés les objets gravés dans l'ouvrage de Legouz aux planches 1, 3, 8, 10, 11, 13, 16, 17, 23 et 24[3]. En 1781, Richard, de Ruffey, fit transporter les débris de la tour située au midi de Saint-Etienne dans l'hôtel actuel de Vesvrottes. En 1807 et en 1816, la maison Baudot, rue du Vieux-Collège, reçut des monuments tirés du haut de la rue Chabot-Charny et des Poussots. Entre temps, en 1809, l'Académie de Dijon avait fondé un Musée ; mais la conservation des antiquités ne fut assurée d'une manière régulière qu'en 1831. C'est alors que fut créée la commission départementale des Antiquités de la Côte-d'Or. Sans méconnaître les services qu'elle a rendus, on peut désirer de sa part un esprit provincial moins étroit et

1. Millin, *Voyage*, I, 245.

2. Je ne puis m'empêcher de mentionner ici deux bronzes de la collection Gréau : un Mercure qui paraît être une réduction de l'Hermès de Praxitèle (Froehner, n. 933) et un dieu Panthée sous la forme d'un enfant nu, ailé, avec les attributs d'Eros, de la Fortune, de Mercure et du Soleil. Ces deux objets d'art trouvés « près de Dijon » ont été acquis par le Musée du Louvre (*S. A. F.*, 1885, p. 207).

3. Violet, *Mémoire sur différents objets de curiosité de la ville de Dijon pour servir de supplément à toutes les descriptions de la même ville*. Mars 1789. B. D., Fonds Bt, 142.

un plus grand empressement à satisfaire les légitimes exigences des travailleurs[1].

Les inscriptions de Dijon vont être classées sous trois rubriques : 1° murs du Castrum ; je place à la suite les inscriptions publiées par Legouz de Gerland, parce que la plupart ont cette provenance, malgré le vague des indications de l'auteur : 2° les Poussots et lieux avoisinants ; 3° provenances diverses. Enfin je grouperai à la suite les inscriptions conservées au Musée de Dijon dont je n'ai pu retrouver l'origine. Le catalogue, annoncé depuis onze ans, apportera sans doute sur ce point des renseignements intéressants.

DIJON. — MURS DU CASTRUM

64*

Place Saint-Vincent, maintenant rue Vaillant. Fragment de frise trouvé dans les fouilles de la maison Lagier, en 1830.

LIBERO PATRI

Mém Ac. Dij., août 1831, p. 40.

Ce fragment est un des rares monuments trouvés à Dijon qui se rapportent au culte des dieux. C'est le seul provenant des murs du Castrum.

65

Cippe. Le G est à branche tombante. Musée de Dijon, 219.

Haut., $2^{m}65$. Larg., 15 cent. Haut. des lettres, 35 millim.

D M	*D(is) M(anibus)*
SAÇII	*Sagii.*

1. L'autorisation de prendre des estampages au Musée m'a été refusée « à l'unanimité » par la commission.

66

Cippe pyramidal. Une cassure le traverse horizontalement à la hauteur de la seconde ligne coupant le bas du G, de l'I et de la branche gauche de l'A. Premier A de la ligne 2 non barré et uni par son extrémité inférieure à la lettre précédente ; G à branche tombante ; A et N liés par l'extrémité de leurs jambages. Musée de Dijon, 180.

Haut., 1m38. Larg. au sommet, 17 c.; à la base, 39 c. Haut. des lettres, 55 mill.

D M	*D(is) M(anibus)*
MAGIAN	*Magian(i).*

On pourrait douter de la lecture des dernières lettres et lire *Magiamu(s)* ou *Magiami ;* mais la manière dont les deux premières lettres sont liées garantit la leçon proposée. D'ailleurs *Magianus* = *Magi,* radical + *anus,* suffixe; on peut comparer les noms connus *Magilius, Magiorix, Magissa, Magius*[1], *Magiacus*[2], *Magiatus*[3]. On lit sur des poteries de Lezoux MAGIO | NONVMA | NV.

67

Fragment de cippe. Une cassure à droite et en haut a emporté la partie supérieure droite de l'M ; mais il ne paraît pas manquer de lettre à la suite. Traces de rouge dans le creux des lettres. I formé par le prolongement de la haste droite de N. Musée de Dijon, 225.

Haut., 51 cent. Largeur au sommet, 15 cent.; à la base, 16 cent.

M	*M(onumentum)?*
IVNANI	*Juniani.*

L'absence de toute trace de lettre avant M de la ligne 1

1. Creuly, *Liste.*
2. *Corp. Inscr. Lat.*, t. XII, 1444.
3. *Maior Magiati filius,* à Saint-Avold (dédicace à Sirona).

exclut la formule *D(is) M(anibus)*. D'ailleurs le monument paraît être entier à gauche.

68

Stèle à personnage barbu, brisée à mi-corps. Inscription circulaire dont on ne lit plus que les premières lettres et les dernières. La troisième lettre peut être C ou O. Musée de Dijon, 20.

Haut., 53 cent. Largeur, 54 cent. Haut. des lettres, 5 cent.

ASC//////////////ELL

69*

Collège des Godrans. « En démolissant une tour, sur laquelle on a fondé le bâtiment du collège, on a trouvé une pyramide tronquée. »

D M	*D(is) M(anibus)*
REBRICA	*Rebrica,*
SEDATIFIL	*Sedati fil(ia).*

Legouz, 144 ; pl. 26, 2.

2. *Ribricus* pour *Rebricus* est connu par une autre inscription de Dijon : 97, 3.

70

Cippe pyramidal dont l'inscription est très fruste[1]. Musée, 121.

1. On a collé une étiquette sur la dernière ligne.

Haut., 42 cent. Larg. de la base, 16 cent.; du sommet, 11 cent.

/////\\//	....
///O	...o
RT//////	*rt.....*
MA	*...m'a...*
NV	*nu*
CINTV	*Cintu-*
MA[*ri*]	*ma[ri (filii)]*

Cintumarus est un nom gaulois appartenant à une famille de mots connue (cf. nos 101 et 152 d'une part, et 62, l. 1 d'autre part).

71

Bloc méplat ; inscription mal gravée et d'une lecture difficile. Il manque la partie centrale de la première lettre ; A, N et V du premier mot liés, A non barré, U à boucle arrondie ; M et A du second mot liés, T légèrement surélevé ; A de *honistae* non barré. Musée de Dijon, 66.

Haut., 18 cent. Larg., 1m09. Haut. des lettres, 55 mill.

IIVIANUS · MARITI ET HONISTAE LIB

Liuianus, Mariti et Honistae lib(ertus).

La lecture du premier mot est douteuse ainsi que celle des trois dernières lettres du second. Le surnom de *Maritus* est peu commun. *Honista* présente l'affaiblissement connu de *e* en *i*. Cependant il fait ici une difficulté, car dans ces mots (*honĕstus, honĕstas, maiĕstas*), l'*e* est bref. On a proposé différentes explications [1].

Dans le mot *Liuianus,* si la lecture est exacte, on voit la distinction entre V consonne et V voyelle. La forme U se montre sporadiquement à partir du IIe s. ap. J.-C. [2].

1. Schuchardt, I, 369.
2. E. Hübner, *Exempla,* LXVII. Cf. *supra,* n. 2. 2.

72

Stèle à personnage. Le monument a été brisé par une cassure diagonale de la moitié environ du côté droit au tiers du côté gauche. Il ne reste plus que la partie supérieure. A et S, du premier mot, liés ; L à branche tombante dans le deuxième mot. Dans cette inscription il y a des points ronds dont la partie droite est seule formée et qui figurent une sorte d'accent. Dans le deuxième mot une cassure de forme triangulaire s'étend de la moitié de la haste droite du V jusqu'au bas du P suivant. Musée de Dijon, 193.

Haut., 23 cent. Larg., 31 cent. Haut. des lettres, 24 millim.

CVNASIVS ∘ LVPERCI ∘ FIL — *Culnasius (?) Luperci fil(ius)*

Culnasius, ce nom est sans doute gaulois ; *Lupercus,* ce nom a été lu à Communay (Isère) et à Vienne [1]. Il est fréquent des deux côtés des Pyrénées [2], mais n'est pas particulier à ces régions, comme on peut s'en convaincre en parcourant les tables du *Corpus*. L'emploi des points ronds est fort rare dans les inscriptions ; M. Hübner en cite deux exemples d'Afrique du IIIe s. ap. J.-C., et un de Rome, du IV s.; on peut en ajouter un nouveau, d'Hyères, dans la Provence [3].

73

Stèle à personnage. Inscription gravée circulairement. « Gaulois vêtu de la *penula* [v. plus haut, p. 71], la tête nue, tenant de la main droite un gobelet, de l'autre une large équerre, de la forme d'une petite chaise à dos sans pieds, dont la partie dorsale est d'un tiers plus longue que la partie du siège. » Trouvée à Dijon, rue des Singes, en 1820. Deux

1. Allmer. *I. V.*, 1.231. — *B. E.*, II, 78.
2. *S. A. F.*, 1881, 84 et 89 (à propos d'un marbre chrétien d'Eauze, conservé au musée de Saint-Germain).
3. Hübner, *Exempla*, p. LXXV ; *C. I. L.*, XII, 2373.

cassures ont enlevé la partie supérieure de quelques lettres et rendent la lecture de l'ensemble incertaine. Musée de Dijon, 221.

Haut., 1m58. Largeur, 63 cent. Haut. des lettres, 34 millim.

SACI I . . . . A/./..AIVNI · FI/// *Sac..., A....ni fi[l(ius].*

Mém. Ac. Dij., 1820, CIX et pl.

La lecture de ce texte est incertaine ; j'avais lu d'abord *Auianni.*

74

Débris portant des lettres monumentales, trouvés à l'angle nord-est du théâtre actuel, dans l'emplacement où l'on découvrit deux enceintes[1]. Le premier bloc est rectangulaire ; le second paraît brisé à gauche. Tous deux furent trouvés en 1866. Musée de Dijon, 228 et 281.

a. Haut., 53 cent. Largeur, 77 cent. Haut. de la lettre, 26 cent.

N

b. Haut., 59 cent., Larg. moyenne, 33 cent. Hauteur de la lettre, 25 cent.

H

Com. Arch., 7, XLII et C.

75

Autre fragment provenant du Castrum et portant une lettre monumentale. Musée de Dijon, 265.

Haut., 52 cent. Largeur, 56 cent. Haut. de la lettre, 26 cent.

H

1. Cf. *supra*. p. 69.

76

Autel votif trouvé dans les murs du Castrum, rue la Monnoye, chez M. Sauger. La partie supérieure de l'inscription inscrite sur la corniche est très fruste ; avant les débris que j'indique, à gauche, il pouvait y avoir deux ou trois lettres. Musée de Dijon, 323.

Haut., 74 cent. Largeur de la corniche, 43 cent.; du dé, 34 cent.

VS · EATRIS///	. . . . ?
NIGIDIA	*Nigidia*
RVFVLA	*Rufula*
V S L M	*u(otum) s(oluit) l(ibens) m(erito).*

Creuly, *Rev. Arch., n. s.,* 5, 109.

77

Fragment trouvé dans le massif de la tour du Petit-Saint-Bénigne en 1809. Les deux inscriptions sont sur chacune des faces opposées. Il est difficile aujourd'hui de lire la seconde à cause de la disposition de la pierre. Musée de Dijon, 70.

Haut., 35 cent. Larg., 44 cent. Haut. des lettres, l. 1, 12 cent.; l. 2, 11 cent.

a. LLI ·
S

b. ION

Mém. Ac. Dij., 1813, 66. — *Journal de la Côte-d'Or,* 25 juin 1809.

78*

Tour du castrum située au midi du chœur de Saint-Etienne. Actuellement à l'hôtel de Vesvrottes. Homme et femme de-

bout se tenant par la main, dans une niche. L'homme tient une bourse et un gobelet, la femme un rouleau.

VS SASSONIS FIL · ET SABINA VXOR

...us Sassonis fil(ius) et Sabina uxor.

Millin, *Voyage,* I, 267.

Sasso, ce nom est-il d'origine gauloise? *Sassonia Iurca* se lit sur une inscription de Saint-Maurice en Valais[1]. *Sassius,* est un surnom porté dans une famille de Tillii[2].

79*

Tour du Castrum située au midi du chœur de Saint-Etienne; monument maintenant à l'hôtel de Vesvrottes. Autour de deux figures dans une niche; premier V enclavé dans C.

MASCVLVS ////////// ET SABINA VXOR

Masculus..... et Sabina uxor.

Millin, *Voyage,* I, 267.

Masculus, nom fréquent dans la région; on le lit dans plusieurs inscriptions de Langres. Cp. *infra,* n° 105, 2.

80*

Même provenance. Autour d'une figure qui est voilée.

D · M · VEBRONIS BRIGI FI *D(is) M(anibus) Vebronis, Brigii fi(lii).*

Vebro, nom gaulois; on peut rapprocher *Vebruou...* marque

1. *C. I. L.,* XII, 152.
2. W., 2877 et 873. Dans cette dernière inscr. W. lit à tort *Sassus;* au début du texte, il y a un génitif *Tilli Sassi* qui n'apprend rien sur la fin du mot; mais plus loin, ll. 9-10, le nominatif *Tillius Sassius* dissipe toute hésitation. — Fort heureusement Millin a publié ces inscriptions, car le trésor est enfermé aujourd'hui sous triple serrure.

de potier à Fréjus. — *Brigius*, nom gaulois à ajouter à ceux de la famille de *Brigindo* (cf. 30); on connaît déjà ce nom par des inscriptions de Stainz (Autriche) et de Montechiari, près Vérone, et par des monnaies gauloises[1]. L'*ı* long indique ici le redoublement de la lettre *i:* on sait que c'est un des emplois de cette lettre.

81*

Même provenance. Stèle à personnage. Figure de femme tenant une corbeille de fruits.

D·M·MARTILLAE BLANDI·FIL· *D(is) M(anibus) Martillae, Blandi fil(iae).*

Millin, *Voyage,* I, 267. — Baudot-Lambert, 27-28. — W. Belime, *ap. Les Deux Bourgognes,* II, 5 (1836), lettre ornée et p. 6, n. 1.

82*

Même provenance.

SABINIANVS	*Sabinianus*
MARCIANVS	*Marcianus*
////SABINVS	*Sabinus*

Millin, *Voyage,* I, 266.

Ces noms sont fréquents en Gaule : il suffit de rappeler celui de Sabinus, célèbre par sa révolte sous Vespasien, et par le dévouement d'Eponine[2].

83*

Au-dessus d'une figure de jeune homme tenant un rouleau, inscription trouvée en 1733. I de *Manibus* superposé au

1. *C. I. L.*, III, 5408 et V, 4054; BRIGIOS, A. de Barthélemy, *Rev. Celt.*, IX, 29.
2. Tac., *Hist.*, 4, 67.

jambage droit de N. Possédée autrefois par le président Bouhier.

DIS · MANBVS...VLI · BIRACILLI

C · IVL · BIRACATTVS · PATER P · C ·

Dis Manibus... [I]uli Biracilli[1].

G(aius) Iul(ius) Biracattus pater p(onendum) c(urauit).

Bouhier, *Explication de quelques marbres antiques,* p. 34. — *Origines dijonnaises,* 168.— Courtépée, II, 19 (la 2e l. est mal donnée). — Muratori (d'après Bimard), II, 1178, 2.

Biracatus, infra, n° 128 ; *Biragos,* monnaie gauloise, *Rev. celt.,* IX, p. 29 ; *Biracus, infra,* n° 164,4 ; *Biraco, C. I. L.,* III, 5698 ; *Biracius,* près Brescia, *C. I. L.,* V, 4153.

84*

Inscription provenant d'une tour du Castrum située près du collège et encastrée, lors de la démolition, dans la maison de François Baudot, 1710. Pierre.

SCATNILLA	*Scatnilla* (= *Scantilla*)
SENILIS FIL	*Senilis fil(ia)*
S · L ·	*s(oluit) l(ibens)*

Baudot, *Lettres sur l'origine...,* 104.

1. *Scantilla,* nom latin ; une impératrice romaine, la femme de Didius Julianus, s'appelait *Manlia Scantilla*[2]; *Scantius* est un gentilice connu[3].

2. *Senilis,* appartient à la classe des surnoms tirés de l'âge dont les plus fréquents et les plus nombreux se rattachent à *Iuuenis* et à *Senex.* C'est ainsi que l'on a : *Senex, Seneca, Senecio, Senior,* etc.

1. Peut-être *Biragillus ;* on lit ce nom sur des poteries d'Angleterre (*C. I. L.*, VII, 1336, 155), mais on a *Birac(i)llus* sur des poteries du musée de Nîmes (XII, 5686, 132).

2. Spart., *Did. Iulian.*, ch. 3 et 8.

3. *Scantia* est le nom d'une femme dont le tribun Clodius avait usurpé les biens, Cic., *pro Mil.*, 75.

3. C'est la manière de lire la plus naturelle. Si donc la copie de Baudot est exacte, nous serions en présence d'un monument votif, sans doute un autel. Peut-être les lettres *u(otum) s(oluit) l(ibens) m(erito)* n'ont-elles été lues qu'en partie et S L serait un débris de cette formule[1].

85*

« Lorsqu'en 1807, le propriétaire d'une maison située à l'extrémité orientale de la rue Saint-Etienne, dans un lieu où passait le mur du Castrum, faisait réparer un magasin qui y est placé, on en tira plusieurs bas-reliefs antiques sortis du mur dont je viens de parler. Parmi ces morceaux, il s'est trouvé la partie supérieure d'une pierre tumulaire portant ce fragment d'inscription. Cette inscription se trouve brisée positivement aux trois quarts des lettres de la deuxième ligne, et leur forme maigre et allongée annonce la décadence des arts. »

SEGOMAP · BLANDINF	*Segoma[rus] Blandin(i) f(ilius)*
ET SEI | IS · F	*et Se. . . . . is f(ilius)*

Baudot-Lambert, 28.

1. Cette inscription vient d'être publiée dans le t. XII du *Corpus* (n. 2738) comme provenant de Colombiers, près de Bagnols, sur la foi d'un manuscrit de Suarez qui ne peut être antérieur à 1661. D'un autre côté, Baudot devait être peu exposé à se tromper sur l'origine d'inscriptions qu'il venait de faire transporter chez lui ; son ouvrage a paru l'année même des découvertes et de ses acquisitions (1710). Voici du reste comment s'exprime Baudot (p. 103 ss.) : « Les deux inscriptions *qui sont dans ma cour* et une troisième qui fut tirée des fondements de la tour que je démolis [le n. 92].... prouvent assez.... que Dijon est ancien de plus de dix-sept cents ans. Les deux premières, qui sont en très beaux caractères romains, sont deux épitaphes ; l'une entière qui ne contient que ces mots : [suit le texte de mon n. 84]. L'autre... a ces mots [c'est le n. 94]. » Suit un long raisonnement. Il conclut ainsi : « Si cela est, comme on n'en peut pas douter, et que j'aye déterré des figures et *des inscriptions* qui étoient faites avant la décadence des beaux-arts et que *je les aye tirées de l'enceinte de l'ancien Dijon* où, après avoir été tirées d'anciens monuments démolis, elles avoient été employées à la vûe de Marc Aurèle.... peut-on dire que je n'aye pas raison de croire qu'elles sont du temps du Haut-Empire?... Ces inscrip-

1. *Segomarus,* cf. n° 62. — *Blandinus; Blandus* est fréquent à Dijon, cf. n[os] 81, 93, 215.

2. La deuxième ligne dans l'état où elle est transmise ne peut être lue; il y avait sans doute deux noms propres, l'un au nominatif, l'autre au génitif.

86*

Monument trouvé lors de la construction du collège des Godrans.

« *Sunt statuę e solido lapide duę, una in serui speciem et habitum, qui prae manibus acerram gestet, cum hac inscriptione.* » Monument perdu.

- - - REGALIS	*Regalis,*
MEL . SATT ·	*Mel*[*i*]*satt*[*i*]
LIB	*lib*(*ertus*).

J. Richard, *Antiquitates diuion.,* fol. 1, v° (*illam nullus adhuc expressit,* fol. 2, r°). — Guénebaud, 36.

1. Lacune indiquée dans Richard par trois points. Y avait-il vraiment une lacune? On peut imaginer du reste un tout autre supplément que celui qu'il propose en ces termes: « *Dico ubi est lacuna, fuisse literam G iam uetustate exesam atque abolitam.* » Il manquerait plutôt la formule *D*(*is*) *M*(*anibus*).

2. *Mel*[*i*]*satt*[*i*] est une conjecture. Ce nom serait un nom gaulois formé d'un côté avec le thème de *Melius*[1] et *Melia*[2], de l'autre avec celui du surnom *Satto*, très usité[3].

tions n'ont pas été faites depuis le rétablissement des beaux-arts, *puisque je les ay tirées d'une tour qui étoit ancienne il y a plus d'onze cents ans.* »

1. Arles, Gruter, 807,11

2. MELIAI, Paris, *B. E.*, I, 185.

3. Voir les références dans Creuly, *Liste,* v°. Cp. *Satta, C. I. L.*, VIII, 9097. On pourrait lire aussi *Mel*[*o*]*sattus,* cp. *Melocottius,* à Windisch, O. 437.

87*

Collège des Godrans : stèle à personnages trouvée lors de sa fondation. « *En nobis de grege omnes alij, ex eadem fossa, serui, in singulis lapidibus, bini, et trini insculpti, ut hoc segregales notent*[1] *ancillae seu serue due, dextra pixidem (ut uidetur) unguentariam, sinistra, calathos fructibus et bellariis plenos gestantes, ut Ciniflores, seu unctrices intelligas, ad quarum unam hec inscriptio.* » Monument disparu.

D D	*(Duobus) D(is)*
M ·	*M(anibus).*
LVCILLA	*Lucilla*
POTENTINI	*Potentini (filia).*

Richard, *Antiq. diuion.*, 41 v°.

1. *(Duobus) M(anibus)*. En l'absence des monuments, il faut accepter, je crois, la leçon des copies anciennes, toutes les fois qu'elles n'offrent pas d'impossibilité. C'est le cas d'appliquer ce principe, malgré l'invraisemblance de la leçon DD vu l'ensemble des textes trouvés à Dijon. La multiplication des lettres d'une sigle indique un nombre correspondant. C'est ainsi que sur une inscription de Thenae (= H[r] Thina, Afrique) on a DD · MM lu par M. C. Jullian *(duobus) d(is) M(anibus*. A l'appui de cette lecture, il renvoie à un passage intéressant de Servius. « A notre naissance, dit celui-ci[2], nous

1. Je cite le texte de l'auteur entièrement, parce qu'il renferme la seule description que nous possédions ; inutile de dire que son hypothèse est inadmissible. Il suppose que les esclaves de Flauius Vetus (cf. *infra* 296, ss.) formant le *grex* dont Carantillus est l'*actor*. expriment à la suite de celui-ci des vœux *pro itu et reditu* de leur maître. En foi de quoi, chacun fait élever sa statue avec son nom. On voit plutôt, d'après la description, que ces monuments présentaient l'aspect habituel décrit par Millin.

2. *Ad Æn.*, VI, 743. Il faut noter que dans notre inscription la copie porte redoublement du D seul. On pourrait peut-être lire *D(ono) D(edit)*, et on aurait alors affaire à une inscription votive ; cf. la note de Mommsen au t. VIII du *Corpus*, p. 1105.

recevons en partage deux génies : l'un, qui nous exhorte au bien, l'autre, qui nous détourne vers le mal. Leur assistance nous suit après la mort, et ainsi, nous sommes ou élevés à une meilleure vie, ou condamnés à une pire ; par eux nous méritons ou d'être appelés aux Champs-Elysées ou de retourner dans un corps. » — Comme j'ai gardé scrupuleusement la lettre du texte, de même ai-je fait pour sa disposition.

4. *Potentina,* surnom connu : à Alsheim on a trouvé une FAVSTNA POTENTNA[1].

88*

Collège des Godrans : fondations. Stèle à personnage ; le personnage est « *lacer ora, sed integris auribus capillo.* » Inscription circulaire mutilée au commencement ; peut-être à la fin manque-t-il [*fil*(*ius*)]. La première lettre donnée est incomplète : il n'en reste qu'une boucle. Monument disparu.

/////DIANVS · CARANTI · ..... *ianus Caranti* (*filius*)

Richard, *Ant. diu.,* 41 r°. — Baudot, *Lettres*, 114. Il n'y a néanmoins qu'un témoin, Baudot, donnant l'inscription d'après Richard.

Le premier nom est probablement *Claudianus*. Le nom de *Carantius* est donné par une inscription des bords du Rhin[2], *Carantus* par diverses inscriptions de la même région[3]. On a aussi la marque de potier CARANTIM(*anu*)[4]. Le dérivé *Carantillus* se lit à Metz et à Dijon, *Carantonus* dans Ausone[5], et nous allons trouver aussi à Dijon *Carantinus*[6].

1. Brambach, 914.
2. Id., 1569.
3. Id. 921, 1769, 1321 ; O. 5241. Cf. *Caratius*, *C. I. L.*, VII, 180. Ce gentilice se trouve 8 fois en Narbonnaise et 1 fois à Canelli près Alexandrie (*C. I. L.*, XII, *passim*, et VII, 7538) ; le mot *Carantus* qui a fourni tous les dérivés, veut dire « ami », Zeuss, *Gr. celt.,* p. 4. Le nom de *Charancey,* commune du département, est dérivé du gentilice, *Rev. celt.*, VIII, 307.
4. Tudot. p. 71 et dans la Narbonnaise, *C. I. L.*, t. XII, 5686 (180).
5. Fleuve qu'on identifie avec la Charente, *Mos.*, V, 463.
6. *Infra,* n[os] 92 et 123.

89*

Cippe pyramidal trouvé dans les fondations du collège des Godrans. Richard affirme qu'il était intact. Monument disparu.

MONVMENTVM	*Monumentum*
IVNIANI	*Iuniani*
[OXPIRAI]	*[Oxpirai (filii)??]*

Richard, fol. 33, v°. — Guénebaud, 38.

2. On a vu plus haut (n° 67) une autre inscription portant aussi *Juniani*, ce qui peut inspirer quelques doutes à l'égard de celle-ci.

3. Cette ligne est écrite en caractères deux fois plus grands et d'une forme particulière, dans la copie de Richard. La forme des lettres se rapproche des caractères gothiques. Il y a peut-être là l'œuvre d'un faussaire. Les deux lignes précédentes ne présentant pas le même aspect, offrent plus de garanties [1].

90*

Cippe pyramidal de même provenance. Monument disparu.

D · M ·	*D(is) M(anibus)*
HILARVS DR.	*Hilarus Dr...*
C.CAE	*c.. cae (filius)?*

Richard, *Ant. diu.*, fol. 33, v°. — Gruter, 914, 3. — *Origines dijonnaises,* p. 169.

Les points qui sont dans le deuxième nom propre(?) sont sans doute des traces de lettres mal lues.

1. La copie de Guénebaud est un peu différente et donne une ligne de plus. Mais sauf la première ligne, ce texte n'est pas lisible.

91*

Cippe pyramidal provenant des Godrans. Monument perdu.

D · M ·	*D(is) M(anibus).*
MON ·	*Mon(umentum)*
FLAVINI	*Flauini*
NANTIL ·	*Nantil(i)*
ET	*et.....*

Guénebaud, 38.— Muratori (d'ap. Bimard), 1676, 1 (place le commencement de la lacune à la fin de la ligne 5, à la suite de *et*).

4. *Flauinius* est le gentilice d'où vient le nom de Flavigny[1]. *Nantilus* paraît être un mot de même racine que *Nantiacus*[2], nom de Nancy[3].

92

Stèle formant niche : l'inscription est dans la paroi du fond. La dernière ligne présente quelques traces de lettres (un I et la moitié gauche d'un O d'après Legouz, un L d'après Muratori). Au château de Couternon[4].

SENTRVS · SECV	*Sentrus, Secu-*
LARIS · *FILIVS* · SIBI ·	*laris filius, sibi*
VIVS · *FECIT* · MONIME	*uiu(u)s fecit monime-*
NTVM · *ET* · *CASS*IOPE	*ntum et Cassiop(a)e*
VXORI · *CAR*ANTILLO	*uxori (et) Carantillo*
[*fil*] *IO*	[*fil*]*io.*

Gruter, 8, 2. — Muratori, 1213, 11. — Baudot, *Lettres,* 103. —

1. *Rev. celt.*, VIII, 324.
2. Il y a deux thèmes celtiques différents : *Nanti*, *Nantu*.
3. *Rev. celt.*, t. VIII, 184.
4. Je dois à l'obligeance de M. Salomon Reinach, une photographie de ce qui reste aujourd'hui de cette inscription.

Legouz, 109-110, pl. 133. — *Orig. dijon.*, 60, n. 1. — J'ai indiqué par des capitales inclinées les parties de l'inscription conservées par les copies : il n'y a plus aujourd'hui que le côté droit.

1. *Sentrus*, nom connu, notamment par des marques de potiers[1].

3. *Vius :* orthographe fréquente dans les inscriptions : *ingenus, iuentus, mortus, aeditus, perpetus* : cette orthographe témoigne d'une synérèze dans la prononciation[2].

5. *Carantillo,* cf. n° 88. On connaît la marque de potier *Caratili, Caratilli*[3].

93

Fondations du collège des Godrans. Stèle à personnage dont l'encadrement est formé par deux colonnes portant une bande horizontale. Le chapiteau est décoré de palmettes grossièrement dessinées dans la pierre. La colonne gauche est brisée environ à moitié de sa hauteur ; la colonne droite, à la moulure du chapiteau, et la stèle entière suivant une ligne oblique qui rejoint ces deux points. La partie supérieure seule a été conservée : c'est « le reste d'un plus grand morceau séparé qui a été mis dans la bâtisse des murs[4] ». Le côté gauche est légèrement endommagé. L'inscription gravée sur la bande a ainsi perdu la haste du D (première lettre) ; une cassure a fait disparaître le point qui était entre *Blanda* et *Blandi*. Points triangulaires. Musée de Dijon, n° 246.

Hauteur prise sur la colonne gauche (maximum), 55 cent. Haut. de la bande, 8 cent. Largeur, 66 cent. Haut. des lettres, 36 millim.

Ɔ · M · BLANDA · BLANDI · FIL · *D(is) M(anibus). Blanda, Blandi fil(ia).*

Legouz, 138, pl. 23, 3. — Leclere et Gaveau, 23, n. 1.

V. ce nom de *Blandus, -a*, n°s 81 et 85.

1. SENTRV, Poitiers ; SENTRVS, Douay, Londres, Bavay : Schuermans, 5114, ss. Cp. *Sentro*, inscr. votive près d'Alais, *C. I. L.*, XII, 2927.
2. Brambach. *Die Neugestaltung*. pp. 89, ss.
3. En Angleterre, *C. I. L.*, VIII, 1336, 238 et 239 ; à Verceil, *ib.*, t. V, 8115, 25.
4. Legouz, 138.

94*

Frise trouvée dans une cour près du collège. « C'étoit un tombeau orné d'architecture[1]. » La première ligne était gravée sur une bande entre deux moulures.

AETERNAE M[*emoriae?*]
ANDIDIAE PATERNE SOCRAE
RESTITITVS · VET · LEG · XXII · P

aeternae m[*emoriae?*]
[*C*]*andidiae Patern*(*a*)*e, socrae,*
Restititus, uet(*eranus*) *leg*(*ionis*) *XXII P*(*rimigeniae*)

Baudot, *Lettres*, p. 104. — Legouz, 10-11. — Courtépée, II, 18 (les deux dernières lignes). — *Origines dijonnaises*, 163.

1. Les copies donnent pour le second mot MAINT. D'ordinaire l'épithète suit le substantif et de plus, cette formule est ainsi complétée : *D*(*is*) *M*(*anibus*) *et memoriae aeternae*, les sigles D M étant réparties chacune sur un des côtés de l'inscription.

3. C'est d'après Baudot que je donne les deux premières lettres de Restititus en monogramme. *Restititus* altération de *Restitutus*[2]; une autre altération, plus fréquente, du même mot est la forme *Restutus, -a*[3]. — La légion XXII Primigenia était campée dans la Germanie supérieure. On a trouvé à Mayence et dans les environs des tuiles à son estampille[4]. — La sigle P se trouve ordinairement sur ces estampilles, mais plus rarement dans les inscriptions sur pierre (PR, PRIM, PRIMIG). On peut d'ailleurs supposer qu'il manque quelques lettres. — Au lieu de P(*rimigeniae*) on peut proposer *P*(*onendum*) [*C*(*urauit*)] ou *P*(*rimigeniae*) [*P*(*onendum*) *C*(*urauit*)].

1. Legouz, 10.
2. $\bar{u} = \breve{u} = i$, ap. Schuchardt, *Vokalismus*, II, 192.
3. *Rev. Arch. n. s.*, 30, 112.
4. W., 2801. Cette légion campa toujours à Mayence, sauf de 69 à 91. Une autre légion portait le numéro XXII, c'était la XXII *Deiotariana*, campée en Egypte puis en Judée. Ce fut cette légion qui fournit, par un dédoublement, les soldats de la XXII *Primigenia*.

95*

Emplacement de l'église Saint-Médard.

////MOSSIMO//////////TIN

Mém. Ac. Dijon, 1830, 53.

96*

Même provenance.

M · RESI///////// [*d*(*is*)] *M*(*anibus*) *Resi*.....

Mém. Ac. Dijon, 1830, 53.

Le texte des Mémoires ne permet pas de décider si on est en présence d'un commencement de mot ou du génitif de *Resius*.

97*

Même provenance. « Cippe qui a été trouvé au milieu d'une épaisse maçonnerie. Ce monument offre, sous une figure dégradée par un accident antérieur, l'inscription suivante en beaux caractères romains purs. » Cette description donne lieu de croire qu'il s'agit d'une stèle dont la partie supérieure est occupée par le buste du personnage en relief et la partie inférieure par une inscription en plusieurs lignes. C'est le type de stèle du monument de Sacuria (Beaune, *supra* nº 35).

D · M · MO	*D*(*is*) *M*(*anibus*). *Mo-*
N · MARCEL	*n*(*umentum*) *Marcel-*
LI · RIBRICI	*li, Ribrici*
FIL	*fil*(*ii*).

Mém. Ac. Dijon, 1830, p. 54.

3. *Ribrici* : *i* pour *e*[1]. On a trouvé dans les murs du Castrum l'épitaphe d'une *Rebrica* (nº 69).

1. Schuchardt ne signale aucun exemple de *e* passant à *i* devant *br*.

98*

Mur du Castrum passant par l'hôtel de M[lle] Lorin, rue Madeleine. On n'a pu me dire ce qu'est devenue cette inscription.

Haut., 50 cent.; larg., 23 cent.

SENN
SENOVIRI
VIRI

Com. Arch., 7, 1866, XLIV (Protat). — *Moniteur de la Côte-d'Or*, 30 oct. 1862.

Cette inscription a été sans doute mal donnée[*]. Le surnom *Senouir* est connu par des monuments de Nancy[1], de Nîmes[2] et d'Epinal[3]. Il ne faut pas songer à une corporation des *Sennouiri*, comme on l'a fait.

DIJON. CASTRUM (?) — MONUMENTS DÉCRITS PAR LEGOUZ DE GERLAND

99*

« Restes d'autel couronné d'une corniche. « A gauche, cassure qui a emporté la haste du D de la première ligne ; à la quatrième ligne, elle la contourne sous les deux premières lettres, descend verticalement ensuite et enlève le commencement de la ligne 5 et la partie inférieure des deux dernières lettres.

Je n'en ai pas trouvé non plus dans les tables du *Corpus*. L'inscription est perdue, peut-être y a-t-il une erreur de lecture : I pour E.

1. *Catalogue du musée lorrain*, Nancy, 1886, nº 156.
2. *C. I. L.*, XII, 3584.
3. *Catalogue du Musée*, nº 82.

DEO MER	*Deo Mer-*
CVRIO · G	*curio G(aius)*
PRIMINIVS	*Priminius*
VRSVLV[*s*]	*Ursulu[s]*
· IF	[*u(otum) s(oluit)*] *l(ibens)* [*m(erito)*]

Legouz, 104 ; pl. 12, 2.

2. *G(aius)*. L'initiale ordinaire qui sert de sigle est C, mais on trouve aussi, quoique plus rarement, G. Les deux lettres sont faciles à confondre, mais G conforme à la prononciation et non à la tradition n'est pas bien étonnant sur un monument provincial [1].

3. *Priminius* peut inspirer des doutes, d'autant plus que le texte de Legouz donne *Primicius* qui n'est guère meilleur. On trouve cependant ce gentilice en Autriche, sur les bords du Rhin, et sur un sarcophage de Vienne [2]. *Priminius* est la leçon du dessin. Ce sont ces désaccords, assez fréquents, entre le texte et les planches du livre qui ont fait dire que le graveur de Legouz était infidèle. Mais en vérité, lequel des deux est le plus inexact?

5. Les deux lettres incomplètes fournissent difficilement un sens. A la fin de ces textes, on attend la formule V·S·L·M. Ici les sigles seraient groupées deux à deux, V S·LM, et Legouz aurait transmis fidèlement la haste de L.

100*

Autel. Ce monument fut transporté chez M. de la Mare à Couternon, d'où l'attribution donnée par Muratori. Ligne première, partie gauche de l'O effacée ; M et E liés.

1. Quint., I, 7. 28 : *Quid ? Quæ scribuntur aliter quam enuntiantur? nam et* Gaius C *littera significatur, quæ inuersa mulierem declarat..... nec* Gnaeus *eam litteram in praenominis nota accipit, qua sonat....* Cf. Brambach, *Die Neugestaltung*, p. 212.

2. *C. I. L.*, III, 5099 : *C. Priminius Tertius;* Brambach, *I. R.*, nos 418 et 626 (*Priminia*) ; cf. *M. Priminis* (?) *Tertius*, *ib.*, no 51 ; *C. I. L.*, XII, 1972.

DEO · MER	*Deo Mer-*
QVRIO · D ·	*curio D(ecimus)*
AGRILIES	*Agrilies*
V · S · L · M	*u(otum) s(oluit) l(ibens) m(erito).*

Legouz, 103-104 ; pl. 12, 1. — Muratori, XLV, 8 (d'après Bimard, qui reproduit le texte de Legouz sans ligatures). — Millin, *Voyage,* I, 264 (copie directe qui corrige les erreurs de Legouz).

2. L'orthographe *Merqurio* est attestée par Millin. Dans un système d'orthographe attribué à Accius, on écrivait *q* pour *c* devant *u: qura, pequnia* [1].

3. *Agrilies.* Un ancien porte-enseigne s'appelle dans une inscription de Lambèse *Agrilius* [2]. Ce nom pourrait être aussi un nom de femme au génitif : *deo Mercurio D(ecimus) Agrilie s(eruus).*

101*

Autel votif. « Gudius... prétend que [cette inscription] a été transportée à Nuits-sous-Beaune ; mais la maison dont il parle a été rebâtie et sans doute... l'inscription détruite ». Ligne 3, *e* et *t* liés ; ligne 4, *u* et *e* liés.

IN · H · D · D ·	*In h(onorem) d(omus) d(iuinae)*
ATTICIA CIN	*Atticia Cin-*
TVSMINA ET	*tusmina et*
ATTICIVS VER	*Atticius Ver-*
NALIS FIL ·	*nalis, fil(ius),*
V · S · L · M ·	*u(otum) s(oluerunt) l(ibentes) m(erito).*

Legouz, p. 169 ; pl. 32, 5.

1. *In h(onorem) d(omus) d(iuinae).* Comme le premier texte épigraphique certain qui présente cette formule est de 170 ap. J.-C., il faut croire que, depuis longtemps employée

1. Brambach, *Die Neugestaltung,* p. 221.
2. Renier, *I. A.,* 100.

dans la langue courante, elle n'entra que plus tard dans le formulaire des inscriptions[1].

2. *Cintusmina.* Le simple *Cinto* se trouve à Bordeaux comme nom de femme et nom d'homme[2]. Quant aux dérivés *Cintugenus, -a, Cintuginatus, Cintugnatus*, *Cintullus, Cintusmus*, *Cintusmius, -a*, ils se rencontrent très fréquemment; nous retrouverons plus loin *Cintusmus* au génitif[3] (n° 152).

5. Il ne faudrait pas faire de Vernalis le nom du père : Les deux personnages appartiennent à une famille Atticia et ils ont chacun leur surnom.

102

Fragment d'inscription votive. « Les caractères sont des plus beaux. »

Eloge fort juste. Aujourd'hui à Couternon[4].

Haut., 1 pied 10 pouces. Larg., 3 pieds.

MVI · DIVIN....	[*Do*]*mui diui*[*nae*].
O · SACRVM ·	......*o sacrum.*
NANTIORIX · VXSO	..... *Nantiorix uxso*[*r*]
D	[*d*(*e*)]*d*(*icauit*).

Gudius, *Ant. Inscr.*, p. LXIV, n. 9. — Legouz, p. 87; pl. 5, 1.

1. Cf. l'inscription précédente.

2. La gravure de Legouz donne seulement SCRVM : mais SACRVM est en toutes lettres sur la pierre.

3. *Nantiorix*, ce nom est peut-être complet : il manque le

1. Cf. les notes de MM. C. Jullian et R. Mowat, *B. E.*, IV, 260, et la brochure de M. l'abbé Thédenat.

2. Liste des noms des inscriptions de Bordeaux, *R. E.*, I, p. 182. Cp. *Cintia Honorata*, à Nîmes, *C. I. L.*, XII, 3518.

3. *Liste* de Creuly. Voici quelques additions à ses références. CINTVGENO, marque de potier, Autun, *M. S. E.*, 3,369 ; CINTVSMVS, Parsac, *B. E.*, I, 133 ; Allmer, *I. V.*, 3.408 ; 4.84 ; W., 2757 ; Epinal, *Rev. Arch.*, n. s., 19.96 ; Paris, marque de potier, *B. E.*, II, 113.

4. Je dois à M. S. Reinach une photographie de cette autre inscription.

nom du mari et la conjonction *et*. Ici encore Legouz est en désaccord avec son graveur : le texte fait mention de *Raniorix :* il y a *Nanniorix* dans le dessin et *Nantiorix* sur la pierre[1]. — *Uxso*[*r*]. L'orthographe par *xs* n'est pas rare[2].

103

Stèle à personnages formée d'une bande portée par deux montants.

Au centre une scène en relief[3] peu accusé qui se prolonge sur le montant de gauche. Elle représente une voiture attelée d'un mulet et appartenant à l'espèce des *bennæ* gauloises. Dans la voiture se trouve un homme qui enlève du grain à l'aide d'un boisseau. Sur le montant de gauche, un autre personnage emporte sur son épaule un sac de grain. Les figures sont assez effacées.

La partie inférieure est brisée ; il reste dans le creux des lettres des traces de couleur rouge, dont l'origine antique est attestée par Legouz. Les lettres NA et VS au commencement et à la fin de la ligne 1 sont respectivement sur chacun des montants ; il en est de même dans la seconde ligne de H. et de la partie supérieure de la dernière S, cette lettre ayant sa boucle inférieure effacée. Dijon, Musée, n° 14.

NAVTA ARARICVS	. . . . *Nauta Araricus.*
H · M · S · L · H · N · S	*H(oc) M(onumentum) s(iue) l(ocus) h(eredem) n(on) s(equitur).*

Legouz, 106-108 ; pl. 13, 1. — Baudot aîné, *de la Saône,* 36. — Courtépée, II, 20. — Millin, *Voyage,* I, 246. — A. de Boissieu, *I. L.*, p. 389. — *Rev. Arch., n. s.,* 5, 122.

1. Il doit manquer une ligne contenant le nom du défunt.

Les *nautæ ararici* (NAVT ARAR, N. ARAR, NAVTAE ARARE NAVIGANTES) formaient, pour la navigation de

1. *Rig-s* est une finale gauloise appartenant à la même racine que le latin *rex*, Zeuss, *Gr. celt.*, p. 20.
2. Cf. Seelmann, p. 352.
3. Cf. *supra*, p. 67.

la Saône, une corporation puissante. Cette corporation était surtout en relation avec trois autres associations.

Nous avons ici la preuve vivante des relations des *nautæ* avec les marchands de grains : le bas-relief qui accompagne notre inscription serait inexplicable autrement, et c'est ce que confirme une inscription trouvée à Lyon où le même personnage est qualifié de *nauta Araricus* et d'*honoratus negotiator frumentarius*[1]. Une autre corporation avait aussi souvent affaire avec les *nautæ*, c'était celle des négociants en vins, « les négociants en vins qui se tiennent aux celliers de Lyon », comme les appellent les inscriptions[2]. Les vins de la vallée de la Saône étaient transportés par les *nautæ Ararici;* aussi les relations étaient-elles intimes entre les deux collèges et les mêmes personnages sont souvent mentionnés comme appartenant aux deux associations. C'est ainsi qu'un patron des *uinarii,* auquel ceux-ci élèvent une statue, est ou a été aussi patron des *nautæ Ararici*[3]. Accessoirement, par suite de leurs relations avec les *uinarii,* les *nautæ* faisaient des transports pour les fabricants et marchands d'outres, *utricularii*[4], et souvent ils appartenaient aussi à ce collège. Cet ensemble de faits est résumé pour ainsi dire dans une inscription de Lyon, où l'on voit que le même personnage, chevalier romain, a exercé deux fois la curatelle des *uinarii* et a été patron des *nautæ* et des *utricularii*[5].

Mais il y avait une quatrième corporation en relations étroites avec les *nautæ Ararici,* ou peut-être elle ne formait avec eux qu'une seule association : c'était celle des *nautæ*

1. W., 2229 : ... *Naut(ae) arar(ico), item centonario Lug(uduni) consistent(i), honorato negotiatori frumentario...*
2. W., 2230 : *Negotiat(ori) uinario Lugud(uni) in Kanab(is) consist(enti).*
3. W., 2238. Cp. W., 2506.
4. A vrai dire, on ne sait pas encore bien ce qu'étaient ces *utricularii :* c'étaient peut-être aussi des gens qui naviguaient sur des radeaux soutenus par des outres. Ce genre de navigation était usité sur les rives du Rhône, au-dessous de Lyon, où le fleuve débordé formait un véritable marécage une grande partie de l'année. Cf. L. Cantarelli, ap. *B. E.*, 1883. Renier, et Allmer après lui, prétendent que les *utricularii* ne peuvent être que des fabricants d'outres ; cf. *R. E.*, II, p. 11.
5. W., 2235.

Rhodanici. Ils sont ordinairement compris dans la même formule : mariniers de la Saône et du Rhône, *nautæ Ararici et Rhodanici* (*nautæ Rhodanic*(*i*) *Arare nauigant*(*es*) [1], *nautæ Rhodanici Rhodano nauigantes* [2], *nautæ* [3] simplement). Ils se qualifiaient de *splendidissimum corpus* [4]. Nous avons vu plus haut leurs relations avec les autres collèges. Le siège de la corporation devait être à Lyon, comme le prouvent les inscriptions trouvées dans cette ville et dédiées aux patrons et aux curateurs. Tous les collèges y formaient de plus une vaste association de commerçants, de fabricants et d'entrepreneurs de transports qui pouvait recevoir des dons et des legs [5] et avait son patron [6] et, sans doute, son curateur, comme les autres corporations : on l'appelait « l'association de toutes les corporations licitement réunies à Lyon. »

Par ces détails, on comprend que les transports des mariniers de la Saône et du Rhône consistaient surtout en vins et en grains ; ils amenaient aussi des outres aux vignerons des coteaux échelonnés tout le long de leur parcours. Leur point de départ au nord était Chalon-sur-Saône. Non loin de là se trouvait un oppidum très important, Bibracte, aujourd'hui le mont Beuvray. A Chalon et au mont Beuvray, se sont tenues jusqu'à la Révolution des foires très considérables. Aussi n'est-il pas étonnant qu'aucun monnayage ne soit plus important à l'époque mérovingienne que celui de Chalon-sur-Saône. A l'autre extrémité de leur parcours, les *nautæ* avaient des ports à Arles et à Marseille. A Marseille, se trouvaient

1. W., 2228.
2. W., 2236.
3. W., 2235 : *curatori nautarum bis*.
4. Voir l'inscription dans Spon, *Antiq. Lyon*, éd. Renier, 147. A. de Boissieu fait des *nautæ Ararici et Rhodanici* une corporation distincte (*I. L.*, p. 388). Cependant Æbucius Agatho, dont l'épitaphe se lit à Saint-Remy (*C. I. L.*, XII, 1005) et qui a rempli des fonctions municipales à Glanum, à Apt, à Arles, était *nauta Araricus*. Ce fait prouve au moins l'extension de la corporation : de Dijon à Saint-Remy.
5. W., 2224. [*S*]*ex. Ligurius Marinus... dat cuius doni dedicatione... omnib*(*us*) *corporib*(*us*) *Lug*(*uduni*) *licite coeuntibus*, (*denarios*) II.
6. W., 2226... *patrono omnium corpor*(*um*) *Lug*(*uduni*) *licite coeuntium*... Le port des *nautae* à Lyon devait être au quartier S. Georges. sur la rive droite de la Saône (Allmer, *Inscr. Trion*, p. CXXXV).

de vastes entrepôts, principalement les caves des négociants en vins, *canabæ*. C'est à ces caves que la Cannebière doit son nom, *Canabarium*[1]. A Arles, une autre corporation se chargeait des transports par voie de mer : c'étaient les *nauicular(ii) mar(ini) Arel(atenses)*[2].

La corporation des *nautæ Ararici et Rhodanici* était fort puissante et ceux qui en faisaient partie recevaient de grands honneurs. Nous avons vu un chevalier romain en devenir le patron : d'ailleurs elle devait être, comme les autres associations de trafiquants, composée en majeure partie de riches affranchis et de chevaliers romains. Les *nautæ* avaient leur place réservée dans les arènes et les amphithéâtres. C'est ainsi que sur la main courante du mur du podium, dans l'amphithéâtre de Nîmes, on lit encore : *N(autis) Rhod(anicis) et [A]rar(icis) (loca numero) XL d(ata) d(ecreto) d(ecurionum) N(emausensium)*, « aux mariniers du Rhône et de la Saône, quarante places accordées par un décret des décurions de Nîmes[3]. »

Les inscriptions mentionnent deux charges créées pour le fonctionnement de l'association ; le patronat, destiné à la protection des intérêts de la corporation auprès des particuliers et des communautés[4], et la curatelle, destinée à la gestion de ces intérêts et à leur administration[5]. Patron et curateur résidaient en général à Lyon. Ces honneurs donnaient une certaine importance à ceux qui les revêtaient. Aussi n'était-il pas rare que l'Assemblée des Gaules jetât les yeux sur un

1. Mowat, *B. E.*, IV, 201 n.
2. Inscr. de Saint-Gabriel, près Arles, Herzog, 356. *C. I. L.*, XII, 982.
3. Herzog, 225. *C. I. L.*, XII, 3316; cf. *ibid.*, 3317.
4. W., 2219, 2230, 2238, 2506.
5. W. 2235. 2506. Une inscription très mutilée mentionne également un *præfectus* des *nautæ Rhodanici*, W., 2227. On connaît par les inscriptions quatre patrons des *nautæ Ararici* (C. Silenius Regulianus, inscription de Rome, W., 2506; L. Besius Superior, Viromanduus, W., 2219; C. Apronius Raptor, Treuerus, W., 2238; L. Tauricius Florens, A. de Boissieu, *I. L.*, p. 259) ; un curateur des *nautæ Rhodanici* (L. Hilarianus Cinnamus, de Lyon, W.. 2236) ; un patron des *nautæ Arare nauigantes* (Minthatius Vitalis, W., 2230) ; deux patrons des *nautæ Ararici et Rhodanici* Q. Iulius Seuerinus, Sequanus, *I. L.*, p. 394 ; L. Heluius Frugi, de Vienne, qui a été aussi curateur, W., 2235.)

ancien patron ou un curateur des *nautæ* pour lui confier une des charges qui relevaient d'elle, celles d'*inquisitor,* d'*allector* et de *iudex arcæ Galliarum*[1]. La gestion d'une charge dans la corporation était donc considérée comme une sorte de stage administratif[2].

Les corporations de *nautæ* ne sont pas connues en dehors de la Gaule, de la Haute-Italie et de la Dacie. On peut citer encore en Gaule les *nautae Parisiaci*[3], les *nautæ Arecarii,* les *nautæ Ligerici,* les *nautæ Condeates*[4], les *Druentici* (de la Durance)[5], les *nautæ Atr.* (=*Atr*(*icae?*) *et Ouidis* (de l'Ardèche et de l'Ouvèze)[6]; dans la Haute-Italie le *col*(*legium*) *naut*(*arum*) *m*(*unicipii*) *A*(*triæ*) (sur les embouchures du Pô), le *coll*(*egium*) *n*(*autarum*) *V*(*eronensium*) *A*(*relicæ*) (Peschiera, près Vérone) *consist*(*entium*), le *coll*(*egium*) *n*(*autarum*) *B*(*rixianorum*) à Riva (le lac de Garde était divisé entre Vérone et Brescia), le *collegium nautarum Comens*(*ium*) à Côme[7]; dans la Dacie, à Apulum (Carlsburg, sur le Maros), un *collegium nautar*(*um*)[8]. A l'existence de ces collèges est sans doute dû l'emploi des noms fort rares de *Nauicularius* et de *Nauita*[9].

Avant de quitter les *nautæ*[10], il faut mentionner une association rivale qui faisait le commerce des Gaules en Italie par la voie de terre. C'est le *corpus splendidissimum Cisalpinorum et Transalpinorum negotiatorum,* « la corporation très éclatante des négociants Cisalpins et Transalpins ». On a

1. W., 2219. Inscr. de Lyon, citée plus haut, ap. Spon, *Antiq. Lyon,* 147.

2. En 119, les *n*(*autæ*) *Rhodanici* font une dédicace à Hadrien, à Tournon (*C. I. L.*, XII, 1797).

3. Mowat, *B. E.*, I, p. 49.

4. A. de Boissieu, *I. L.*, pp. 259 et 260, W., 2219.

5. Inscr. d'Arles, *C. I. L.*, XII, 721, 731, 982; cette dernière inscription atteste encore la liaison des *nautae* et des *utricularii.*

6. Arènes de Nîmes, *C. I. L.*, XII, 3316, 3317.

7. *C. I. L.*, V, 2315, 4017, 4990, 5295, 5911.

8. *C. I. L.*, III, 1209.

9. *C. I. L.*, XII, 853 et 3378, à Arles et à Nîmes; sur le pseudo-surnom de Properce, *Nauta*, cf. Plessis, *Etudes critiques*, p. 171.

10. Une grande partie des éléments de cette notice est due à W. 2219-2238; à Renier, dans ses compléments à l'ouvrage de Spon, et surtout à une leçon de M. Héron de Villefosse à l'école des Hautes-Etudes.

trouvé récemment à Lyon[1] l'inscription funéraire d'un marchand qui en faisait partie.

2. Cette formule est la formule consacrée pour assurer l'inviolabilité de la sépulture.

104

Pierre tumulaire en forme de caisson. L'inscription est gravée à l'intérieur du cintre ; il y a de plus un nom propre sur chacune des parois latérales. Inscr. *a*, cassure par le milieu du D de la première l., et suivant la haste de L et de N des deux lignes au-dessous ; inscr. *b*, dans *Omfalenicus* la partie inférieure de LE et l'S final manquent ; inscr. *c*, le G est semblable à un C ; il manque la partie inférieure de R, de A, de la traverse et de la haste droite des N, de I ; il ne reste de la lettre V que la partie supérieure de la branche gauche. Musée de Dijon, n° 10.

Larg., 795 mill. Haut. des lettres, 55 millim.

a. De face :

D · M	*D(is) M(anibus)*
FL · NOVELLAE · ET · SEX	*Fl(auiae) Nouellae et Sex-*
TANI · SEXTANVS · PC	*tani, Sextanus p(onendum) c(urauit).*

b. A droite :

FL · OMFALENICV[*s*]	*Fl(auius) Omfalenicu[s].*

c. A gauche :

FL · CRANNICV[*s*]	*Fl(auius) [G]rannicu[s].*

Legouz, pp. 89-91 ; pl. 7, 1-2. — *Rev. Arch., n. s.,* 5, 122-123.

b. *Omfalenicus*, nom d'origine grecque qui devrait être écrit par *ph*.

c. Creuly cite un autre exemple de ce nom. C'est un dérivé de *Grannus*, un des noms gaulois d'Apollon, comme *Apollinaris* est dérivé d'*Apollo*.

1. *Courrier de Lyon*, 27 nov. 1884. — *R. E.*, n. 505 et la notice. — *B. E.*, 5.113. Cf. aussi une inscr. de Milan attestant la liaison de cette corporation avec les *nautae Comenses*, *C. I. L.*, VII, 5911.

105*

Stèle à personnage, avec deux oreillettes au-dessous desquelles est la formule DM.

« La figure..., dont il ne reste que la moitié du corps, parait être d'un Romain : on distingue encore sur sa tunique quelques traces d'une toge qui lui recouvre la main droite, dans laquelle il tient un rouleau .... On ne peut voir l'action de son autre main qui a été détachée avec le reste du corps. »

D M	*D(is) M(anibus).*
MSCELLIONI M SOLI FIL	*Mascellioni, M(arci) Sol(l)i fil(io).*

Legouz, p. 117 ; pl. 14, 1.

2. *Mascellio.* Ce nom semble être composé d'une racine que l'on trouve dans le nom au génitif *Mascis*[1]; dans ce cas, *Masculus* pourrait bien ne pas être en Gaule un nom d'origine latine[2].— *Sollius*, ou *Solius,* nom connu par d'autres exemples. Comparer *Soli-mara, Soli-marus, Soli-rix,* etc[3].

106*

Stèle à personnages.

« Il ne reste que la moitié [des figures] : on y voit un homme d'un âge assez avancé, qui regarde, avec une espèce de chagrin, une femme qui porte ses regards sur lui avec attention. La première figure est vêtue d'une toge ouverte qui est sur sa tunique ; les bras ont suivi le sort du reste. La femme qui est à côté porte un vêtement qui lui retombe sur l'estomac : c'étoit, selon les apparences, un pan de sa robe

1. S. Yrieix-le-Bois (Creuse), *B. E.*, I, 210.
2. On trouve *Mascellio*, 2 fois dans le t. XII du *Corpus*, 8 fois dans le t. V, 1 fois dans le t. VII, 3 fois dans le t. III : c'est en particulier une marque de potier.
3. *Solimarus*, à Brignon, Herzog. 264 ; cf. Creuly, *Liste* et *infra*, 160. Le gentilice *Sollius* a donné *Soliacus*, Sully (*Rev. celt.*, X, 313).

que l'on redoubloit en le fesant passer sur l'épaule ». Monument perdu.

D BIILLICIABELLI// CI SOROR M

D(is) M(anibus). Bellicia Belli[ni]ci soror.

Legouz, p. 118; pl. 14, 3.

Bellicia et *Bellinicus* appartiennent à la même racine : le simple *Bellus* existe. *Bellinicus* est déjà connu sous différentes formes [1].

107 *

Cippe pyramidal disparu. Inscription sur deux faces. A barrés par un trait vertical.

Larg. à la base, 8 pouces; au sommet, 6 pouces.

a.	D M	*D(is) M(anibus).*
	M[*e*]M	*M[e]m-*
	OPRI	*o(riae)? Pri-*
	VA[*t*]I	*ua[t]i*
5	ARRIC	*Arric-*
	II[*f*]	*ii [f(ilius)].*
b.	CAMBAD	*Cambad-*
	A M[*e*]	*M[e]a*
	DIC[*a*]	*dic[a]*

Legouz, 125 ; pl. 18, 2.

a. 2. Legouz donne MIM.

4. Legouz donne VAII.

6. Legouz donne IIK. La dernière lettre est peut-être un F ainsi figuré : Iᐸ. On en verra plus loin des exemples.

1. BELINICCI, marque de potiers, Autun, *M. S. E.*, 3,363 (de même à Bordeaux, Amiens, Douai, Poitiers) ; BIILINICOS, marque de potier, Paris, *B. E.*, II, 113 ; BELINICCVS, id., ib. *Bellicius* se trouve 14 fois au t. III du *Corpus*. Tous ces noms sont très répandus dans les provinces. On sait que l'emploi de l'adjectif *bellus* pour *pulcher* est un trait de la langue familière.

b. 2. Legouz donne AMB. — On connaît *Cambus, Cambius*(-*ia*) et *Cambarius*(-*ia*)[1].

3. Legouz donne DIC seulement.

La restitution est donc très incertaine. Cependant deux points paraissent acquis : sur une des faces se trouvait un nom d'homme et sur l'autre le nom d'une femme qui avait fait élever le monument.

108

Bloc méplat. Cassure à droite qui suit la haste des deux dernières lettres.

Cassure à gauche qui a emporté une moitié de la première lettre de chaque ligne. Ligne 2, deuxième N liée avec le D, dont la boucle n'est pas fermée en bas. Monument transporté à Couternon, par de la Mare[2].

ƆLLI · PATE	.....[*So*]*lli? Pate*[*rni?*]
ꟼONENDVN	[*p*]*onendu*[*m curauit*].
	Legouz, 87 ; pl. 5, 2.

[*So*]*lli*, cf. 105.

109*

Cippe pyramidal. Il semble que quelques lettres manquaient au début. A barrés verticalement.

Haut., 4 pieds 4 pouces ; largeur au sommet, 2 pieds, 2 pouces, 7 lignes.

	[*d.m.?*]	[*D*(*is*) *m*(*anibus*)?]
	S M[*n?*]	*s*(*acrum*). *M*(*o*)[*n*(*u*)]
	MNTM	*m*(*e*)*nt*(*u*)*m*
	PAVLIANI	*Pauliani*,
5	PAVLI FILIVS·	*Pauli filius*,
	ANNICIINS·	*Annicen*(*u*)*s*.
	ΛCD	*a c d??*
		Legouz, 125 ; pl. 18, 1.

1. *C. I. L.*, XII, 5683 (243) et 5686 (163) ; VII, 1336 (221) ; — XII, 3503 ; — XII, 3706, 3505, 3756.
2. J'en dois une photographie à M. S. Reinach.

2. Le mot *monumentum* est abrégé d'après un système dans lequel on écrit seulement les consonnes. C'est ce qui conduit à rétablir N à la ligne 2, et *d. m.* comme ligne 1. On obtient ainsi une certaine symétrie dans le nombre des lettres qui progresse à mesure que la pierre est plus large : 2, 3, 4, 8, 11.

6. *Annicenus,* l'*u* doit être pris dans la dernière *n.* — Remarquer le nominatif après le génitif.

7. Ces lettres sont inexplicables. — Il y avait peut-être les sigles P C ou d'autres analogues et il faudrait lire *Annicenus* (nom propre d'une autre personne) *p*(*onendum*) *c*(*urauit*).

110*

Deux blocs méplats.

« Cette inscription est gravée sur une partie d'architecture d'ordre ionique ; elle se trouve sur deux pierres mutilées, dont l'une servoit de retour, les caractères en sont beaux ». Monument perdu.

SACROMAINI ◊ R [*uf*] I ◊ FILIE E SORORISEIVS
DOVSONNAE RVFIF [*i*] LIA ◊ V ◊ S ◊ EXHEREDITATE
D S [*po*] SVIT

Sacromaini, R[*uf*]*i fili*(*a*)*e, et sororis eius,*
Dousonnae, Rufi f[*i*]*lia*(*e*)*; u*(*otum*) *s*(*oluit*) *ex hereditate,*
d(*e*) *s*(*uo*) [*po*]*suit.*

Legouz, 126 ; pl. 18, 3.

1. *Sacromaini,* pour le datif *Sacromaine* (cp. *filie*), à moins que l'on ne préfère y voir un datif gaulois. On peut rapprocher *Sacrobena* (Langres) et *Sacrouirus* (Langres ; Beire, n° 51, 2). *Sororis*, génitif pour le datif. Tout ce texte révèle une grande inhabileté dans le maniement de la langue ; plus bas, on a *filia* pour le datif.

2. *Dousonna.* La forme masculine a été trouvée aux Poussots[1]. — *V*(*otum*) *s*(*oluit*) semble indiquer un monument sa-

1. Cf., n° 133, 2.

cré et non un monument funéraire. Il nous manque en tout cas le commencement de l'inscription : car le verbe *soluit*, et l. 3, *posuit* réclament un sujet : le nom de l'héritier, du dédicant.

3. Legouz donne DY et écarte les deux moitiés de cette ligne.

111*

Bloc méplat ; une cassure a emporté le centre de la ligne 1 et la partie supérieure des lettres AC de *Sacrobenæ*. Monument disparu.

[*c*] ABRIE//////TERIS · ꟻ	[*C*]*abrie?...*[*uc?*]*teris f*(*iliae*)
A · XX [*m.??*] · SACROBENÆ	[*uix*(*it*)] *a*(*nnos*) *XX*, [*m*(*enses*)*??*] *Sacrobenae*
VXOR	*uxor*

Legouz, 134 ; pl. 22, 1.

1. N'y aurait-il pas eu au commencement de la ligne *D*(*is*) *M*(*anibus*) : ce qui correspondrait à *uix*(*it*) qui manque dans la ligne suivante. Toute cette ligne est d'une lecture extrêmement douteuse. Legouz donne G au lieu de C.

2. Le commencement de la ligne est incertain. Legouz donne : A.XXFAE. ce qui est incompréhensible. S'il s'agit vraiment de l'âge, il doit manquer le mot *uix*(*it*) qui précède d'ordinaire cette mention. — Les deux mots suivants offrent une lecture satisfaisante et sont la seule partie certaine de l'inscription. *Sacrobena* est un nom connu par des monuments de Langres[1].

112*

Bloc méplat ; une cassure a emporté la partie supérieure de la dernière lettre de la ligne 1, et la presque totalité des quatrième et cinquième lettres de la ligne 3. Ligne 4, un

1. Creuly, *Liste*, v°.

débris de lettre qui appartient peut-être à P(*osuit*) ou à C(*u-rauit*).

C · L · ET · M	.... *G(ai) l(ibertus) et M(arcus?)*
ͻMINI · FIL	*Fir? / Cintus?* } *mini fil(ius)*
OLAVXSIB	..... *ola ux(or) sib[i]*
ͻ	*[p(osuit)?]*

Legouz, 134 ; pl. 22, 2.

3. Nom de femme, comme *Tertiola*, *Capriola*, etc.

113*

Stèle à personnage. « Celui-ci nous représente un homme avec un gobelet à la main : la manche de sa tunique est fort serrée ; il semble porter de la main gauche une pièce d'étoffe qui ne paraît pas être le pan de sa robe, qui découvriroit le pli qu'elle devroit faire si sa main la relevoit. Il a sur les épaules une espèce de camail, comme l'on en voit encore à des moines ; il n'y a pas d'apparence que ce soit le *cucullus*, qui ne descendoit pas si bas sur l'estomac ».

IIID · DEIPSES	...... *Deipses.*

Legouz, 140 ; pl. 24, 1.

Ce qui précède le nom propre est inexplicable. Il n'y a pas d'apparence que III représente M, car la formule *M(anibus) D(is)* est suspecte à bon droit. Quant au nom propre, le texte de Legouz donne *Deisper*. On connaît un nom analogue : *Deiuarus* [1].

114*

Stèle à personnage. « Ce monument représente un Gaulois vêtu d'une saie romaine et fort longue, portant à la main

1. Brescia, Gruter, 566,2. *C. I. L.*, V. 4164.

droite un *ossuarium* [c'est probablement un gobelet], on voit une tasse dans l'autre main ».

S////IANO
[*d?*] M

Legouz, 144 ; pl. 26, 3.

2. Legouz donne MM.

115*

Stèle à personnage. « Cette figure porte une saie sur les épaules et un gobelet à la main : la pierre a été brisée, la partie inférieure manque, le côté droit de la figure est caché, ce qui empêche de reconnaître ce qu'elle portoit à la main droite. »

GIPPON *Gippon(is)*.

Legouz, 145 ; pl. 26, 4.

Ce nom est inconnu. On a trouvé en Pannonie inférieure et dans le Norique des estampilles d'une lecture douteuse qu'il faut peut-être lire *Gippus*[1].

116

Bloc méplat, transporté à Couternon chez M. de la Mare. Doit provenir, comme tout ce qui a été emporté à Couternon, de la tour du Castrum démolie par Fr. Baudot.

LLAE · L
GERD
VICTOR

Legouz, 105 ; pl. 12,4. — Millin, *Voyage,* I, 264.

1. Legouz avait donné LLAE.L ; Millin corrigea en L.LAE à tort comme j'ai pu m'en convaincre à l'examen d'une photographie[2].

1. *C. I. L.,* III, 6010 (98).
2. Je la dois à M. S. Reinach.

3. Legouz: XI-CTOR. Il n'y a plus de visible que le jambage droit du V.

117*-118*-119*-120*.

Fragments divers.

117*	/IERM H · M ·	119*	C /
118*	VSP/ IT❦I	120*	N

Les fragments 117 et 118 ont été donnés par Legouz, p. 118, pl. 14. Les fragments 119 et 120 ont été publiés par le même, p. 84 et pl. 3, 2 : il fait observer que ces derniers présentaient au sortir de terre des caractères du plus beau rouge.

121*.

« Sur une pierre figurée. »

MACROBI	*Macrobi,*
VIVAS	*uiuas.*

Legouz, 169; pl. 32, 7.

De telles acclamations sont fréquentes sur les pierres gravées et les anneaux; elles sont malheureusement faciles à imiter par les faussaires.

122*.

Tuile à rebords.

LEG · VIII · AVG *Leg(ionis) (octauae) aug(ustae).*

Legouz, 169; pl. 32, 6. — Courtépée, II, 19.

Nous reviendrons sur ces monuments à propos des briques et tuiles légionnaires de Mirebeau, nos 218 et 219.

DIJON. — LES POUSSOTS ET PARTIE ORIENTALE

123.

Aux Poussots. Cippe pyramidal. Cassure profonde entre la première et la seconde ligne. Elle a emporté dans la seconde ligne la boucle de l'R, l'angle gauche de l'N et n'a laissé que la partie inférieure de la branche droite de l'A. Musée de Dijon, 114.

Haut., 29 cent. Largeur à la base, 18 cent. Haut. des lettres, 3 cent.

D [m]	*D(is)* [*M(anibus)*]
CARAN	*Ca*[*ra*]*n-*
TINVS	*tinus*
FI////	*fi*[*l(ius)*]

1. Il n'y a qu'un D. — Peut-être manque-t-il un nom propre que fait attendre la mention *filius*. L'inspection de la cassure laisse cette question incertaine.

2. *Carantinus,* cf. plus haut, n°s 88 et 92. Ce nom se trouve en Angleterre et dans la Narbonnaise surtout comme estampille de potier [1].

124.

Aux Poussots. Fragment de cippe. Cassure irrégulière à gauche qui se prolonge en dessous et atteint l'angle inférieur de l'E dans la troisième ligne, le bas de l'M et de l'R. Musée de Dijon, n° 115.

1. *C. I. L.*, VII, 576, et 1336 (232-235); XII, 5786 (79), 5701 (62). Cp. Thédenat, *Rev. celt.*, VIII, 382.

Haut., 18 cent. Haut. des lettres, 15 millim.

ONIM	[*M*]*onim*
NTVM	[*e*]*ntum*
MER	[*?*] *mer*.....

3. *Mer* est le reste d'un nom propre : peut-être *Smertullus*.

125.

Cippe pyramidal. Musée de Dijon, n° 44.

Haut., 26 cent. Largeur au sommet, 13 cent. Haut. des lettres, 35 millim.

M D	*M*(*onumentum*) *D*(*is*) [*M*(*anibus*) *?*]

Il est difficile de dire si ce cippe est entier.

126 *.

Les Poussots. Cippe pyramidal. A barrés d'un tiret oblique partant de la branche droite. A M. de Torcy.

Haut., 22 cent. Larg., 55 cent.

D · M	*D*(*is*) *M*(*anibus*)
AVITIAN	*Auitian*(*i*).
DRIBIONOS	*Dribionos*.

E. Desjardins, d'après estampages pris par M. d'Arbois de Jubainville, *Rev. Arch., n. s.,* 40, 135 (a fait l'objet d'un tirage à part sous le titre : *Sept Inscriptions gallo-romaines*)[1].

1. *Auitianus*, nom connu; il entre en composition dans *Auitianomare* que nous trouverons plus loin, n° 169.
2. *Dribionos,* nom gaulois nouveau.

1. Sauf indication contraire, je me réfère pour ces inscriptions au texte et aux explications de E. Desjardins. Il y a un point sur lequel je serais volontiers d'un autre avis que lui : c'est l'interprétation du deuxième nom propre. J'y verrais plutôt le génitif patronymique que le nominatif du nom de celui qui a fait faire la tombe.

127*.

Les Poussots. Cippe pyramidal. Cabinet de M. de Torcy. L à branche tombante.

Haut., 20 cent. Larg., 16 cent.

D M	*D(is) M(anibus).*
RIIGALIS	*Regalis*
ACTIIROLO	*A[c]ter[o]lo*
FILIO	*[f]il[i]o*

Rev. Arch., n. s., 40, 136.

2. *Regalis,* ce nom a été trouvé trois fois à Dijon, dans un monument cité par Richard (n° 86), dans un texte funéraire dont la provenance exacte n'est pas bien assurée, mais qui doit provenir des travaux de l'aqueduc des fontaines, et ici.

128*.

Les Poussots. Cippe pyramidal. Cabinet de M. de Torcy. L à branche tombante. A barrés par un tiret vertical au milieu de l'écartement.

Haut., 30 cent. Larg., 15 cent.

M · LIT	*M(onumentum) Lit-*
VGII	*uge-*
NIBI	*ni, Bi-*
RACATI	*racati (filii)*

Revue archéologique, n. s., 40, 136.

1. *Litugeni.* Nom connu[1]. Il est composé de deux éléments comme le fait voir la comparaison avec *Litu-marus* et *Ca-*

1. *Corp. inscr. lat.,* III, 5066, 5259, 5430, 5099; t. VII, 3 fois; t. XII, 2 fois.

mulo-genus. La formation des noms propres gaulois en *-genus* a été extrêmement abondante[1].

3. *Biracatus*, cp. n. 83, l. 2.

129*

Les Poussots. Cippe pyramidal brisé à la partie droite et en bas. Cabinet de M. de Torcy.

Haut., 22 cent. Larg., 14 cent.

D	*D(is)* [*M(anibus)*]
MON	*Mon*[*um(entum)*]
Æ N	*Aen*.........
A M	

Rev. Arch., *n. s.*, 40, 137.

M. Desjardins pense que ce monument est probablement du IIIe siècle, ainsi que le suivant.

130*

Les Poussots. Stèle. Figure barbare gravée au trait, au travers de l'inscription, dont les caractères ne paraissent pas cependant appartenir à la plus basse époque. Cabinet de M. de Torcy.

Haut., 25 cent. Larg., 36 cent.

M	*M(onumentum)*
BONVSSO///ERE/LLI FIL	*Bonusso*[*s*] [*H*]*ere*[*o*]*lli fil(ius)?*

Rev. Arch., *n. s.*, 40, 138.

2. *Bonussos* = *Bonosus*[2]. Ce mot présente un exemple d'un

1. *Arragenus*, *Carrugenus*, *Cintugenus*, *Demegenus*, *Diuogena*, *Litugenus*, *Medigenus*, *Rectugenus*, *Matugenus*, *Reitagenus*, *Samogenus*, *Sangenus*, *Suadugenus*, *Velagenus*, etc. Ces noms pour M. d'Arbois de Jubainville indiquent une filiation mythologique : *Litugenus* = le fils de la fête (*Rev. celt.*, t. VIII, p. 181 ; X, p. 167).

2. *Corp. inscr. lat.*, III, 919 et passim. Le Blant, *I. C. G.*, 237, 617.

fait assez fréquent : c'est l'altération d'un mot latin pour lui donner un aspect gaulois. L'on a la même finale dans les noms d'origine vraiment gauloise *Ambrussum, Blussus, Cacusso* et *Gangusso*. Il en est ainsi dans toutes les langues : on procède par traduction ou par adaptation phonétique[1]. Pour l'onomastique de la Gaule, on peut citer à titre d'exemples *Inginiosse* (=*Ingeniosae*)[2], *Ioenalis* (=*Iuuenalis*)[3], *Heuticae* (=*Eutychae*)[4], *Horcola* (=*Hercules*)[5], *Escitatus* (=*Excitatus*)[6], *Meelausi*[7] (= *Melausi*; dans ce dernier nom la duplication de l'*e* est peut-être purement graphique). — *Hereollus* est nouveau si la lecture en est exacte.

131*

Les Poussots. Cippe pyramidal. Cabinet de M. de Torcy. La traverse du T oblique en descendant à droite.

Haut., 25 cent. Larg., 12 cent.

MO	*Mo-*
NIMI	*nimi(ntum)*
TILLICI	*Tillici.*

E. Desjardins, *Rev. Arch., n. s.*, 40, 138.

2-3. Ici je me sépare de M. Desjardins. Il donne la lecture qui précède ; mais il lui préfère celle-ci : *Monim(entum) Itillici.* Il rapproche de ce nom *Itto, Ittu, Itulus*[8]; mais on con-

Ce nom est fréquent à l'époque chrétienne (*Eph. ep.*, IV, 520) ; il présente la forme *Bonoxus* à Lyon (*Rev. celt.*, VIII, 381) et en Angleterre (*C. I. L.*, 1336, 164).

1. Pour le grec, cf. Dittenberger, *Hermes*, VI, 129 ; pour le latin (noms puniques), Mowat, *Rev. Arch.*, *n. s.*, 19.233 ; mots grecs empruntés par le latin, *M. S. Ling.*, VI, p. 1.
2. Reims (La Haubette), *B. E.*, III, 118.
3. Auxerre, *S. A. F.*, 1868, 132.
4. Poitiers, *S. A. F.*, 1873.
5. Jullian, *Inscr. de Bordeaux*, p. 256.
6. Scarpone, *S. A. F.*, 1883, 72 ; cf. ce que dit de *s* et de *x*, Zeuss, *Gr. celt.*, p. 47.
7. Marque de potier trouvée à Paris, *Rev. Arch.*, *n. s.*, 35, 380.
8. *Corp. inscr. lat.*, III, 4784, 5640, 4934.

naît aussi *Tillus* et *Tillius*[1]. La disposition des lettres conduit plutôt à lire *Tillici*. — La forme du T est une forme ancienne qui ne se retrouve que par négligence sur les monuments de basse époque[2].

132*

Les Poussots. Stèle à personnage : inscription au-dessus d'une niche dans laquelle est un personnage debout tenant un fruit : T surélevés, A barrés obliquement. Cabinet de M. de Torcy.

M · D · BATINIC·B///R//N////ITA · M

M(onumentum). D(is) M(anibus). Batini[o] B[le]r[o]n[os]ita(e).

Desjardins, *Rev. Arch.*, 40, 139.

1. Batinius est nouveau, mais peut-être dérivé de *Bato*, fréquent dans la vallée du Danube. — La lecture de ce qui suit est incertaine.

133*

Les Poussots. Au-dessus d'une niche où apparaissent deux têtes : l'une de femme, à gauche ; l'autre d'homme, à droite ; la partie inférieure manque. Cabinet de M. de Torcy. E et T liés ; D et M à une distance inégale du reste de l'inscription ; points triangulaires.

Haut. des lettres, 63 mill. (sauf l. 1, I superposé à L, 5 millim. ; I inscrit, 2 cent.)

	MANDVBL̇I[1] ·		*D(is) M(anibus)*
			Mandubili,
D	DOVSONNI · FIL	M	*Dousonni fil(ii),*
	ET · SVARICA · VXS		*et Suarica uxs(or).*

Ac. Inscr., C. R., 24 juillet 1885, pp. 225-226.

1. *Mandubilus* (= *Mandubillus ?*) paraît nouveau ; on doit

1. TILLI. Nîmes, Muratori, 1779, 12. *Tillius*, W. 873 et 2877.
2. Hübner, *Exempla*, p. LXVI.

cependant lui comparer le nom de peuple *Mandubi -i*, Ce rapprochement a surtout de l'importance à cause du voisinage [1]. — Peut-être y a-t-il deux L adossées.

2. *Dousonnus,* on a *Dousonna* dans Legouz (n° 110, 2).

4. *Suarica* paraît nouveau, mais on connaît *Suaricia* [2] et *Suara* [3]. — *Uxs*(*or*), cf. 102, 3.

134*

Les Poussots. Cippe pyramidal trouvé en 1856.

MO[*n*]	*Mo*[*n*(*umentum*)]
MAX[*i*]	*Max*[*i*]-
MINIA[*e?*]	*minia*[*e?*],
OC[*ta?*]VI	*Oc*[*ta*]*ui?* (ou *Oceani*) (*filiae*).

Com. Arch., 7, 1866, p. LXXII (Dr Lépine).

3. Peut-être aussi *Max*[*i*]*minia*[*ni*].

135*

A la Sablière (à l'ouest des Poussots, entre la route de Longvic et le Cours du Parc), stèle à personnage. « Figure très fruste...; elle semble avoir dans les restes de la main un rouleau..... On voit au bas de cette figure celle d'un chien. »

Haut., 3 pieds environ.

APERINI ADEBVGIFI — (*Monumentum*) *Aperini, Adebugi fi*(*lii*).

Legouz, 143 ; pl. 25, 2.

Le premier nom est connu. Dans le second, la gravure de Legouz ne donne que la partie inférieure de la boucle du D et, à la suite du G, trois hastes qu'il prend pour une indication numérique. *Adebugius* doit être un nom gaulois.

1. Cp. aussi *Manduilla* à Milan, *C. I. L.*, V, 5985.
2. *Autun archéologique*, p. 209.
3. *C. I. L.*, XII, 5686 (850).

136*

« Près de Dijon, sur la route qui conduisoit à Autun ». Débris de milliaire. « On ne voit pas le commencement du milliaire, la pierre rompue par le bas nous a enlevé les jambes inférieures des V, qui alors auroient formé des XX. »

[*Imp.*] CAESA [*ri*]	[*Imp(eratori)*] *Caesa*[*ri*]
[*diu*] INER [*uae*]	[*diu*]*i Ner*[*uae*]
[*fil n*] ERVAE [*Tra-*]	[*fil(io), N*]*eruae* [*Tra-*]
[*ian*] ƆAVG [*germ*]	[*iano*] *Aug(usto)* [*germ(anico)*]
[*po*] NTIF · [*max*]	[*po*]*ntif(ici)* [*max(imo)*]
[*trib p*] OTĪ[..*cos*..]	[*trib(uniciae) p*]*ot(estatis)* [.....*co(n)s(uli)*...]
XX	[*m(il'ia) p(assuum)x?*] *XX*

Legouz, 104-105; pl. 12, 3. — Roget de Belloguet, *Origines dijonnaises,* p. 173, n. 1.

4. Trajan porte le titre de Germanique depuis 97 ap. J.-C.; en 102 ou 103 il prend celui de Dacique. Comme la gravure de Legouz semble exclure ce dernier complément, notre milliaire devrait être placé entre ces deux dates.

7. On ne peut savoir si la distance était marquée en lieues ou en milles. Si elle était en lieues, il faut en compter plus de vingt de Dijon à Langres, et plus de trente de Dijon à Autun. La voie d'ailleurs ne se dirigeait pas sur Autun, mais sur Chalon. Comme un milliaire de cette voie porte une distance dont le point de départ est Aubigny, lieu de bifurcation avec la voie principale (n. 228; cf. n. 249), il n'est pas invraisemblable que la distance indiquée ici soit à compter du même point. Or 30 milles font 44^{km}·400, exactement la distance d'Aubigny à la sortie de Dijon en suivant le tracé de la voie.

137

Entre le Cours du Parc et la route de Longvic. Cippe pyramidal. Les lettres sont tracées entre deux lignes qui ont

servi de réglage au graveur. Il y a une cassure à la ligne 4, à la première lettre, et au haut de la ligne suivante. Le G de la l. 5 est en forme de faucille. Musée de Dijon, 113.

Haut., 1m10. Larg. au sommet, 14 cent.; à la base, 26 cent. Haut. des lettres, 5 cent.

	MONI	*Moni-*
	MINTO	*minto.*
	CACVD	*Cacud-*
	IASVA	*ia, Sua*
5	DVC̲IINI	*dugeui*
	C̲IINI	*ceni (filia)* (sic)

2. *Moniminto* est certainement une forme vulgaire. La forme *monimentum* est très correcte ; devant une labiale, *u* avait un son faible sans doute peu différent de celui de notre *u*[1]. Mais *i* pour *e* est une forme vulgaire[2], ainsi que *o* pour *um*[3]; ce dernier phénomène existe dès l'époque archaïque.

3. *Cacudia*, nom nouveau. La lecture de la sixième lettre présente quelque doute. Cette lettre se compose d'une haste du milieu de laquelle part un trait oblique dirigé vers la gauche ⅃. La cassure de la pierre empêche de distinguer autre chose.

4. *Suadugeni,* nom connu : on le trouve à Autun. On peut lui comparer *Suadux, Suadurix*[4], *Suadurigius*[5], *Suaducco, Suaduilla, Suaduttio*[6]. Sur les noms en *-genus,* cf. nº 128.

6. Je crois que cette dernière ligne est une erreur du lapicide : c'est la répétition, avec un changement insignifiant, des quatre dernières lettres de la ligne précédente.

1. Quint., I, 4, 8 ; I, 7,22; *monimentum*, C. I. L., 2, 2435, 3944, 4315.

2. A ajouter à la liste très courte des mots en *-intum* de Schuchardt, I, 354 ; le plus ancien exemple est du règne d'Auguste. Voici les formes de ce genre qu'accusent les tables du *Corpus* (VI, XI, XIII non parus); *Valintianus*, IX, 1455; *piintissimae,* V, 7191 ; *Amintinus,* I, fast. cos., a. 293 (faute de gravure ?).

3. Seelmann, 216 et 362 : Schuchardt, II, 164.

4. Brit. Mus., *R. E.*, I, 256, et *ib.*, I, 262.

5. Bessas (Ardèche), *C. I. L.,* XII, 2714.

6. *C. I. L.*, XII, 3602, 1741; V, 3552 (près Vérone).

138

Entre la route de Longvic et le Cours du Parc : sommet d'un cippe mutilé à la partie inférieure. A la fin de la seconde ligne, une cassure a pu emporter une lettre ; à la troisième ligne, il reste seulement le haut de l'S et de la branche gauche d'un V. Musée de Dijon, 117.

Haut., 25 cent. Larg. sommet, 15 cent.; base, 18 cent. Haut. des lettres, 30 millim.

DIS	*Dis*
MANIBV[*s*]	*Manibus*
SV /////	[*Su*...]

139

Vieux lit de Suzon, près de l'ancien Jardin botanique. Cippe pyramidal. Les A barrés verticalement, sauf le deuxième et le troisième qui ne le sont pas du tout ; G à branche tombante ; S penchée et appuyée sur le T. Musée de Dijon, 42.

Haut., 78 cent.; larg., à la base, 26 cent.; au sommet, 16 cent., hauteur des lettres : l. 1, 48 mill.; l. 2, 40 mill.

APPIAE	*(Monumentum) Appiae*
AVGVSTÆ	*Augustae*

Mém. Ac. Dij., 1831, 40, *Orig. dijon.*, 96.

Le surnom d'*Augustus* ou d'*Augusta* est assez rare. On le trouve dans l'inscription votive de Chatenoy à Rosmerta, associé à un autre nom bien commun à Dijon, celui de Regalis[1]; une inscription de Reims[2] présente aussi *Augustus;* une inscription de Mirebeau (*infra*, n. 224), *Augustalis* et *Augustianus;* enfin une stèle du musée d'Autun[3] porte le même nom

1. *Soc. Ant. Fr.*, 1859, 160.
2. *S. A. F.*, 1883, 117.
3. *Autun Archéolog.*, 194.

et offre des particularités paléographiques semblables : l'*a* est barré verticalement, le *g* est à branche tombante et l'*s* penchée forme un monogramme avec *tu : augustu*.

140

Même provenance. Cippe pyramidal un peu mutilé sur la droite. L à branche tombante. Musée de Dijon, 43.

Haut., 92 cent. Larg. à la base, 325 millim. Haut. des lettres, 25 millim.

MONI	*Moni(mentum)*
LIIPIDI	*Lepidi,*
LIPPONIS	*Lipponis (filii).*

Mém. Ac. Dij., août 1831, 40. — Fr. Lenormant, *Mémoires présentés par divers savants à l'Acad. des Inscr.,* 1[re] sér., t. VI, 1[re] part., p. 8, n. 4, n° 1.

Ces noms peuvent être romains. Fr. Lenormant avait lu *Mona* à la première ligne.

141

Même provenance. Stèle à personnage avec inscription supérieure, mutilée à droite et en bas [1]. Musée de Dijon, 222.

Haut., 34 cent. Larg., 53 cent. Haut. des lettres, 35 et 40 millim.

MARCIANVS IOVI ·	*Marcianus, Ioui* (ou *Iouini?*) (*filius*).
D [*m.*]	*D(is)* [*M(anibus)*].

Mém. Ac. Dijon, août 1831, p. 40.

Sur le nom de Marcianus, cp. n° 3. Il y avait en gaulois une racine *Marc-*(*Marca,* nom du cheval) qui s'est confondue avec la racine *Marc-*, de *Marcus* latin, et a donné lieu ainsi à la naissance d'une foule de noms propres. Plus tard par l'assibilation du *t,* cette racine s'est confondue de plus avec la racine latine *Mart-* (dans *Mart -is*).

1. Il ne reste plus qu'une tête dont toutes les saillies ont été brisées.

142

Même provenance. Cippe pyramidal dont il manque la partie gauche. Musée de Dijon, 123.

Haut., 38 cent. Larg. moy., 20 cent. Haut. des lettres, 42 millim.

TVM	[*Monumen*]*tum.*
DIIPAAII	?
IVNN	?
IVM	?

Mém. Ac. Dij., août 1831, 40-41.

Les trois dernières lignes n'offrent aucun sens certain. A la deuxième ligne, une cassure profonde au bas de la boucle de la seconde lettre et entre cette lettre et la suivante.

143

Cippe pyramidal trouvé rue de Gray en 1868. Le bas est brisé et ne laisse voir que le haut des deux avant-dernières lettres de la ligne 4 et une S. Musée de Dijon, 68.

Haut., 29 cent. Larg. moy., 18 cent. Haut. des lettres, 4 cent.

BALAT	*Balat-*
VLLA	*ulla*,
MATV	*Matu*
...^{CI}S	... *cis* (*filia*).

Com. Arch., 7, 1868, CI.

1. La lecture de ce nom ne peut faire aucun doute; cependant on n'en a pas d'exemple, tandis que *Belatulla* est un nom gaulois très fréquent[1].

1. Ce nom se lit à Tarquimpol (Lorraine) et à Hombourg (Thédenat, *Rev. celt.*, VIII. 381), à Genève (*C. I. L.*, XII, 2627), à Côme (*ibid.*, V, 6273), aux environs de Mariasaal, l'ancien Virunum, dans le Norique, et sur des poteries du musée de Munich (*ibid.*, III, 4949, 5698, 6010 (189).

3. On pourrait peut-être rapprocher du deuxième nom *Matuus, -a* (Bordeaux); *Matuco; Matuccius* (Salerne); *Matugena* et *Matugenius* (Langres); *Matugenia* (Soleure)[1]; *Matugentus; Matumarus*. M. Lory a fait sur cette inscription à la commission archéologique un Rapport dont une copie se trouve à la Bibliothèque du musée de Saint-Germain[2] : *Archéologie dijonnaise, Notes et fouilles*, le 24 févr. 1869.

DIJON. — PROVENANCES DIVERSES

144

Autel votif trouvé lors des travaux de l'aqueduc des Fontaines. Cassure à droite qui a emporté le bas du V et l'*s* de la ligne 3, depuis la partie inférieure de l'I de la ligne 4 et du T de la ligne 5, l. 6 après *kal.*, l. 7 après I, l. 8 à partir de la base du premier I. Musée de Dijon, 39.

Haut., 415 millim. Largeur du dé, 357 millim.

IN H D D		*In h(onorem) d(omus) [d(iuinae)].*
I · O · M		*I(oui) O(ptimo) M(aximo).*
PVDENTIANV[*s*]		*Pudentianu[s],*
PVTTI · FI[*l*]		*Putti fi[l(ius)],*
EX VOT[*o pos*]		*ex uot[o pos(uit)]*
XV KAL[...?...]		*XV kal(endas).....?*
ÆMILI[*ano et*]	249 ap. J. C.	*AEmili[ano et]*
AQVI[*lino cos*]		*Aqui[lino co(n)s(ulibus)]*

1. Cp. *supra* 101, 1. La lettre H porte un trait sinueux comme barre horizontale. C'est une particularité que l'on retrouve dans la capitale des manuscrits[3].

1. Creuly, *Liste*, vis et *C. I. L.*, III, 5624 (cf. *Matuconius*, XII, 66), 4962a, 3409 et 3546.

2. In-4 ms. de 45 pp. (carton 3).

3. Dans le *Palatinus* et le *Romanus* de Virgile, par exemple; cf. Châtelain, *Paléographie des Classiques latins*, pl. LXIV et LXV.

3. *Pudent(ianus)* ou *Pudent(is)* se lit aussi sur une poterie d'Alise (n° 24).

4. Je ne connais pas d'autre exemple de ce nom.

7. 249 après J.-C.

145

Autel votif trouvé lors des travaux de l'aqueduc des fontaines. Une cassure a emporté la première lettre et la haste gauche de l'N. Musée de Dijon, 40.

Haut., 42 cent. Larg. de la corniche, 42 cent.; larg. du dé, 36 cent. Hauteur des lettres, 5 cent.

[*i*]N · H · D · D	[*In*] *h(onorem) d(omus) d(iuinae).*
DEO MARTI	*Deo Marti*
CICOLLVI	*Cicollui,*
PVDENS	*Pudens,*
PVDENTIANI	*Pudentiani*
FIL	*fil(ius).*

Rev. Arch., *n. s.,* 5, 116.— *Orig. dijon.,* 180.— *Rev. soc. sav.,* 1863, 2, 175.

1. H de même forme qu'au numéro précédent.

3. *Cicolluis,* cp. l'index II v°, et n° 1. Cette dévotion pour un dieu local laisse deviner le pays du dédicant.

5. *Pudentianus* est sans doute le précédent. Les deux autels sont du reste de même facture et dénoncent la même époque. Rien n'est plus fréquent que la formation du nom du fils à l'aide d'un suffixe joint au nom du père [1]. Nous avons donc là trois générations : Puttus, Pudentianus et Pudens.

146

La Maladière, clos Thévenin. Milliaire trouvé en 1866. Musée de Dijon, 136.

1. *Pudentianus* est à *Pudens* dans notre texte comme *Paulianus* est à *Paulus* dans une inscription récemment trouvée à Saintes (Espérandieu, p. 22).

Haut., 52 cent. Diam., 26 cent. Tour au-dessus de la l. 2, 87 cent. Hauteur des lettres, 3 cent.

GAIO · ESVVIO		*...Gaio Esuuio*
TETRICO · PIO		*Tetrico, pio,*
FELICI · INVICTO		*felici, inuicto,*
AVG · PM TR · PPP	268 p. C.	*Aug(usto), p(ontifici) m(aximo), tr(ibuniciae) p(otestatis), p(atri) p(atriae),*
AND M		*And(e) m(atunnum)*
L XXV		*l(eugae) XXV.*

J. d'Arbaumont, *Com. Arch.*, 7, 1866, XLIII (histoire de la découverte). — Id., ap. *Rev. Arch., n. s.,* juillet 1867, p. 57. — *Com. Arch.,* 7, 1866, 39.— *Revue soc. sav.,* 1867, t. I, p. 210. — L. Renier, ap. Borghesi, *Œuvres,* VII, 430, n. 4. — A. de Longpérier, *Journ. des sav.,* 1873, 650.

1. *Gaio,* écrit en toutes lettres, ce qui est peu ordinaire ; cf. n. 99, l. 2. Cette inscription a fait connaître le véritable gentilice de Tetricus. Le nom de *pius,* placé ordinairement avant lui dans les monnaies sous forme de sigle, avait donné lieu à des confusions et à des erreurs. *Esuuius* est à *Esus* comme Διονύσιος à Διόνυσος[1]. — Cette inscription porte à huit, si je ne me trompe, les monuments sur lesquels on lit le nom de Tetricus ; les autres ont été trouvés à Bittern[2], à Saint-Léger-Magnazeix (Haute-Vienne)[3], à Bayeux[4], à Nantes et à Niort[5]. Ce sont tous des milliaires. Il n'est pas sûr qu'on doive leur adjoindre la dalle trouvée aux Arènes de Paris et sur laquelle on lit VI TIITRICI[6]. Il est à noter que les titres IMP. CAES manquent dans notre texte. Une ligne a sans doute disparu.

2. *Pius* était un nom de famille de cet empereur, ainsi que

1. Longpérier, *S. A. F.*, 1852, 368.

2. Cf. Renier, *l. l.; Archaeologia,* 1842, in-4, XXIX, 257-8 : trois inscriptions.

3. De Cessac, *R. A., n. s.,* 26.131.

4. Monument disparu, ayant appartenu au président de Pontcarré, du parlement de Normandie (Reinesius, p. 319 ; cl. III, n° 45).

5. Longpérier, *Journ. des sav.,* 1873, 643-653 ; la substance de cette notice lui est empruntée.

6. Telle était cependant l'opinion de Longpérier, mais des doutes ont été formulés.

le prouvent divers textes épigraphiques cités par M. de Longpérier, d'après Garrucci. Tetricus avait donc deux noms de famille, comme les deux autres empereurs gaulois Victorin (C. Pius Auonius Victorinus) et Postume (M. Cassianius Latinius Postumus). Cependant ce n'est pas ici le second gentilice de Tetricus, mais un surnom impérial, comme le prouve la place du mot et la répétition de *pio* dans deux sens différents sur le milliaire de Saint-Léger-Magnazeix.

IMP · CAES[*ar*]
PIO · ESVV[*io*]
TETRICo PIO
AVG CL · L X

5-6. *And*(*e*) *m*(*atunnum*). Cette sigle est intéressante parce qu'elle prouve que les autorités romaines savaient assez la langue gauloise pour décomposer ce nom de lieu (R. Mowat). Il faut ajouter que le fait n'est pas surprenant dans la période de l'autonomie. — La distance 25 lieues donne un chiffre trop faible; il faut donc admettre que le milliaire a été déplacé. 25 lieues ou 55^{km},50 nous reportent un peu au sud de Norges. Or le milliaire trouvé à Norges (n. 228) porte un chiffre qui, compté depuis Aubigny, équivaut, à 800 mètres près, au chiffre que nous avons ici. En effet, la distance de Langres à Aubigny comptée sur le tracé de la voie est d'environ 23 kilomètres; 55^{km},500 — 23 = 32^{km},500. Le milliaire de Norges accuse 33^{km},300. C'est donc, si l'on ramène le chiffre de la borne de Tetricus au même point de départ, une différence de 800 mètres. Si l'on tient compte des approximations inévitables dans ces calculs, on sera porté à penser que les deux milliaires étaient placés au même point. Peut-être, comme la voie a été refaite à l'époque de Constantin, en a-t-on ramené à Dijon tous les milliaires pour les travailler à nouveau : alors celui de Tetricus serait demeuré inutilisé. Il faut admettre que la manière romaine de compter les milles, probablement encore en vigueur du temps de Trajan[1], a été

1. Cf. n. 136.

abandonnée sur cette voie à l'époque des empereurs gaulois, pour le numérotage en lieues que nous savons encore en usage sous Constantin (n. 228, *infra*).

147 *

Manche d'une patère recueilli par M. de Meixmoron et passée dans la collection de M. Habert, à Troyes. Estampille arquée entre le trou trilobé du manche et l'extrémité.

DRACCIVS

Mowat, *Marques de bronziers, B. E.*, 1884, p. 116 (n°s 39-40).

La même marque a été trouvée à Décines et aux environs sur une casserole et deux patères[1].

148

Fibule provenant de la collection du docteur Lépine. Au musée de Saint-Germain, 23465.

ATRICT ⦶ *Atricti o(fficina).*

Maxe-Werly, *S. A. F.*, 1883, 291.

Un point à l'intérieur de l'*o* a été négligé par M. Maxe-Werly.

149 *

Cachet d'oculiste.

1. *R. E.*, t. II, n. 652; *Corp. Inscr. Lat.*, XII, 5698/5.

a.	M · IVL · CHARITON ISOCHRYS · AD · CLAR	*M(arci) Iul(i) Chariton(is)* *isochrys(on) ad clar(itatem).*
b.	M · IVL · CHARITO NIS · DIAPS · A//////	*Mar(ci) Iul(i) Charito-* *nis diaps(oricum) a[d clar(itatem)].*
c.	M · IVL · CHARITONIS DIARHOD · AD · FERV	*M(arci) Iul(i) Charitonis* *diarhod(on) ad feru(orem).*
d.	M · IVL · CHARITONIS DIASMYRN . . . D · E///	*M(arci) Iul(i) Charitonis* *diasmyrn[es ad] e[pip(horas)].*

Maffei, *Galliae antiq.*, 75. — Begin, *Lettres,* 152. — Caylus, I, 229. — Wesseling, *Acta. soc. lat. Ien.,* III, 49. — Gough, *ib.*, IX, 232. — Muratori, 508, 3. — Tôchon d'Annecy, n. 5. — Grotefend, 41.

a. Sur le nom de *Iulius,* cf. n° 57, *c.* — *Charito,* nommé par Gallien[1] et connu par les inscriptions. — *Isochryson,* « qui vaut de l'or, » nom emphatique. Les collyres désignés par des noms emphatiques sont assez nombreux : *ambrosium, diuinum, isotheon, aniceton, uranion, nectarion, amimetum, theochristum,* etc. Ces désignations, qui nous rappellent trop aujourd'hui l'éloquence du *Médecin malgré lui,* n'étaient cependant pas un trait de charlatanisme ; car des médecins sérieux, comme Gallien, citent ces collyres sous leurs noms et en donnent la composition[2]. On retrouve du reste certains de ces noms emphatiques dans l'oculistique moderne : on emploie des crayons caustiques à base de cuivre appelés *pierre divine*[3]. — *ad clar(itatem).* Cette expression est souvent jointe à *caliginem : ad claritatem et caliginem oculorum ;* par un zeugma assez hardi, *ad* est pris en deux sens différents dans la même locution : l'idée de but et celle d'opposition, « pour obtenir la vision et aller à l'encontre de la cécité. » On pourrait sans doute citer d'autres exemples. Mais ce sont de ces expressions concises qu'on rencontre surtout dans les langues techniques.

b. Diaps(oricum), remède contre les rugosités de l'œil, formé à l'aide des ψωρικά. Osann avait proposé une autre no-

1. XIII, 180.
2. Villefosse et Thédenat, I, 78.
3. Bouchardat, *Manuel de matière médicale*, II, p. 606.

tion de ce collyre ; mais Grotefend paraît l'avoir réfuté d'une manière suffisante [1].

c. Diarhod(on). Collyre fabriqué avec des roses [2]. L'eau de roses, légèrement astringente, s'emploie encore contre les inflammations des yeux.

d. Diasmyrn(es). Cf. plus haut, 57 *c*. — Le complément est dû à Wesseling. Sichel définit ainsi les *epiphoræ* : « larmoiement causé par une sursécrétion de larmes et symptomatique d'irritation de la rétine [3] ». C'est aujourd'hui le nom donné à l'écoulement des larmes sur la joue.

150*

Cachet d'oculiste qui ne porte d'inscription que sur deux faces.

a.	C · ATTICI · LATIN	*G(ai) Attici Latin(i),*
	IVL · CHELIDON	*Iul(i) chelidon(ium).*
b.	LATINI · ET · IVLI	*Latini et Iuli*
	DIABSORICVM	*diabsoricum.*

Grotefend, *Philologus,* XXV, 155.— Id., *die Stempel,* n° 6 (d'après une empreinte). — Commarmond, *Musée lapidaire de Lyon,* p. 423, n° 200.

En présence de ce cachet, on peut se poser deux questions. Combien y a-t-il de noms ? faut-il lire *Atticius Latinus* ou au contraire *Latinus, Atticus?* Dans ce dernier cas on peut lire trois noms distincts sur la première face : C. Atticus, Latinus (ou Latinius), Iulius. C'est à cette interprétation que s'arrête Grotefend : *C. Attici, Latini, Iuli chelidonium.* Mais on peut aussi lire deux noms : C. Atticius Latinus et Iulius. Enfin il faut en lire au moins deux à cause de la légende de la face *b* : *Latini et Iuli.* — Grotefend fait valoir en faveur de son système que, s'il y avait deux noms seulement, ils seraient unis par la conjonction *et,* comme sur l'autre face. Le fait que

1. *Die Stempel*, p. 21.
2. Cf. Grotefend, p. 18 et Villefosse et Thédenat, I, 18.
3. P. 128.

deux noms seulement se lisent sur la face *b* aurait dû cependant le faire réfléchir ; pourquoi les trois noms associés sur la première face ne se lisent-ils pas sur la seconde ? Pour éviter de résoudre cette question, il prétend que nous sommes en présence de noms d'inventeurs. Je suis obligé de rappeler le principe établi par M. de Villefosse : quand le nom d'un inventeur se trouve indiqué, le cachet porte en même temps, mais *sur une autre face*, le nom du possesseur du cachet ; l'inscription de plusieurs noms sur la même face ne peut indiquer que l'association de praticiens[1]. Les noms que présente notre cachet sont donc les noms de ses possesseurs. De plus, les oculistes ont le plus ordinairement leurs *tria nomina* et ils les inscrivent d'une manière constante sur leurs cachets. Il y a très peu d'exemples d'oculistes ayant deux noms seulement. Le défaut d'espace est sans doute seul cause de la mention unique du gentilice de Iulius.

Reste à répondre à la seconde question. Devons-nous penser que le nominatif était Atticius, Latinius ? On sait que ces formes en *-ius* sont dérivées de surnoms en *-us*. Un grand nombre d'étrangers, ayant reçu successivement le droit de cité, se créèrent un gentilice en transformant ainsi leur surnom. Ainsi Atticus est un surnom : T. Pomponius Atticus, Ti. Claudius Atticus Herodes (le rhéteur) ; Atticius est au contraire un gentilice : C. Atticius Speratus[2]. De même on a C. Latinius Reginus[3], mais Q. Cœlius Latinus[4]. Puisque nous admettons que la première ligne de *a* contient les trois noms de la même personne, il faut considérer comme nominatif C. Atticius Latinus.

a. Pline nous donne sur le *chelidonium* les détails suivants : « Les hirondelles se servent de la chélidoine pour ouvrir les yeux à leurs petits dans le nid, et elles leur rendent la vue, suivant quelques-uns, même quand on leur a arraché les yeux.... On fait couler le suc des chélidoines

1. Villefosse et Thédenat, I, 176 et *B. M.*, 1883, 339. Je n'insiste pas sur ce qu'il y a d'étonnant à voir deux et trois oculistes s'unir pour l'invention d'un collyre, le fait n'étant pas impossible.
2. *Corp. inscr. lat.*, VI, 220.
3. Boissieu, *I. L.*, 405.
4. *Corp. inscr. lat.*, I, 1125.

lorsqu'elles sont en fleur, on le fait cuire doucement dans la cendre chaude après l'avoir mêlé dans un vase de bronze à du miel attique, et l'on a ainsi un remède merveilleux contre l'affaiblissement de la vue : *singulari remedio contra caligines oculorum*[1]. »

b. *Diabsoricum,* orthographe fautive ; cp. n° 20, 2. Sur la nature de ce remède, v. le cachet précédent, *b*.

151

Trouvé au pied d'un pilier extérieur de l'église Saint-Jean. Inscription chrétienne sur un bloc de marbre qui paraît avoir précédemment servi à un autre usage. Musée de Dijon, n° 404.

Haut., 29 cent. Larg., 275 millim. Haut. des lettres, 35 à 40 millim.

[*In ho*] C T C M O	[*In ho*]*c tomo*
[*lo*] R E Q I S I C I T	[*lo*] *req*(*u*)*isicit*
[*bona*] I M E M O R I A E	[*bonae*] *memoriae*
...... N T I A E O+V I X	.......*ntiae qi uix*(*it*)
[*a*] N I V S X V I I E T	[*a*]*nnus XVII et*
[*me*] N S I S V I α ω	[*me*]*nsis VI.* α ω

Le Blant, *I. C. G.,* 659, pl. n° 523.

1. *Tomo*(*lo*), forme fréquente pour *tumulo*. Le changement de *ŭ* en *o* est constant dans le latin populaire aux temps les plus anciens comme aux plus récents[2].

2. *Reqisicit* = *requiiscit*. Est-ce une simple faute d'orthographe comme le peut faire supposer la négligence avec laquelle cette inscription est gravée ? *Qi* pour *qui* n'est pas rare ; l'*u* qui suivait le *q* était très faible et se prêtait à toutes les substitutions : *qaerella, qintillus, cinque, cis, recieuit*[3]; etc.

1. Pl., *N. H.,* XXV, 8,50, éd. Detlefsen.

2. Schuchardt, *Vokalismus,* II, 157 ; Seelmann, *die Aussprache des Latein,* Heilbronn, 1885, donne plusieurs exemples d'après des inscriptions de Gaule, p. 216.

3. Seelmann, pp. 337, 345, 351. Particularité fréquente en Afrique, inégalement répartie dans le reste de l'empire : *C. I. L.,* t. V,

5. *Annus* = *annos.* Il ne faut pas dire que nous avons ici un nominatif pour l'accusatif : il y a substitution de voyelle, mais non substitution de forme. *Annus* en particulier est très fréquent ; le plus ancien exemple épigraphique est dans une inscription chrétienne, de 268 à 279 ap. J.-Ch., publiée par M. de Rossi[1]. Schuchardt en compte ensuite 33 exemples au IV[e] siècle, 35 au V[e] siècle, 23 au VI[e] siècle, dans le même recueil[2].

6. *Mensis* = *menses.* Les inscriptions chrétiennes présentent de cette forme des exemples qui vont de 310 à 565. Les deux cas du pluriel, nominatif et accusatif, étaient en *is* dans la langue populaire[3]. Ceci n'a d'ailleurs aucun rapport avec l'accusatif pluriel en *is* de l'époque classique.

151 [a]

Sur la tranche, à droite, de la même pierre, en lettres monumentales (une ligne courbe dans le sens de la traverse de N a emporté une partie de cette lettre) :

NIV

Serait-ce un numéro d'ordre d'extraction ? C'est peu probable, car les lettres ne sont pas de même époque que l'inscription précédente. Ce bloc, comme tant d'autres qui portent des inscriptions chrétiennes, a dû être employé dans une construction antérieure, et c'est alors qu'on y avait gravé une inscription dont il reste ce fragment.

5 exemples (seulement dans des inscr. chrétiennes); t. IX, 7 exemples; t. X, 1 seul; t. XII, 3 exemples. Il ne faut pas assimiler ces faits à l'orthographe *q* pour *qu* devant *u* dont on a des exemples fort anciens; on ne trouve rien de semblable au contraire à *qi* pour *qui* dans le t. I du *Corpus*.

1. *Inscr. christ.*, I, 10.
2. Schuchardt, *Vokalismus*, II, 96 et la discussion contre Corssen, p. 97.
3. Schuchardt, *Vokalismus*, I, 248-249.

DIJON. — MUSÉE

152

Sur la base en demi-cercle d'un groupe dont il ne reste que les débris de deux pieds en avant, en arrière à gauche les traces d'un pied plus petit et sur le même plan de l'autre côté une surface carrée qui peut être un reste de meuble ou d'objet analogue. Musée de Dijon, 140.

Haut., 8 cent.; tour du demi-cercle, 93 cent.; haut. des lettres, 25 millim.

DE MINIRVE SAXXAMVS	*De(ae) Miniru(a)e Saxxamus,*
CINTVSMII'ILIVS POSVIT	*Cintusmi filius, posuit*
VS L M	*V(otum) s(oluit) l(ibens) m(erito).*

Rev. Arch., n. s., 5, 117 (mauvaise lecture de Creuly, sur laquelle il était d'ailleurs revenu, ainsi que le prouve sa *Liste des noms supposés gaulois,* v° *Cintusmi*).

1. La forme *Minirve* s'explique par la prononciation populaire de *ĕ* entravé ; cf. *consiruus, siruitium, siruatos* cités par Schuchardt[1]. *De* est à rapprocher de *dae* des inscriptions des sources de la Seine[2]. — *Saxxamus;* cp. *Saxsanus, Saxa(nus)*, nom d'Hercule à Pont-à-Mousson[3]; *Saxo,* nom d'homme à Brescia[4].

2. *Cintusmus*, cp. n° 101,2. Ce nom a été trouvé en Autriche, en Angleterre et à Vienne, en France, sur des poteries[5]. — I' est une forme spéciale de cursive ; on la trouve par exemple sur les tablettes de cire de Pompéi. M. Hübner, dans ses *Exempla,* ne cite pas cette forme d'une manière

1. *Vokalismus*, I, 368.
2. Cp. *do*=*deo*, en Angleterre, *Corp. inscr. lat.*, VII, 181, 741, 745; *dabus*, à Carnuntum, *Rev. arch.*, III, t. XI, 136 ; *dae*, en Angleterre, *C. I. L.*, VII, 234, 273. Je ne connais pas d'autre exemple.
3. Caylus, 5,328-329 ; pl. CXIX, 1.
4. *C. I. L.*, V, 4373.
5. *C. I. L.*, III, 6010/62 et 63; VII, 1336/315-318; XII, 5686/235.

claire. Je crois qu'elle est sortie de la forme I' par l'intermédiaire de I^c, tous deux fréquents à Pompéi. I' = F correspond à II = E[1]. On rencontre assez fréquemment des formes de cursive dans les inscriptions votives des sanctuaires provinciaux. Cf. n° 224. — L'union de *posuit* à *u. s. l. m.* est analogue à l'emploi simultané de la formule donative et de la formule votive dans d'autres inscriptions. Cette réunion des deux formules se trouve ailleurs[2].

153

Stèle mutilée à personnage. Il ne reste plus qu'une tête barbue et quelques lettres à droite. N° 304.

AI	..... *ai?*
M	[*d*(*is*)] *m*(*anibus*)

154

Bloc méplat. I lié à N dans *aeterni;* dernier N incomplet. N° 283.

Haut., 95 cent. Larg., 46 cent. Haut. des lettres, 75 millim.

M
AETERNIRVI IN

Ces débris n'offrent présentement aucun sens.

155

Stèle très fruste à personnage. N° 287.

Haut., 59 cent. Larg., 54 cent. Haut. des lettres, 25 millim.

ÆLIANVANONAI	*Aelian*(*i*)*?*, *Vanonaui* (*filii*) *?*

1. *Exempla*, p. LVII ; à Bordeaux, cf. Jullian, n. 69, 110, 160, 165, 311 ; Zangemeister, *C. I. L.*, IV, pl. I ; Wattenbach, *Anl. z. Pal. lat.*, p. 49.
2. Par exemple, *C. I. L.*, VII, 560 ; 1070.

Faut-il reconnaître dans la terminaison *-nauus* une forme parente du nom de rivière *Naua,* que nous a conservé Ausone [1] ?

156

Stèle; personnage tenant un bâton ou un rouleau. Traces de couleur rouge. N° 301.

Haut., 69 cent. Larg., 27 cent. Haut. des lettres, 16 millim.

FLORIANVS · FLORENT[*i*]NIFIL — *Florianus Florent*[*i*]*ni* [*fil*(*ius*)]

157

Stèle avec un personnage dont il ne reste plus que le sommet de la tête. N° 300.

Haut., 45 cent. Larg., 56 cent. Haut. des lettres, 4 cent.

MASCELIO · SVRA — *Mascelio, Surami fil*(*ius*).
MIFIL
D M — *D*(*is*) *m*(*anibus*)

1. A l'extrémité de la ligne, le défaut de place a obligé le graveur à grouper les lettres confusément. — Nous avons vu plus haut *Mascellio* (n° 104). — *Suramus* est nouveau.

158

Stèle à personnage; il ne reste que la partie gauche de l'arceau. Belle inscription circulaire. Musée de Dijon, 273.

Haut., 40 cent. Haut. des lettres, 44 millim.

D — *D*(*is*) [*M*(*anibus*)].
IVNIVS — *Iunius....*

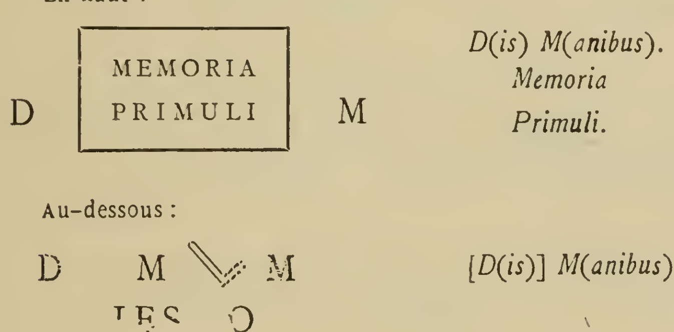
1. *Transieram celerem nebuloso flumine Nauam.* Mosell., 2, v. 1 (Schenkl).

Cp. nos 67, 89, 232 qui présentent les noms *Iunia* et *Iunianus*.

159

Stèle à personnage. Elle est terminée en haut par une arête rectiligne interrompue de chaque côté par deux échancrures. L'inscription est divisée en deux par une niche dans laquelle se trouvent deux bustes, l'un de femme à gauche, l'autre d'homme à droite. Ils ont tous deux les cheveux ramenés en arrière; à la partie inférieure, l'inscription est brisée. U dans *Primuli*. On ne voit plus le bas de l'*e* et de l'*s*, et la partie gauche de l'*o*. Musée de Dijon, 310.

Haut., 89 cent. Larg. 65 cent. Haut. des lettres : dans le cartouche, 2 cent.; en dehors, 5 cent.



D(is) M(anibus).
Memoria
Primuli.

[D(is)] M(anibus)

2. L'*u* est à boucle arrondie ; cp. nos 2, 71 et 276. On connaît une *Primula Secundina* à Tresques[1].

3-5. La répétition de la formule indique une sépulture postérieure. Sans doute, Primulus étant mort le premier, sa femme (?) fit graver une nouvelle inscription pour elle. — Ligne 3, entre les deux *m*, on distingue une figure en équerre, dont la partie droite est fruste (une *ascia?*)[2]

1. *C. I. L.*, XII, 2761.

2. Ce signe est très rare sur les monuments de la Côte-d'Or. Il en existe cinq exemples certains sur les pierres anépigraphes du Musée, et deux exemples certains sur des stèles à inscriptions (nos 194 (*ascia* tenue par une main au-dessus de la tête d'un enfant), 349, 183, 292, 251 ; — 341 et 348). Enfin deux autres exemples sont moins certains, n° 345 (= 167) et n° 339 (où le mari tient en main une hache de bûcheron). Ce signe ne se rencontre pas sur les monuments où l'un des

160

Stèle à personnages. Les figures sont très enfoncées dans la niche : il y a un homme, qui tient un objet semblable à une bourse, et une femme. Leurs têtes sont mutilées. Ligne 1, la partie supérieure de l'*o* manque ainsi que la barre horizontale de *l*; ligne 2, cassure à la partie supérieure d'*u*, *t*, *i* ; ligne 3, la première lettre ne présente que le haut d'une haste ; la lecture est difficile. Musée de Dijon, 350.

Haut., 1m50. Larg., 77 cent. Haut. des lettres, 4 cent.

M SOLI	*M(onumentum) Soli-*
MVTI · NO	*muti, No-*
ˈICIIAN	*[l]iceani ? (filii?)*

1. *Solimutus* est connu ; on l'a trouvé notamment à Sahune (Drôme)[1] et à Saint-Remy[2]. Cp. *Soli* (gén.) nos 105 et 108, *Soli-marus*, *Solli* (gén.)[3], *Solinus*[4], *Solirigus*[5], etc.

161

Stèle à personnage ; une partie est brisée à droite par une diagonale qui va de la hauteur de la poitrine à l'extrémité inférieure gauche. Le personnage (une femme probablement) est vêtu d'un vêtement à plis réguliers et à larges

personnages tient une bourse. — On sait qu'on n'a trouvé jusqu'à présent à Paris qu'un seul monument à l'*ascia*. Cf. Desjardins, *C. R. Ac. Inscr.*, 1882, p. 17.

1. *R. E.*, I, 254.
2. *B. M.*, 1879, 61.
3. A Cernay-les-Reims, sur la base d'un Jupiter, *Rev. arch.*, 1886, t. I, p. 57. Le gentilice *Sollius* se trouve 13 fois dans le t. XII du *Corpus*, 2 fois au t. V, 1 fois au t. III. SOLLOS se lit sur des monnaies gauloises, A. de Barthélemy, *Rev. celt.*, IX, p. 34 ; *Rev. arch.*, 1886, I, p. 75.
4. *Bul. arch. com. trav. hist.*, 1885, p. 189.
5. *C. I. L.*, XII, 3005.

manches. Sur la poitrine une agrafe (?) réunit en croix de St. André une espèce de baudrier qui passe sur les épaules et à la taille. La stèle est surmontée d'une rangée d'ornements et de rosaces terminée à chaque extrémité par un ornement en forme de fuseau. Au-dessus, quatre lettres; une lettre au moins manque au commencement; la fin ne paraît jamais avoir été gravée. Musée de Dijon, 289.

Haut., 91 cent. Larg., 42 cent. Haut. des lettres, 34 millim.

//VDIA	*[l?]udia.*

162

Stèle de forme pyramidale, creusée en niche, avec une figure de femme. La partie inférieure manque. Musée de Dijon, 336.

Larg. au bas, 35 cent.; en haut, 12 cent.

MÌNVTA	*M[i]nuta,*
BLANDIFIL	*Blandi fil(ia).*

1. *Minuta* est sans doute un terme de caresse. Cependant on trouve *Minutus* en Afrique et en Bretagne[1] et *Minuta* à Vaison[2].

2. *Blandus,* fréquent à Dijon (n[os] 81, 93, 215).

163

Stèle en forme de niche avec des oreillettes. La niche n'occupe que la moitié environ de la hauteur. On y voit une femme grossièrement gravée au trait. L'inscription est au-dessous, dans un cadre rectangulaire retaillé dans ce but. Les L sont à branche tombante. Musée de Dijon, 342.

1. *Corp. inscr. lat.*, VIII, 5199; VII, 1336.
2. *C. I. L.*, XII, 1435.

Haut., 1m04. Larg., 46 cent. Haut. des lettres, 5 cent.

SVNLILE	*Sunlil(a)e*
MON	*Mon(umentum).*

1. Ce nom barbare est-il gaulois? Dans les diplômes *que* pour *quae* apparaît isolément depuis Marc Aurèle et régulièrement depuis l'an 216[1].

164

Stèle dont il ne reste que l'inscription et, au-dessous, deux têtes imberbes dans un enfoncement. Les lettres sont penchées, surtout les R; T surélevé; A généralement sans barre; B et R non fermés; G en forme de faucille; ligne 3, *mart* liés par le bas; ligne 4, il en est de même de *ra*. Musée de Dijon, 344.

Haut., 69 cent. Larg. en haut, 20 cent.; en bas, 78 cent. Haut. des lettres, 42 mil.

DIS	*Dis*
MANIBVS	*manibus.*
MON MARTI	*Mon(umentum) Marti-*
AE BIRAGI	*ae, Biragi.*

4. Comme il y a deux noms propres et deux figures, il ne faut sans doute pas voir dans *Biragi* l'indication de la filiation. — *Biragus,* nom qui peut être comparé à *Biracatus,* nos 83 et 128. Les gentilices en *-acus* sont d'origine gauloise[2].

165

Stèle avec figure au trait. De chaque côté une bande est tracée et décorée de lignes obliques qui se croisent en losange. L'inscription est inscrite dans un cartouche accosté de queues d'aronde. Musée de Dijon, 346.

1. *C. I. L.*, III, p. 919 (note de Mommsen).
2. *Bull. Soc. ling.*, 1883, no 24, p. CXXXVII; Zeuss, *Gr. celt.*, 806.

Haut., 79 cent. Larg., 55 cent. Haut. des lettres, 33 millim.



« *Decentio.* »

166

Stèle ornée de dents à la partie supérieure. Dans la première moitié, on voit au milieu la figure grossière d'une femme, gravée au trait, et de chaque côté une rosace à six pétales. Au centre est l'inscription dans un cartouche : comme la place manquait, LLA n'ont que 53 mm., et M se trouve audessous avec une longueur de 35 mm.; L à branche tombante. Dans la partie inférieure, à gauche, une ascia. Au bas, un trou rond. Musée de Dijon, 348.

Haut., 88 cent. Larg., 57 cent. Hauteur des lettres, 8 cent. (excepté LLA : 53 millim., et M : 35 millim.)

D · VIMPVR LLA / M — *D(is) M(anibus). Vimpurlla.*

Il n'y a pas d'*i* après *r* ; néanmoins, c'est le même nom que *Vimpurila* trouvé avec une seule *l* à Reims[9] ; on a trouvé à Evaux *Vimpuro* (nom.).

167

Stèle à oreillettes. Buste grossier d'un relief très faible ; la main gauche semble tenir un coffret. Monument brisé à la moitié ; traces de rouge dans les creux. Les deux lettres sont disposées de chaque côté de la tête ; au-dessous du D, le signe que l'on voit est probablement la notation sommaire de l'ascia. Musée de Dijon, 345.

Haut., 67 cent. Larg., 465 millim. Haut. des lettres, 5 cent.

D M — *D(is) (Manibus)*

(ascia).

1. *S. A. F.*, 1883, 117.
2. *B. E.*, I, 40 ; *B. M.*, 1882, 263.

168

Stèle à oreillettes. Entre ces ornements, la pierre forme un prolongement pyramidal élevé et décoré d'écailles. Au-dessus de chaque oreillette, on voit une tête qui forme le coin supérieur de la stèle[1]. Figure de femme dans une niche. Au-dessus, inscription à division syllabique. Le premier A est barré verticalement; le deuxième est sans barre. Musée de Dijon, 103.

Haut., 2m06 depuis le sommet des têtes. Larg., 68 cent. Haut. des lettres, 8 cent.

·D·M·AT·TI·CIL·LA· — *D(is) M(anibus). Atticilla*[2].

On a eu la malencontreuse idée de passer au rouge cette inscription, d'après la lecture : *Atticilta*. La dernière L porte en effet une barre supérieure un peu longue, mais ce n'est pas un T. D'ailleurs, tandis qu'*Atticilla* est connu, il n'y a pas d'exemple d'*Atticilta*.

169

Stèle dont il ne reste que la niche : la partie supérieure est brisée ; les faces latérales sont décorées d'écailles imbriquées. L'inscription, sur les trois faces, forme une suite continue. Musée de Dijon, 96 (trouvé aux sources de la Seine?)

Haut., 1m68. Larg., 61 cent.

A gauche :

DM·MONI	*D(is) M(anibus) Moni-*
MEΓ	*me(n)t(um).*

En face :

C..... FILIA	*C....., ... filia.*

1. Serait-ce la représentation de têtes coupées, comme dans les trophées d'Orange et d'Entremont et dans la stèle de Saint-Michel de Valbonne ?

2. Sur les inscriptions avec séparation des syllabes, cf. Seelmann. *Aussprache*, 141 ss.; Hübner, *Exempla*, p. LXXVIII.

A droite :

AVIΓIANO	*Auitiano-*
MARE	*mare*
DONAV	*donau(it).*

Monime(n)t(um). — La suppression de la nasale est un phénomène connu, cf. n° 35. — *Auitianomare*[1]. Le *t* a la forme d'un Γ grec. Ce nom est peut-être gaulois. L'interprétation proposée offre des difficultés, car un nominatif devrait donner *Auitianomara* ou *Auitianomarus* : aussi le général Creuly, dans sa *Liste,* fait-il suivre ce nom d'un point d'interrogation. De plus, *donau(it)* n'est pas le mot propre, quand il s'agit d'un monument funéraire : on attend *posuit.* Mais la lecture est certaine ; en présence d'un texte si formel, il est peu possible d'entrevoir une autre interprétation.

170

Cippe pyramidal. Inscription écrite en caractères rustiques. La première ligne est difficile à lire ; la dernière est partagée à sa moitié par une cassure qui rend incertaine la lecture de la dernière lettre. A non barrés ; L à branche tombante. Musée de Dijon, 279.

Haut. 64 cent. Larg. de la base, 15 cent. Haut. des lettres, 3 à 4 cent.

D M	*D(is) M(anibus)?*
MO	*Mo(nu)*
MIIN	*men(tum)*
[*i*]VLIAII	*[I]uliae*
SOLLE	*Solle-*
;VVVIS	*mni[s]*

Les deux noms de la défunte sont bien connus.

1. Peut-être pourrait-on prendre *Auitianomare* pour un datif et expliquer : « Une telle, fille d'un tel, a donné ce monument à Auitianomara. » Mais l'ordre des mots serait insolite et contraire à l'usage ordinaire dans les épitaphes.

171

Stèle à fronton avec inscription dans le champ rectangulaire. La dernière ligne est brisée et n'offre plus que le sommet des lettres. Musée de Dijon, 77.

Haut., 41 cent. Larg., 33 cent. Haut. de la l. 1, 4 cent.; de la ligne 2, 48 millim.; des I, 53 millim.

MARVL	*Marul-*
LINIBO	*lini Bo-*
DLICI	[*dlici*]?

Il est probable que nous sommes ici en présence d'un deuxième nom propre à physionomie gauloise; mais, comme le texte est incomplet, c'est tout ce que l'on peut dire.

172

Fragment de cippe. Texte très mutilé et d'une lecture difficile. Musée de Dijon, 116.

Haut., 25 cent. Haut. des lettres, 4 cent.

[*d*] M	[*d*(*is*)] *m*(*anibus*).
MONIM	*Monim*(*entum*)
///NRIM	.....*nrim*...?

173

Cippe rectangulaire. Ligne 2, partie supérieure de L manque; dernière lettre, H ou M peu visible; ligne 3, G à branche tombante, I de *siluini* en forme de T, F voisin de E, omission du second I de *filius*. Musée, 41.

Haut. 1m13. Larg. de la corniche, 73 cent.; du dé, 68 cent.

	Haut. des lettres.	
D · M · H · M	63 mill.	*D(is) M(anibus). H(oc) M(onumentum)*
S · V · L · H	5 cent.	*s(i)u(e) l(ocus) [h(eredem)]*
REGALEMSILVINTFILVS	4 cent.	*Regalem Siluini fil(i)us*
N · S · Q	6 cent.	*n(on) s(e)q(uitur)*

Creuly, *Rev., Arch., n. s.,* 5, 122.

La lecture de la formule est donnée par Creuly d'une manière un peu différente : *h*(*oc*) *m*(*onumentum*) *s*(*iue*) *u*(*acuus*) *l*(*ocus*) [n'a pas vu d'H] *n*(*on*) *s*(*equetur*) *q*(*uaestum*). La formule ordinaire est donnée par la tombe du naute de la Saône.

3 *Regalem.* On connaît déjà *Regalis* (nos 86, 1 ; 127, 2). C'est l'accusatif : plus loin *fil*(*i*)*us* au nominatif. L'accusatif est une erreur qui s'explique par la manière dont cette inscription est gravée. Il est probable que d'abord il n'y avait que les formules générales. La pierre était ainsi toute prête chez le marchand. Quand on est venu la choisir pour Regalis, il fallut ajouter la ligne 3. De là la hâte avec laquelle cette ligne a été gravée, les nombreuses fautes qui s'y trouvent : *Regalem, filus, Siluint,* et la nécessité de serrer à l'excès les caractères.

174

Petit fût octogone, surmonté d'un chapiteau pyramidal. L'inscription, sur l'une des faces du fût, ne présente plus que les deux tiers environ des lettres. Musée de Dijon, 218.

Haut., 43 cent. Haut. des lettres, 25 cent.

D M — *D(is) M(anibus).*

175

Cippe pyramidal. Ligne 1, la partie droite de l'*o* manque. Musée, 217.

Haut., 41 cent. Larg. de la base, 27 cent.; du sommet, 24 cent.

MC	*Mo(num-)*
EN	*en-*
TOM	*tom.*

Mo(num)entom. Il ne semble pas qu'il manque des lettres après *o*. Le mot serait donc abrégé par suppression d'une syllabe intérieure comme au n° 170.— Sur la finale *-tom* (= *tum*), cf. Schuchardt, II, 164 et le n° 137 : *moniminto.*

176

Cippe pyramidal. T de la ligne 3 surélevé ainsi que l'S finale. La barre horizontale de l'L, ligne 3, est peu visible. Musée, 343.

MONIM	*Monim-*
ETON	*eton* (sic)
IVLIVITA	*Iu[l]i Vita-*
LIS	*lis.*

Monimeton. Cp. nos 137 et 135; *n* pour *m* était régulier dans la prononciation et dans l'orthographe après certaines consonnes : *d, t, c, q*[1]; mais la langue populaire changeait *m* final en *n* devant les voyelles et devant toute espèce de consonnes, de préférence cependant devant les labiales[2]. C'est sous la forme *con* que la préposition *cum* se rencontre dans le grammairien gaulois Virgile[3], et cette forme est appuyée par les inscriptions[4].

176 *bis.*

Fragment supérieur gauche d'une stèle brisée à droite et

1. Prisc., I, 38.
2. Schuchardt, I, 117.
3. Ed. Huemer, p. 42, 2 ; p. 74,22 ; p. 105, 3.
4. Corssen, *Ueber die Aussprache der lat. Spr.*, I, 268.

en bas et ne présentant dans la niche qui est au-dessous qu'une tête barbue. Musée de Dijon, n° 421.

Haut., 50 cent.; largeur, 44 cent. Hauteur des lettres, l. 1 : 15 millim.; l. 2 et 3 : 25 millim.

· DIS	*Dis*	[*Manibus*]
IVL|_____|BEL|	*Jul(i)*	...*bel*...
ROI|		...*ro*...

1. C'est le seul exemple de la Côte-d'Or portant *Dis Manibus* en toutes lettres. La lecture n'est pas certaine.

2-3. L'état de ces lignes est très mauvais et ne permet de supposer rien de plus que la présence du nom *Iulius*.

177

Plaque rectangulaire dont il reste la droite. De ce côté et au bas, une moulure assure les limites de l'inscription. Ligne 1, la partie supérieure de *ssim* manque; AV liés. Ligne 2, le centre de *c* manque; ligne 6, point en feuille de lierre; ligne 7, une cassure a enlevé la dernière lettre. Musée de Dijon, N 361.

Haut., 40 cent. Larg., 21 cent.

	Haut. des lettres.	
[. . . *splendidi* SSIM AVG	2 cent.	. . . . . [*splendidi*]*ssim*(*a*) *aug*(*usta*)
. . . . CIVITAS	2 cent.	. . . . *ciuitas*
[*statuam* *eque*] / *pede*] STREMEX	14 mill.	*statuam* *eque*] / *pede*] *strem ex*
[*ordinis decre*] TODEDIT	14 mill.	[*ordinis decre*]*to dedit.*
5 . . . . . . NA REG	3 cent.	. . . . *na Reg*(*ia?*),
. . . . . ERGA SE ❦	2 cent.	. . . . *erga se*
[*optime*] MERIT//	17 mill.	[*optime*] *merit*(*o*)

Creuly, *Rev. Arch.*, 5, 120.

Il manque sans doute quelques lignes contenant les noms et les titres du personnage en l'honneur duquel l'inscription était gravée. La terminaison *-strem* est une terminaison d'adjectif; comme d'un autre côté nous sommes certainement

en présence d'une inscription honorifique, il n'y a plus de place que pour l'hypothèse proposée. Les lignes 3 et 4 contiennent un plus grand nombre de lettres que les autres : les lettres sont plus petites, ce qui a permis de les serrer davantage. — Cette inscription serait donc composée de deux parties. L'une contenait le texte du décret des décurions ; l'autre, composée de trois lignes seulement, formait la dédicace proprement dite de la statue.

1. La lecture de cette ligne n'est pas bien sûre, les titres de *splendidissima* et de *aug(usta)* s'appliquant d'ordinaire à des colonies, non à des cités. Cependant, il faut se rappeler qu'en Gaule, ce mot de *ciuitas* avait un sens particulier, cf. *supra,* 8, 3.

2. Le mot *ciuitas* devait être précédé d'un ethnique au génitif.

5. Cette ligne devait contenir le nom resté inconnu de la cité. En l'absence de renseignements sur l'origine du monument, toute conjecture serait prématurée.

6. Le nom du personnage honoré au datif devait précéder *erga se.*

178

Bloc cubique qui provient probablement des démolitions de la Sainte-Chapelle ou des fouilles entreprises pour la construction du théâtre, à Dijon. Dans la ligne 1, il reste seulement la partie gauche de l'A. Musée de Dijon, 110.

Haut., 57 cent. Larg. max., 40 cent. Haut. des lettres, 7 cent.

ILA

S · P · C ....*s p(onendum) c(uravit)??*

179

Plaque rectangulaire d'ardoise. Inscription bien gravée précédée d'une branche d'olivier ; à la fin un chrisme et Q. Musée de Dijon, 409.

Haut. 19 cent. Larg., 46 cent. Haut. des lettres, 3 cent.

☧ VENVSTVS ☧ Q — *Venustus (in)* ☧ *q(uiescit)?*

On sait que quelquefois le chrisme équivaut, dans les inscriptions chrétiennes, à l'intérieur du texte, à un cas quelconque du mot *Christus*.

L'absence de préposition dans notre inscription n'a rien d'étonnant. — Ce n'est qu'avec une extrême hésitation que je donne cette inscription : les inscriptions sur ardoise sont souvent fausses et je ne connais pas d'exemple certain de Q = *quiescit*[1]. Cependant une inscription du recueil de M. Le Blant présente R = *requiescit*[2]. Dans une inscription chrétienne d'*Aquae Statiellae* (Cisalpine), le *Corpus* donne cependant la lecture R(*ecessit*[3]).

ESSAROIS

(Diocèse de Langres. — *Ciuitas Lingonum*.)

Les antiquités d'Essarois proviennent des fouilles entreprises en 1848 par M. Mignard. On a reconnu près de la fontaine légendaire de la Cave des substructions antiques ; il y avait là une source vénérée comme semblent le prouver les ex-voto (parties du corps humain) qu'on y a trouvés. Des usages populaires encore subsistants attestent d'ailleurs la fidélité des traditions[4].

Cf., Mignard, *Histoire d'un temple dédié à Apollon, près d'Essarois, ap. Com. Arch.*, t. III.

1. *Q(uiescit)* est peut-être dans le n° 285 de Rossi.
2. *I. C. G.*, n. 90 ; l'inscription est de basse époque.
3. T. V, 7531 ; cette sigle ne se rencontre pas ailleurs. Mais on la trouve à Rome fréquemment ; cf. I.-B. de Rossi, *Inscr. chr. U. R.*, nos 16 et 24 ; M. de Rossi lit *R(ecessit)*. Il y a en réalité deux sigles différentes ; cf. Le Blant, n. 294 : *R(ecessit)*.
4. Il y aurait un travail intéressant à faire pour le département de la Côte-d'Or sur les sources, leur culte et les traditions qui s'y rapportent. En attendant ce travail, voici quelques indications. On trouvera des renseignements, pour certains points du département, dans le mémoire

180*

Sur un genou de grandeur naturelle trouvé en 1835. Inscription tracée hâtivement et profondément à la hauteur de la rotule. Les L sont à branche tombante et les A barrés par un trait oblique qui ne touche pas les jambages.

lu par M. Bulliot au congrès des sociétés savantes, le 5 avril 1867 : *Le Culte des Eaux et des Fontaines sur les plateaux des Eduens.* A Fontenottes, « il y a quelques années à peine, les mères inquiètes de Thil-Châtel, de Lux, de Gemeaux, venaient encore [à la source] pour leurs enfants fiévreux. En invoquant sainte Pétronille et saint Pérégrin, — vulgairement saint Pincegrin, — elles étendaient les langes du malade sur l'eau, et s'ils coulaient à fond, la pauvre mère s'en allait préparer ses vêtements de deuil. » (Clément-Janin, *Notice sur Fontenottes*, pp. 1 et 2.) Auprès de cette fontaine on a trouvé en 1837 et en 1859 des sépultures anciennes. A Etalante, la source de la Coquille est habitée par la fée Greg. A la Chandeleur, les jeunes mariés de l'année vont y jeter des gâteaux et les ressaisir entiers ou par fragments. A Châtillon, la Douix est l'objet d'une coutume semblable. Aux sources de l'Armançon, on a trouvé des ex-voto et un bige à deux roues, maintenant au musée archéologique de Dijon (*Mém. soc. Semur*, 1873, 24). Des ex-voto, également trouvés auprès de la source de Massingy-les-Vitteaux en 1844 et en 1866, sont au musée de Semur (*Ib.*, 1866, p. 67). A Saint-Germain-la-Feuille (cf. pour la période antique, *infra* 254 ss.), il y avait la procession de la Douix dont le rit principal consistait à inonder le prêtre officiant avec de l'eau prise dans la source : plus on versait ainsi de l'eau, plus on était sûr d'avoir de la pluie en cas de sécheresse. Cf. plus bas Sainte-Sabine, Santenay; pour Saint-Romain, p. 157, n. 4. A Beaune, auprès de la fontaine de l'Aigue (= *aqua*), on a trouvé la tête d'une statuette portant un croissant (Morillot, III, 101). A Beurey-Baugay, on voit sur la source du Serein un édicule que M. Bulliot croit gallo-romain. A Orches (com. de Beaubigny) la fontaine du Chêne coule sur trois stèles gallo-romaines trouvées auprès. L'une représente un homme entièrement nu, portant un rouleau et une bourse ; au bas, se trouve un espace qui devait porter une inscription; les deux autres sont des stèles funéraires dont les inscriptions ont été effacées par les eaux de la source. A Culêtre, de vastes ruines entourent les sources de l'Arroux ; on y a trouvé de petites sculptures assez grossières et un personnage nu, assis, ayant une draperie sur les cuisses. (*Com. Arch.*, X, p. XXXVIII). Sur le culte des eaux et l'onomastique gauloise, cf. H. d'Arbois de Jubainville, *Rev. celt.*, X, 169.

VIND MAIF	*Vind(oi),*	*Mai f(ilia)*
IVLIA VSLM	*Iulia,*	*u(otum) s(oluit) l(ibens) m(erito)*

Com. Arch., 3, pl. VIII, 3. — *Album, Antiq. d'Essarois,* 7. — Flouest, *S. A. F.,* 1881, 252 (fac-similé).

1. Suivant M. Flouest, deux lectures sont possibles : *Vindma* et *Vindana*. Il y a contre la première une objection : le radical *Vind-* n'est jamais suivi d'une consonne dans les noms gaulois connus. — La lecture de M. Flouest laisse d'ailleurs place à d'autres objections. Si la première ligne contient le nom de la dédicante, que faire de *Iulia* dans la seconde ligne ? Il ne faut pas non plus perdre de vue la dédicace *Apollini Vindoi*[1]. Enfin la formule *u(otum) s(oluit) l(ibens) m(erito)* indique que ce texte est une dédicace et appelle avant elle un nom de divinité. La lecture que je donne, en deux colonnes, m'a été suggérée par M. de Villefosse. Elle cadre parfaitement avec la disposition de l'inscription et me paraît définitive.

181*

Bloc méplat gravé sur deux faces.

ARROTA ❦ PATERNIANI	*Arrota, Paterniani (filia),*
V S ❦ L M	*u(otum) s(oluit) l(ibens) m(erito).*

Com. Arch., pl. VIII, 4. — Leclère et Gaveau, pl. VI, 2. — *Album, l. c.*, 12.

1. *Arro* est connu par les inscriptions d'Helvétie et par des marques de potiers[2]. *Arrotala* (cp. *Danno-talus*) se lit sur une inscription de Besançon[3].

1. *Infra*, n° 185.
2. A Die, *C. I. L.*, XII, 5686/77 ; en Angleterre, *ibid.*, VII, 1336/92.
3. Muratori, MCCCXXX, 7.

182*

Dédicace sur un bloc méplat.

DEO APOLLINI FLACCVS

Com. Arch., 3, XXIII.

183*

Fragment de dédicace.

VRBICI	. . . . . *Urbici (filius),*
M	*[u(otum) s(oluit) l(ibens)] m(erito).*

Com. Arch., 3, pl. VII, 1.

184*

Fragment de base sur lequel est resté adhérent un pied brisé.

DECIN	*Deci[mus]?*

Com. Arch., 3, pl. VII, 6. — *Album,* pl. d'Essarois, n° 9.

185*

Sur un socle où il ne reste que deux chaussures.

DEO APOLLINI VINDOI	*Deo Apollini Vindoi?,*
VSI:IACCVSV///	*Usnaccus? u(otum) [s(oluit) l(ibens) m(erito)]*

Com. Arch., 3, 137; pl. VII, 7. — *Album,* ib., 8. — *Bull. arch. dioc. Dijon,* I, 58.

La lecture du n° 180 rend celle-ci à peu près certaine. *Vindois* appartient à une famille de mots probablement gaulois

qui est extrêmement nombreuse : *Vindo, Vindius, Vindonius, Vindonus, Vindobius, Vindillus, Vindacius*, etc. [1]

186*

Fragment. Bloc méplat.

· I · S

Leclère et Gaveau, pl. vi.

187*-188*

Fragments d'inscription.

187* ƆNVC
NEA
NVO

Com. Arch., 3, pl. vii, 2.

188* PATE
SPA

Album, Antiq. d'Essarois, n° 13.

189*

Frise surmontée d'un fronton triangulaire portant une tête radiée accostée d'ailes. Il ne reste que la moitié droite.

ƆNNOBI · FONTIBVS
PIVI · VS · L · M ·

Album, ib., 6. — Mignard, *Excursion archéol. dans la Bourgogne septentrionale*, in-8, p. 15 (1855).

Nous sommes certainement en présence d'une dédicace aux *Fontes*, fait assez fréquent [2].

1. *C. I. L.*, III, 3380, 5414, 5098; V, 7228; III, 6017/10, 4767; VII, 1320. Cp. les composés *Alcouindos* et *Pennouindos* sur les monnaies. Sur le sens, cf. *Rev. celt.*, IX, 320, et Zeuss, *Gr. celt.*, p. 64.

2. On a trouvé des dédicaces aux *Fontes* dans un grand nombre de

190*

Graffite sur une marche d'escalier (?). Les dessins qui en sont donnés dans les planches de la *Commission* et de l'*Album* ne paraissent pas très exacts. On pourrait peut-être risquer une lecture dans le genre de la suivante :

Sentenni cupa (?)

Com. Arch., 3, 124 ; pl. VII, 9 ; 6, 1863, LV. — *Album*, ib., 5.

Cette lecture n'est pas très sûre, en ce qui concerne particulièrement les dernières lettres. *Sentenni* est peut-être en relation avec SENTI, marque de potier trouvée à Paris[1].

FENAY

(Diocèse de Langres. — *Ciuitas Lingonum*.)

191

Bloc cubique trouvé en 1873. Cassure en haut qui a emporté une partie de la 4e lettre et des suivantes jusqu'à la 13e, dans la ligne 1. — Ligne 1, liaison des six dernières lettres ; ligne 2, des groupes *map, ue, lla*. Ligne 3, ligature des deux N de *annus*. — D à boucle tombante de manière à figurer presque un triangle rectangle ; O losangé ; Q ouvert ; A à barre brisée. Toutes les lettres se terminent en tête de clou. Musée de Dijon, 408.

localités de l'Empire. Sur les dédicaces trouvées dans la Narbonnaise, cf. *C. I. L.*, t. XII, 3076 ; sur le culte des eaux, dans le midi de la Gaule, surtout en Aquitaine, la thèse latine de M. Mérimée, *De antiquis aquarum religionibus in Gallia meridionali*, 1886. Cf. la note de la p. 148.

1. Schuermans, 5109.

Haut., 47 cent. Larg., 36 cent. Haut. des lettres, 2 cent. (sauf l. 3, 1 cent. 1/2).

HIC REQVIISCIT BONEMEMO	*Hic requiiscit bonae memo-*
RIAE BAVDERISIMA PVELLA	*riae Bauderisima puella*
QVI VIXIT ANNVS DECE SE	*qui* (sic) *uixit annus dece(m) se-*
PTE ET REQVIIVIT IN PA	*pte(m) et requiiuit in pa-*
CE · IN MENSE IVLIO DI	*ce in mense iulio di-*
EA SABATO	*ea* (sic) *sabato.*

Com. Arch., 9, ci. — R. de Lasteyrie, *Bul. arch. du Com. trav. hist.*, 1886, 451.

Les formules employées dans cette inscription prouvent que c'est un monument chrétien.

1. *Requiiscit.* Cette altération de la finale *-esco* est très fréquente. Les exemples des différentes formes de *quiisco* ou *requiisco* en particulier sont innombrables, à cause de leur retour en quelque sorte obligé sur les sépultures chrétiennes, c'est-à-dire dans des inscriptions qui sont en général de basse époque et appartiennent à la langue populaire [1].

2. *Bauderisima.* Ma lecture a été confirmée depuis par celle de M. de Lasteyrie, dans un article du *Bul. archéologique du Comité des travaux historiques*. Il cite à l'appui une quantité de noms mérovingiens en *-ismus* de *-issimus*, d'après la table du Polyptique d'Irminon que prépare M. Longnon. D'après la forme des lettres et le nom propre, il rapporte cette inscription au VIIIe s. et probablement au IXe s. — *Qui=quae,* confusion des genres favorisée par l'altération phonétique. — *Annus,* cf. n° 151, 5. *Dece(m)*, suppression de l'*m* finale ainsi que dans *septe(m)*, cf. n° 35, 1.

4. *Requiiuit,* confusion de *ē* long avec *i,* cf. n° 36.

6. *Diea,* barbarisme nouveau duquel on peut rapprocher *diae sabbato* [2].

1. Schuchardt, *Vokalismus*, I, 362 ; sur l'échange de *-isc-* avec *-esc-* cf. K. Sittl, ap. *Archiv. für lat. Lexikographie u. Grammatik.*, II, 489.

2. Marini, *Papir. diplom.*, 268 B. Sur la mention du jour de la semaine, cf. Le Blant, *I. C. G.*, 248.

FLAVIGNY[1]

(Diocèse d'Autun. — *Ciuitas Æduorum.*)

192*

Eglise Saint-Pierre.

Fragment d'autel votif qui se voyait sur un pilier soutenant l'arcade de la voûte du sanctuaire. « A droite et à gauche de l'inscription dans deux quarrez semblables, on voit deux boucliers fort extraordinaires. Ils ont la figure de losanges, en sorte qu'en haut et en bas au lieu de pointes il y a des demi-cercles en creux. Au milieu du bouclier s'élève en bosse un demi-globe; au haut et au bas du globe, est la pointe d'un carré solide. Au-dessous du bouclier qui est à la gauche de l'inscription, on lit AVC·SAC.... Les figures sont d'une femme et d'un homme, placez chacun dans un quarré semblable aux précédents. La femme tient le pied sur un globe, a les bras étendus et tient de la main gauche un feston. Elle a la poitrine nue et porte une bande en écharpe. L'homme, revêtu d'une tunique ceinte et relevée au milieu, tient de la main droite une torche ardente. Sa gauche est couverte par un degré qui conduit à la haute Eglise, et au dortoir des Religieux. Il n'est pas bien sûr si cette figure est d'un homme ou d'une femme ». Au moment où écrivait Montfaucon, l'inscription principale était fort effacée. Monument engagé dans une maçonnerie en 1748, lorsqu'on refit l'église.

Sur la moulure :

AVC · SAC — *Au[g(usto)] sac(rum).*

Dans le champ :

CVS
MS
IDS

Montfaucon, *Antiquité expliquée, supplément,* V, 86 et pl. XL

1. Sur le nom de Flavigny, cf. n. 91, l. 3, p. 88.

(d'ap. le P. Pierre Thivel).— Ansart, *Histoire de Sainte-Reine*, 219-220. — C. X. Girault, 25. — Fr. Lenormant, *Mém. présentés à l'Ac. des Insc. par divers savants,* 1re sér., t. VI, part. 1, p. 50.

« Ces bas-reliefs devaient former la décoration d'un petit arc de triomphe qui s'élevait à l'extrémité de la plaine des Laumes, du côté de Préhaut, à l'entrée de la vallée supérieure de la Brenne. Les fondations de cet arc n'ont été, au rapport de Calabre, arrachées que depuis un certain nombre d'années. » Fr. Lenormant, année 1856.

GEVREY

(Diocèse de Langres. — *Ciuitas Lingonum.*)

193

Les Barraques, maison Fistet, puis Damotte.

Partie supérieure d'une niche, découverte en 1806, lors des travaux entrepris pour l'établissement d'un pressoir. La niche est circulaire et porte l'inscription sur le bord inférieur de la voûte. Les arêtes latérales, d'abord verticales, se rapprochent au sommet en décrivant une courbe concave. Elles forment dans l'axe de la stèle un support pour une pomme de pin qui couronne le tout. Les figures ont disparu. D et E au commencement enlacés; cassure en travers de l'S d'*Apinosa*. Musée de Dijon, 247.

Haut. jusqu'à la courbure de l'arête, 35 cent.; larg., 1m04; haut. des lettres, 3 cent.

ΙΕCMIA · APINOSA · ET · COTTALVS · AFRICANVS

Baudot-Lambert, 154.— Baudot, *Rapport à l'Académie de Dijon,* 18 nov. 1806, ms. B. D., fonds Bt., n° 149. — Baudot, *Lettres dijonnaises,* ms. fonds Bt., n° 195, p. 30.— Creuly, *Rev. Arch., n. s.,* 5, 111.

L'ensemble des copies est inexact; il n'y a cependant d'autre

erreur dans celle de Baudot-Lambert, qu'une distribution de points arbitraire.

Decmia, nom classé, ainsi que le masculin, parmi les noms supposés gaulois par le général Creuly. Ils peuvent aussi être latins[1]. — *Apinosa.* M. Froehner, dans sa *Nomenclature des verriers romains,* cite la marque : G · APPII · APINOSSI. On peut rapprocher le nom d'*Apinula* (*Solini f.*) à Auxerre[2]. — *Cottalus* est un nom de potier trouvé près de Ratisbonne[3]; on a *Cotto* en Angleterre, également sur des poteries[4]. — *Africanus :* les noms ethniques employés comme surnoms sont fréquents dans l'épigraphie[5]; on a même des surnoms tirés d'un nom de ville : *Birbilitana,* forme vulgaire pour *Bilbilitana,* sur une inscription d'Arles[6].

194

Même provenance et mêmes circonstances. Stèle à laquelle manque la partie supérieure droite. L'inscription est au-dessus de deux personnages dont l'un, à droite, est très mutilé. Celui de gauche tient un gobelet. Musée de Dijon, 141[7].

Haut., 82 cent.. Larg., 58 cent. Haut. des lettres, 3 cent.

DASILLIM SO*IE* · *VX*   *Dasillima* [*Soie? ux*(*or*)].

Baudot-Lambert, 154.— Baudot, *Rapport à l'Académie de Dijon,* 18 nov. 1806, ms. B. D., fonds Bt., nº 149. — Baudot, *Lettres dijonnaises,* ms. fonds Bt., nº 195, p. 30.

1. *Decmus* existe aussi : c'est le nom d'un potier : Schuermans, 1879; *C. I. L.*, VII, 1336/406; XII, 5686/304; cp. *Decmani*, potier (Héron de Villefosse, *Antiquités d'Entrains*, p. 22).
2. *Bul. com. trav. hist.*, 1885, p. 189.
3. *C. I. L.*, III, 6010/72.
4. *Ib.*, VII, 1336/353.
5. Villefosse et Thédenat, *Inscr. Fréjus*, p. 79; *Eph. ep.*, IV, 950.
6. *C. I. L.*, XII, 735.
7. Comme particularités communes à ces deux monuments (nᵒˢ 193 et 194), Baudot, dans son rapport, signale un trou en forme de mortaise, au-dessus de la tête de la femme. Il faut remarquer aussi que les trois inscriptions de Gevrey ne contiennent pas de formules funéraires.

La partie de l'inscription donnée en lettres inclinées est due aux copies de Baudot : elle a disparu. La lecture de son rapport fait croire qu'il y avait plus d'une lettre entre *o* et *e*. On avait peut-être le nom si fréquent de *Solla :* SOLLE. Cp. cependant *Soillius* dans la Narbonnaise[1]. Voici du reste les différences des copies :

Baudot Lambert : DAZILLINA ZOIE. VX.

Baudot, *rapport* : DABILLINA BO.... IE. VX.

La lettre lue par l'un Z, par l'autre B est une S.

195

Barraques de Gevrey, maison Fistet. Stèle à personnage « tirée du sein de la terre vers le milieu du XVIII° s., lorsque M. Fistet fit construire une maison en cet endroit[2] ». Personnage assis devant une enclume et tenant des tenailles et un marteau. « Le cénotaphe de Gemellinus a éprouvé les effets de l'ignorance révolutionnaire. On a brisé le visage de cette figure, ainsi que la saillie du marteau et des tenailles qu'elle avait dans les mains[3] ». « Au surplus, les habitants des Barraques de Gevrey ont toujours pris cette figure pour celle de S. Eloi[4] ». — Figure encastrée dans la maison Damotte (anciennement Fistet), dans le mur du côté de la route.

1. *C. I. L.*, XII, 3013, 3274, 3275, 3513.
2. Baudot-Lambert, 153.
3. *Rapport* de Baudot.
4. Additions de Baudot à Courtépée, I, 93. — C'est assez fréquemment que des bas-reliefs gallo-romains ont donné lieu à des confusions de ce genre. En voici des exemples pour le département de la Côte-d'Or. A Saint-Romain, des têtes de Neptune et de Pluton étaient placées sur une fontaine. « Les gens de la campagne, dit Gandelot, p. XXXI, les honoroient, il n'y a pas vingt ans, sous les noms de S. Népo et de S. Ploto ; on y apportoit, de quatre à cinq lieues, les petits enfants malades ou leurs linges que l'on trempoit dans la fontaine. » A Volnay, dans le mur du cimetière est encastrée la partie inférieure d'une figure qui n'a plus que 1 m. 30 de haut. sur 42 c. de larg.; les gens du pays l'appellent S. Fremy (= S. Firmin. — Bavard, *Hist. de Volnay*, pp. 10 et 12). Nous allons voir à Gissey-le-Vieil, une Rosmerta vénérée comme sainte Madeleine. A Santenay, à la fontaine de la Fée, se

Haut., 2 pieds 7 pouces. Larg., 1 pied 4 pouces.

GEMELLINVS ⅃APIFIL *Gemellinus, Lapi fil(ius)*

Baudot-Lambert, 153 et 52. — Courtépée, II, 201. — Courtépée, *Notes,* ms. B. D., fonds Bt., 79; I, 92 et 93 (additions de Baudot). — Baudot, *Rapport à l'Académie de Dijon,* 18 nov. 1806, fonds Bt., 149 (fig. 3 et 4.)

Je ne pense pas qu'il faille lire *L(uci) Ap(p)i;* le fils n'a qu'un seul nom ; il serait étonnant que le père en eût deux. La rencontre de deux ou trois noms sur ces monuments est tout à fait rare. On connaît un gentilice *Lappius*[1], un cognomen *Lappianus*[2].

GILLY

(Diocèse d'Autun. — *Ciuitas Æduorum.*)

196

Stèle à personnages. Il ne reste que les têtes des figures et l'inscription est mutilée à droite et à gauche. Musée de Dijon, 252.

IOI · IDROILLO

Com. Arch., 3, 1849, XIV.

GISSEY-LE-VIEIL

(Diocèse d'Autun. — *Ciuitas Æduorum.*)

197*

Autel votif qui « se rapporte au culte d'une statue assise,

trouve une figure gauloise dans laquelle le peuple voit un S. Eloi (Morillot, III, 99).

1. *C. I. L.*, III, D. n. XV.
2. *Ib.*, VIII, 7978.

au-dessus de la maison, et vénérée comme sainte Madeleine ». Se trouve dans la propriété de M. Guyot-Bidault. Les trois premières lignes sont assez frustes : elles sont gravées sur la corniche et le reste de l'inscription sur le dé.

Haut., 1m07. Larg., 15 cent.

AVG · SA[*c*]	*Aug(usto) sa[c(rum)].*
DEAE ROSM	*Deae Rosm-*
[*er*] TAE	*[er] tae,*
CNE · COM	*Cne(ius) Com-*
INIVS CA	*inius Ca-*
NDIDVS	*ndidus*
ET APRO	*et Apro-*
NIA AVI	*nia Aui-*
TILLA	*tilla,*
V · S · L · M	*u(otum) s(oluerunt) l(ibentes) m(erito).*

Courtépée, I, 16 et IV, 68. — *Mém. Ac. Dijon,* 1843-44, 209. — L. Renier, *S. A. F.,* 1859, 162.

2. M. Renier mentionne dix inscriptions à Rosmerta. La plus ancienne, provenant de Langres, est aujourd'hui perdue[1]. Quatre autres inscriptions sont au musée d'Epinal, une de Chatenoy et trois de Soulosse. On voit au musée de Nancy une inscription à Rosmerta qui vient de Sion. Une autre inscription d'Heidelberg est au musée de Mannheim. Enfin deux inscriptions, l'une de Nieder-Emmel, près de Trèves, l'autre de Wasserbillig (Luxembourg) ont été déjà publiées par Henzen[2]. — Le nom et la déesse sont gaulois. On décompose *Rosmerta* en *Ro-smer-ta,* et on retrouve la racine *smer-* dans les noms gaulois *Ate-smer-ius* et *Ve-smer-ius*[3]. Quant à *ro,*

1. O, 1419. Henzen en a donné un meilleur texte, 5907, en rétablissant le nom gaulois *Cantius*, mais sans voir qu'il reproduit le nº 1419. La provenance de Paris indiquée par Muratori est négligeable.

2. H. 5908 et 5909.

3. Aj. *Smert-ullus*, *Smert-ulitanus*, Σμερτ-ομάρα, Σμερτ-όριξ (*S. A. F.* 1878, 246 ; Brambach, *I. R.*, 891 ; Spon, *Misc.*, 350, nº 86 ; Cohen, *Mon. imp.*, I, 51) et CMEP sur une monnaie gauloise (Hucher. *Art gaulois*, 2,120). Cp. *Cantismerte* (dat. de nom de divin. fém.) à Lens en Valais, *C. I. L.*, XII, 131.

M. d'Arbois de Jubainville l'identifie à *pro* latin, avec chute du *p* initial[1]. — Cette divinité a été identifiée à Maia[2] par M. Ch. Robert. On la voit représentée sous la forme d'une femme, tenant d'une main une bourse et de l'autre, tantôt un caducée, tantôt une corne d'abondance. Dans les bas-reliefs, comme dans les inscriptions, elle est associée à Mercure : cette union est un fait si constant que dans une des inscriptions de Soulosse, le nom du dieu est indiqué par une sigle : *d(eo) M(ercurio) et Rosmerte....* Quelquefois les bas-reliefs nous la représentent, prenant la bourse des mains de Mercure ou en recevant le contenu dans une patère. Un bas-relief analogue, de Vérone, portant les inscriptions ΓΗ et ΕΡΜΗΣ donne le sens général du mythe : c'est Mercure fécondant la terre. Ces conclusions ont été confirmées par M. A. Bertrand dans ses recherches sur les Triades gauloises[3]. La triade gauloise se compose, d'après ce savant, de trois divinités mâles : l'une, ordinairement au centre du groupe, est Esus, l'autre est Taranis, sorte de Jupiter infernal, quelquefois identifié à Apollon, enfin la troisième est Teutatès ou Mercure[4]. Aux deux dernières peuvent se substituer leurs parèdres, Ærecura (ou Æracura) et Rosmerta. — Il faut ajouter que l'on a découvert à Poitiers la dédicace d'un vase de bronze à Mercure Atdsmerius[5] : L'analogie étymologique rapproche naturellement ce nom de celui de la parèdre Rosmerta, d'autant plus que le récit des fouilles peut faire penser qu'il y avait à l'endroit de la découverte deux temples distincts.

1. *Mém. soc. ling.*, IV., 424. Une étymologie germanique a été aussi proposée. D'après M. K. Christ, *Rosmerta* signifierait probablement *terra mater*, ce qui rattacherait ce mot à *Nerthus* (*Iahrbücher des Vereins von Alterthumsfreunden in Rheinlande*, 1883, 75e livr.). L'origine celtique de ce nom me paraît mieux prouvée.
2. *C. R. Ac. Insr.*, 23 mai 1873, pp. 170-173.
3. *Rev. Arch.*, *n. s.*, 39.51, 337 ; — 40. 1,71.
4. Cp. cependant l'inscr. de Seckau, *C.I.L.*, III, 5386.
5. *Deo Mecurio Atdsmerio Venixxam(us) u(otum) s(oluit) l(ibens) m(erito)* (*Journ. des sav.*, 1881, p. 140). On a trouvé à Meaux une base à Mercure *Atesmerius :* cf. *Bull. Mon.*, Ve sér , t. 8, p. 297.

GLANON

(Diocèse de Chalon, archidiaconé d'Oscheret. — *Ciuitas Lingonum.*)

198

Rive droite de la Saône, le long de la voie romaine.

Marque extérieure sur un vase de terre rouge fine, portant de jolis ornements en relief. Au musée de Saint-Germain, salle XV, vitr. 1.

Haut. du vase, 17 cent. Diam. de l'ouverture, 25 cent.

BANVI	*Banui* (*officina*)

F. Baudot, *Rev. Arch., n. s.,* 13, 16.

Banui a été trouvé dejà sur des poteries à Reims [1], à Lubié [2]. Cette marque est très commune. On trouve aussi *Bannui* [3]. Une inscription d'Horburg donne le génitif *Banuonis* [4].

GRANCEY-LE-CHATEAU

(Diocèse de Langres. — *Ciuitas Lingonum.*)

199*

Emplacement du bourg de Velay.

D · M · MAIIIV	*D*(*is*) *M*(*anibus*) *Ma*[*tt*]*iu*(*s*)?

Com. Arch., 4, 1856, LXI.

1. *B. E.,* III, 114.
2. *Rép. trav. hist.,* 1881, n° 954. — A Bourges, Schuermans, 731. Sur le sens du nom, cf. *Rev. celt.,* IX, 288.
3. Tudot, p. 71. *C. I. L.,* t. VII, 1336/132.
4. *R. E.,* 6.47.

GRISELLES [1]

(Diocèse de Langres. — *Ciuitas Lingonum.*)

200*

Dans un caveau, au-dessous du clocher de l'église. Sur une des faces latérales d'un tombeau orné postérieurement d'anges et de croix et considéré par la tradition du pays comme celui de S. Valentin. D'après un croquis de M. l'abbé Lavielle, ancien curé de Griselles.

MONIMENT	*Moniment-*
VM ᵛ SABINEI ᵛ	*um Sabinei-*
I ᵛ SABINIA	*i Sabinia-*
NI AᵛNᵛLXVI ᵛ	*ni An(norum) LXVI?*

J Vignier, *Décades historiques,* B. N., ms. fr., n° 18717, p. 286, et ms. fr., n°s 5993, f° 80a. — *Com. Arch.,* 3, 1850, xxvi; 4, 271. — G. Lapérouse, p. 52. — *Album,* 51, 10.

IS-SUR-TILLE [2]

(Diocèse de Langres. — *Ciuitas Lingonum.*)

201*

Lieu dit « Messire Jean », inscription trouvée en 1886. Cassure à gauche, la pierre paraît entière à droite : il y a 15 centim. entre la dernière lettre et le bord. « L'inscription

1. D'après le P. Vignier, *Décades historiques du diocèse de Langres*, B. N., f. fr. 18717, p. 284, l'ancien nom du village serait *Egliselle*. Ce ms. est postérieur à 1651 (cf. *ib.,* p. 286).

2. Sur le nom d'Is-sur-Tille, cf. H. d'Arbois de Jubainville, *Rev. pat. gallo-romans*, t. II, p. 251.

est placée plutôt dans la partie inférieure qu'au milieu[1] ». TVR liés.

60 cent. sur 32 cent.

CIFSATVRN

Mochot, *Histoire d'Is-sur-Tille,* 11.

IZEURE[2]

(Diocèse de Chalon, archidiaconé d'Oscheret. — *Ciuitas Lingonum.*)

202

Monument funéraire trouvé en 1831, composé de trois montants portant une bande horizontale surmontée de volutes. Ligne 2, *d* effacé et *m* peu visible. Musée de Dijon, 99.

SVLPICIA · DECIMILLA	*Sulpicia Decimilla.*
[*d*] M	*D(is) M(anibus).*

Com. Arch., 6, 1863, XLVI. — *Rép. arch.,* c. 83.

MALAIN[3]

(Diocèse de Langres. — *Ciuitas Lingonum.*)

203*

Sur le piédestal de la croix du cimetière, érigée en 1637

1. Lettre particulière du 7 décembre 1887 de M. Auguste Petet, mon cousin, qui a bien voulu prendre des renseignements précis sur ce monument et m'en envoyer un croquis.
2. Sur le nom d'Izeure, cf. H. d'Arbois de Jubainville, *ib.,* II, 252.
3. Ce pays est jonché littéralement de débris antiques, racontent les anciens historiens. Des tombeaux antiques ont servi à la bâtisse de l'église. Il y a « à l'est, un champ appelé des *reliques* (*reliquiae*) à

par V. de la Marche qui a joint à l'inscription antique une autre inscription de son cru.

ET LITAVIEXVOTO	. . . . *et Litaui, ex uoto*
SVSCEPTO	*suscepto,*
V · S · L · M	*u(otum) s(oluit) l(ibens) m(erito).*

Courtépée, IV, 72. — *Com. Arch.,* 1832-33, pp. 155-6. — *Com. Arch.,* 4, 1856, LV. — *Bib. Ec. Chartes,* sér. 3, 4. 101.

D'après les inscriptions analogues, on doit supposer que les premières lignes de l'inscription qui manquent devaient contenir le nom du dédicant et la formule *Deo Marti Cicollui.*

1. *Litauis,* cp. nº 1.

2. *Ex uoto suscepto* suivi des sigles *u. s. l. m.* : cette répétition est à noter.

204*

En Magnotte. Autel votif, trouvé en 1884, avec un chapiteau ionique et des fragments de colonnes. Le côté gauche est endommagé.

Haut., 1m20. Larg., 50 cent.

/////// [*de.o*]	[*aug(usto) s(acrum) deo*]
[*Ma*]R · TI · CI	[*M*]*arti Ci-*
[*co*]LLVI · ETL	[*co*]*llui et Li-*
TAVI	*taui,*
LMATTIVS	*L(ucius) Mattius*
AETERNVS	*Æternus*
EX · VOTO	*ex uoto.*

Com. Arch., 10, 1884, XC-XCI.

Il y avait sans doute, l. 1 avant *deo* : *aug*(*usto*) *sac*(*rum*).

cause des ruines de maisons ». Encore aujourd'hui, les trouvailles ne sont pas rares. L'ancien nom était *Mediolanum,* comme le prouvent les plus anciennes chartes (cf. Longnon, *Atlas historique*). Sur *Mediolanum* et *Mediolanium,* cf. *Rev. celt.,* VIII, 187; Fick, *Beitraege* de Bezzenberger, XII, 161. Sur Malain, cf. *Mém. Ac. Inscr.,* anc. série, in-4, t. 24; Courtépée, t. IV, p. 72; *Mém. Ac. Dijon,* 1830, pp. 56 et 150; *Notice sur Malain* (par Chaussier-Morizot), ap. *Com. Arch.,* 1832-33, p. 146; *Bib. Ec. Chartes,* 3e sér., t. IV, p. 101.

205*

Autel votif trouvé en 1804.

MARTI CI	*Marti Ci-*
COLVI	*co(l)lui,*
COELIVS PATRI[*an*]VS	*Coelius Patri[an]us*
PROSALVTE	*pro salute*
PATRIANIFILIISVI	*Patriani, filii sui,*
V · S · L · M	*u(otum) s(oluit) l(ibens) m(erito).*

Com. Arch., I, 146.

3. La copie donne *Patribus* : AN en monogramme a donné lieu à la confusion.

206*

Fragment d'inscription portant des lettres d'un pouce de haut.

MARTI · CI	*Marti Ci-*
COLLVI · ET	*collui et*
LITAVI	*Litaui...*

Bib. Ec. Chartes, 3e sér., 4, 101.

207*

Fragment.

RTCIO	*[Deo Ma]rt[i] Ci[co-]*
T · BELL	*[llui e]t Bell[onae]*

Bib. Ec. Chartes, 3e sér., 4, 101.

Ce fragment me semble devoir aussi porter une inscription à Mars Cicolluis : les deux changements apportés au texte ne sont pas bien violents : un I superposé au T omis et un C pris pour un O sont des erreurs qui peuvent échapper au meilleur observateur. On trouve comme associée à Mars

non Litauis mais Bellone ; ces deux dénominations se rapportent sans doute à la même divinité et il en résulte que Litauis est une parèdre de Mars Cicolluis.

208*

Fragment.

V	*..u.....*
VOTVM	*..uotum*
SVO	*[de] suo*
DIT	*[de]dit ?*

Bib. Ec. Chartes, 3e sér., 4, 101.

209*

Fragment d'inscription.

EI · IIIA
CRISCI
SCINIM
IIM · IS

Bib. Ec. Chartes, 3e sér., 4, 101.

On peut conjecturer un nom propre : *Crescens* ou *Crescentis.*

210*

Fragment d'inscription.

C · SVLPIC	*G(aius) Sulpic-*
INVS · CA	*inus, Ca-*
LVINI · F	*luini f(ilius)*

Bib. Ec. Chartes, 3e sér., 4, 101.

211

Restes d'une inscription monumentale, dont les lettres avaient au moins deux pouces de haut.

AVC	*Au*[*gus*]-
TINVS	*tinus* (?),. . .
IFIL	*i fil*(*ius*)
IIC	. . . *iic* . . . ?

Bib. Ec. Chartes, 3e sér., 4, 101.

212

Au-dessous d'une corniche, sur une pierre qui porte un aigle à l'angle. La ligne 1 présente des lettres allongées, la deuxième est en partie recouverte par du mortier. Musée de Dijon, 3.

ALBINVSSI	*Albinussi*
SIC	*Sic*. . . . ?

Com. Arch., 1832-1833, 147.

1. L'inscription est-elle funéraire? *Albinussus* paraît être en tout cas un nom latin *Albinosus* habillé à la gauloise. Cp. nº 130, 2.

213*

Carreaux de 7 pouces de larg., sur lesquels sont ces lettres:

LATTI	*L*(*uci*) *Atti*.

Courtépée, IV, 72.

On connaît des estampilles P.ATTI. ATTIVS qui sont fréquentes [1].

1. Schuermans, 614 et 601, 602.

MARSANNAY-LA-COTE

(Diocèse de Langres. — *Ciuitas Lingonum*)

214

Aux Petites-Barraques, climat de la Cornue, rente Logerot. Pierre bombée d'un côté ; sur la face plate se voit une figure de femme gravée grossièrement au trait. Une cassure a emporté le commencement du premier mot. Les points ont la forme de feuilles triangulaires. Trouvé et signalé en 1865 par le vigneron Guyot. On voit des restes de rouge dans les creux. Musée de Dijon, 285.

Haut., 98 cent. Larg., 49 cent. Haut. des lettres, 38 millim.

//////CO CATIANI	..... *co Catiani (filia).*
D E	

Com. Arch., 7, 1865, XVI.

1. Le nom *Catianus* se lit sur une inscription d'Entrains et sur des poteries trouvées dans la Narbonnaise et en Angleterre[1].
2. Les sigles D.E sont très lisibles et il ne peut y avoir d'hésitation. Leur sens est incertain.

215

Stèle découverte au même lieu et à la même date, présentant dans une niche un personnage qui a la main droite ramenée sur la poitrine et l'autre pendante. Il tient des objets qu'on ne peut distinguer. Le haut de la stèle forme une arcature entre deux oreillettes. La partie inférieure de l'S finale de *Domitianus* n'est pas visible. Musée de Dijon, 288.

1. Héron de Villefosse, *Antiquités d'Entrains,* 1879, n. 5; *C. I. L.,* XII, 5686/202; VII, 1336/263.

Haut., 86 cent. Larg., 43 cent. Haut. des lettres, 2 cent.

DOMITIANVS BELLI · FIL — *Domitianus, Belli fil(ius)*

Com. Arch., 7, 1865, XVII.

Bellus est connu ; nous avons probablement à Dijon, *Bellinicus* ; cp. n° 106.

216

Même provenance,

Fragment gauche d'une stèle. Il ne reste plus qu'une tête imberbe; le haut de la branche gauche de la deuxième lettre est seul visible. Musée, 286.

Haut., 48 cent. Larg., 28 cent. Haut. de la l. 1, 35 millim.; l. 2, 4 cent.

A\		*Au.....*
D	[*m*]	*D(is)* [*M(anibus)*]

Com. Arch., t. 7, 1865 ; p. XVI.

MEMONT

(Diocèse de Langres. — *Ciuitas Lingonum*)

217

Inscription funéraire sur un cippe pyramidal fort élevé qui a été creusé à une époque postérieure pour servir de sépulture (tombe en auge)[1]. Musée de Dijon, 1.

M///IMEMTVM	*M*[*on*]*imentum*
//TTICIANI HME	[*A*]*tticiani. H*(*oc*) *M*(*onumentum*) *e*(*xterum*)
N TA I S	[*h*(*eredem*)] *n*(*on*)... *s*(*equetur*).

Pierquin de Gembloux, *Com. Arch.,* I, 1839, XXXIV. — Rossignol, *Com. Arch.,* 3, 1851, LXVI.

1. On connaît de très nombreux exemples de cette transformation, notamment pour des milliaires: aux Aliscamps, Caylus, III, 371, pl. CII, 1; à Bourges, *id.*, III, 374, pl. CII, 2; en Poitou, dans les fouilles du P. de la Croix; à Norges, plus bas, n. 228, etc.

Dans l'état actuel de la pierre, il est difficile de dire au juste ce que contient la dernière ligne.

MIREBEAU

(Diocèse de Langres. — *Ciuitas Lingonum*).

Ce lieu est surtout connu par les découvertes de tuiles légionnaires qui y furent faites. Ces découvertes, qui comprennent en outre des restes d'aqueduc et d'autres substructions antiques, ont eu lieu à un kilom. de Mirebeau, à l'ouest, au lieu dit la Garenne, et au midi, près du petit village de Bézouotte, qui n'est éloigné de Mirebeau que de 2 kilom. Ces tuiles forment deux séries distinctes présentant divers types.

218

Marque unique.

Inscription dans un encadrement rectangulaire allongé et accosté de deux ailerons en queues d'aronde. L'unique exemplaire entier a 39 cm. de larg. sur 53 cm. de haut.

1° Estampille sans ligatures ; haut. uniforme des lettres, 18 à 20 mm.

LEG · $\overline{\text{VIII}}$ · AVG *Leg(io)* $\overline{\textit{VIII}}$ *Aug(usta)*

Trouvé près de Bézouotte. Musée de Dijon. — Dijon, d'après Legouz de Gerland (*supra* n° 122).— *Com. Arch.*, 7, 1869, CXLII. — *Mém. Ac. Dijon,* 1830, 57-59; 1831, août, p. 41. — B. E., IV, 22-23. — *M. S. E.*, XIV, 457.

2° Estampille à ligature. Haut. des lettres, 15 mm.

LEG · $\overline{\text{VIII}}$ · AVG

3° Estampille à ligature. Haut. des lettres : 20 mm., sauf le G final qui est plus petit d'un tiers.

LEG · $\overline{\text{VIII}}$ AVG

4° Estampille sans ligature avec E de 10 mm., le reste de l'estampille ayant 15 mm.

L^E G · VIII · AVG

5° Estampille développée avec I et LE surélevés. Haut. 18 mm.

LEG · VIII · AVG · LAPPIoLEG — *Leg(io) octaua aug(usta), L(ucio) Appio leg(ato)*

6° Estampille développée à lettres égales de 15 mm. Deux variétés, l'une présentant des lettres grêles, l'autre des lettres épaisses.

LEG · VIII · AVG · LAPPIO · LEG

Com. Arch., 1834-35, p. 144. — Creuly, *Rev. Arch., n. s.*, 5, 120. — Musées de Dijon et de Beaune.

L. Appius fut envoyé en 88 après J.-C. pour comprimer l'insurrection de L. Antonius Saturninus, légat de la Germanie Supérieure, proclamé empereur par les deux légions de Vindonissa, la XIe *Claudia* et la XIVe *Gemina*. Il est probable que ce personnage avait deux gentilices et s'appelait L. Appius Norbanus Maximus [1]. Des estampilles de la même légion ont été trouvées à Néris-les-Bains [2] et à Viviers, dans la Narbonnaise [3]. Il est possible que ce légat ait établi des postes d'observation et des dépôts en Gaule pour assurer la tranquillité et se procurer des recrues et des approvisionnements. On sait qu'il n'y avait en Gaule que quelques cohortes urbaines, en garnison à Lyon ; c'est ce qui faisait dire au roi des Juifs, Agrippa, qu'avec douze cents soldats les Romains étaient maîtres de toute la Gaule.

1. Sur son nom. *B. E.*, III, 111 et Borghesi. *Œuvres compl.* I, 512, n. 2. — Cf. Mommsen, *Röm. Gesch.*, V, 135 et n. 1.
2. Cf. L. Renier, *C. R. Ac. Inscr.*, nov. 1872.
3. *C. I. L.*, XII, 5679/1.

219

Estampilles collectives

Estampilles communes aux vexillations de plusieurs légions.

1° Bonne écriture. Haut. des lettres, 13mm, sauf O de la ligne 1 : 6mm.

VEXIL · LEGIoNVM	*Vexil(lationum) legionum*
VIII · XI · XIIII · XXI	*VIII, XI, XIV, XXI.*

Trouvé près de Bézouotte; un exemplaire entier au musée de Dijon. — Bibl. nat., ant. 3844. — *B. E.*, 3, 66. — *Com. Arch.*, 7, CVIII ; 10, 1884, XCII. — *S. A. F.*, 1884, 132.

2° Bonne écriture ; exemplaire incomplet à la fin,

VEXIL · LEGI [*onum*]
I · VIII · XI · X [*xi*]

S. A. F., 1884, p. 132.

3° Ecriture négligée ; I plus petit ; O inscrit sur la haste gauche de N qui est rétrograde. Haut. des lettres, 12mm.

VEXILLECIN [*um*]
[*ii a*] VGVII [*i ?*]

Mém. Ac. Dijon, 1831, août, p. 41 (donne VIII en toutes lettres). *Com. Arch.*, 7, 1869, CXLII.

4° Mauvaise facture ; la seconde ligne illisible. Haut. des lettres, 12mm.

VEXILLEGIONV
· ///I//////III//////

Musée de Dijon.

5° Mauvaise facture. G à branche tombante ; la traverse

de N ne joint pas l'extrémité des hastes. Haut. des lettres, 10 à 18^{mm}.

VEXILL
C, IONV
II VII

Bibl. nationale, nos 3858, 3860. — *Mém. Ac. Dijon,* 1831, août, p. 41.

Les estampilles collectives du genre de celle-ci sont rares. On peut en citer deux exemples, l'un de Bucarest[1], l'autre de Totis[2]. — Les légions mentionnées ici sont la I *Germanica,* la II *Augusta,* la VIII *Augusta,* la XI *Claudia,* la XIIII *Gemina* et la XXI *Rapax.* Les estampilles se rapportent à l'époque du soulèvement de Ciuilis et de Sabinus. Tacite rapporte qu'on envoya d'Italie contre les Lingons et les légions révoltées, la VIIIe, la XIe, la XIIIe (le texte est douteux), la XXIe; à ces troupes vinrent se joindre la XIVe venue de Bretagne, la Ve et la Ire venues d'Espagne[3]. La provenance de ces tuiles peut s'expliquer de deux manières. Dans la première hypothèse, elles sont postérieures à la défaite de Ciuilis et à la fin de la guerre et sont donc contemporaines de la réorganisation de l'armée de Germanie. Cette réorganisation présenta deux phases : 1° l'armée se compose des légions VIII, XI, XIV et XXI; 2° elle comprend les légions I, VIII, XI, XXII. Dans ce cas il faudrait lire à la fin de la seconde estampille, XXII. L'autre hypothèse est plus simple. Pendant la guerre de Ciuilis, un dépôt des légions de Cerialis fut formé à Mirebeau. Comme on ne rencontre que des tuiles et non des briques, les constructions militaires de Mirebeau durent être seulement des baraquements en planches.

On trouve, en même temps que les tuiles légionnaires, un grand nombre de monnaies de toute époque. Cela prouve seu-

1. *Corp. Inscr. Lat.*, 3. 1628.
2. *Corp. Inscr. Lat.*, 3, 4667 (= W. 2805 a).
3. Tac., *Hist.*, IV, 68.

lement « qu'il y a eu à Mirebeau un centre de population qui a longtemps survécu à la levée du camp des légions[1] ».

Bibliographie.— Boudot, *Com. Arch.*, I, 1834, 144.— *M. S. E.*, XIII, 498. — Mommsen, *Lingonische Legionsziegel, Hermes*, XIX, 437. — R. Mowat, *B. E.*, III, 221 et 303 ; IV, 22 et 65 : cette publication, dans laquelle M. Mowat a classé ces briques et groupé tous les renseignements désirables, a complètement épuisé la question.

220

Fragment auquel manquent quelques lettres à gauche. A la première ligne on ne voit que des restes de lettres. Musée de Dijon, 318.

Haut., 45 cent. Larg., 43 cent. Haut. des lettres, 35 millim.

AF ɔ	. . . . . *a* . . . . .
[*t*] ERETINA ·	[*T*]*eretina (tribu)*,
[*u*] ETER · LEG $\overline{\text{VII}}$	[*u*]*eter(anus) leg(ionis) (octauae)*
[*a*] VG · HICSITVS	[*a*]*ug(ustae), hic situs*
5 [*e*] ST · QVITESTA	[*e*]*st qui testa*
[*m*] ENTO · IVSSIT	[*m*]*ento iussit*
[*si*] BI · FIERI · P ·	[*si*]*bi fieri p(er)*
[*E?*] TRIVM · VA	[*E*]*trium? Va-*
[*le*] NTEM · VETER ·	[*le*]*ntem, ueter(anum)*, ...

Com. Arch., I, 135-153 ; VI, 1863, p. LII. — *Rép. arch.*, col. 112. — *B. E.*, 3, 222 (Mowat. — J'adopte ici la lecture du savant épigraphiste).

3. Sur la VIII[e] légion Auguste, cf. n° 218.
7. P=p(er). Cf. O, 3452.

221*

Tuile légionnaire,

DECVMA

B. E., IV, 22.

1. Mowat, *B. E.*, IV, 22.

222*

Fragment de cippe trouvé en 1884.

MIO
NO

B. E., IV, 68.

223

Débris de marbre. Lettres gravées soigneusement sur deux fragments qui semblent avoir appartenu à un petit monument, peut-être à un objet mobilier. Musée de Dijon, Vitrine 75.

a. D · DA | *d . d*[*a*]. . . . .
b. RI | . . . *ri* . . .

224*

Inscription funéraire. A sans traverse; F à barre oblique; L à branche tombante, G en forme de faucille.

AVGVSTIANVS | *Augustianus,*
AVGVSTALIS FILIVS | *Augustalis filius,*
D M | *D(is) M(anibus).*

B. E., IV, 67.

Cp. n. 139. *Augustalis* se rencontre sur une inscription de Trion[1]. La forme de l'F se rattache à celle que nous avons vue l'; on la rencontre dans des textes en écriture rustique qui emploient II pour E, et K[2].

1. Allmer, *Inscr. de Trion*, p. 147; cp. *Augustus, ib.*, p. 149, et *Augustina*, pp. 212 et 218.
2. *C. I. L.*, XII, 319; V, 8957.

215*

Monument funéraire dans le mur de la maison de M. Belot.

Haut., 24 cent., larg., 40 cent.; haut. des lettres, 145 millim.

S M	[*D(is) M(anibus)*] *s(acrum). M*[*onim(entum)*]
[*r*] EPARATAE · MA	[*R*]*eparatae, Ma-*
[*rin*] I · FILI · SANVACAE	[*rin*]*i fili(ae?), Sanuacae*
[*ma*] RINAE FIL	[*Ma*]*rinae fil(iae).*

B. E., IV, 68. — *S. A. F.*, 1884, p. 133.

3. *Sanuaca,* nom gaulois, déjà trouvé à Langres et à Bordeaux. On peut comparer *Sanuacius* et *Sanuillus*[1].

La restitution générale me paraît douteuse; il pouvait se trouver là toute une liste de noms dont il ne reste que la moitié droite.

216*

« En passant par Mirebeau, où il y a à l'entrée un vieux château entouré de murailles crénelées, nous aperçûmes dans un créneau une pierre où je lûs cette inscription gravée en anciennes lettres romaines ».

ATTIA SACRATA	*Attia Sacrata,*
C · F · PROSCAENIVM	*c(larissima) f(emina), proscaenium*
VETVSTATE COLLAPSVM	*uetustate collapsum*
D · S · R ·	*d(e) s(uo) r(estituit).*

Voy. littér., I, 187-188. — Courtépée, II, 222. — *Rép. arch.,* col. 112. — Clerc, p. 138. — Vignier, *Décades historiques,* B. N., f. fr. 18717, p. 367 (attribuée à Langres).

Cette inscription est donnée par les Bénédictins; c'est là que les autres auteurs l'ont copiée. On ne sait ce qu'elle est

1. *C. I. L.,* VII, 1336/983; — *ib.* VII, 1336/984; XII, 607.

devenue. Provient-elle réellement de Mirebeau? Bien qu'il n'y ait pas de raisons intrinsèques pour en mettre l'authenticité en doute et qu'il se soit formé là un centre important à la suite des campements réitérés des légions, il est légitime de conserver des doutes jusqu'à ce que des fouilles amènent peut-être la solution du problème.

2. *Proscaenium;* c'est l'espace étroit sur lequel se meuvent les acteurs, devant le mur de la scène. On retrouve une mention analogue dans d'autres inscriptions [1].

MONT-SAINT-JEAN

(Diocèse d'Autun. — *Ciuitas Æduorum.*)

227*

Inscription votive, très fruste, qui servait de piédestal à une croix de l'avenue septentrionale du château. Aujourd'hui à Autun, au Musée de la Société Eduenne.

Haut., 73 cent. Larg., 440 millim. Hauteur des lettres, 67 millim.

DEO	*Deo*
MERCVRIO	*Mercurio*
ET · APOLONI	*et Apoloni* (sic),
SEXTVS · TRI	*Sextus Tri-*
FAVST · FILIV[*s*]	*faust*(*i*) *filiu*[*s*]
V · S · L · M	*u*(*otum*) *s*(*oluit*) *l*(*ibens*) *m*(*erito*).

Com. Arch., 7, CIX. — *Société d'histoire de Beaune,* procès-verbal du 20 nov. 1865. — *Rev. soc. sav.*, 1866, 1, 237-8. — *S. A. F.,* 1868, 179. — *M. S. E.,* p. 394.

3. *Apoloni.* On peut considérer cette forme comme une formation analogique, d'après le nominatif. Cependant ĭ peut passer par *e*, puis *o*, comme le prouvent les exemples : *Annobalis, semonecem,* etc [2].

1. O. 3303, 5047. W. 753.
2. Schuchardt, t. II, 251.

4-5. La lecture de ces deux lignes me paraît douteuse. D'après M. Pouillevet, secrétaire de la Société Eduenne, qui m'a transmis avec la plus parfaite obligeance tous les renseignements possibles dans l'état de l'inscription, « à la ligne 4, le T est presque illisible. » Je ne serais pas éloigné de croire à l'existence de plusieurs ligatures et de lire ᴇʀ✝[*us*] ou un nom approchant à la ligne 4. A la ligne 5, « le T qui termine le mot ꜰᴀᴠsᴛ, m'écrit M. Pouillevet, bien qu'assez fruste aussi, ne me paraît pas avoir jamais été prolongé en forme de croix ✝. »

NORGES[1]

(Diocèse de Langres. — *Ciuitas Lingonum.*)

228

Milliaire trouvé « dans le fossé de la voie romaine, à cent pas du pays, » conservé d'abord dans la maison de M. Ponsenard, aujourd'hui au musée archéologique de Dijon, n° 98. Il a été creusé en forme d'auge pour servir de sépulture, cf. n° 217.

Haut. du fût, 1m64; de la base, 34 cent.

D N	*D(omino) n(ostro)*
I‹ LΛ' CL	*Flau(io) Cl(audio)*
CONSΛ̄'	*Constan-*
TIN[*o*]	*tin[o],*
NOB CA[*es*]	*nob(ilissimo) Ca[es(are)],*
LXV	*L(eugae) XV.*

Courtépée, II, 227 (n'y a vu que VII° ?). — Creuly, *Rev. Arch., n. s.,* 5, 120.

2. Le nom de Claudius fait voir qu'il s'agit de Constan-

1. On a trouvé sur les bords de la Norge trois statuettes de Mercure, *Com. Arch.*, V, p. xxi. Sur un autre milliaire de Norges, cf. n° 146.

tin II. — La lettre *f* a une forme spéciale, propre à la cursive : I< ; cf. n° 152, 2.

6. Le milliaire était situé sur la route de Langres à Lyon par Dijon, une des routes les plus importantes de la Gaule, celle qu'ont suivie les légions, par exemple quand Cecina et Valens allèrent de Germanie en Italie soutenir la cause de Vitellius et se faire battre à Crémone. Le chiffre, 15 lieues = 33 kilomètres, indique cependant que la route est nouvelle. En effet, ce chiffre n'est exact qu'en partant d'Aubigny, point où la voie qui se dirige sur Dijon rejoint une autre voie que nous étudierons plus bas, n° 249. Nous avons vu que probablement sous Trajan les distances étaient encore comptées en milles et que sous Tetricus elles le sont en lieues (n°s 136 et 146). Sous Tetricus le point de départ était Langres, ce qui constitue une interruption dans la manière de compter les distances depuis Aubigny.

NUITS. — EN BOLARD

(Diocèse d'Autun. — *Ciuitas Æduorum.*)

Les découvertes faites à Nuits ont eu lieu presque toutes dans le climat « en Bolard », au sud-est de la petite ville. Ce climat est limité d'un côté par le cours actuel du Muzin, de l'autre par une ligne sinueuse qui reproduit un ancien lit de la même rivière. Ainsi le climat de Bolard formait une île. Les environs de cette région ont également fourni quelques antiquités. Ce sont, au nord, le lieu dit « aux Corvées » ; à l'ouest, « les Bouffales » ; au sud, « En Saligny », et la partie de Quincey qui confine ; à l'est, le finage d'Agencourt et les climats « les Renardières » et « Petit-Seuilley » ; enfin au nord-est le lieu « au Lavoir ». Une partie des trouvailles est actuellement aux musées de Nuits et de Beaune[1].

1. La plupart des inscriptions et des détails qui suivent sont empruntés à Ch. Bigarne, *Notes sur la bourgade gallo-romaine de Bolar. M. S. E.*, VII, 381. Cp. *Bulletin du comité de l'hist., de la langue et*

229

Stèle présentant un vieillard qui tient de la main gauche une boîte à anse.

DECMINVS C///IS *Decminus*

M. S. E., VII, 387 ; pl. I, 1 (mauvaise lecture).

Nous avons déjà vu Decmia, n° 193. Peut-être les jambages centraux de l'M formaient-ils dans ces mots un V : *Decuminus, Decumia*. La lecture de la fin est incertaine : il y avait un deuxième nom propre.

230

Stèle présentant un personnage imberbe qui tient de la main droite un gobelet. La gauche est mutilée.

LVMINATV BISILLI *Luminatu(s), Bisilli (filius).*

M. S. E., VII, 387 ; pl. II, 1. — *B. E.*, 5, 31 (Mowat.)

M. Mowat propose de lire [*D*(*is*)] *Lu*(*ci*) *Minat*[*i*] *Bisilli* [*M*(*anibus*)]. Mais il ajoute : « Cependant il serait fort extraordinaire qu'il y eût à Lectoure et à Nuits deux exemples de l'abréviation exceptionnelle *Lu* accolée précisément au même gentilice *Minatius*. Peut-être après tout, faut-il lire simplement *Luminatus Bisilli* (*filius*) et accepter les formes onomastiques *Luminatus, Luminatius* qui seraient à rapprocher du nom de lieu *pagus Luminis* (*I. V.*, 3, 456), aujourd'hui Limony, par l'intermédiaire d'un ethnique tel que *Lumin*(*i*)*ates*. » L'abréviation de *Lucius* par *Lu* se trouve dans les

des arts, t. 3 (1857), 205 et *Rev. soc. sav.*, 5e sér., 4, 533. Parmi les objets trouvés, en outre de ceux qui sont mentionnés ci-dessous, on indique des Vénus Anadyomène en terre et des débris provenant d'une verrerie antique, *La Bourgogne*, II, 67.

manuscrits du moyen âge[1]. — Le nom de *Bisillus* n'a pas d'analogue, à moins qu'on n'en rapproche la série *Busu, Bussu, Bussumarus* des monnaies[2] et *Busio, Bussugnatus, Bussulla*[3]. Dans ce cas, *Bisillus* serait à **Busillus* comme *Bissula* (nom d'une jeune fille célébrée par Ausone) est à *Bussulla.* Le rapprochement est d'autant plus légitime que la *Bissula* d'Ausone était du pays d'où proviennent ces noms barbares[4].

230 *bis*

Stèle à sommet triangulaire; personnage imberbe. Musée de Nuits.

MACIANVS V//////// *Macianus V...*

On peut rapprocher de ce nom propre *Magianus,* du nº 66.

231

Stèle présentant un personnage imberbe qui tient de la main droite une pomme (?) et de la gauche un bâton. Musée de Nuits.

Haut., 90 cent. Larg., 40 cent.

SAPLVTO · MERCON
O

Sapluto Mercono.

M. S. E., VII, 387; pl. II, 7.

La lecture de ce monument est certaine.

1. Dans un ms. du IXe s., le *Regius* de Cicéron (B. N., 7774 A), IV *in Verr.*, § 129.
2. *Rev. celt.*, IX, p. 29.
3. *C. I. L.*, III, 3380, 3930, 5355, 4985, 5465.
4. *Bissula, transgelidum stirpe et lare prosata Rhenum, conscia nascentis Bissula Danubii.....; Sueuæ..... uirgunculae*, Aus., *Id.*, VII, 17-18, 2.

232

« Sur un cartouche oblong à queues d'aronde soutenues par deux génies et entouré d'un cadre avec fronton en arc de cercle, commençant au droit des arondes et orné d'une rosace[1]. » Attribué à Gerland.

D · IVNIA · M	*D(is) M(anibus). Junia,*
BELLI ❦ FILIA	*Belli filia.*

M. S. E., VII, 311; pl. IV, 11. — *Rev. Arch.*, 4, 327. — *Rép. arch.*, col. 224.

2. *Bellus,* cp. n° 106, *Bellicia* et *Belli[ni]cus.*

233*

Inscription funéraire grossièrement gravée, encastrée dans un mur de Quincey.

PERVIA BODVA	*Peruia Bodua.*

M. S. E., VII, 388 (n° 14.)

On connaît la marque de potier BODVOCF trouvée dans l'Allier[2]. Une fibule trouvée dans l'Erdre porte aussi BODVOS[3]. *Bodua* est la fin du nom d'une divinité gauloise, le commencement est incertain[4]. BODVO, BODVOC se lit sur des monnaies[5], *Boduia* sur une inscription de Milan[6], *Boduacus* à Vérone et sur un des boucliers de l'arc d'Orange[7];

1. Baudot, ap. *Rev. Arch.*, *l. l.*
2. Tudot, p. 71.
3. Creuly, *Liste*, v°.
4. *Athubodua* Allmer, *Cathubodua* Pictet; aux Fins de Ley, *C. I. L.*, XII, 2571.
5. A. de Barthélemy, *Rev. celt.*, IX, 29.
6. *C. I. L.*, V, 5860.
7. *Ib.*, V, 3503; XII, 1231/8*a*.

Boduacius est un gentilice dans la Narbonnaise[1]; enfin *Ateboduus,* dans le Norique, et *Boduogenus,* en Angleterre, servent de surnoms[2].

234

Attribué à Quincey.

Stèle présentant un personnage qui verse avec une bouteille à long col dans un entonnoir. Musée de Beaune.

VINA[*rius*]

M. S. E., VII, 387; pl. I, 2. — *Rev. Arch., n. s.,* 5, 26. — Ch. Aubertin, *Quelques renseignements,* 42.

235

Attribué à Quincey.

Stèle présentant un personnage qui tient un marteau de la main droite et des tenailles de la main gauche. Le commencement de l'inscription manque ainsi que le haut de L. Musée de Beaune, jardin.

LVS · MARCELLINI · F ·	[*Marcel*]*lus, Marcellini f*(*ilius*).
M	[*D*(*is*)] *M*(*anibus*).

M. S. E., VII, 387; pl. I, 3. — *Rev. Arch., n. s.,* 5, 26. — Ch. Aubertin, *Quelques renseignements,* 42.

236*

Mulet de bronze, d'exécution médiocre. Sur le socle et la face gauche se trouve une inscription en pointillé. Musée de Nuits.

1. *C. I. L.*, XII, 3207, 3475.
2. *Ib.*, III, 4732, 5247; — VII, 1202.

GALLIO · L V · S · L · M · DEO
MATVRCI SEGOMONIDONAVI

Gallio, Maturci l(ibertus), u(otum) s(oluit) l(ibens) m(erito).
Deo Segomoni donaui.

C. V., *La Bourgade gallo-romaine de Bolar, près Nuits, ap. Messager des sciences et des arts,* Gand, 1881, in-8, p. 256. — *Autun archéologique,* p. 262. — Aurès, *Rev. Arch., n. s.,* 34, 209 et pl. XIX. — *B. M.,* 1882, 257 (Mowat). — *M. S. E.,* VII, 391 ; pl. — *Congrès scientifique de France,* année 1855, 324. — Léon Renier, *Bull. du Comité de la langue, de l'histoire et des arts de la France,* 1852-1857, t. III (1856), p. 205-208. — L. Renier, *Rev. soc. sav.,* 5e sér., t. IV (1872), p. 535.

1. *Gallio* est un nom bien connu ; on sait qu'il a été porté par le frère de Sénèque. — *L(ibertus)* se rapporte à la ligne suivante. L'espace manquait dans cette ligne.

2. *Maturcus.* Cp. *Matta,* sur une feuille de bronze trouvée aux sources de la Seine (n° 259) et *Mato* à Bordeaux ; d'un autre côté, *Cad-urcus.*

Segomo, surnom de Mars à Lyon, à Culoz, à l'Escarène, près Contes, et à Arinthod [1] ; cf. n. 62, l. 1. La dédicace au dieu explique la forme de l'ex-voto. Mars semble avoir été le dieu protecteur en Gaule des chevaux et des bêtes de somme. On a trouvé à Nantua et à Craon des dédicaces : MARTI · MVLIONI. Considéré sous cet aspect, Mars a pour parèdre Epona, dont plusieurs bronzes nous offrent l'image et qu'on voit sur les poteries et sur les bas-reliefs, portée par une jument accompagnée de son poulain.

237*

Pierre sigillaire. Inscription rétrograde, en creux.

Long., 10 cent. Larg., 4 cent. Épaisseur, 1 cent.

ЯV

M. S. E., VII, 398 (n° 17.)

1. Lyon, ap. Spon, *Ant. Lyon,* 153 (éd. Renier) ; Culoz, *Rev. Arch.,* 9, 315 ; l'Escarène, *Corp. Inscr. lat.,* V, 7868 ; Arinthod, ap. Monnier, *Annuaire du Jura pour* 1852. pl. 1.

238

a. Fragment de brique. *b.* Sur une brique entière.

a. Fragment de brique. *b.* Sur une brique entière.

OCTA OCTA

a est publié : *M. S. E.,* VII, 392.

On peut conjecturer *Octa(ui)* qui n'est pas rare[1].

239*

Fragment de vase.

PISTI *Pisti[llus]*

M. S. E., VII, 393.

Signature très fréquente[2].

240*

Anse d'amphore, en relief.

CIAB *G(ai) I(uli) Ab...?*

M. S. E., VII, 393.

Peut-être pourrait-on lire *Ab(ascanti).*

241*

Cachet d'oculiste provenant de Bolard et appartenant à M. Boudier, de Nuits.

1. Ratisbonne, Augsbourg, Salzbourg, Arles. Schuermans, 3973.
2. Cf. Schuermans, 4330 ss. Tudot, pl. x.

a.	SEPT . SOTERICHIANI	*Sept(imi) Soterichiani*
	DIAMYS·AD·VE·CICAT	*diamys(us) ad ue(teres) cicat(rices).*
b.	SEPT · SOTERICHIAN	*Sept(imi) Soterichian(i)*
	PALLAD·AD·DIATHES	*pallad(ium) ad diathes(es).*

M. S. E., VII, 389 (n° 16). —Bigarne (Ch.), *Etudes sur l'origine et les monuments des Kalètes Edues,* 112-113 ; pl. 3, n° 2. — L. Renier, *Rev. soc. sav.,* 5e sér., t. IV (1872), p. 533.

a. Soterichianus est un dérivé du nom bien connu *Soterichus.* — *Diamysus,* c'est un collyre à base métallique, formé sans doute avec une couperose. Le nom grec étant μίσυ, μίσεως, il y a encore ici une faute d'orthographe. Il sert aussi contre les aspritudines et les diathèses [1].

b. Palladium, un nom emphatique de collyre à ajouter à la liste donnée plus haut. Ce collyre est aussi connu par un autre cachet trouvé récemment [2]. — *Diatheses.* C'est un nom générique des affections de l'œil [3].

242*

Cachet d'oculiste en stéatite verdâtre.

a.	C · DEDEMONIS · AMBROS	*G(ai) Dedemonis ambros-*
	IVM · AD · KALIGINEM · ET · CL	*ium ad caliginem et cl(aritatem).*
b.	C · DEDEMONIS · THEOCH	*G(ai) Dedemonis theoch-*
	IST · AD · EPIPHORA · EX · OVO · TER	*ist(um) ad epiphora ex ouo ter.*
c.	C · DEDEMONIS · MELINVM	*G(ai) Dedemonis melinum*
	AD CLARITATEM · ET · CALIGI	*ad claritatem et caligi(nem).*
d.	C · DEDEMONIS · MELINV	*G(ai) Dedemonis melinu-*
	M · AD · CLARITATEM · ET · KA	*m ad claritatem et ca(liginem).*

Duret, ap. Vienne, *Nuits,* 370.— Sichel, *Ann. ocul.,* LVI, 216.— *Rev. Arch., n. s.,* 25, 266. — *M. S. E.,* VII, 388. — Grotefend, 26.

1. Grotefend, p. 17. — Villefosse et Thédenat, I, 159.
2. Ce nom a donné lieu à une discussion entre M. l'abbé Thédenat et E. Desjardins.
3. Sichel, *Ann. ocul.,* LVI, 235.

a. C. Dedemo. Ce surnom peut être d'origine grecque (δειδήμων, poltron, Hom. Γ 96). Il faut remarquer le grand nombre de noms grecs portés par les oculistes : nous venons de voir au cachet précédent Soterichianus (cp. Σωτήριχος), on pourrait y ajouter *Helius, Philumenus, Hypnus, Herestratus, Orgilus, Dionysodorus*[1], etc. D'un autre côté, les noms des collyres sont ordinairement empruntés au grec. Enfin la plupart des abréviations des inscriptions des cachets sont formées à la manière grecque, c'est-à-dire sur une voyelle et non sur une consonne[2]. Cet ensemble de faits constitue une présomption assez forte en faveur de l'origine grecque de la majorité des oculistes anciens. — *Ambrosium*, collyre nouveau à nom emphatique. Cf. n° 149 *a*.

b. Teochist(*um*) doit être corrigé en *Teoch*(*r*)*ist*(*um*) (Sichel). C'est encore un nom emphatique qui est à peu près l'équivalent de « onction divine ». — *Epiphora*, ce nom est ordinairement du féminin, *epiphorae ;* cp. n° 149, *d* 2. Contre ce genre d'affections, on se servait de collyres dont le nom spécifique était *delacrimatorium*[3]. — *Ex ouo*, la préposition *ex* à la suite du nom d'un collyre désigne la matière dans laquelle il faut délayer ce collyre devenu sec, avant de l'employer. Ici, il s'agit de blanc d'œuf. Dans d'autres cas, on se sert d'eau et alors l'effet est différent. Nous connaissons un *authemerum*, collyre à employer le jour même, qui est calmant délayé dans du blanc d'œuf et caustique délayé dans de l'eau, *lene ex ouo, acre ex aqua*[4]. On employait dans le même but

1. Cp. la liste publiée par M. S. Reinach, *Rev. arch.*, 1888, t. XI, p. 255.

2. C'est ainsi que sont aussi pratiquées les abréviations en Gaule, au temps de l'autonomie. Cf. de Longpérier, *Journ. des sav.*, 1873, 653. Le grec a, moins que le latin, conscience des limites des mots. De là ces inscriptions στοιχηδόν où les mots sont coupés d'une manière parfois si bizarre. Dans les inscriptions latines, dès le début, les mots sont séparés par des points ; c'est un usage tardif dans les inscriptions grecques. Une des causes de cette différence est dans l'intensité donnée aux syllabes initiales des mots latins. Cf. L. Havet, ap. *Mém. Soc. Ling.*, t. VI, 11.

3. Grotefend, 88.

4. Grotefend, 11. Cp. un cachet nouvellement découvert à Arles (R. Cagnat, *Année épigraphique*, 1888, n. 55) portant la mention *ex ouo*

le lait ou le vin. — *Ter.* Sichel, se fondant sur la légende *diasmyrnes bis* [*in*] *impetu ex ouo,* explique ainsi cette expression : « Le collyre devait être employé trois fois seulement, avec du blanc d'œuf, pendant le larmoiement et la plus grande violence de l'inflammation[1] ».

c. Melinum. On n'est pas d'accord sur la nature de ce collyre. D'après Saxe et Tôchon, qui semblent être suivis par M. de Villefosse[2], ce nom viendrait de l'alun qui formait la base du collyre. Dans l'antiquité, l'alun s'appelait *melinum,* du nom de l'île de Mélos d'où on le tirait. Pline l'ancien décrit ainsi ses propriétés : « il fait disparaître les rugosités, et brûlé, il est utile pour empêcher le larmoiement[3] ». D'après Walch, ce serait un collyre formé avec de l'extrait de coing, et il serait appelé *melinum* à cause de sa couleur, « couleur de miel[4] ». Enfin, Sichel pense que le nom de *melinum* désigne exclusivement la couleur du collyre et qu'il ne peut servir à nous en faire connaître les éléments. Un certain nombre de collyres tirent en effet leur nom de leur couleur[5]. En tout cas, l'alun s'emploie encore dans quelques collyres ; quant aux coings, ils ont des propriétés faiblement astringentes qui ont pu les faire employer ainsi.

d. Cette tranche reproduit, sans changement notable, l'inscription précédente. Le fait n'est pas unique.

PONTAILLER-SUR-SAONE

(Diocèse de Langres. — *Ciuitas Lingonum.*)

Les vestiges gallo-romains trouvés dans cette petite ville

pour les quatre médicaments indiqués. Idée d'ailleurs fausse au point de vue médical, à moins que la quantité de substance active ne varie dans les deux cas.

1. Sichel, p. 222.
2. *Cachets*, I, 179.
3. *N. H.*, XXXV, 52.
4. Pl., *N. H.*, XXIII, 102, Detlefsen.
5. Villefosse et Thédenat, I, 179.

proviennent de deux points. Tout le lit de la vieille Saône est jonché de tuiles à rebords, de débris et d'ustensiles de tout genre. C'est là que furent trouvées en 1804, avec une série de médailles qui va de Claude à Constantin, une statue de Mercure de 3 pouces de haut et la fameuse Vénus Anadyomène, publiée par Millin[1]. Elle a 9 pouces 11 lignes. A différentes époques on trouva au même lieu des débris de poteries, une lampe en bronze, l'image de la louve allaitant ses petits. L'autre point est le mont Ardoux, au nord de la bourgade. C'est de là que proviennent les monuments en pierre ; en effet, il existe encore sur toute la colline des vestiges de substructions gallo-romaines, principalement sur le versant septentrional et sur la côte occidentale. Il y a quelques années, lorsqu'on établit un chemin le long de la voie ferrée, on découvrit quantités de poteries brisées, elles furent dispersées. Ce sont ces découvertes faites de tout temps dans le pays qui ont sans doute motivé les paroles d'un chroniqueur du XIIIe siècle, Saint-Julien de Baleure : « Là souloit être une ample et spacieuse ville, de laquelle il ne reste plus que la mémoire qui est venue de père en fils. »

243

Autel votif très fruste. La partie gauche du couronnement a été emportée au ras du dé ; la première ligne ne présente que la troisième lettre et des débris de la seconde ; lignes 2-4, une érosion profonde a emporté partie des lettres du milieu des lignes. Musée de Dijon, 105.

1. Millin, *Monuments antiques inédits ou nouvellement expliqués*, II, 4e livr., 1805. — *Mag. enc.*, IXe an. (an XI), 4, 242. — Sur Pontailler à l'époque gallo-romaine, cf. en outre *Mag. enc.*, 1807 ; 1812, t. 5 ; *Com. Arch.*, 2, 1843. XVI-XVII ; *ib.* 2, 1844, XXIV ; *ib.*, 10, LXXIV (1er déc. 1882) ; *Mém. Ac. Dij.*, an XIII, 40. D'après Clerc, *La Franche-Comté*, p. 136, la voie romaine venant de Cléry est reconnaissable dans les bois de Cléry et de Perrigny et « traversait le vieux lit de la Saône sur un pont qu'on voit encore aux eaux basses, dans le quartier de Saint-Jean », à Pontallier.

Haut., 70 cent. Larg. de la corniche (actuellement), 30 cent.; du dé, 26 cent.

[i] O M		[*I*(*oui*) *O*(*ptimo*)] *M*(*aximo*)
ETCENIOLO//		*Et Ge*[*n*]*io L*[*oci*],
Q · FA [*b*] IVS		*Q*(*uintus*) *F*[*ab*]*iu*[*s*]
SATVRNNV		*Saturninus*,
BF · CAESERNI		*b*(*ene*)*f*(*iciarius*) *Caeserni*
STATIANI		*Statiani*
COS · GALLI		*co*(*n*)*s*(*ularis*), *Galli-*
CANOETVE	150 p. C.	*cano et Ve-*
TERE · COS		*tere co*(*n*)*s*(*ulibus*),
V S L M		*u*(*otum*) *s*(*oluit*) *l*(*ibens*) *m*(*erito*).

Rev. Arch., 5, 117.

2. Cp. à la dédicace *Genio loci*, la dédicace *Dis Deabus biuis, triuis et quadriuis*, n° 273.

5. On appelait *beneficiarius* tout soldat qui recevait un bienfait, une exemption quelconque. Il faisait alors suivre son nom de celui du personnage qui avait accordé le *beneficium* [1]. On a retrouvé dernièrement figuré sur une stèle, dans le quartier de Trion à Lyon, le bâton, insigne du *beneficiarius* accosté de deux disques portant à l'intérieur les lettres BF [2]. Ces lettres sont la sigle ordinaire ; une seule inscription donne le titre complet [3]. — T. Caesernius Statianus (*T. Caesernius Statius Quintius Statianus Memmius Macrinus*) est connu par une inscription de Cirta [4] qui donne son *cursus honorum*. Nous voyons qu'il a commencé sa carrière sous Hadrien ; après avoir rempli les charges du vigintivirat, il accompagna cet empereur dans un de ses grands voyages en Orient (123 à 126, ou 130 à 132) [5]. Quand il eut passé par les degrés intermédiaires, il fut légat de la légion XIIII *Gemina Martia Victrix*, puis légat de Numidie [6].

1. Cf. Daremberg et Saglio, *Dict. des ant.*, v° *beneficiarius.*
2. Allmer, *Inscr. de Trion*, 1888, n. 35.
3. A Côme, *C. I. L.*, V, 5451 : c'est un *beneficiarius legati consularis ;* cf. sur le *beneficiarius* la dissertation de Cauer sur les grades militaires inférieurs au centurionat, *Eph. ep.*, IV, 355.
4. W. 1184 ; *C. I. L.*, VIII, 7036.
5. Cf. Dürr, *Die Reisen des Kaisers Hadrian*. Wien, 1881.
6. L'inscription citée l'appelle *leg. pr. pr. prouinciae Africae,* ce

Une autre inscription, trouvée à Thimgad[1], lui donne en 141 le titre de *consul designatus*. Il fut donc sans doute consul en 142. Comme d'ailleurs Q. Fabius Saturninus se qualifie de *beneficiarius consularis*, le *beneficium* a dû lui être conféré entre 142 et 150[2].

9. 150 ap. J.-C.

244*

Timbre d'amphore. Sur l'anse. Trouvée dans la Saône, en l'an X.

CAMILL · SILVESTR *Camill(i) (et?) Siluestr(is)*

Mag. encycl., IX[e] an. (an XI), 4, 250. — *Notes* de Courtépée, I, 379 : *Lettre de M. Amanton à M. Leschevin*, 15 nivôse XI.

La lettre d'Amanton donne une leçon un peu différente de celle du *Magasin encyclopédique* : celui-ci donne CAMILL. SILVEST, et Amanton CAMILLASILVESTR ou CAMILLASYLVESTR. Je suppose que la dernière lettre du premier mot (*Camilla*) est un point triangulaire pris pour un A.

Camillus est connu comme nom de potier. Il se trouve dans une estampille collective, imprimée sur une anse d'amphore également : II CAMILI | MELISSI, *duorum* (*hominum*), *Camili* (et) *Melissi*[3]. Je suis assez porté à croire que notre estampille est également collective.

245*

Sur une anse d'amphore, trouvée la même année dans la

qui fait une difficulté. Néanmoins M. Pallu de Lessert, à la suite du *Corpus*, le range parmi les légats de Numidie (*Fastes de la Numidie*, p. 64.)

1. *C. I. L.*, VIII, 2361; *Eph. epigr.*, VII, 338. Cf. Klein, *Fasti consulares*, p. 68, a. 141.
2. M. Pallu de Lessert, *l. l.*, a réuni tous les textes relatifs à T. Caesernius Statianus; il n'a pas mentionné l'inscription de Pontailler.
3. *S. A. F.*, 1881, 80.

vieille Saône, possédée quelque temps par le commandant Blondel, d'Auxonne, puis perdue.

MAGETOB

C. X. Girault, ap. *Mag. encycl.*, 1807. — Airault et Leschevin, *Rapport à l'Académie de Dijon*, 3 fructidor, an XI [1]. — *Rev. Arch.*, 1re sér., VIII, 184; XV, 610. — Oberlin, ap. *Mag. enc.*, IXe an., 4, 524. — *Rép. arch.*, col. 120. — Schuermans, v°.

Ce fragment tire toute son importance du voisinage de l'emplacement supposé de *Magetobriga* (*Admagetobriga*). Malheureusement il ne peut trancher les deux questions d'emplacement et de dénomination qui ne semblent pas encore résolues. Il est tout d'abord difficile de supposer MAGETOF (*ficina*) comme le fait Schuermans ; l'hypothèse d'une mystification me semble aussi à rejeter : les témoignages relatifs à cette empreinte paraissent être au-dessus de tout soupçon [2]. Il y a deux faits certains et contradictoires. Les manuscrits de César, d'après Frigell, donnent *Admagetobriga* (ou *bria*) [3]. D'un autre côté, le nom moderne de la localité a été longtemps *La Moigte Broye,* aujourd'hui *Broye-les-Pesmes* (transformé par Walckenaër en *Broye-les-Pierres*). Si l'on se laisse guider par le nom moderne, on serait conduit à corriger le texte des manuscrits de César et à lire *ad Magetobrigam* au lieu de *Admagetobrigae*. C'est l'opinion de Meusel, dans son *Lexique* de César. M. Longnon croit également que le nom de cette localité était *Magetobriga*. Les auteurs de l'excellent *Dictionnaire archéologique de la Gaule* semblent donc avoir tranché un peu vite la question [4].

1. Malgré des recherches à la Bibliothèque nationale, à la Bibliothèque et aux Archives de Dijon, je n'ai pu mettre la main sur ce rapport cité par Girault.

2. D'après M. Mommsen, en effet, cette inscription serait fausse (*Rœm. Gesch.*[6], III, p. 247, n.)

3. Un ms. de César, le *Vindobonensis* I (*f*), donne pourtant le texte *ad Magetobriam;* cf. l'art. de Meusel, *Lexicon Caesarianum,* t. II, col. 508, v°. La critique des mss. de César est encore incertaine, et l'on discute sur la valeur respective des deux classes.

4. « Le fait est que le nom invoqué par Chifflet et d'Anville en paraît plus exister sur le cadastre. » L'ancien nom se trouve dans des textes

246

« Près de ce chemin [chemin romain] dont les vestiges subsistent encore [sous le nom actuel de *chemin des Romains*], on a trouvé un tombeau qui renfermoit des ossemens et des armes ; il ne s'en est conservé qu'un fragment qui présente les bustes d'un homme et d'une femme, avec partie d'une inscription latine[1] ». Restes d'une stèle dont il n'y a plus qu'une tête de femme à gauche, et, à droite, un homme coiffé d'une espèce de bonnet phrygien. A la hauteur de son épaule droite se trouve un objet en forme de colimaçon, qui peut être le débris de l'agrafe du vêtement. Au-dessus, un fronton triangulaire portant sur ses trois côtés une inscription très fruste. En haut, est encastré un chou qui ne provient pas du même monument. Le tout est dans le fond du jardin de l'ancienne maison Faivre, appartenant aujourd'hui à M. le docteur Bourgeot[2], dans le mur de la maison Salaville.

Haut., 47 cent. (sans compter le chou). Larg., 55 cent.

a. Côté gauche du triangle formé par le fronton, 29 cent.

SER/////////////

b. Côté droit du triangle, 26 cent.

OLI . . . ECVNDI

c. Base du triangle, 53 cent.

CONIVGI/////////////// (espace de 15 cent.) /ATTÆ · FILÆ

Le sens général de l'inscription paraît se restituer ainsi : « Un tel (Ser. . .), fils d'un tel (O. . .cundus), à sa femme,

antérieurs à la Révolution, en particulier dans Courtépée, I, p. 7. — Sur le sens du nom celtique, cf. *Rev. celt.*, VIII, 149 et 133; Glück, *die Keltischen Namen*, p. 121 ss., s'appuie à tort sur le fragment de Pontailler pour adopter une orthographe.

1. *Mag. enc.*, IXe an., 4, 232.

2. C'est grâce à l'obligeance de M. Bourgeot, que j'ai pu étudier à loisir cette inscription. Qu'il me permette de lui en adresser ici tous mes remerciements.

une telle, fille d'Atta ». Malheureusement les noms propres, qui faisaient tout l'intérêt de l'inscription, sont en grande partie effacés, sauf le dernier, Atta. On connaissait déjà Attus, Atto et Atta (fém.). Ici il est masculin, c'est le nom du père de la femme [1].

Cette inscription a été mentionnée plusieurs fois [2]; je ne l'ai vue publiée nulle part.

POTHIERES

(Diocèse de Langres. — *Ciuitas Lingonum.*)

247*

Inscription sur un marbre, devant le grand autel de l'abbaye. Monument disparu.

BERT..... HOCHORDINERES.......
CVM PETERE OPTASSEM SANCTA SEPVLCRA PRIOR
[*felix*] ONIMIVM TANTI SI MVNERE VOTI
[*liq*] VISSEM NATOSINCOLVMEMQVEVIRVM
SICQVIAPROGENITI'SSVPERESTEQVATTVORVNVS
[*de*] PRECORHICSAITIMVIVATVTHOSSACOLAT
INLVSTRISFEMENA HICENA...............
.....TO X° KAL · MAIASSEVERINO VCCL S . . 461? 482?
ANNOSQVINQVAGINTA ETDVOS

Bert... hoc hordine res...
cum petere optassem sancta sepulcra prior,
[felix] o nimium tanti si munere uoti
[liq]uissem natos incolumemque uirum.
sic, quia progenitis superest e quattuor unus,
[de]precor hic sa[l]tim uiuat ut hossa colat.
inlustris femena hic ena...
... to (decimo) kal(endas) maias, Seuerino, u(iro) cl(arissimo) s...
annos quinquaginta et duos.

Voy. littér., I, 107.— Mabillon, *Ann. ord. S. Bened.*, III, 676.— Le Blant, *I. C. G.*, n° 1.

1. *Atta* se trouve comme nom d'homme en Angleterre, *C. I. L.*, VII, 290.
2. *Mag. enc.*, *l. c.* — *Com. Arch.*, 2, 1844, XXIV.

J'ai emprunté au recueil de M. Le Blant le texte de cette inscription. Il l'a établi d'après les deux anciennes copies des Bénédictins. Notez les formes *hordine, hossa, saitim (saltim), femena.* — Ce texte est du v° s., de 461 ou de 482, deux consuls du nom de Seuerinus figurant dans les Fastes à ces dates.

POUILLY-SUR-VINGEANNE

(Diocèse de Langres — *Ciuitas Lingonum.*)

248

Fragment de stèle. Une figure de femme aux cheveux nattés dans un encadrement. Le monument est brisé à gauche et au bas. L'inscription est gravée à droite de la tête. Musée de Dijon, 79.

A · G	*Ag-*
RI	*ri-*
C · CO	*cco-*
S · FI · L	*s fil-*
I · AE	*iae*

Com. Arch., 4, 1854, XXXVI.

Il manque le nom de la défunte, qui devait être disposé de la même manière à gauche de la tête. *Agriccos* paraît gaulois. On doit noter que les syllabes sont séparées par des points (cf. *supra,* n. 168).

SACQUENAY

(Diocèse de Langres. — *Ciuitas Lingonum.*)

249

Colonne milliaire trouvée au climat de « la Belle-Pierre » et transportée à Dijon en 1834. Musée de Dijon, 95.

Haut., av. la base, 2m70; haut. du fût, 1m80; circonférence, 1m91. Hauteur des lettres, 7 cent., sauf l. 7, 12 cent.

TICLAVDDRVSIF		*Ti(berius) Claud(ius), Drusi f(ilius),*
CAESARAVGGER		*Caesar Aug(ustus) Ger-*
MANICPoNTMX		*manic(us), Pont(ifex) Max(imus),*
TRIBPoTESTIIIIMP		*trib(uniciae) potest(atis) III, Imp(erator)*
IIIPPCOSIIIDE		*III, P(ater) P(atriae), co(n)s(ul) III, de-*
SIGNATIIII	43 ou 44.	*signat(us) IIII.*
ANDMPXXII		*And(ematunnum), M(illia) p(assuum) XXII.*

Gruter, 153. — Muratori, 444, 6. — Abbé Lebeuf, ap. *Mercure de France,* mars 1731. — J. Vignier, *Décade historique* (ms. B. N., f. fr., 5993), p. 90. — Mahudel, *Hist. de l'Ac. des Inscr.,* 5, 217. — *Mémoires pour l'histoire et les beaux arts.* Trévoux (*Mémoires de Trévoux*), 1703, 4e partie, p. 1647 (art. de Moreau de Mautour). — Legouz, 167; pl. 32. — Courtépée, II, 14; IV, 741. — Maillard de Chambure, *Mémoire sur les colonnes milliaires de la voie romaine de Langres à Genève,* ap. *Com. Arch.,* 1, 275-303 et pl. — Boudot, *Observations critiques sur diverses opinions des savants relatives à l'inscription de la colonne milliaire de Sacquenay, suivies d'une notice sur cette commune et sur son hôpital,* Dijon, 1835, 8. — *Observations adressées à l'auteur du mémoire intitulé « Les méprises des auteurs qui ont publié l'inscription de la colonne milliaire de Sacquenay », faisant partie de ceux de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or, années* 1834 *et* 1835, *et publiés en août* 1836, *ap. Journal de la Côte-d'Or,* 4 septembre 1836. — Luquet, *Recueil des Antiquités de Langres,* 1838, 8, p. 43. — Clerc, *la Franche-Comté,* p. 138 et pl. VI. — Renier, *Itinéraires romains de la Gaule,* Paris, 1850, p. 65. — *Rev. Arch., n. s.,* 5, 119-120. — *Rép. arch.,* col. 134.

4-6. Les dates de ce milliaire le reportent à l'an 43 ou 44. Caligula fut tué en 41, le 24 janvier; les dates de la puissance tribunice de Claude doivent donc être comptées à partir du 25 janvier. Claude fut consul en 43, mais dès cette époque il se désigna pour un quatrième consulat qui n'eut lieu en réalité qu'en 47.

5. *P(ater) p(atriae).* Ce titre précède celui de consul dans les inscriptions des premiers empereurs; à partir de Domi-

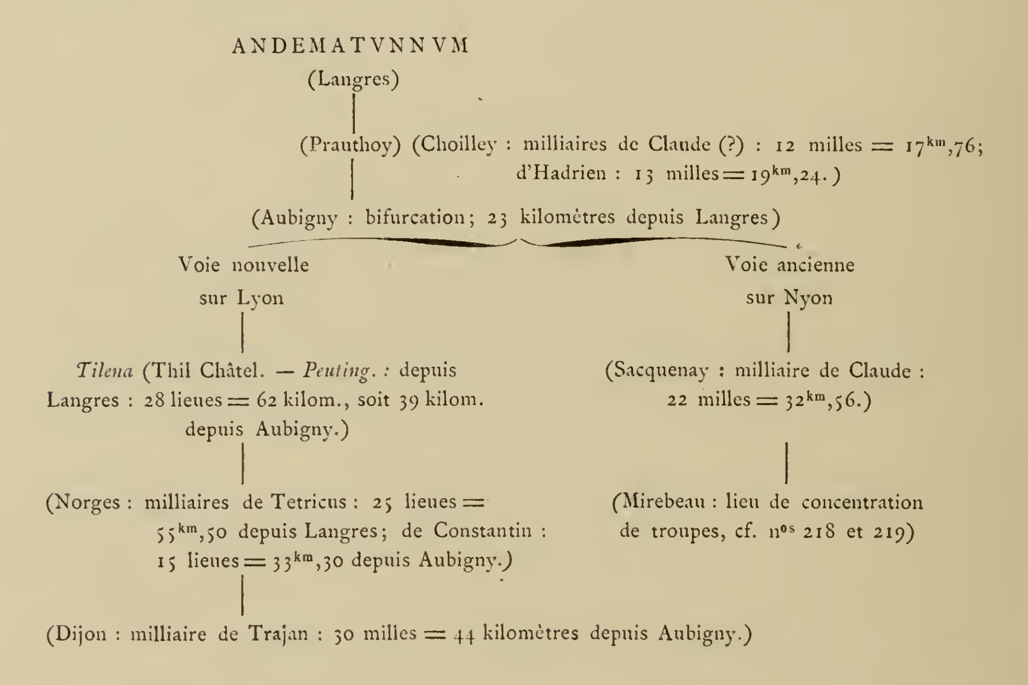
tien, il est placé après. L'époque de ce changement doit se placer entre le 19 septembre 82 et le 5 septembre 85 [1].

« Nos documents écrits font connaître seulement deux voies allant du midi sur Langres, la grande voie romaine de Lyon à Langres par Châlons, et de Langres à Metz et à Trèves, et une autre voie de Besançon à Langres. Toutes deux, suivant toute apparence, sont dirigées en droite ligne, l'une par la station de Filena (aujourd'hui Thil-Châtel), l'autre par Varcia, station habituellement placée à Larrêt. Mirebeau et Sacquenay sont situés entre les deux routes.... Sacquenay est un petit village de la limite septentrionale du département de la Côte-d'Or, à égale distance de Champlitte et de Selongey, dans un voisinage assez proche de Langres. Vraisemblablement, comme le conjecture aussi M. Mowat, une troisième voie partait de Langres sur Nyon et Genève : Sacquenay et Mirebeau se trouvaient sur son tracé [2] ». Cette voie est connue depuis longtemps : on voit, par la bibliographie qui précède, que Maillard de Chambure la connaissait dès 1839 ; les officiers d'état-major en ont indiqué le tracé en 1858 de Langres à Mirebeau. Elle est du reste très visible et forme une chaussée élevée au milieu des champs [3].

7. *M(illia) p(assuum)*, XXII = 32^{km},56. La distance est prise de Langres. Nous avons vu que pour le milliaire de Norges, elle était comptée à partir de la bifurcation avec la voie où se trouvait le milliaire de Sacquenay. Cette dernière est donc la plus ancienne. Il ne faut pas s'en étonner. Lyon est une colonie de fondation tardive et il existait auparavant, dans le sud-ouest, d'importantes cités comme Vienne. Les milliaires de cette voie ont dû être refaits sous le règne de Claude. C'est probablement à ce prince qu'on doit rapporter un milliaire trouvé près de Choilley (Haute-Marne). On n'a pu y lire que CLAVD à la première ligne et à la dernière AND M · PXII, soit 17^{km},76. Un autre milliaire trouvé à Choilley appartient au règne d'Hadrien et indique le XIIIe

1. Mommsen, *Eph. ep.*, IV, p. 498.
2. Mommsen. *Lingonische Legionsziegel.* ap. *Hermes*, XIX, 437, n. 2.
3. Cette voie est aussi indiquée par Vignier dans un tableau schématique des chemins romains, B. N., f. fr. 5996, f° 262^{b} : Sacquenay n'est pas indiqué sur le tracé, mais Mirebeau l'est.

mille[1]. Ces deux milliaires doivent sans doute se rapporter à Prauthoy, en face de Choilley. En combinant ces faits avec les résultats auxquels nous a conduits l'étude des milliaires de Dijon (n° 136) et de Norges (n°s 146 et 228) et les indications de la carte de Peutinger (éd. Desjardins, p. 30), on a les stations suivantes :



SAINTE-SABINE

(Diocèse d'Autun. — *Ciuitas Æduorum.*)

Au lieu dit Champ Chaumet, on a trouvé à deux époques, en 1837 et en 1854, des substructions et des débris antiques.

1. Tous deux ont été publiés dans *Com. Arch.*, 1838-41, pp. 296 et 291. Voici le texte du milliaire d'Hadrien :

IMP · CÆSAR*e*
TRAIANO · HA
DRIANO · AVG ·
PONT · MAX · TRIB
121 ap. J.-C. POT · V · COS · IIIP*p*
AND · M · P · XIII

Une source coule non loin de là ; aussi on y a découvert des ex-voto analogues à ceux d'Essarois, de Saint-Germain-la-Feuille et des sources de l'Armançon. La plupart des trouvailles ont été dispersées. On ne trouvera pas ici l'inscription taurobolique imaginée par M. Protat [1]. Cette inscription a été composée ingénieusement à l'aide de fragments disparates trouvés au milieu de sépultures chrétiennes et qui remontent au plus aux premières années du moyen âge. Les médailles trouvées au Champ Chaumet portaient l'effigie d'Aurélien et celle de Julien. Enfin, de même qu'auprès des sources de la Seine se trouve Saint-Martin-du-Mont, ici on a l'ancien nom de Saint-Martin-de-Lassus. Ces deux désignations peuvent être des vestiges de l'apostolat de saint Martin dans ces contrées, et indiquent en tout cas à quelle époque et sous quelles influences ces sanctuaires locaux ont été christianisés.

Cf. abbé Denizot, *Histoire de Sainte-Sabine, ap. Mém. de Beaune,* 1881 (1882) [2].

250*

Fragment de moulure en quart de cercle. La partie supérieure de la plupart des lettres manque. A barré par un point.

VERIANO · CRICIRO

Mém. de Beaune, p. 158 et pl. 3. — *Rép. arch.,* col. 248. — Ch. Aubertin, *Quelques renseignements,* p. 127.

Criciro, cp. n°s 37 et 60.

251*

Fragment d'une inscription en pierre (confondue à tort par l'auteur avec les fragments d'inscription chrétienne.)

1. *Com. Arch.*, 5, 285.
2. Il est regrettable que la plupart des objets décrits par M. Denizot aient été dispersés.

VLIAE	. . . *Iuliae,*
FIL	. . . *fili(ae),*
TVRIGI	[*Bi?* ou *Ca?*]*turigi*

Mém. de Beaune, pl. XVI.

252*

Fragment de poterie.

SCEVR

Mém. de Beaune, pl. XIII.

Ne serait-ce pas la marque S.CEVS, ordinairement unie à COCVR, mais trouvée isolément aussi dans le Poitou[1].

253*

Ex-voto.

BERENO CICETIVS

Rev. Arch., n. s., 5, 26.

SAINT-GERMAIN-LA-FEUILLE

(Diocèse d'Autun. — *Ciuitas Æduorum.*)

SOURCES DE LA SEINE.

En 1836, la Commission archéologique fit exécuter des fouilles auprès de la source de la Seine[2]. Ces fouilles ont amené la découverte de substructions antiques, de monnaies

1. Schuermans, 1506 et 1326.

2. En 1763, on avait trouvé une galère de bronze, montée par deux rameurs ; elle est maintenant au Musée (vitrine 75). En 1787 et en 1822. d'autres découvertes ont eu lieu, moins importantes.

et d'ex-voto. Ces ex-voto sont ou des autels, ou des parties du corps humain en pierre, ou des plaques de bronze très minces représentant aussi des parties du corps[1]. Il faut y joindre des débris de stèles et de statues, offertes également en ex-voto. Tout cet ensemble prouve que la fontaine était l'objet d'un culte assidu et le but d'un pèlerinage fréquenté. Voici du reste la statistique des objets trouvés.

Pierre	Statues ou stèles à personnage	35
	Bustes	34
	Parties du corps	92
	Statues et bustes de bronze	3
	Statues et bustes en terre cuite	4

200 ou 300 feuilles de bronze découpé.

La série des monnaies va d'Auguste à Magnus Maximus. On suppose que le temple de la déesse fut détruit durant l'apostolat de saint Martin. Du moins, il semble avoir laissé

1. Ces objets ne sont peut-être pas tous des ex-voto. Ils pourraient être des pierres propitiatoires. L'usage s'en est conservé dans certaines contrées, ainsi que le prouve le passage suivant que je lis dans un livre récent. « Pour toucher plus sûrement [S. Antoine], [les paysans] mettent sous ses yeux l'image physique de leur souffrance. De là l'usage, dont l'origine paraît antérieure au christianisme, de poser des pierres propitiatoires. La pierre, si elle touchait au sol, serait inefficace ; d'autre part, elle doit être placée à la hauteur du membre malade ; c'est ainsi que dans le bois il n'est pas d'arbre qui ne supporte des grappes de cailloux fichés dans l'écorce ou enfoncés dans la fourche des branches. Celui-ci est tout en en bas : c'est la « pierre-de-mal » d'un boiteux : celui-là, planté au niveau de la ceinture, parle au saint d'un poitrinaire ; cet autre gît plus haut, c'est qu'il s'agit d'une tête faible. Lorsque tous les croyants seront partis, à l'heure où le loup rôde, S. Antoine quittera son sanctuaire pour inspecter les pierres au clair de lune. Les voyant, il se souviendra, et prononcera les mots qui guérissent. » *Marie Fougère*, pp. 292-293. On peut penser que nombre des petits monuments trouvés aux sources de la Seine, à Essarois, à Sainte-Sabine (cf. *supra*, p. 147, n. 4), à Rome, au temple de *Minerua Medica* (*Rev. hist. relig.*, t. XVIII, p. 76), etc., ne portant pas d'inscription, sont aussi des monuments propitiatoires, plus propres encore que les pierres déposées par nos paysans à rappeler le souvenir du mal par la figuration de la partie malade.

un indice de son passage dans la région. dans le nom de Saint-Martin-du-Mont, village situé à 7 kilom. de là.

Cf. Baudot, *Rapport à la Commission archéologique, Com. Arch.*, 2, 120.

254

Autel votif. Inscription de mauvaise facture et très incorrecte. Le rouge, passé dans le creux des lettres, rend incertaine la lecture de ce monument, déjà très difficile par elle-même. Il en est ainsi des inscriptions suivantes. Musée de Dijon, 150.

Haut., 50 cent. Larg. de la corniche, 43 cent.; du dé, 37 cent.

MARIOLA MAIV	*Mariola, Maiu-*
MIII/////IILDIASIQV	*mie... [f]il(ia), Dia(e) Siqu-*
NNVO SOL	*ann(ae) uo(tum) sol(uit)*
LIB MIIRIT\ (sic)	*lib(ens) merit(o)*

Rev. Arch., 5, 114. — *Com. Arch.*, 2, 128 ; pl. II, 10. — Fr. Lenormant, ap. *Mém. présentés par div. sav. à l'Ac. des Inscr.*, 1re sér., t. VI, 1re part., p. 8, n. 4, n° 2.

2. Une cassure très profonde a enlevé les lettres qui étaient à la suite de *e* dans *-mie*. La lettre immédiatement précédente composée d'une haste et d'un autre trait parallèle légèrement recourbé en bas et à gauche II doit se lire *e*, car c'est le même signe que l'on rencontre ligne 4 dans *merit(o)* [1]. — *Siquanna*. Je suppose qu'il y a un *a* dans la première *n* de la ligne suivante. Le vocalisme est le même ici que dans *Siquana* d'une inscription de Lyon [2].

3-4. La manière anormale dont la formule *uotum soluit libens merito* est abrégée et la barbarie de l'ensemble de ce texte confirment une hypothèse généralement adoptée. On trouvait chez les marchands des ex-voto tout préparés. Ceux qui voulaient y joindre une inscription étaient obligés

1. II pour E est une forme d'écriture cursive. Cf. Hübner, *Exempla scripturae epigraphicae*, LVI. Cp. n° 152, l. 2.
2. Le Blant, *I. C. G.*, 63.

d'attendre; mais, pressés de retourner dans leur pays, ils laissaient à peine le temps au graveur d'exécuter la commande. De là, cette hâte que trahissent les moindres détails de ces textes.

255

Autel votif; cassure à droite qui a enlevé une partie du Q de la deuxième ligne et la dernière lettre de la cinquième. Musée de Dijon, 163.

Haut., 75 cent. Larg. de la corniche, 38 cent.; du dé, 24 cent.

	AVG SAC	*Aug(usto) sac(rum).*
	DEAE SEQ	*Deae Seq(uanae),*
	FL FLAVI FIL	*Fl(auius), Flaui fil(ius),*
	PRO SAL	*pro sal(ute)*
5	FI LVNA [*e*]	*Filuna[e]?* (ou *Fl(aui) Lunae?*)
	NEP · SVI	*nep(otis) sui,*
	EX VOTO	*ex uoto,*
	V S L M	*u(otum) s(oluit) l(ibens) m(erito).*

Com. Arch., 2, 127; pl. II, 9. — *Rev. Arch., n. s.*, 5, 114. — *M. S. E.*, 3, 325.

3. La ligature de *fi*, comme celle de *ex* de la ligne 7, sont sans exemple dans les textes épigraphiques.

5. *Filuna*(*e*). Entre l'*i* et l'*l*, une rugosité de la pierre a empêché de graver la suite du nom propre; mais il n'y a pas de lettre effacée. La lettre F a une barre inférieure qui la rapproche d'un E. Il serait possible que ce nom soit le nom grec Philumena[1] ayant passé par les stades suivants : *Philumina*[2], **Filumna*, **Filunna*, *Filuna*. La lecture n'est d'ailleurs pas certaine : il faudrait pour tous ces petits monuments avoir de bons estampages[3].

6. Il faut noter la répétition de la formule votive. Le cas s'est déjà présenté, nº 203.

1. *C. I. L.*, III, 741; *Filumenus* à Narona (Dalmatie), *Eph. ep.*, IV, 247.
2. *C. I. L.*, V, 2265 et 7764.
3. Cf. p. 73, n. 1.

256

« Femme (?) revêtue d'une tunique, portant de la main droite un petit vase à deux anses. Cette figure, d'une exécution passable, est appuyée sur un fond dont les angles supérieurs sont tronqués circulairement[1]. » Dans l'angle, à gauche, est l'inscription. Musée de Dijon, 151. Il manque la tête et le bas de la stèle au-dessous du genou.

Haut., 1m07. Larg., 415 millim.

DAE	*D(e)ae.*

Com. Arch., 2, 107 ; pl. IV, 3.

Cf. nº 152.

257

Sur une jambe qui servait d'ex-voto. L'*a* de *aug(usto)* est barré par une traverse parallèle à la branche gauche. Musée de Dijon, S. 130.

Haut., 28 cent. Larg., 11 cent. Haut. des lettres, 2 cent.

AVG SAC · DONA	*Aug(usto) Sac(rum). Dona*
BRO SEC VAN	*bro Secuan(ae)*
PRO	*pro ?*
C M	*c m*
V S L M	*u(otum) s(oluit) l(ibens) m(erito)*

Com. Arch., 2, 118 ; pl. IX, 22. — *Rev. Arch.*, *n. s.*, 5, 115. — *M. S. E.*, 3, 325.

1. *Dona* a été lu *deae*. Mais *dona* est d'une lecture certaine. Il est remarquable que dans toute cette région, la formule *Aug(usto) Sac(rum)* précède, au lieu de la formule *Deae Sequanae Aug(ustae) Sac(rum)*.

1. Baudot, *Rapport*, *l. l.*

258*

Jambe servant d'ex-voto appliquée à un fond qui porte l'inscription.

V	*V(otum)*
S	*s(oluit)*
L	*l(ibens)*
M	*m(erito).*

Com. Arch., 2, pl. IX, 20.

Cette inscription est incomplète : il manque au moins le nom du dédicant.

259

Plaque de bronze découpé, figurant deux yeux. Au-dessus, en relief et en caractères cursifs, se trouve l'inscription. Musée de Dijon, vitrine 76, n° 8.

MATTA

Com. Arch., 2, 121 et pl. XII, 13.

On connait *Mattius*[1] et *Matto*. *Matta* se lit à Augsbourg (cependant une cassure rend incertaine la dernière lettre) et à Gols, près Karlburg, dans l'ancienne Pannonie supérieure[2].

260*

Buste d'enfant, en terre. Ce buste, comme trois autres semblables anépigraphes, a été moulé en deux parties qui ont été ensuite réunies. L'inscription est rétrograde et empreinte en relief.

1. Cf., par exemple, XII, 5686/568, 2978.
2. *C. I. L.*, III, 5836 et 4392, 3.

VᴧᴧITSIꟼ *Pistillu(s)*

Com. Arch., 2, 114 et pl. VII, 3.

Marque extrêmement fréquente.

261

Empreinte en creux sur le col d'une grosse amphore ; « elle paraît avoir été gravée en deux fois, DEA sur la terre crue et le reste après la cuisson[1] ». Ce vase contenait des ex-voto en bronze découpé et un autre vase plus petit contenant 836 pièces de monnaies. U ronds ; A barrés par une barre horizontale et un trait vertical au-dessous ; F à branche supérieure montante. Musée de Dijon, au-dessus de la vitrine 75.

DEAE SEQUANA RUFUSDONAUIT

Deae Sequana(e) Rufus donauit

Com. Arch., 2, 119 et pl. X, 1.— *Progrès de la Côte-d'Or,* 1 déc. 1884.

262

Bague d'or dont le jonc est plat et octogone. Le premier S est rétrograde. Musée de Dijon, vitrine 76.

Sur le jonc :

DSE QVA *NE* CLE (chaton) IOL AVSLM

Sur le chaton.

M · M

ONT

D(eae) Sequan(a)e Cleiola u(otum) s(oluit) l(ibens) m(erito).

Com. Arch., 2, 128 ; pl. XIV, 1, 2. — *M. S. E.,* 3, 325.

Le sens des lettres gravées sur le chaton ne paraît pas certain.

1. Baudot, *Rapport*, *l. c.*

263

« Plaque circulaire en bronze, dentelée au bord et percée au centre ... Cette espèce de semainier était probablement disposé de manière qu'un seul nom fût visible à la fois et pût être remplacé par un autre en faisant tourner le disque sur son axe. » Musée de Dijon, vitrine 76.

LVN MAR MER IOV VEN SAT SOL

(die) lun(ae), mar(tis), mer(curii), iou(is), uen(eris), sat(urni), sol(is).

Com. Arch., 2, 130 ; pl. XIV, 15. — Le baron de Witte, *Gazette archéologique*, 1877, pp. 50 ss.

On a trouvé récemment à Grand (Vosges) un calendrier perpétuel qui, malgré sa disposition et son but différents, appartient à la même catégorie d'objets[1].

264*

Fragment d'inscription honorifique sur marbre. Lignes incomplètes.

OMN [*ibus hono*]	..... *omn*[*ibus hono-*]
[*rib*] VSINTERSV	[*rib*]*us inter s*[*u-*]
[*os*] FVNCTO · S [*a*]	[*os*] *functo*, [*sa-*]
[*ce*] RDÓTI · AVG	[*cer*]*doti Aug*(*usti*)...
MPVII	.... *mpu?*....

Com. Arch., 2, pl. II, 12.

Cette inscription était sans doute honorifique. Il faut y noter deux particularités. D'abord, il y est fait mention d'un prêtre d'Auguste ; de plus, elle est accentuée. L'emploi des *apices* qui est surtout fréquent sous Auguste devient rare

1. *C. R. Ac. Inscr.*, 1887, 11 février, p. 20 ; Maxe-Werly, *Mém. S. A. F.*, t. 48, p. 171.

sous Hadrien et Marc Aurèle; le dernier exemple est probablement une inscription de l'époque de Gallien[1].

265*

Autre fragment d'inscription. Une cassure passe par les sommets du *t* ligne 1, et de l'*i*, ligne 2.

ACT · P · P
TRI Γ
FECT
TI

Com. Arch., 2, pl. II, 11.

SANTENAY

(Diocèse d'Autun. — *Ciuitas AEduorum*).

Au mont de Sene ou mont des Trois-Croix, non loin d'une source des Fées qui coule dans la gorge voisine[2]. On a trouvé en cet endroit des substructions étendues (un temple?) et aux alentours des statuettes votives, des monnaies dont la série va de la colonie de Nîmes à Arcadius. Les fouilles ont eu lieu d'abord en 1822. Les frères Letorey les reprirent en 1872, d'abord par passe-temps, puis d'une manière suivie. C'est dans ces dernières que fut trouvée l'inscription suivante.

1. Hübner, *Exempla*, p. LXXVI.
2. « Les habitants se rendent encore à cette fontaine le vendredi matin avant le lever du soleil, pour y tremper des linges qui doivent préserver ou guérir les enfants de certaines affections cutanées. » Bulliot, ap. *S. A. F.*, 1873, 52.

266*

Tablette en pierre calcaire, flanquée de deux queues d'aronde découpées entièrement et destinées à être scellées dans une maçonnerie ou dans un plus grand bloc. Les premières lettres des lignes 2, 3 et 4 manquent.

Haut., 32 cent. Larg., 42 cent. (a perdu par la cassure, 17 cent.).

AVG · SACR	*Aug(usto) sacr(um).*
[*deo*] MERCVRIO	[*Deo*] *Mercurio*
[*Ce*] NSORINVS	[*Ce*]*nsorinus,*
[*P*] AVLLINI · FILIVS	[*P*]*aullini filius,*
EX · VOTO	*ex uoto.*

Echo de Saône-et-Loire, 14 mai 1872. — *S. A. F.,* 1872, 133; 1873, 49. — *Rev. soc. sav.,* Ve sér., t. V (1873), p. 321. — *M. S. E.,* 2, 499 ; 3, 1 39 et pl. 7 (Bulliot, *le Temple du mont de Sene*[1]) ; 12, 159 (de Longuy, *Notice archéologique sur Santenay,* 125-206).

SAULX-LE-DUC

(Diocèse de Langres. — *Ciuitas Lingonum*).

267*

Inscription découverte en 1694 par des paysans qui la brisèrent aussitôt après l'avoir trouvée. Nicaise, prévenu trop tard, n'en vit que les débris.

VCO///////	
SATVR/////	
V · S · L · [*m*]	*u(otum) s(oluit) l(ibens)* [*m(erito)*]

Abbé Nicaise, *Minerua Arnalya,* B. D., ms., 406 (2)[2], 406 (3), pp. 4

1. P. 4 du tirage à part.

2. « J'espérois bien l'année passée de vous faire part d'une inscription ancienne trouvée récemment au lieu de Soldux, à cinq lieues de

et 5. — Lettre de Nicaise à Spon, 3 sept. 1680[1], Bib. Lyon O, 864, I, n° 189. — Courtépée, I, 16; II, 240.

C'est la fin d'une inscription votive; *Satur*... doit être le commencement d'un surnom comme Saturninus ou tout autre analogue. J'ai établi la division des lignes, qui est donnée de manière différente dans les textes mentionnés plus haut.

SELONGEY

(Diocèse de Langres. — *Ciuitas Lingonum*.)

268*

Cachet de stéatite verdâtre avec des taches plus foncées de même couleur.

a.	MMESSIORGILIYSO	*M(arci) Messi Orgili yso-*
	CHRYSWADCLAR	*chrysum ad clar(itatem).*
b.	MMESORGILI · TH	*M(arci) Mes(si) Orgili th-*
	VRINVM · EX · OVO	*urinum ex ouo.*
c.	M · MES · ORGILILEN	*M(arci) Mes(si) Orgili len(e)*
	HYGIAADIMP · LIPP	*hygia(sticon)? ad imp(etum) lipp(itudinis).*

Com. Arch., 1832-33, 122; I, 379. — Duchalais, *Mém. S. A. F.*,

Dijon; i'estois pour lors à la campagne, distant d'une lieue de ce lieu-là. Je m'y transporté sur le champ dans la curiosité de voir cette inscription et l'un des plus honnestes hommes du lieu me conduisit à l'endroit où elle avoit esté descouverte et ensemblent plusieurs medaigles d'or et d'argent..... Nous fumes ensuite chez le paysan ou nous crusmes trouver l'inscription; mais nous fusmes fort estonnés de voir que ce misérable l'avoit mise en 5 ou 6 morceaux pour faire une fenestre en sa maison, en sorte qu'il n'en restoit plus qu'un petit fragment qui estoit au devant de sa porte qu'il nous monstra, où il y avoit cinq ou six lettres que je pensé lui jetter à la teste. Des gens du lieu nous dirent qu'elles estoient très entières, mais comme peu curieux n'eurent pas le soing de le transcrire. »

1. Il y est question de cette inscription, trouvée à une lieue de Villey et visitée la veille par Nicaise, « que des misérables paysans ont ruiné; ils se sont servis de la pierre pour faire une fenestre et l'ont

XVIII, 223. — Comarmond, *Musée lapidaire de Lyon,* p. 423, n° 113. — Grotefend, *Philologus,* XIII, 15. — Grotefend, *die Stempel,* 72.

a. Le nom de *Messius* est assez commun ; il est quelquefois confondu avec *Maesius*[1]. — *Orgilus,* encore un nom grec (cp. n° 242, *a*) : ὀργίλος. — *Isochrysum,* cf. n° 149 *a*.

b. *Thurinum,* cp. n° 57 *a*. — *Ex ouo,* cp. n° 242 *b*. Un cachet de Karlsburg présente un *dialibanu*(*m*) *ad imp*(*etum*) *ex ouo ;* c'est le même collyre, et nous avons de plus son usage : *ad impetum,* cp. plus bas.

c. *Len*(*e*) « topique doux ». Opposé à *acre* qui se dit des collyres âcres et mordants[2]. Grotefend hésite entre *len*(*e*) *hygia*(*sticon*) qui serait le κολλύριον ὑγείδιον λεγόμενον de Gallien[3] et *len*(*is*) *hyg*[*r*]*a* cité par Scribonius Largus et Marcellus Empiricus[4]. — *Ad imp*(*etum*), cf. 57 *c*.

SEURRE

(Diocèse de Besançon, doyenné de Neublans. – *Ciuitas Sequanorum.*)

269

Emplacement du champ de foire. Sceau en pierre calcaire muni d'une anse et formé par la réunion de deux cônes par leur sommet. Sur une des faces, inscription rétrograde en creux. Musée de Beaune (trouvé en 1857).

Haut., 8 cent.

O I≡I ∧ ƆNMIЯIƆM — *M*(*arcus*) *Cirimno f*(*ecit*) *i*(*n*) *o*(*fficina*).

Aubertin, *Quelques renseignements,* p. 54. — *Rép. trav. hist.,*

rompu en 5 ou 6 pièces. Il n'en reste rien que sur un petit morceau ces cinq ou six lettres ATVRI... » (Communiqué par M. l'abbé Louis Jarrot).

1. *I. R. N.*, 2503, 4036.
2. Sur les adoucissants en général, cf. Villefosse et Thédenat, I, 189.
3. XII, 761.
4. Scrib. Larg., *de comp.*, 37, 38. -- Marc. Emp. 8.

I, 372. — C. Aubertin, *ap. La Bourgogne,* 1, 20 (1869). — *Com. Arch.,* X, 1882, XXXIV.

La fin a été souvent mal donnée: il y a un ensemble de lettres enlacées présentant un F rétrograde, mais avec un trop grand nombre de barres, puis une haste, enfin tout à fait à part un O:

O I ≡[

Je ne crois par conséquent pas possible de lire *off(icina)*[1]. La première lettre à droite doit être un monogramme de F et E.

270*

Faubourg de Chamblanc. Marque de potier (fouilles de 1881).

NEQVRIS

M. S. E., X, 448.

On a trouvé à Vechten NEQVRES, à Séron (Belgique) NEQ, à Londres ////QVREC[2].

271*

Faubourg de Chamblanc. Marque sur une poterie pseudo-samienne (fouilles de 1881).

OF·ALBANI *Of(ficina) Albani.*

M. S. E., X, 448.

Marque très connue, trouvée dans l'Allier et à Londres[3].

1. On doit sans doute rapprocher cette marque d'une autre estampille trouvée à Augst : CIRIMNIOI (*Cirimni of*[(*ficina*] ?), Schuermans, 1417.
2. Schuermans, 3846, 3847; *C. I. L.*, VII, 1336/754.
3. Schuermans, 179.

272*

Faubourg de Chamblanc. Marque sur une anse d'amphore (fouilles de 1881).

LFDOMES

M. S. E., X, 448.

THIL-CHATEL

(Diocèse de Langres. — *Ciuitas Lingonum*).

Ce pays est connu depuis longtemps des archéologues. Jacques Vignier a rapporté dans sa *Décade historique* les découvertes anciennes[1]. Dernièrement, en 1882, des débris importants furent trouvés : bas-reliefs, stèles, colonnes de 5 m. de haut. Déjà en 1861, on avait reconnu un petit monument carré de 3 m. de côté auquel trois marches donnaient accès. A la suite, dans le mur du fond, était un couloir menant à un puits à ciel ouvert ; à côté on voyait des ossements. Au pré Déclaire, série de monnaies qui s'arrête à Constantin.

Cf. Jacques Vignier, *Décade historique,* B. N., f. fr. 5994, f° 8 [1]. — Clément-Janin, *Thil-Châtel,* 4 et 10 ; — *Com. Arch.,* 7, 1868, cv ; 10, 1882, xxxv ; — *Journal de la Côte-d'Or,* 13 avril 1869 et 7 nov. 1882. — *Progrès de la Côte-d'Or,* 20 et 24 août 1880 ; 30 nov. 1881 ; 30 mars 1882.

1. Cet auteur cite, comme trouvés à Thil-Châtel, « entre autres figures de pierre, un buste d'Empereur, couronné de lauriers, qui pouuoit estre la représentation de l'un des XII ou XV premiers Césars, puisque c'estoit un visage sans barbe ; un bout de corniche, de pierre blanche très bien ouuragée. » Il mentionne des médailles de Tibère à Sévère, et tous les petits objets que l'on trouve ordinairement. Il ajoute : « Le bélier de cuiure, de la grosseur enuiron d'un chat, qui fut donné à M. Richard, Aduocat à Dijon (uers l'an 1620), auoit esté rencontré en terre, près du uilage. » Vignier mourut en 1669.

273*

Inscription découverte au XVI[e] s., et faussement attribuée à Langres ; aujourd'hui disparue. « Elle a été trouuée auec quantité d'autres au milieu de ce Bourg, à l'endroit où la Leuuée susdite est croisée par une autre, qu'on m'a affirmé uenir du costé de Bèze, à travers les champs dits d'Ogne[1]. »

[in.] H · D [.d]	*[In] h(onorem) d(omus) [d(iuinae),]*
DIS DEAB[us]	*Dis Deab[us]*
BIVIS · TRIVIS	*biuis, triuis,*
QVADRIVIS	*quadriuis,*
AVREL ·	*Aurel(ius)*
VICTORINVS	*Victorinus,*
MIL · LEG · XXI[i] · P[r]	*mil(es) leg(ionis) XXI[I] P[r(imigeniae)],*
IM · COS · GERM	*im(munis) co(n)s(ularis) Germ(aniae)*
SVPERIORIS	*superioris,*
V · S · L · M ·	*u(otum) s(oluit) l(ibens) m(erito),*
IMP · [d · n ·] SEVERO A[l]	*Imp(eratore) [d(omino) n(ostro)] Seuero A[l]-*
EX · II ET MARCELLO COS — 226 p.C.	*ex(andro) (iterum) et Marcello co(n)s(ulibus).*

Pour la bibliographie, voir à la suite du commentaire du n° 273 *bis*.

1. Sur cette formule, cf. n° 101, ligne 1.

2. Ces dieux des carrefours et des chemins étaient les dieux protecteurs du pays. C'est une désignation générale embrassant tous les petits dieux locaux devenus sous la domination romaine lares augustaux, ainsi que leurs parèdres désignées habituellement en Gaule et en Germanie sous le nom de *Matrae* ou *Matres*. — On conserve, au musée de Dijon, un bas-relief anépigraphe (n° 81) qui représente trois femmes assises, vêtues de robes à longs plis, ayant les cheveux ondulés et

1. J. Vignier, *Décade historique*, B. N. ms. fr. 5993, f° 33[a]. Le texte de V. est incomplet et incorrect.

séparés au milieu. Celle du milieu tient de la main droite, qui pend le long du corps, une patère, et de la main gauche, qui repose sur la hanche, une corne d'abondance chargée de fruits et appuyée sur la poitrine. Les deux autres figures ont aussi une corne d'abondance à la main, tournée du côté de la figure centrale. Ce bas-relief représente vraisemblablement des *Matrae*. Ch. Robert pense qu'un groupe de trois femmes trouvé à Naix et qui présente des attributs différents se rapporte aux mêmes divinités[1].

5. On sait que les affranchis et les nouveaux citoyens prenaient souvent un des noms de l'empereur régnant : or, depuis les Antonins, le nom d'Aurelius était dans la famille impériale. Alexandre Sévère s'appelait lui-même M. Aurelius Seuerus Alexander.

7. *Leg*(*ionis*) *XXI*[*I*] *P*[*r*(*imigeniae*)]. Cp. nº 94, ligne 3.

8. Les *immunes* ou exempts des consulaires étaient dispensés des corvées et constituaient autour du général une sorte de garde du corps.

9. La Germanie supérieure comprenait le pays des Séquanes, des Lingons, des Helvètes, des Triboques, des Némètes et des Vangions. L'armée de Germanie comprenait à l'origine huit légions, quatre dans la Germanie supérieure et quatre dans la basse Germanie (cours inférieur de la Meuse et du Rhin) ; il faut y ajouter de nombreux contingents sujets. Le tout formait une armée d'environ 100,000 hommes, « la plus grande puissance militaire dont Rome se fût montrée capable dans tout le cours de l'antiquité[2] ». Chacune de ces deux armées était sous les ordres d'un légat consulaire de l'empereur ; parfois le même personnage réunissait les deux commandements, comme ce fut le cas lorsque Vitellius fut proclamé empereur. Au commencement du IIIe siècle, l'armée de la Germanie supérieure devait comprendre trois légions, la VIIIe *Augusta*, le Ire *adiutrix* et la XXIIe *Primigenia*, can-

1. *Bul. arch. com. trav. histor.*, 1885, p. 113 (cf. p. 92 et pl. VI). Cf. Fl. Vallentin, *Le Culte des Matrae*, Paris, 1880, in-8, et Friederichs, *Matronarum Monumenta*, Bonn, 1886, in-8.

2. Henzen, *Deutsche Rundschau*, juil. 1879, p. 116. Cp. Mommsen, *Römische Geschichte*, V, 108.

tonnées à Mogontiacum ou divisées en petits détachements dans les *castella* du *limes*[1].

12. 979/226. C'était la seconde fois que L. Aufidius Marcellus était consul. La date de son premier consulat est inconnue. Tantôt les monuments, comme ici, ne mentionnent pas ce deuxième consulat, et tantôt ils le mentionnent.

273 *bis**

Inscription votive attribuée faussement à Langres.

i. H · D · D	*[I(n)] h(onorem) d(omus) d(iuinae),*
DEABVS · MAIR	*Deabus Ma[t]r(ibus),*
IVLIVS · REGVLVS · MI	*Iulius Regulus, mi-*
LES LEGIONIS VI*ii*	*les legionis ui[ii]*
ANTONINIANE · A*ug*	*Antoninian(a)e A[ug(ustae)],*
c ABSARIVS EX VO *to*	*[c]absarius, ex uo[to]*
PRO SE ET SVIS	*pro se et suis,*
V · S · L · M	*u(otum) s(oluit) l(ibens) m(erito).*

Pour la bibliographie, voir après le commentaire.

1. Sur cette formule, cf. n° 101, 1.

3. Peut-être manque-t-il un prénom au commencement de la ligne ou à la fin de la ligne précédente.

4. Sur cette légion, cf. n°s 122, 218, 219. Elle faisait partie à cette époque de l'armée de la Germanie supérieure; cf. n° précédent, ligne 9.

5. *Antoninian(a)e*. Certaines légions, à partir de la fin du IIe s., prennent un surnom formé avec le nom de l'empereur régnant. Les plus anciens exemples remontent à Commode[2]. On trouve ensuite les surnoms *Antoniniana* sous Septime Sévère

1. Mommsen, *Römische Gesch.*, V, 120, 133, 139, 142, 145. On peut suivre l'histoire de l'armée de Germanie jusqu'au commencement du IIe siècle. A partir de là, les documents sont rares.

2. W. 1460 (*Leg. VIII Aug.*); 1468 (*Leg. III Aug.*) M. H. Schiller, *röm. Alterhümer*, t. IV du *Handbuch* d'I. Müller, p. 716, fait remonter cet usage seulement à l'époque de Caracalla.

et sous Caracalla[1]; *Seueriana*[2] et *Seueriana Alexandriana*[3] sous Sévère Alexandre, *Maximiniana*[4] sous Maximin, *Gordiana*[5] sous les Gordiens, *Philippiana*[6] sous Philippe, *Claudiana*[7] sous Claude, etc. Le surnom que nous rencontrons ici nous reporte donc à l'époque de Septime Sévère ou de Caracalla. En rapprochant cette inscription de la précédente, on doit conclure que sous la dynastie des Sévères, il a existé à Thil-Châtel un campement militaire important formé de vexillations de la légion XXII *Primigenia* et de la légion VIII *Augusta*. — Remarquer l'orthographe *Antoniniane*: la réduction de *ae* à *e* est très ancienne; Lucilius et Varron en témoignent; aussi ne faut-il pas s'étonner de la rencontrer à une époque plus basse. Cf. nos 191, 194.

6. [*C*]*absarius*. La véritable orthographe est *capsarius*. L'affaiblissement du *p* est un fait très ancien en latin au commencement du mot, comme on peut le juger par les transcriptions du grec: *buxus, buxentum, Burrus, Bruges;* au milieu du mot, le changement de la sourde en sonore est également fort ancien devant une liquide: *Publicola*[8]; devant *s* ce changement est plus récent et ne se rencontre guère que dans les inscriptions d'un caractère privé[9]. On trouve plutôt *ps* pour *bs* que *bs* pour *ps*[10]. — On appelait *capsarius* tout

1. W., 736, 1461, 1487.
2. W., 1594, 737.
3. W., 1463.
4. W., 1470.
5. W., 1215.
6. W., 1486.
7. W., 1037. Une liste complète de ces surnoms a été donnée par Ch. Robert, *Coup-d'œil sur les légions rom.*, p. 31, n. 5; il y a lieu de distinguer entre les surnoms temporaires dont il est ici question, et qui changent à chaque règne, et les surnoms fixes, comme celui de *Claudia* donné à la XIe légion, d'*Augusta* donné à une IIe et à une IIIe, d'*Ulpia* à une XXXe légion, etc.
8. Schuchardt, I, 123.
9. Schuchardt, I, 143 (inscr. du Rhin), III, 75 (inscr. chrétienne de Gaule du VIIe siècle).
10. L'orthographe *bs* pour *ps* est certainement très rare. Voici d'après les tables parues du *Corpus* le relevé très court de ces formes: t. I: néant; — t. II: *conlabs-* (4788); — t. III: *conlabs-*, *dilabs-*, 1 fois

individu chargé de la garde d'une *capsa*. La *capsa* était un coffret dans lequel on pouvait plier des vêtements ou ranger des rouleaux pour écrire. De là le nom de *capsarius* donné à l'esclave chargé dans les bains de garder les vêtements, à l'esclave qui porte la *capsa* où sont contenus les objets nécessaires à un écolier. Dans l'armée, le *capsarius* devait être préposé à la garde des archives de la légion : c'était un soldat jouissant d'immunités [1].

La première inscription (n° 273) a été publiée ou copiée dans les imprimés ou manuscrits suivants :

Gruter, 84, 5. — J. Vignier, *Décade historique,* B. N., ms. fr. 5993, f° 33ª; 5994, f° 9ª. — *Lettres de Spon à Nicaise,* B. N., f. fr., ms. 9360, pièces 114 et 115. — *Lettres de l'abbé Nicaise à Spon,* bibl. de Lyon, ms. O 864, I, pièces 88 et 91 [2]. — Abbé Nicaise, *Minerua Arnalya,* B. D., mss. 406 (3), p. 78, et 406 (4), p. 4. — Orelli, 2105. — Ant. Héron de Villefosse, *Rép. trav. hist.,* I, p. 25, n° 89.

Cette inscription, comme le n° 273 *bis,* est attribuée par les anciens recueils à Langres. C'est une erreur. L'abbé Nicaise, dans sà *Minerua Arnalya,* prétendait qu'elle venait d'Is-sur-Tille. Ce n'est pas encore tout à fait exact, et il faut restituer ce monument à Thil-Châtel. C'est Nicaise qui nous l'apprend lui-même dans sa correspondance avec Spon. Il lui écrit de Dijon, le 30 août 1678 : « Je ne scaurois, Monsieur, trop vous recommander vostre santé. Vous me réjouissez de ce que vous trouvez bon que je vous y exhorte. C'est ce qui m'oblige de vous en réitérer mes prières (scachant que ie profiterai avec le public,

chaque; — t. IV : néant; — t. V : *conlabsum* (7228); — t. VII : néant; — t. VIII : *conlabs-*, 5 fois; *dilabs-*, 1 fois (2657); *scribsi*, 1 fois (724); — t. IX : *conlabs-*, 3 fois; — t. X : *conlabs-*, 4 fois; — t. XII : *-labs-*, 4 fois; *scribs-*, 2 fois; — t. XIV : *collabs-* , 1 fois (126).

1. *Corp. Inscr. lat.,* VIII, 2553; *discentes capsario[rum?]*. — Cf. Daremberg et Saglio, *Dict. d'Antiq. grecques et romaines*, v°; Cauer, *de muneribus militaribus, etc.*, XVIII, inscr. n. 13 (*Eph.*, IV, 433); *Eph.*. IV, p. 533. Notre inscription est donc la seconde qui mentionne un *capsarius*.

2. Je dois à mon ami. M. l'abbé Louis Jarrot, la copie des extraits des lettres de Nicaise que je publie ici. J'ai dépouillé moi-même les lettres des correspondants de Nicaise à la Bibliothèque nationale.

parce que vous advancerez beaucoup plus vos travaux de l'antiquité dans une forte disposition que dans la contraire) ; de vous envoyer, Monsieur, pour vous divertir deux inscriptions que vous trouverez dans Gruter. La 1re pag. 84, inscript. 5, qu'il dit avoir esté trouvée dans la ville de Langres quoiqu'elle l'ayt esté à 7 lieues de là, dans un village où elles sont encore ensevelies sous la ruine d'une maison d'un particulier. » Suit le texte de l'inscription, semblable à celui de Gruter. Les lignes sont divisées autrement que plus haut : l. 5 : QVADRIVISAVREL ; l. 12 : EXIT. ET, le reste à la ligne suivante : pour le nombre, on voit qu'il n'y a pas de différence. L. 7, l'*e* de LEG a la forme onciale. Nicaise continue : « L'autre est de la page 92, 2 », et il donne le texte de l'inscription aux déesses mères. Il termine en disant : « Que veut dire en celle-cy cet ABSARIVS et dans l'autre P IM COS. GERM. SVPERIORIS ? » Le 9 septembre 1678, Spon écrit à Nicaise : « Vous ne me dites point le nom du village où sont les deux Inscriptions. Si vous les revoyez, ie vous prie de considérer si avant HD il n'y a point apparence d'y avoir eu des lettres de mesme qu'avant IS DEA et si ce n'auroit point esté DIS DEAB*us*; LEG. XXI. P. IM. COS. GERM. SVPERIORIS signifie LEGIONIS XXIae P*iae* IM*munis* *Consularis Germaniae Superioris*, à moins qu'il n'y eût après le P une R et ainsi en joignant PRIM. feroit PRIMIGENIAE. Pour ABSARIVS ou AABSARIVS s'il faut joindre les deux A je ne say ce que c'est ». Nicaise dut répondre à ces deux questions : l'origine des inscriptions et le sens d'*absarius :* il devait lui donner le sens de ce mot d'après Ducange et lui indiquer sommairement l'étymologie. En effet, Spon écrit de Lyon, le 16 septembre 1678 : « Je suis bien aise de savoir l'explication du mot *Apsarius ;* mais le Glossaire [de Ducange] en ajoute peut estre bien l'étymologie ». Pour répondre à ce doute, Nicaise envoie des extraits étendus du Glossaire dans une lettre du 20 septembre 1678 : « Je vous diray,... Monsieur, touchant le mot d'*absarius* de votre inscription qui est cachée à Til-Chastel, à demi-lieue d'Is-sur-Tille, sous la ruine d'une maison, que ce mot vient d'*abseitas* ou d'*assitas* et que *mansum absum seu apsum opinatur esse praedium nudum et inueste.* [Suit une longue citation de Ducange]. Il me semble que celluy qui a copié l'inscription a fait une faulte et que au lieu de mettre ANTONINIANEA, il devoit mettre l'A devant l'E, pour laisser après, le mot d'ABSARIVS avec un seul A ». On voit donc que la lettre de Nicaise en réponse à celle de Spon du 9 septembre doit être

perdue. Heureusement, dans sa lettre du 20 septembre, Nicaise mentionne incidemment la provenance des deux inscriptions.

L'affirmation de Nicaise est confirmée par un autre témoignage. D'après la *Décade historique* de Jacques Vignier, manuscrit de la Bibliothèque nationale [1] dont Clément-Janin a publié des extraits inexactement et sans référence[2], ces inscriptions auraient été trouvées à Thil-Châtel. Vignier suppose qu'il y avait un campement dans ce pays, et en donne comme preuves des inscriptions dont malheureusement il ne cite pas le texte même. Voici ce qu'il dit des deux inscriptions précédentes : « La première [inscription] est sur un piédestail de pierre, fort entier, de pierre de Sampans, et contient un vœu fait par un chevalier ou un soldat nommé Victorin, du temps de l'empereur Septime Sévère, Dexter et Priscus Marcellus estants consuls ; qui estoit l'an 198 de la naissance de N. S. selon le Card. Baronius, et de la fondation de Rome 948 ou 949. Il semble que ce vœu ayt esté conçu en faveur de quelque grand et dangereux voyage en la haute Allemagne, et addressé aux dieux et déesses tutélaires des chemins, par où ce soldat, qui avoit sans doute quelque commandement, devoit passer..... La deuxième est encore un vœu, comme la première, et porte qu'un Marius Régulus, soldat de la sixième légion, dite Antoninienne, a accompli son vœu en l'honneur de tous les dieux [3] ». Il avait sans doute lu *in honorem deorum deabus Marius Iulius Regulus,* etc.

L'inscription aux déesses mères (273 *bis*) a été publiée par Gruter, *e schedis Roustati* (Roustat était un maire de Langres qui s'est beaucoup occupé au XVIe s. des antiquités de cette ville : de là l'attribution à Langres faite par Gruter), p. 92, 2.

274*

« La troisième, à demi effacée, est le vœu d'un Clémentinus Agricola ».

[..... *Clementinus Agricola..... u(otum) s(oluit) l(ibens) m(erito).*]

J. Vignier, *Décade historique,* texte cité par Clément-Janin ; cp. B. N., ms. fr. 5994, f. 9.

1. B. N., ms. fr. 5994, ff. 8b et 9a. Voir aussi le texte, non moins formel pour l'attribution à Thil-Châtel, que j'ai cité plus haut, p. 214.
2. *Progrès de la Côte-d'Or*, 20 août 1880.
3. J. Vignier, *l.*, *l.*, B. N., ms. fr. 5994, ff. 8b et 9a.

275*

« La quatrième, demy effacée, est encore un vœu rendu par un autre soldat ou chevalier, dont le nom peut estre *Tertius, Laertius, Bertius* ou autre aduenant à cela : parce que la première lettre y manque. »

[..... *Tertius eq?... u(otum) s(oluit) l(ibens) m(erito)*.]

J. Vignier, *Décade historique,* ms. fr. 5994, f. 9. Clément-Janin donne un texte inexact.

275 *bis**

« La cinquième vaudroit les 4 précédentes si elle estoit entière. La voicy telle quelle.... : IN. H. D. D. S. Deae Eponae, etc. Et diis Mairabus Genio (*g;*) loci, Sattonius Vitalis Libertus Legitim. Augusti L..... Traiano Decio, etc..... Cos. XV. Kal. Apr. C'est l'an de N. S. 254. » On peut proposer le texte suivant :

IN · H · D · D ·		*In h(onorem) d(omus) d(iuinae),*
DEAE · EPONAE		*Deae Eponae*
ET · DIS · MAIRABVS		*et Dis Ma[t]rabus*
G · LOCI ·		*[et] g(enio) loci*
SATTONIVS · VI		*Sattonius, Vi-*
TALIS · LIB · / /		*talis lib(ertus). . .*
/ / / / / / / IM P		*. . . . . im[p(eratore)]*
TRAIANO DECIO AVG		*Traiano Decio Aug(usto)*
/ / / / / / / / / /	250-251?	*[et . . . .]*
COS · XV · KAL · APR	p. C.	*co(n)s(ulibus), XV Kal(endas) Apr(iles).*

J. Vignier, *Décade,* B. N., ms. fr. 5994, f° 9ª, n. 4. Cette inscription a échappé à Clément-Janin.

1. Cf. n° 101, 1.

2. *Deae Eponae.* Tous les renseignements sur cette divinité, probablement celtique, ont été groupés dans l'article qui

lui est consacré dans Roscher, *Ausführlichen Lexicon der gr. u. röm. Mythologie,* t. I, p. 1286.

3. Cf. n° 273 *bis,* l. 2.

4. *Ge(nio) Loci,* cf. n° 243, 2.

8. L'empereur Dèce a été consul en 250 et en 251.

276

Stèle surmontée de trois dents. Dans chacune d'elles se trouve un des signes de la ligne 1 ; au-dessous, au milieu, une tête (de mort?) grossièrement tracée ; au-dessous, les lignes 2 et 3 dans un champ refouillé à dessein. Enfin en bas et à gauche, l'ascia. Musée de Dijon, 341.

Haut., 96 cent. Larg., 55 cent. Haut. des lettres, 45 millim.

D | M	*D(is) M(anibus)*
MEMORIA	*Memoria*
AUDACIS	*Audacis*

Progrès de la Côte-d'Or, 30 mars 1882 (Clément-Janin).

1. Le deuxième signe a été pris pour un I. Il n'en a pas la forme ; c'est un large trait vertical qui doit servir d'ornement, comme aussi les points qui se voient à l'angle des dents, au-dessus de chacun des signes. On a trouvé un autre exemple de cet ornement à Lectoure :

D | M
NON · FVI · FVI · ME
MINI · NON · SVM
. . . . etc. [1]

3. *Audax,* on a trouvé aussi ce nom en Gaule, à Bernay [2].

1. *R. E.*, I, 355.
2. *B. M.*, 1881, 6.

277

Stèle. Deux personnages : un homme? qui tient sur la poitrine un objet indistinct (une bourse), et une femme? qui tient une *ascia*. Les lettres vont en grandissant de 5 à 7cm. Les têtes sont mutilées et le sexe peu reconnaissable. Musée de Dijon, 339.

Haut., 1m48. Larg., 82 cent. Hauteur des lettres, 5 à 7 cent.

MONEM *Monem(entum).*

La Côte d'Or, 7 novembre 1882.

L'*e* s'explique comme substitut de l'*ĭ* [1].

278*

Au lieu dit « La Blanchotte », dans le petit monument découvert en 1861. Tuile légionnaire à laquelle manque le numéro de la légion.

LEG *leg(ionis)*.....

Clément-Janin, *Thil-Châtel,* 4. — *Com. Arch.,* 7, 1868, cv.

VANVEY-SUR-OURCE

(Diocèse de Langres. — *Ciuitas Lingonum.*)

279*

« La Malmaison ». Statue trouvée en 1839, en creusant le fossé d'un chemin vicinal. Personnage féminin assis ou plutôt accroupi sur un siège à dossier. Un manteau à gros plis

1. Schuchardt. II, 17.

enveloppe la tête et les épaules ; les bras y sont engagés. Sur le dossier peu élevé du siège, on voit les deux lignes suivantes tracées verticalement.

ᴖ ᴦ.

ΛΙΟΓ·

Leclère et Gaveau, pl. v, 1 et 2. — *Album*, pl. 31, 1.

VAROIS

(Diocèse de Langres. — *Ciuitas Lingonum*.)

280*

Marque de potier, sur un fond de vase.

PAVLLIM — *Paulli m(anu)*

Com. Arch., 7, CVIII.

Marque bien connue (cf. Tudot, p. 72)[1].

281

Sur une tablette en pierre d'Asnières trouvée avec des débris antiques. Musée de Dijon, 424.

DLXI

Com. Arch., 7, 1868, CVII.

VERTAULT

(Diocèse de Langres. — *Ciuitas Lingonum*.)

Les fouilles furent entreprises en 1842 par M. Coutant, archéologue, demeurant aux Riceys (Aube). Ces premières recherches firent concevoir l'espérance de résultats impor-

1. Londres, Normandie, Douay, Bavai, Flavion ap. Schuermans.

tants ; aussi, l'année suivante, la commission archéologique du département prêta son concours à M. Coutant[1]. Les fouilles se poursuivirent de 1843 à 1850 avec des temps d'arrêt. On découvrit ainsi les substructions d'un établissement thermal, pavé en mosaïque et décoré de frises sculptées. Dans la première pièce mise au jour, on trouva un beau torse de jeune homme en marbre blanc de grandeur naturelle ; une statuette d'enfant avec le *pallium*, un autel votif sculpté, des enduits, des vases et une amphore, des outils, des fibules et tous les débris ordinaires furent découverts par la suite. Il semblait que les fouilles avaient dit leur dernier mot, quand en 1862 on fut assez heureux pour rassembler les débris d'une inscription qui donnait enfin le nom de la localité ancienne. On apprit ainsi qu'elle s'appelait *Vertilium* et non *Landunum*, comme on l'avait cru jusque là.

Cf. *Com. Arch.*, t. 3, VII ; 97-102 ; — t. 4, 1 ; — t. 6, 197. — G. Lapérouse, *Découverte d'une ville gallo-romaine*, Châtillon-sur-Seine.

282

Inscription honorifique découverte en 1862 par M. Coutant. Se compose d'un encadrement de moulures accosté de deux queues d'aronde. Musée de Dijon.

·I·H·D·D·L·PATRIC·MARTIALIS·ET·L·PATRIC·MARCVS
LING·FRATR·OMNIBVS·OFFIC·CIVILB·INCIVI
TATE·SVA·FVNCT·CELLAMVESTIBVLAMEREGIO
NE COLVMNAE CVM SVIS OMNIB·COMMOD·
D·S·P·VIKAN VERTILIENSIB·LARGITI SVNT ❦

In h(onorem) d(omus) d(iuinae). L(ucius) Patric(ius) Martialis et L(ucius) Patric(ius) Marcus, | Ling(ones) fratr(es), omnibus offic(iis) ciuilib(us) in ciui | tate sua funct(i) cellam uestibulam e regio | ne columnae cum suis omnib(us) commod(is) | d(e) s(ua) p(ecunia) uikan(is) uertiliensib(us) largiti sunt.

Com. Arch., 6, 197 et 202. — *Rev. Arch., n. s.*, 7, 238 (L. Re-

1. Il y a quelque incohérence dans les indications chronologiques des *Mémoires de la commission* pour ces premières années des fouilles.

nier. — Le commentaire suivant est en partie un résumé de cet excellent article). — *Ac. Inscr. C. R.,* t. VII (1863), p. 65. — *Rev. soc. sav.,* 1863, I, 391.

1. *I(n) h(onorem) d(omus) d(iuinae).* Cp. nº 101, 1. Le prénom de *Marcus,* employé comme surnom, est un fait rare. C'est cependant le nom d'un potier[1].

2-3. Nous apprenons que Langres était une *ciuitas* (cf. nº 8, 3). Une inscription citée par Gautherot, *Anastase de Langres,* p. 13, qui en fait une colonie, est apocryphe.

3. *Cellam,* salle de bains, cf. O. 3328 et H. 5659.— *Vestibulam* est un mot nouveau ; c'est un adjectif appartenant à la langue populaire.

4. On a cru trouver dans une partie des thermes de Vertault la base de la colonne dont il est ici question.

5. Le nom ancien est devenu *Vertellum* au moyen âge, ainsi que le prouve une charte publiée par M. d'Arbois de Jubainville[2] : *potestas de Vertello*[3].

283

Sur un bloc cubique porté par une petite colonnette dont la base se termine à droite par quatre degrés. La lecture de ce petit texte est très difficile, d'autant plus que la fin des deux premières lignes manque. Musée de Dijon.

D · E	*D[e?...]*
Iᶜ ORI\	*For.....*
DONAV	*donau(it)*
ADVIIMΓ	*Aduenas?*

Com. Arch., 4, pp. 17 et 40 ; pl. XIII, 4. — *Album,* pl. 30, 25.

2. Iᶜ, cf. nº 152, ligne 2.

1. MARCVS.F, Schuermans, 3300. Cf. n. 32, 2.

2. Charte du début du XIIᵉ siècle, cartulaire de l'abbaye de Molesmes (Arch. de la Côte-d'Or), p. 89. *Rev. Arch., n. s.,* VII, 434.

3. *Vikan(is).* Cf. sur cette orthographe, Brambach, *Die Neugestaltung,* p. 208.

284

Fragment d'inscription sur pierre. Il manque aujourd'hui la première lettre et la dernière, la base de la seconde et de l'avant-dernière. J'ai donné en caractères penchés ce que nous a conservé la copie de M. Coutant. Musée de Dijon.

*B*RIG*IV*

Com. Arch., 6, 201.

285

Autel formé d'une base, d'un fût carré et d'un entablement décoré de volutes. L'inscription est à la base. Trois des faces du fût sont ornées de bas-reliefs. De face on voit « une figure d'homme entièrement nu, le bras gauche appuyé sur un vase penché qui verse de l'eau ; d'un autre côté est une femme (?) paraissant offrir un sacrifice ; la troisième face représente un homme qui s'incline comme pour faire une offrande ». Il manque au moins le nom du dédicant. Musée, 84.

Haut., 74 cent. Larg. de l'entablement, 31 cent.; du fût, 24 cent. Haut. des lettres, 25 millim.

V · S · L · M · *u(otum) s(oluit) l(ibens) m(erito).*

Com. Arch., p. 100 ; pl. VI, 20. — *Album*, pl. 30, 36.

Les points après *l* et *m* affectent la forme de traits verticaux.

286*

Sur un fragment de charnière en os.

XXI

Com. Arch., pl. XI, 7.

287*

Timbre d'amphore. Sur l'anse.

AFRICANI

Com. Arch., 4, 18 ; pl. X, 3. — *Album*, pl. 30, 20. — Froehner,

Inscriptiones terrae coctae uasorum, n° 30. — Schuermans, 119. Cf. n. 193.

288

Fragment de fibule trouvé en 1872, par M. Mailly, percepteur de Laignes. Inscription à l'extrémité de l'arc, sur le cylindre qui enveloppe le ressort à boudin. Musée de Saint-Germain, 18501.

NERTOMAR *Nertomar(us).*

Maxe-Werly, ap. *Soc. Ant. Fr.,* 1833, 290.

Nom connu par des inscriptions de la Gaule, de la Dacie et de la Cisalpine. Cp. *Nerto-ualus, Esunertus* [1].

289*

Cachet d'oculiste en schiste ardoisier.

a. QALBIVITALIONIS CHE//
OPOBALSAM AD CALIG//
b. //TALIONISISOCHRYSV//
//CIPIENTESSVFFVSETCLAR
c. QALBIVITALIONISMELINVM
ACREADPVLVERETCALIGINΓ
d. QALBIVITALIONISMIXTVMAD
OMNIAPRAETERLIPPITVDIN

Q(uinti) Albi Vitalionis che[li(donium)]
opobalsam(atum) ad calig[in(em)].
[Vi]talionis isochrysu(m) [ad]
[in]cipientes suffus(iones) et clar(itatem).
Q(uinti) Albi Vitalionis melinum
acre ad puluer(em) et caligin[e(m)].
Q(uinti) Albi Vitalionis mixtum ad
omnia praeter lippitudin(em).

Héron de Villefosse, *S. A. F.,* 30 avril 1884. *Bul. arch. Com. trav. hist.,* 1885, 10.

1. *C. I. L.*, XII, 88; 2623; sur le thème gaulois *nerto-*, cf. Zeuss, *Gr. celt.*, p. 10.

a. *Che*[*li*(*donium*)]. Cf. n° 150 *a*. Il y avait des collyres à base de baume appelés *opobalsamum* et *diopobalsamum*. De plus, le baume entrait dans la composition de collyres dont il n'était pas l'élément essentiel. Tels étaient l'*ambrosium*, l'*authemerum stactum*, l'*Ægyptiacum*, l'*isochrysum*[1].

b. *Isochrysum*, cf. n° 289 *b*. — *Suffus*(*iones*), cataracte ou fluxion ophthalmique. Pline[2] nous dit qu'on employait comme remède des pilules faites avec du sang de tortue et de la farine prises dans du vin ; ailleurs[3], il recommande un collyre appelé *hieracium* dont il donne la composition.

c. *Melinum*, cf. n° 242. — *Acre*, cf. n° 268.

d. *Mixtum*. Un *collyrium mixtum* est mentionné sur un cachet de Paris[4] : il rappelle un μεμιγμένον *Euelpidis collyrium* mentionné par Celse[5]. — *Ad omnia praeter lippitudinem*. Voici quelques autres expressions analogues : *ad omnem dolorem, ad quæcumque delicta a medicis, ad omne ulcus oculorum, ad omnem lippitudinem*.

290*

Environs de Vertault[6]. Patère d'argent présentant Mercure avec le pétase, le caducée et la bourse, debout entre deux colonnes ; à ses pieds, un bouc ; à gauche un coq et une tortue. Au revers, une inscription circulaire en pointillé.

DEO · MERCVRIO · CLAVARIATI

Com. Arch., 4, 1856, LVII. — L'abbé Thédenat, *S. A. F.*, 1881, 165.

1. Sur l'emploi du baume dans l'antiquité, cf. Villefosse et Thédenat, I, 141.
2. Pl., *N. H.*, 32, 33 Detlefsen.
3. Pl., *N. H.*, 34, 114 Detlefsen (11, 27).
4. Grotefend, 31.
5. VI, 6, 17.
6. La question de provenance est un peu obscure. La Commission archéologique indique « les Riceys, environs de Vertault ; » M. Thédenat : « Les Granges, commune de Mézières-la-Grande-Paroisse (Aube). » La proximité de Vertault m'a porté à reproduire cette inscription.

M. l'abbé Thédenat a publié cette patère à l'occasion d'une dédicace trouvée à Marshal (Meurthe-et-Moselle) et adressée au même dieu : [*Deo Mer*]*curio Cla*[*ua*] | [*riati*] *Maxsimi* [*us*] | .... *uestiar*[*ius*] | .... *superio*[*r...*] | [*u. s. l.*] *m.*

VIC DE CHASSENAY

(Diocèse d'Autun. — *Ciuitas Æduorum.*)

290 *bis**

a. Marque sur une poterie.

a. AICVRIA-V

b. Sur une poterie pseudo-samienne.

b. S·VAN

Marlot, *Les Antiquités gallo-romaines de Vic de Chassenay*. Cernois, 1875, in-8, 23 pp.; pp. 10 ss.

VIEVY

(Diocèse d'Autun. — *Ciuitas AEduorum*).

291

« En Visignot », patère dont il ne reste plus que le manche et le fond. Trouvée à Beaune chez un marchand d'antiquités par M. Octave Falateuf, elle a été donnée par lui au musée de Saint-Germain. L'inscription est tracée sur le manche, non avec un poinçon, comme sur la patère de Couchey, mais

avec un instrument coupant, et chaque lettre est formée de petites stries très serrées. Cependant les détails du manche prouvent une origine probablement commune : il y a dans les deux patères un trou dans le disque qui forme l'extrémité du manche, les mêmes torsades simples et élégantes entourent ce trou et le rebord extérieur du disque ; le manche est enfin évidé de la même façon. L à branche tombante ; F à barre supérieure montante; T surélevé.

DEO · ALISANO · PAVLLINVS	*Deo Alisano Paullinus*
PRO · CoNTE[*d*]OIO · FIL · SVO	*pro Conte*[*d*]*oio, fil*(*io*) *suo,*
V · S · L · M	*u*(*otum*) *s*(*oluit*) *l*(*ibens*) *m*(*erito*).

Héron de Villefosse, *S. A. F.*, 1881, 279 (première publication)[1]. — R. Mowat, *B. M.*, 1882, 489 (nº 6). — Hübner, *Exempla*, nº 932. — *Academy*, 1886, p. 210.

1. *Alisano*, cp. nº 62,2.

2. *Conte*[*d*]*oius* est nouveau. On a essayé de limer l'inscription ; il en reste des traces surtout au mot *Alisano ;* cependant l'inscription reste lisible, sauf la sixième lettre du deuxième mot de la ligne 2, qui a été atteinte. Il reste un trait sinueux assez semblable à une S cursive. On a proposé de lire un T et alors on aurait un vocable *Contetoius* qui s'expliquerait par *Conteto*(*g*)*ius* : la chute du *g* est fréquente entre deux voyelles dans la langue gauloise et *Togius* a été trouvé à Avignon. Il me paraît peu probable qu'il y ait un T ; la haste du T précédent est plus haute, rectiligne et se termine par un trait horizontal légèrement circulaire. Au contraire, les D affectent ici la forme d'un petit δ grec. La forme plus ancienne de ce mot était peut-être *Contedouius* (cp. *Lexouius, Pacuuius, Esuuius,* etc.) et le *u* intervocalique serait tombé, comme dans *Asoio* de l'inscription de Brione[2].

1. La description du monument et le récit des circonstances dans lesquelles il a été trouvé sont empruntés à la notice de M. de Villefosse.

2. Cf. Brugmann, *Grundriss*, § 174 (t. II).

VIX

(Diocèse de Langres. — *Ciuitas Lingonum*).

292*

« Au mont Lassois, » site d'une ville antique, sur une pierre rectangulaire.

PATERNO

Lapérouse, p. 63. — *Com. Arch.*, 6, LV.

293*

Sur un tombeau chrétien : monogramme et inscription. Monogramme à *apices* ; la lettre R a la forme d'un P grec, le C est carré, l'S se rapproche du Γ grec (ſ). Monument disparu.

Haut., 1m10. Larg., 57 cent.

XPI ⳩ HIC EſT — *Chri(stus) hic est.*

Le Blant, *C. R. Ac. Inscr.*, 16 mai 1873, pp. 169-170. — *Revue de l'Art chrétien*, 1873.— *Bull. arch. du dioc. de Dijon*, 2, 42.

D'après M. Le Blant, l'hostie aurait été déposée sur le corps du défunt pour le protéger contre les attaques du démon. Il rapproche de cette inscription celle que les habitants d'Antioche avaient gravée aux murs de leurs maisons pour les préserver des tremblements de terre : « Le Christ est avec nous, arrêtez. » On pourrait citer également un pieux amulette que certaines personnes aujourd'hui portent sur elles ou collent à la porte de leurs habitations. On y voit une image du Sacré Cœur et au-dessous l'inscription : « Arrête ! le Cœur de Jésus est là ». — M. Le Blant croit que l'inscription de Vix est du ve siècle : le ⊏ ne paraît pas en Gaule avant 506 et le ſ (=*s*) est usité à partir de la fin du ve siècle.— Le mot *Christus* est abrégé ici comme dans les manuscrits latins par XP ; mais d'ordinaire le nominatif se présente sous la forme XPC.

INSCRIPTIONS FAUSSES OU SUSPECTES

Alise.

I*

Autel votif à quatre faces, trouvé en 1784 par Laureau de Saint-André.

1re face.	//////////
	EÆ · VICTORIAE
2e face.	ARGVTVS
	SABINII
3e face.	LVPI · SEPT ·
4e face.	V · S · L · M

Laureau de Saint-André, *Histoire de France avant Clovis,* p. 223. — *Com. Arch.,* 1838-41, 112. — *Com. Arch.,* 4, 271.

Cette inscription n'a été vue que par Laureau. Or 1° le nom de la Victoire n'est pas d'ordinaire précédé de la qualification de *dea ;* Orelli et Henzen en citent, il est vrai, trois exemples provenant de Germanie ; il pourrait se faire que Laureau eût mal lu et qu'il y eût [*deo Marti* | *et*] *Victoriæ.* — 2° Le nom du père est donné dans un ordre défectueux. *Sept*(*imus*) est le prénom, *Sabinius* le gentilice, et *Lupus* le surnom ; il aurait donc fallu *Sept*(*imi*) *Sabinii Lupi.* Ce fait est une grave présomption contre l'authenticité du monument. — 3° Il est étonnant que le nom du fils se compose d'un surnom, tandis que le père a les *tria nomina ;* le contraire serait plus vraisemblable ; s'il s'agissait d'un affranchi, sa qualité serait exprimée.

Châtillon-sur-Seine.

II*

Inscription trouvée en 1779, dans les démolitions du couvent des Dames-Brûlées, aujourd'hui dans le parc de M. Maître, au lieu dit « La Fontaine Poussandre ».

PISCA · MAXIMILLA · CLIVEN
EM · DESDAMESI · HARV̄ · ED ·
RVPIS · FONTIS · D · ET · RESTAV ·
RIS · CONIVX · M · M · P · C · KA ·
MARTII

Mém. Ac. Dijon, 1829, p. 279. — G. Lapérouse, 67. — *Album,* pl. 31, 5. — Mignard, *Excursion arch. dans la Bourg. sept.,* p. 28.

Il est impossible de tirer de cette inscription un texte satisfaisant. De plus *harû* est un emprunt naïf aux usages graphiques du moyen âge. Une mention de Girault[1] peut mettre sur la voie des falsifications que ce texte a dû subir. A Brion-sur-Ource, « en 1780, dans la cave du presbytère, on trouva plusieurs tombeaux antiques, dont l'un portait l'inscription *Prisca Maximilla* ».

Dijon. Murs du Castrum.

Toute une série d'inscriptions de cette provenance mérite de n'être pas acceptée sans réserve. Des monuments connus, ce sont les premiers publiés, et malheureusement ils ont aujourd'hui disparu. Il y a dans cette série d'inscriptions plutôt des confusions de copies que des altérations positives. Une ou deux d'entre elles cependant n'ont dû exister que dans l'imagination de ceux qui les ont inventées. Roget de Belloguet a du reste facilité le travail de la critique par un classement des différentes versions[2].

1. *Archéologie*, 28.
2. *Origines dijonnaises*, p. 59.

III*

Collège des Godrans. Inscription trouvée en 1581 dans les restes du Castrum.

I · O · M · ET	*I(oui) o(ptimo) m(aximo) et*
FORTVNÆ REDVCI	*Fortunae reduci*
PRO SALVTE ITV ET	*pro salute, itu et*
REDITV FL · TIB ·	*reditu Fl(aui) Tib(eri)*
VÆERIS	*Vaeeris*
N ·	*N.....*
CARANTILLVS SERV ·	*Carantillus, seru(us)*
ACTOR EX VOTO	*actor ex uoto*
POSVIT	*posuit.*
V · S · L · M ·	*V(otum) s(oluit) l(ibens) m(erito).*

Richard, *Ant. diu.,* fol. 18. — Gruter, 8, 2. — Guénebaud, 37.— Baudot, *Lettres,* 112, 114. — Girault, *Essais,* 441. — J. Bard, *Dijon, Histoire et Tableaux,* 12.

5. Variantes : *Veris*, *Veeris*. Il y avait sans doute *Veteris* écrit avec *et* en monogramme qui a été mal lu.

Cette inscription est suspecte à cause des noms *Fl. Tib. Vaeris*. En effet Flauius est un gentilice et Tiberius un prénom. — On peut cependant retenir la seconde partie. Peut-être N, ligne 6, est un reste d'une dédicace : *in h. d. d.* Il y a eu sans doute en tête une addition après coup, d'après l'une des inscriptions suivantes.

IV*

Inscription trouvée à la même époque dans le mur du Castrum.

I · O · M · ET	*I(oui) o(ptimo) ma(ximo) et*
FORTVNAE	*Fortunae*
REDVCI · PRO	*reduci pro*
SALVTE · ITV · ET	*salute, itu et*
REDITV · TITI	*reditu Titi*
FL · VETERIS	*Fl(aui) Veteris*

PATRONI	*patroni,*
OPTIMO ET	*optimo et*
FIDELISSIMO	*fidelissimo (patrono),*
LAPIDARI	*Lapidari*
CLIENTESEIVS	*clientes eius*
PAGANDOMO	*pag(o) Andomo*
COCISTENTES	*co(n)[s]istentes*
EX VOTO	*ex uoto.*
V · S · L · M	*V(otum) s(oluerunt) l(ibentes) m(erito).*

Guénebaud, 134. — Spon, *Misc.,* 223. — Gruter, 8, 2. — Reinesius, *Syntagma,* 263.— Sirmond, B. N. ms. fonds lat., 9696; f° 1, n° 8 (donne l. 5, TIB en var. et omet la l. 4). — *B. E.,* I, 58 (Mowat). — Legouz, 166; pl. 32, 2.

Les principales différences entre les divers textes consistent en ce qui suit : 1° La division des lignes est incertaine, Guénebaud présentant 15 lignes et les autres auteurs seulement, 6 ; 2° L. 11-12, Guénebaud présente seul le texte donné plus haut; les autres copies, CLIENTES IN EIVS PAGAN DOMO, ce qui est à bon droit suspect.

Cette inscription n'offre pas de raisons intrinsèques de l'écarter. Le COCISTENTES (probablement COSISTENTES) est même une garantie ; Guénebaud seul donne cette orthographe, tandis que tous les autres ont corrigé, en le copiant, par *consistentes*. La mention du *pag*(*us*) *Andomus* ne peut aussi se rencontrer que sur un texte authentique. J'y reviendrai plus loin, n° 294, p. 239. La seule objection qu'on puisse faire, c'est que cette inscription n'a pour elle, tout compte fait, que la médiocre autorité de Guénebaud : mais il la publie, dit-il, séparée des autres textes analogues, parce que la connaissance lui en est venue trop tard. Il est étonnant qu'il l'ait imaginée quand il n'en avait plus besoin : ce serait un raffinement extraordinaire. Une autre raison me porterait à l'admettre. Nous sommes en présence de trois et même de quatre inscriptions du même type, sans parler des variantes de détail. Ce sont toutes des dédicaces à Jupiter et à la Fortune du retour et le nom de Titus (ou Tiberius) Flauius se rencontre sur trois textes. Ne serions-nous pas en présence de l'inscription seule authentique qui, par des confusions de copies et grâce à

un patriotisme local trop ardent, a donné naissance successivement à tous les autres textes ? Ou ces inscriptions ont été forgées de toute pièce à l'aide du recueil de Gruter qui parut à ce moment-là, ou l'on s'est servi d'un texte authentique et de provenance locale pour y inscrire le nom de Dijon. Cette dernière hypothèse me paraît plus probable, d'autant que nous allons trouver un autre exemple du même fait[1]. Ainsi s'expliquerait l'inscription suivante.

V*

Inscription trouvée dans le massif d'une tour du Castrum, lors de la construction du collège des Godrans (?).

I · O · M
ET FORTVNAE REDVCIPRO
SALVTE ITV ET REDITV
TIB · FL VETERIS PATRONO
OPTIMO ARAM POSVERVNT FABRI
FERRARI DIBIONENSES
CLIENTES
V · S · L · M ·
L · D · D · P · A ·

I(oui) o(ptimo) m(aximo)
et Fortunae reduci pro
salute itu et reditu
Tib(eri) Fl(aui) Veteris;
patrono
optimo aram posuerunt fabri
ferrari dibionenses clientes.
V(otum) s(oluerunt) l(ibentes) m(erito).
L(ocus) d(atus) d(ecreto) pa(ganorum)

Sirmond, B. N., ms. fonds lat., 9695, f° 11, n° 79. — Legouz, 166 ; pl. 32, 1. — Fyot, *Hist. de Saint-Etienne,* 4 (cite seulement ce fragment FLABIAE GENTI FAVRI DIBIENSES, ce qui est bien différent). — *Almanach de Ptolémée,* 1733, p. 138

1. *Infra*, n° IX.

(texte de Fyot).—Valois, *Notit. gall.,* art. *Diuio* (donne FABRI FERRARI DIVIONE CONSISTENTES). — D'Anville, *Notice des Gaules,* art. Dijon (donne deux textes : 1° *fabri dibionenses* ; 2° *fabri ferrari Dibione consistentes*).— Orelli, 4083.— Desjardins, I, 417.

On voit comment cette inscription est dérivée de la précédente. C'est le même texte jusqu'à *optimo,* ligne 5. A partir de là, on introduit quelques changements pour amener le *Dibionenses* et différencier les deux inscriptions. Puis on emprunte *clientes* et on laisse le reste. La leçon donnée par le ms. de Sirmond nous éclaire sur la manière dont les différents textes sont sortis les uns des autres. Il est probable que le premier auteur de la falsification avait emprunté non seulement *clientes,* mais aussi *consistentes.* On avait donc

l. 6 FERRARI DIBIONE CON
SISTENTES
CLIENTES

C'est le texte donné par Sirmond. Par une erreur quelconque la ligne 7 a été passée[1] et la fin de la ligne 6 *Dibione con* est resté inintelligible. Alors on a voulu rétablir un sens et on a corrigé sans avertir, par *Dibionenses,* ou comme Fyot par *Dibienses.* Nous avons alors deux séries de textes : les uns donnant *Dibione consistentes clientes* comme Sirmond et Valois ; les autres — la majorité — présentant *Dibionenses* ou *Dibienses clientes.* D'Anville, mis en présence de ces deux leçons, les prend pour deux inscriptions différentes : il achève de fausser le texte en omettant *ferrari* dans l'une d'elles et donne à côté l'inscription complète, d'après Valois. Quant aux sigles *l. d. d. pa,* je serais porté à croire qu'elles proviennent aussi de l'inscription IV et que Guénebaud a négligé de les publier. Il faut les lire *l*(*ocus*) *d*(*atus*) *d*(*ecreto*) *pa*(*ganorum*)[2] et non *l*(*ocus*) *d*(*atus*) *d*(*ecreto*) *p*(*ublicae*) *a*(*uctoritatis*). La formule ne convient nullement aux *fabri dibio-*

1. Une raison qui a pu faire négliger cette ligne, c'est qu'elle était peu lisible : le ms. de Sirmond donne en effet : CIISISLHNTES
2. Orelli, 4083.

nenses, qui n'étaient pas des *pagani;* elle se rapporte parfaitement au contraire aux habitants du *pagus Andomus* de l'inscription précédente[1].

294*

De la discussion qui précède et du rapprochement des textes III, IV et V, on peut considérer comme authentique l'inscription suivante :

I · O · M · ET	*I(oui) o(ptimo) m(aximo) et*
FORTVNAE	*Fortunae*
REDVCI · PRO	*reduci pro*
SALVTE · ITV · ET	*salute itu et*
REDITV · TITI	*reditu Titi*
FL · VETERIS	*Fl(aui) Veteris*
PATRONI	*Patroni,*
OPTIMO ET	*optimo et*
FIDELISSIMO	*fidelissimo (patrono)*
LAPIDARI	*Lapidari*
CLIENTES EIVS	*clientes eius*
PAG ANDOMO	*pag(o) Andomo*
COSISTENTES	*co(n)sistentes*
EX VOTO	*ex uoto.*
V · S · L · M	*V(otum) s(oluerunt) l(ibentes) (merito).*
L · D · D · PA ·	*L(oco) d(ato) d(ecreto) pa(ganorum).*

Pour la bibliographie et l'histoire du texte, cf. inscr. III, IV et V.

En l'absence d'indications, j'ai conservé la distribution peu vraisemblable de Guénebaud.

1. *I(oui) o(ptimo) m(aximo) et Fortunae reduci.* Sur cette dédicace et le culte de la Fortune du retour, cf. Gaidoz, *Le dieu gaulois du Soleil.*

5. J'ai conservé l'orthographe du prénom Titi en toutes lettres, comme la donne Guénebaud.

1. Quel est l'auteur de ces altérations ? Guénebaud a mauvaise réputation, mais je ne crois pas qu'il soit ici pour quelque chose. Ces questions d'attribution sont toujours difficiles à décider.

10. *Lapidari*. Ce sont des carriers. Guénebaud, le premier éditeur, rappelait avec raison qu'il y a des carrières de pierre dans les environs de Dijon, à Larrey et à Chenôve. Il est bon aussi de rappeler que les excavations profondes connues sous le nom de « grottes d'Asnières » sont d'anciennes carrières. D'après les personnes compétentes, quelques-uns des monuments antiques que nous possédons à Dijon sont en pierre d'Asnières[1].

12. *Pag(o) Andomo*. Cette lecture est due à M. de Villefosse. Nous avons là un nom géographique très important. On peut en rapprocher d'autres dénominations géographiques : *Andologenses* (au moins d'après certains manuscrits de Pline), *Andolisae, Andouera,* et les noms d'hommes *Andus, Andollatius, Andouartus*[2]. Mais ce qui est capital, c'est que le nom de la ville de Langres dans la même région paraît avoir été *Andomatunum* et non *Andematunnum* comme le portent la carte de Peutinger et l'Itinéraire d'Antonin. Ces deux médiocres autorités sont balancées par la transcription grecque de Ptolémée (II, 9, 19), Ἀνδομάτουνον. Notre inscription, avec son *pagus Andomus,* si voisin de l'ancienne ville des Lingons, semble décider en faveur de cette dernière graphie : *Andomus* est en relation de parenté étroite avec *Andomatunum*. L'abondance des noms géographiques commençant par *Ande-* n'exclut pas la possibilité de noms commençant par *Ando-* formés d'autres éléments. C'est du reste aux celtistes à fournir ces explications.

13. *Co(n)sistentes*. Nous connaissons déjà cette graphie par de nombreux exemples[3]. Il est évident qu'il faut écrire par *s,* non par *c* qui est une erreur de Guénebaud.

14-15. La répétition de la formule votive sous deux formes

1. « Les blocs anciens, tirés des démolitions d'une tour au Logis-du-Roi [cf. p. 68], étaient d'Asnières. Les belles statues autour de la croix près du puits des Chartreux, faites par Claux Sluter en 1396, en ont été tirées. Dubois se servait de cette pierre pour ses statues. » Courtépée, II, 160.

2. Gruter, p. 873, 12. *C. I. L.*, V, 5832, 5955. On pourrait peut-être comparer aussi *Andueia Balonis f.* et *Anduenna Balonis f.*, *C. I. L.*, III, *c* II, VIII ; *c* III.

3. Cf. n° 35, l. 1.

différentes n'est pas un fait inouï. Dans le petit nombre de textes que contient ce recueil, il y en a des exemples[1]. Il me semble que c'est un pléonasme qu'un faussaire éviterait.

16. J'emprunte cette ligne, peut-être à tort, au n° V. Dans ce cas, il faudrait admettre que l'inscription a donné lieu à deux copies directes. L'une est celle de Guénebaud lui-même; l'autre n'est plus représentée pour nous que par les falsifications du n° V, parmi lesquelles le texte de Sirmond paraît se rapprocher le plus de l'original. Dans la première classe, la ligne 16 aurait été omise; dans la deuxième, elle aurait été fidèlement transmise. Il n'est pas impossible que plus d'un détail secondaire ne soit authentique dans la classe des textes interpolés : la distribution des lignes, les ligatures, etc. Comme la chose n'est pas d'importance, ni de certitude absolue, je n'ai pas cru être obligé d'en tenir compte.

VI*

L'inscription suivante « a été trouvée avec beaucoup d'autres dans les débris des anciens murs sur lesquels on a bâti le collège ».

HONORIBVS TIB · CL · ET TIB · FLA ·
ET TIB · IVL · VETERVM
ET CATTIAE

Reinesius, 461 (d'ap. Langermann). — Legouz, 168 ; pl. 32, 4. — *Origines dijonnaises*, 171, n. 1. — Sirmond, B. N., ms. lat. 9695, f° 11, n° 78.

L'expression *honoribus* rend cette inscription fort suspecte; il est même difficile de lui donner un sens. Quant aux noms propres, il semble qu'on a accumulé des noms impériaux. La source unique est un manuscrit perdu de La Mare auquel Langermann avait fait des emprunts et que Legouz dit suivre dans sa copie.— Comme Sirmond ne donne que les deux premières lignes (en trois), il serait fort possible que la ligne 3 soit authentique et provienne d'une autre inscription.

1. Cf. n° 203 et la table VI.

VII*

La Maladière, non loin de la voie romaine. Sur une pierre qui n'est pas décrite.

IMPERATOR CAESAR VESPASIANVS

Com. Arch., 10, XXXVI.

L'absence de toute abréviation rend cette inscription très suspecte, non moins que la manière laconique dont la découverte en est annoncée. C'est peut-être seulement un texte difficile, mal relevé : on pourrait songer à un milliaire.

VIII*

Dé en pierre blanche fort tendre, creusé cylindriquement de part en part. On lui a adapté un fond de pierre pareille, percé au milieu d'un trou garni de fer et cloué sur les quatre coins comme une planche de sapin. Au-dessus, se trouve un couvercle carré qu'on lève par un anneau de fer retenu par un crampon de même métal. La face inférieure de ce couvercle présente un petit cercle central sur lequel convergent huit rayons dessinés comme les *rais* du blason. Chaque côté du dé a 32 centim. de longueur sur 22 de hauteur sans le couvercle qui en ajoute trois. La cavité intérieure a 19 cm. de diamètre. Sur un côté, on voit dessinés l'*ascia* et un vase. Sur les trois autres est répartie l'inscription.

FORV̄ DIVIO IĀCĒ

Description de Roget de Belloguet, qui a vu le monument chez Baudot, *Orig. dijon.*, 62-63.

Le caractère de l'inscription, le système d'abréviations et la singularité du monument doivent inspirer les plus graves soupçons. Il serait possible cependant que le monument fût antique, mais non pas l'inscription.

Villey-sur-Tille

IX

Autel votif en pierre, muni d'une base avec moulures, mais privé de sa corniche supérieure. A la ligne 1, à gauche, il y a une partie creuse de plus d'un centimètre de profondeur, dans laquelle on a gravé après coup *Mercurio et*. Il y a entre *r* et *n*, ligne 2, un trait oblique qui semble être le résultat d'un accident. — Copie de M. de Villefosse, d'après un estampage.

MERCVRIO ET MINERVAE	*Mercurio et Mineruae*
· ARNALIAE ·	*Arnaliae,*
NVMINIB · AVGVSTOR	*Numinib(us) Augustor(um)*
· SACRVM ·	*sacrum.*
C · LVCCEIVS · MARCELLINVS	*C. Lucceius Marcellinus,*
· DECVR ·	*decur(io),*
V · S · L · M ·	*u(otum) s(oluit) l(ibens) m(erito).*

Manuscrits de l'abbé Nicaise conservés à Dijon : 1° Notes écrites en français, devant servir de brouillon d'une lettre adressée à Spon (et non à Bellori, comme l'indique le feuillet de garde), portant pour titre : *Inscription,* ms. Dijon, 406, 2 ; — 2° Mémoire latin dédié à Spon, ms. B. D., 406, 4; B. N., lat. nouv. acq., n° 291 ; — 3° MINERVA ARNALYA *una cum mercurio illius sumϐωmῳ, ara singularis et ad hunc diem ignota Emm*^{mo} *Card*^{li} *de Noris consecrata. Unde multa depromuntur quae frustra alibi reperta Antiquitatibus, Romanis, Lingonensibus et Diuionensibus illustrandis insumentia. Cum Appendice* HERMATHENAE SACRAE ; ms. B. D., 406, 3, 127 ff. ; — 4° Brouillons des *Lettres à M. Carel,* ms. B. D., 406, 3. — Abbé Lebeuf, *Recueil de divers écrits,* 2, 274 (a précédé Nicaise auquel il doit son texte). — Abbé Nicaise, *Lettre à Santeuil*[1], ms. du président Bouhier,

1. Cette lettre contient un passage intéressant pour l'histoire des superstitions populaires. « On regarde cette chapelle de saint Hermès comme le temple de Delfe. On y va comme à l'oracle demander à

de la bibliothèque de Lyon, publié par M. H. Beaune, *La Chapelle Saint-Hermès,* ap. *Mém. Ac. Dijon,* 1880, p. 1. — Abbé Nicaise, *Lettre à M. Carel,* ap. *Nouvelles de la République des Lettres*, 1703, p. 372. — J. Vignier, *Décade historique,* B. N., ms. fr. 5996, f° 271. — Bimard de la Bastie, ap. Muratori, *Proleg.,* t. I, p. 50 (janvier 1730). — Ms. Séguier, bibliothèque de Nîmes, ms. 13725. — Saxe, *Misc.,* I, p. 11 ; II, p. 203. — Gudius, p. 52, n° 12. — Edm. Thomas, *Histor. Augustod.,* pars I, t. 3, p. 178. — Maffei, *Galliae Antiquit.,* 1733, p. 26. — Courtépée, I, 16 et II, 261. — Orelli, 1961 (donne deux textes dont l'un est attribué à Villey et l'autre à Autun). — Wal, p. 15, n° 22. — *Rép. arch.,* col. 111. — Héron de Villefosse, ap. *Rép. des trav. hist.,* I, n° 89.

M. de Villefosse, dans l'article cité, distingue trois parties dans cette inscription : la première, formée des cinq dernières lignes, paraît authentique ; la deuxième : *Mineruae Arnaliae,* est suspecte, la troisième : *Mercurio et,* est presque certainement fausse. Voici le résumé et la conclusion de la discussion à laquelle il soumet ce texte : « Cette particularité [de l'absence de corniche supérieure], rapprochée de la circonstance que l'inscription commence tout près du bord supérieur, me fait penser que les deux premières lignes ne font pas partie du texte primitif et ont été ajoutées. La même idée est venue à l'esprit de la personne qui a bien voulu prendre l'empreinte que j'ai sous les yeux. L'absence de la conjonction ET avant la mention des *numina Augustorum,* la place occupée par ces *numina Augustorum* qui devraient précéder les noms de de Mercure et de Minerve, la forme même des lettres des deux premières lignes, tout cela me confirme dans mon im-

nostre Apollon la santé du corps et de l'esprit ; on y accourt de toutes parts pour cela ; et l'on a remarqué que tous ceux qui ne guérissent pas ailleurs de la folie, venants à nostre saint martyr, le trouvoient toujours propice et favorable à leur prière.... J'ai ouï dire à des anciens du lieu qui l'avoient appris de leurs prédécesseurs, qu'on regardoit autrefois la pierre sur laquelle est gravée l'inscription de Mercure et de Minerve (qui est d'une espèce de marbre blanc) comme une autre pierre manale, dont vous sçavès l'histoire, et qu'on la rouloit par les champs, pour obtenir de la pluie, tant l'on donnoit dans la superstition. » *Ib.* p. 11.

pression. » Il est probable que le nom propre *Arnalia* a été introduit sous l'influence du nom actuel Arnay : mais *Arnalia* ne peut donner Arnay, ce qui décèlerait la main du faussaire moderne. Telles sont les raisons intrinsèques que l'on avait jusqu'à présent de suspecter ce texte.

En essayant de refaire l'histoire assez embrouillée des rédactions successives de la *Minerua Arnalya*, ouvrage inédit de l'abbé Nicaise, j'ai abouti à des résultats qui, sans être décisifs, confirment de la manière la plus grave les soupçons de l'éminent épigraphiste. Nicaise a eu quatre projets différents à cet égard, et à chaque rédaction nouvelle, il en prend plus à l'aise avec son inscription. Il devait d'abord dédier son mémoire à Spon. Dans ce but, il écrivit des notes, sorte d'avant-projet du mémoire qu'il méditait (B. D., ms. 406, 2). En voici un extrait : « Mais, Monsr, il fault vous en donner une [inscription] plus entière et qui soit digne de vostre curiosité et du genre de celle de vos dieux inconnus [1]. Il y a longtemps qu'elle est dans une chapelle dédiée à saint Hermès et à saint Augustin dans le village de Villey-sur-Tille..., au bout du village, au soleil levant, sur le chemin qui va à Soldux (*sic*) ; ceste inscription a donné le nom à la chapelle connue plus autrement que la chapelle mesmes et la chapelle en même temps où les noms de ses patrons saint Hermes et saint Augustin nous ont en partie donné la connoissance des noms effacés en parties et dont les lettres occupent l'espace juste et entier qui manque (*sic*)

MERCVRIO ET MINERVAE
· ARNALIAE ·
. . . . [2]

1. Cette allusion prouve bien que ces notes sont destinées à Spon.

2. Le reste de l'inscription est donné comme plus haut. Dans le ms. les lettres de la première ligne, sauf MIN, sont entourées d'un semis de points, qui, dans les copies épigraphiques de l'époque, indique une restitution. C'est cet état du texte que Vignier connaissait. Sa copie porte pour les lignes 1 et 2 :

MIN
ARNALIAE

Le reste n'offre en fait de divergences que des fautes de lecture sans

On ne peut, Monsieur, rétablir d'une autre manière cette inscription, ni plus juste que cela. L'espace se trouvant tout juste dans la première ligne pour les lettres qui manquent a [*texte de première main; de deuxième main, au-dessus de « pour... a » :* avec ces trois lettres] MIN qui i sont restées pour s'adiuster les autres qui font *mercurio et minervae ;* les noms des patrons et saints de la chapelle qui sont saint Hermès et saint Augustin nous donnant outre cela lieu de le croire comme nous venons de le dire et que nous le dirons dans la suitte ; Mercure et Minerve estant d'ailleurs des divinités vénérées dans les Gaulles, comme Cesar nous l'enseigne dans ses commentaires. » J'ai tenu à donner in extenso le texte de ces notes informes, à cause des renseignements précieux qu'elles fournissent. Il en résulte en effet 1° que Nicaise supplée la première ligne d'après MIN qui reste encore sur la pierre ; 2° que la deuxième ligne porte ARNALIA écrit avec un *i*. Le mémoire destiné à Spon a été rédigé en latin : il en existe deux copies. Or il n'y est plus question des suppléments ingénieux de Nicaise, il semble que de tout temps la pierre portait *Mercurio et Mineruae;* pour la deuxième ligne, l'orthographe *Arnalia* est maintenue, mais on voit apparaître déjà l'étymologie λύειν ou λουεῖν. Spon mourut en 1685, et la dissertation changea de titulaire. C'est à Bellori qu'elle dut être dédiée. En effet, dans le *Mercurius Cissonius*[1] (B. D., ms. 406, 4 ff. 34-50), Nicaise dit à Boisot, abbé de Saint-Vincent de Besançon (f° 35) : « *accipe igitur vir Ill*^{me} *pro mea erga te obseruantia singulari primam hanc de hermathena nostra dissertationem, quae de* Mercurio Cissonio, *dum altera de* MINERVA ARNALIA *Bellorio nostro adornamus.* » Je n'ai pas retrouvé d'exemplaire de la *Minerua Arnalia* sous cette forme. Bellori meurt en 1696. C'est vers cette époque que doit se placer la

importance. Vignier discute la lecture de la ligne 1. Il discute les deux leçons qui lui paraissent possibles : *numinibus* et *numini*, et déclare préférer *numini*. Les compléments imaginés par Nicaise n'étaient donc pas encore gravés sur la pierre.

1. Il existe une copie de cette dissertation dans le ms. 291 des nouv. acq. lat. Cf. sur Nicaise et sa bibliographie l'ouvrage excellent et malheureusement trop sobre de détails de M. Caillemer, *Lettres de divers savants à l'abbé Claude Nicaise*. Lyon, 1885, in-8.

lettre à Santeuil publiée par M. Beaune (Santeuil † 1697). C'est alors que la dissertation reçoit une dernière forme. Elle est dédiée à Noris sous le titre de *Minerua Arnalya* (cf. plus haut). Dans cette rédaction, que la mort de Nicaise, survenue en 1701, a rendue définitive, l'auteur non seulement rétablit sans le dire le texte de la première ligne, mais encore substitue à l'orthographe ARNALIA, qui est celle de la pierre, l'orthographe ARNALYA, sans en avertir davantage, et évidemment pour satisfaire à l'étymologie qu'il a découverte : ἀπὸ τοῦ λύειν τὰς ἀμνάς. On voit d'après cet exposé le progrès de la pensée ou plutôt du sans-gêne de Nicaise. On ne peut plus guère conserver de doutes.

APPENDICE

X

DIJON. — Aux Poussots, Inscription grecque à l'intérieur d'une urne et formant deux cercles concentriques. Trouvée par Guénebaud, le 2 novembre 1598. Monument disparu.

> Μίθρης ἐν ὀργάδι χῶμα τὸ σῶμα καλύπτει
> Χυδόνακτος ἱερέων ἀρχηγοῦ.
> Δυσ[σ]εβ[ίας] ἀπέχου Λυσί(ου) οἶκ(ον) ὁρῶ[ν].

Cf. pour la bibliographie et l'explication, *Corp. inscr. graec.*, 6798 ; pour les raisons que l'on a de douter de l'authenticité de l'inscription, Montfaucon, *Antiq. expliq.*, II, 2, 429 ss.

XI*

DIJON. — Castrum. Autour d'une niche présentant en haut-relief un personnage tenant un arc.

En haut :

Ο ΑΥΡΕΛ ΣΤΟΣ

Sur la marge droite :

ΤΩ ΤΕΡΕΝΤΙΩΥΠ
ΗΡΕΤΗ

En bas :

ΤΩ ΜΗΤΡΑ ΓΕΝΕΤΗ

Nicaise, *Monumentum diuionense, commentariis illustratum,* B. D., ms. 406, 1[1]; 406, 4, f° 17; B. N., *nouv. acq. lat.,* 291, p. 41. — Reinesius, *Syntagma,* p. 880. — Montfaucon, *Antiq. expliquée,* II, 2, 432; IV, 1, 37 et pl. 18, 2. — Legouz, p. 130 et pl. XXI. — Millin, *Voyage,* I, 266. — Baudot-Lambert, 25 et 39. *Orig. dij.,* p. 114. — Van Hoof, *Acta SS. Nou.,* t. I, 141 c.

Je donne ce texte d'après une lettre anonyme, datée de Dijon, 12 octobre 1689 et conservée dans les papiers de Nicaise, B. D., ms. 406,2. Ce texte serait la copie d'une copie prise directement sur la pierre, d'après « M. Dubois ». Le texte porte même ΓΕΝΙΤΗ, mais l'auteur de la lettre avertit qu'il faut corriger en ΓΕΝΕΤΗ. C'est, à ma connaissance, la seule copie ancienne qui soit dérivée d'une manière sûre de l'inscription elle-même, si elle a existé. Les auteurs postérieurs[2] l'ont publiée de seconde ou de troisième main. Cette inscription est fort suspecte. L'orthographe en est détestable. De plus on y trouve les noms de deux personnages qui jouent un rôle dans la légende de S. Bénigne, l'empereur Aurèle et Terentius. Elle paraît bien avoir été imaginée pour le besoin de la cause. En effet les savants bourguignons n'ont ja-

1. Table des chapitres incomplète avec dédicace : *Illustrissimo atque amplissimo uiro Theodorico Bignonio in majori Regiae consilio proto presidi* († 19 juin 1697).

2. Ils ont complété la première ligne : ΑΥΡΕΛΙΑΝΟΣ ΣΕΒΑΣΤΟΣ.

mais su si l'empereur en question était Marc Aurèle ou Aurélien ; il est bien curieux que le lapicide discret se soit arrêté dans le nom AYPEΛ juste à la partie intéressante [1]. A ces raisons tirées de l'inscription elle-même, viennent se joindre des faits très significatifs. D'abord personne ne l'a vue : les plus hardis se contentent de parler d'après la copie d'une copie. Puis, ce qui est tout à fait grave, Baudot-Lambert déclare avoir vu le bas-relief avant que les marges aient été recouvertes du mortier qui l'emprisonne dans une maçonnerie : il n'y avait pas d'inscription. Il faudrait supposer à Dijon l'existence de deux bas-reliefs absolument identiques, l'un que personne n'a vu et qui porte une inscription, l'autre qui existe encore et qui n'en porte pas. Baudot-Lambert n'y croit pas, et avec raison. Enfin, ce qui pourrait peut-être mettre sur la voie du faussaire et en tout cas ce qui est une présomption contre l'authenticité, Nicaise s'en est occupé. A défaut d'autres indices, ce fait seul pourrait donner l'éveil [2].

A.

AUTUN. Aux environs de la pyramide de Couhard. Amphore de terre rouge trouvée au commencement du XVIIe s., entrée presque aussitôt dans le cabinet de M. de la Mare, et donné en 1779 à l'Académie de Dijon par Mairetet de Thorey. Empreinte en relief sur l'anse droite. Musée archéologique de Dijon, 306.

1. C'est le raisonnement que fait le P. van Hooff dans la très convaincante dissertation qu'il a consacrée à la légende de S. Bénigne. Il a pu voir le monument qu'il décrit en ces termes « Est enim admodum adolescens, satis pulcher facie, quanquam paullo mollior genis uultuque languido. Cum Monfaucon credo ipsam statuam antiquam esse, sed inscriptionem mentiri. »

2. Je n'ai pas cru devoir comprendre dans ce recueil, même sous forme d'appendice, les pièces 2 et 3 du livre IV des *Miscell.* de Fortunat. On pourra en lire le texte dans l'édition Leo des *Monumenta Germaniae*.

Diam. de l'ouv., 10 cent.

C · IVLI · SVRI	*G(ai) Iuli Suri.*

Courtépée, I, 36. — Rosny, *Hist. de la ville d'Autun,* 270. — Grivaud, *Antiq. d'Autun,* 25. — Edme Thomas, 318. — Millin, *Voyage,* I, 250. — C. X. Girault, *ap. Mag. enc.,* 1816, 2, 145.

B.

ROME. Cippe.

D M	*D(is) M(anibus).*
AEMILIO	*Æmilio*
MORVINNICO	*Moruinnico,*
AEDVO	*Æduo.*

Giorn. Arcad., 1825, p. 351. — O. 5219. — *S. A. F.,* 6 oct. 1880. — *M. S. E.,* XI, 556. — *Corp. Inscr. lat.,* 6, 11090.

Sur l'ethnique *Moruinnicus,* cf. Fortunat, *Vita S. Germani,* c. 30 et 31.

ADDITAMENTA

3. Ajouter à la bibliographie : Maillard de Chambure, *Rapport*, pl. B. — Rossignol, *Alesia*, p. 113.

Ligne, 1. Le génitif latin *Dannotali* sans la mention *fil(ius)* est un trait de barbarie dans la langue. Ce n'est pas un mode propre aux Gallo-Romains d'exprimer la filiation, comme l'avait cru Florian Vallentin[1]. L'usage d'exprimer le mot *filius* dans les textes est tellement général et absolu chez les Romains que dans la traduction en grec d'un sénatus-consulte dont nous n'avons plus l'original, le mot υἱός se rencontre partout où *filius* devait se trouver dans le texte latin, ce qui est absolument contraire aux habitudes du grec[2]. L'usage contraire se trouve chez tous les peuples non latins : Lucaniens[3], Grecs[4], Africains[5]. Les tables des volumes des inscriptions latines de Grande Bretagne et d'Espagne ne présentent aucune remarque sur ce point ; mais on peut se convaincre de l'existence des mêmes usages en parcourant ces volumes. Même dans des pays et à une époque où le latin a supplanté depuis longtemps la langue nationale, on retrouve cette incorrection dans des ins-

1. B. E., I, 277. Je crois qu'il n'y a pas lieu d'employer la locution « usage gaulois » introduite par F. V. et que l'auteur du t. XII du *Corpus* accepte dans ses tables.

2. Inscription grecque de Thisbae (Béotie) ; il faut ajouter que si l'omission de *filius* paraît incorrecte avec des noms propres *latins*, il n'en est pas de même avec des noms *étrangers*. Le texte cité présente l. 48 : Δαμοκρίτα Διονυσίου ; le latin devait avoir : *Damocrita Dionysi*. Cf. le commentaire de Th. Mommsen, *Eph.* I, p. 288.

3. Cf. les inscriptions « plutôt osques que latines » publiées dans *Eph.*, I, n. 132-138 ; la dernière, plus récente, a seule l'indication de la filiation (n. 138).

4. Cf. la remarque de la table du t. III du *Corpus*, p. 1196.

5. *C. I. L.*, t. VIII, tables, p. 1121. Comme l'a remarqué M. de Villefosse (*Inscr. de Fréjus*, n. 11), l'usage persiste dans les textes contenant des noms puniques gravés en dehors de l'Afrique : cf. *C. I. L.*, V, 4919-4921.

criptions contenant des noms serviles ou barbares[1]. En Gaule, on a de nombreux exemples du même fait dans la Narbonaise[2] et l'absence de textes ainsi conçus dans une région doit indiquer une haute culture romaine[3]. Dans le présent recueil, on en trouve 15 exemples, dont tous, il est vrai, ne sont pas également certains[4].

4. Un nouvel examen de la pierre me fait regarder comme plus probable la lecture suivante de la ligne 3 :

IVSSVREPOSVIT

Ajouter à la bibliographie : Maillard de Chambure, *Rapport*, p. 118. — Rossignol, *Alesia*, p. 100.

5. Ajouter à la bibliographie : Rossignol, *Alesia*, p. 97.

ESSAROIS

180. Lire *Vind*(*onno*) *Mai f*(*ilia*)
Iulia *u*(*otum*) *s*(*oluit*) *l*(*ibens*) *m*(*erito*)
Cf. les inscriptions suivantes.

185, 183. Ces deux fragments appartiennent au même monument. L'inscription doit donc se présenter ainsi :

DEOAPOLLINI VINDOI / / / / VRBICI
VS FLACCVS V [*s. l.*] M

Deo Apollini Vindo[*nno*] *Vrbici-*
us Flaccus u(*otum*) *s*(*oluit*) *l*(*ibens*) *m*(*erito*).

187. Ce fragment doit sans doute être lu :

[*Vind*]*onno*
. . . .
[*e*]*x uo*[*to*]

1. Noms serviles : *C. I. L.*, I, 1553 *b*; X, 4014 ; noms barbares, *ib.*, X, 8323. Cf. note précédente.
2. *C. I. L.*, XII, p. 962 : 21 exemples.
3. Ainsi, à Bordeaux : aucun exemple d'après Jullian, *Inscr. Bordeaux*, p. 168.
4. 3; 56; 88; 90; 134; 137; 140; 141; 143; 155; 160; 171; 189; 229; 230.

189. Voici le texte et la lecture de ce fragment :

ONNO ET FONTIBVS ❦	[*Vind*]*onno et Fontibus*
RISCI · V · S · L · M	. . . . [*P*]*risci* (*filius*)? *u*(*otum*) *s*(*oluit*) *l*(*ibens*) *m*(*erito*).

Ces lectures ont été proposées par M. l'abbé Thédenat à la séance du 28 novembre 1888 de la Société des Antiquaires de France, d'après des photographies des n°s 185/183 et 189 envoyées par M. Flouest. Il a eu l'obligeance de me communiquer son manuscrit avant la publication de son article, qui n'a pas encore paru. Qu'il me permette de l'en remercier ici, ainsi que de l'intérêt qu'il a bien voulu porter au présent travail.

228. Ajouter à la bibliographie : E. Desjardins, *Table de Peutinger,* p. 30, col. 3.

ALISE

295*

« Un vase presque intact, en poterie rouge, portant, au milieu de divers ornements, les têtes bien reconnaissables d'Auguste et de Livie, et le nom du potier.

LYSIPPVS

en grandes lettres en relief. »

Fr. Lenormant, *Mém. présentés à l'Ac. des Inscr. par div. savants,* 1re sér., t. VI, 1re part., p. 5.

TABLES

Les chiffres renvoient aux numéros des inscriptions ; un deuxième chiffre séparé du premier par une virgule renvoie à la ligne.

Les *italiques,* dans les tables II, III, IV, annoncent dans le commentaire des observations sur la forme et l'emploi de ces mots ; les *italiques* dans la table V indiquent que des renseignements plus ou moins sommaires ont été donnés sur les fouilles et les découvertes archéologiques dans la localité.

Cl. : climat, lieu dit.

* est placé devant un texte incertain.

[ ] dans la table III *b* indique que le surnom appartient à un personnage ayant les *tria nomina,* indiqués dans la table III *a.*

† inscription chrétienne.

I

INSCRIPTIONS

D'APRÈS LEUR NATURE

II

NOMS DE DIVINITÉS

III

NOMS D'HOMMES ET DE FEMMES

A

GENTILICES

B

SURNOMS

C

EMPEREURS

TRAIANVS

Imp. Caesar, diui Neruae fil., Nerua Traianus Aug. Germ. 136, 1-4.

97/100 pont. max., trib. pot. I... 136, 5-6.

HADRIANVS

Imp. Caes. Traian Hadrian. Aug. 31, 1-3.

118 p. m., tr. pot. II, cos. II 31, 4-5.

SEVERVS ALEXANDER

Imp. d. n. Seuerus Alexander 273, 11.

226 cos. 273, 11.

TETRICVS

Gaius *Esuuius* Tetricus, pius, felix, inuictus, Aug. 146, 1-3.

268 p. m., tr. p., p. p. 146, 4.

DECIVS

Imp. Traianus Decius 275 *bis*.

250/251 cos. 275 *bis*.

CONSTANTINVS MAGNVS

Imp. Caes. Fl. Constantinus, p., f., Augustus 38, 1-3.

bono reipublicae natus 38, 4-6.

CONSTANTINVS II

d. n. Flau. Cl. Constantinus, nob. Caes., 228.

IV

NOMS GÉOGRAPHIQUES LATINS

V

NOMS GÉOGRAPHIQUES FRANÇAIS

VI

PARTICULARITÉS NOTABLES

VII

SIGLES

F 85; 107; 181; 210; 235; 249
FI 80; 135
FIL 72; 73; 78; 81; 84; 93; 97; 101; 105; 112; 123; 130; 133; 144; 145; 156; 157; 162; 195; 211; 215; 225; 251; 254; 255; 291
FILI 225 } *filius.*

FEIO 269 *fecit in officina.*

FL 255
FLAV 228; 255 } *Flauius.*

G 98 *Gaius.*
G 275 *bis Genius.*
GERM 273 *Germania.*

H · M · S · L · H · N · S 103
H · M · S · V · L · H · N · S · Q 173 } *hoc monumentum siue locus heredem non sequitur.*

* H · M · E · H · N · S · 217 *hoc monumentum exterum heredem non sequitur.*

I 47; 240 *Iulius.*
IM 273 *immunis.*
IMP 31; 249; 273 *imperator.*
IN H · D · D 13; 101; 144; 145; 273; 273 *bis;* 282 *in honorem domus diuinae.*
IOM 244 *Ioui Optimo Maximo.*
IVDD 13 ?
IVL 83 *Iulius.*

KAL 247; 275 *bis Kalendae.*

L 204; 213; 218; 282; *Lucius.*
L 38; 146; 228 *leugae.*
LDDPA V; 294 *locus datus decreto paganorum.*
LEG 34; 94; 122; 218; 219; 273; 278 *legio.*
LEG 218; 219 *legatus.*

LIB 71; 86; 275 *bis*
L 112; 236 } *libertus.*

M 105 *Marcus.*
M 22; 280 *manu.*

M 67; 125; 128; 130; 132; 160; 225.
MON 2, 1; 91; 97; 134; 163; 164.
MONV 46.
MONI 140
MONIM 169; 172
MONEM 277
MONIMI 131.
MONIMET 169
MOMEN 170
M*n*MNTM 109
MOENTOM 176 } *monumentum.*

MIL 273 *miles.*
MP 249 *millia passuum.*

NEP 255 *nepos.*
NOB CAES 228 *nobilissimus Caesar.*

O 44; 148
OF 24; 60; 271 } *officina.*
OP 23 *opus?*

P 220, 7 *per.*
P 112 *posuit.*
P 1 *Publius.*
PC 83; 104 *ponendum curauit.*

VIII

TABLE PALÉOGRAPHIQUE

IX

PARTICULARITÉS GRAMMATICALES

PHONÉTIQUE. Adaptation phonétique 130. Aspiration fautive 247, 1, 6. Contraction : *de=deae* 152, 1 ; *dáe=deae* 256. Dissimilation : *inlustris* 247. Corruption des mots dans les cachets d'oculistes 20, 2 ; 150, *b* ; 241, *a*.

Syllabes (Division des) par des points sur les inscriptions 168, 204, 248.

Voyelles. Longues indiquées par des apices : *fúncto, s[ace]rdóti,* 264. A devenu Y dans un nom grec 20. E devenu I 36 ; 71 ; 97, 3 ; 151, 6 ; 152, 1 ; 191 ; 254 ; devant une voyelle : *dia* 254, 2 ; devant *m* fin. 247 ; *ent-* devenu *int-* 137, 2 ; *es* devenu *is* (acc. plur.) 151, 6. I devenu E 247, 7 ; 277 ; devenu EI 199, 2 ; devenu O 227. Chute de I 166 ; 172. O devenu V 20 ; 37 ; 62 ; 151, 5 ; 191, 3. V devenu I 94, 3 ; 137, 1 ; devenu E 277 ; devenu O 43 ; 137, 2 (*-to*) ; 151, 1 ; 175 (*-tom*) ; 176 (*-ton*). VV représenté par VO 6, 2 (*uiuos*) ; réduit à V (*uius*) 92. — AE réduit à E 152, 1 ; 163 ; 191, 1 ; 194. OE pour AE (faute de graphie ?) 5, 6. E devenu EA (faute de graphie peut-être : *diea* = *diae* [cp. la graphie habituelle des anciens mss. du VIe au VIIIe s.] = *die*) 191, 6.

Consonnes. G changé en C 219, 3°. M fin. (Chute de) 35 ; 137, 2 ; 195, 2, 3 ; devenue N, 176. N doublée : *Siquanna,* 254, 3 ; suppression après voyelle 35 ; 36 ; 169 ; 176. P changé en B devant S 190 *b* ; 273 *bis,* 6. QV réduit à Q 151, 2, 4 ; QV = CV, 100, 2 ; CV = QV *Secuan(a)* 257, 2. R (Chute de) après gutturale devant voyelle 242 *b*. S pour X : *Sestius* 4, 2. X écrit XS 102, 3 ; 112, 3 ; 133, 3.

FORMES. Déclinaison : *Apoloni* 227, 3 ; noms en *-o, -onis* et en *-o, -i* 25 et 37. Génitif en *-es* 100, 3 (?)
Conjugaison : Verbes en *-isco* 191, 1. *Requisicit* 151, 2.
Lexique : *Vestibula* (adj.) 282, 3.

X

INDICATIONS CHRONOLOGIQUES

X

CONCORDANCE

[Le premier n° indique le n° d'ordre du musée archéologique de Dijon ; le deuxième celui du présent recueil.]

1	217	103	168	219	65	304	153
3	212	105	56	221	73	306	305
10	104	—	243	222	141	310	159
14	103	110	178	225	67	318	220
20	68	113	137	228	74	323	76
39	144	114	123	246	93	336	162
40	145	115	124	247	193	340	160
41	173	116	172	252	196	341	276
42	139	117	138	265	75	342	163
43	140	121	70	269	4	343	176
44	125	123	142	273	158	344	164
66	71	136	146	279	170	345	167
68	143	140	152	281	74	346	165
70	77	141	194	283	154	348	166
77	171	150	254	285	214	350	160
79	248	151	256	286	216	404	151
84	185	163	255	287	155	408	191
95	249	180	66	288	215	409	179
96	169	193	72	289	161	421	176 *bis*
98	228	217	175	300	157	N 361	177
99	202	218	174	301	156	S 130	257



ERRATA

P. 7, l. 13, Corp. Inscr. Lat. *ajouter :* ou C . I . L.
P. 28, nº 8, l. 5, omnibus : *lire :* omnibvs.
— , l. 22 : *au lieu de* ciue *lire :* ciues.
P. 33, ll. 7 et 10 : *au lieu de* Um... *lire :* Vm...
P. 37, nº 27ª, l. 16, *ajouter :* cf. table VIII.
P. 41, l. 3 de la n. 6 : *au lieu de* Dructinos *lire :* Druticnos.
P. 53, l. 3 : *au lieu de* Jul(iae) *lire :* Iul(iae).
P. 57, l. 1 : *au lieu de* IANVARIE *dans le texte et de* Januari(a)e *lire :* IANVARIAE *et* Ianuariae.
P. 60, nº 57*d*, *au lieu de* Jul(i) *lire :* Iul(i).
P. 61, l. 1, *au lieu de :* c'est, *lire :* Tus est.
P. 62, ll. 3 et 6 : *au lieu de* Julius *lire :* Iulius.
P. 70, l. 3 de la n. 1 : *au lieu de* de folk-lore *lire :* du folk-lore.
P. 74, nº 67, l. 2 de la lecture : *au lieu de* Juniani *lire :* Iuniani.
P. 80, nº 78, *les lettres* BINAVXOR *ne sont plus visibles.*
Ib., nº 79, *lire à la suite de* Masculus *où* MA *forment monogramme :* ΛETICI FIL *à la place des barres obliques.*
Ib., nº 80, 1re l., *lire :* D · M /IVL ; *le reste est sur une* 2e *ligne.*
P. 81, nº 82, lire (*L à branche tombante*), 2e *l. et suiv. :*

MARCIANIF
ET SABINVS
FILIVS

Grâce à l'obligeance de M. de Vesvrottes, les nos 78 *à* 82 *ont été revus sur les monuments et estampés.*

P. 87, l. 10 de la lecture : *au lieu de* Juniani *lire :* Iuniani.
P. 94, nº 101 : *transporter à la bibliographie la référence :* Gudius, Ant. Inscr., p. lxiv, nº 9, *placée par erreur au nº* 102, *p.* 95.
P. 110, l. 17 et p. 152, l. 1 de la note : *au lieu de :* Narbonnaise *lire :* Narbonaise.
P. 145, l. 8 : *au lieu de :* C'est le seul... en toutes lettres *lire :* Sur la formule « dis manibus » écrite en toutes lettres, cf. table VI, p. 271.
P. 174, inscr. nº 220, 2e l. *lire :* LEG$^{\overline{\text{VIII}}}$.
P. 192, l, 1 de la note 4 : *au lieu de :* en, *lire :* ne.

P. 194, n° 194 : *ajouter à la bibliographie :* Villefosse, séance du 14 juin 1889 de l'Académie des Inscriptions.

P. 214, l. 2 du bas : *au lieu de:* (n° 81) *lire:* (n° 30) ; *le n°* 81 *représente des déesses mères debout.*

P. 216, l. 2 de la note 2 : *au lieu de:* Alterhümer, *lire:* Alterthümer.

P. 247, inscr. X, l. 3, *au lieu de :* Χυδόνακτος, *lire :* Χυνδόνακτος ; l. 4, *lire :* ὁρῶ[ν].

P. 270, 2e col., l. 16 : *transporter* omnibus honoribus *en tête de la formule suivante* (*l.* 17 : omnibus honoribus inter suos functus).



Chartres. — Imprimerie Durand, rue Fulbert.

SUPPLÉMENT A LA TABLE PALÉOGRAPHIQUE

71, 263.
71.
70, 107, 109, 128, 139, 168, 283, 150.
35.
126, 132.
152.
36, 51, 56, 66, 70, 71, 107, 109, 139, 153, 168, 170, 224, 247.
191.
261.
164, 160, 263.
262.
AD 20.
218 3°.
an 155.
au 155, 156, 218, 2°.
164.
293.
191.
193.
22, 32, 109, 127, 128, 137, 140, 170.
254.
4, 110, etc.
133, etc.
253, 7.

261, 291.
173, 255, 5.
107, 6; 152, 2; 224, 2; 228; 283, 2.
224, 2.
FIL 255, 3.
FE rétrograde, 269
65, 66, 128, 137, 139, 173; 219, 4°; 224.
G 804 c, 219, 3°.
144, 145.
I, 173.
in 3, 2.
38, 62, 72, 127, 128, 140, 163, 166, 170, 173, 180, 224, 247, 262, 291.
257, 260.
131, 3.
263.
LN 72.
164, 217, 263, 276, 291.
100.
ma ou *na* 194.

217.
in 39.
3, 2; 219, 5°.
20.
nu 20, 2; *un* 263.
nu 109, 6.
no 219, 3°.
67, 83, 154, 201.
ni 173, 3.
283.
108.
ntu, 217.
anu, 71.
191, 247.
20.
30.
ot 3, 1.
q, 191.
36, 37, 164, 171, 276.
re 94, 3.
293 : *s*.
s? 283.
20.
st 139.

131, 3.
tt 217.
tan 228.
2, 71, 276, 159, 261.
201.
xx 152, 1.
151.
179.
151.
179.
293.

Graffite de la coupe des Laumes

